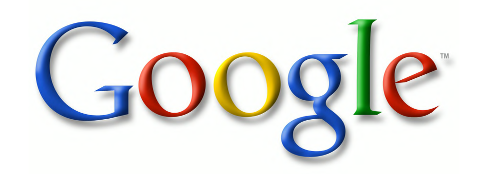




RECUEIL DE PIECES CONCERNANT L'OPERATION DE LA TAILLE,

Qui contient la Description de plusieurs Lithotomes composés. Celle d'une Tenette à briser la Pierre. Celle des diverses situations du Pierreux dans l'Opération de la Taille. Leurs avantages & leurs inconvéniens, discutés par les Critiques reciproques, où se trouve

LA REPONSE

Aux derniers Ecrits de l'Anonyme, Auteur du Recuëil in-12. des Piéces importantes sur l'Opération de la Taille, faite par le Lithotome caché.

Par CLAUDE-NICOLAS LE CAT.



A ROUEN,

De l'Imprimerie de la Veuve DUMESNIL, ruë aux Juifs, à la Justice Triomphante.

M. DCC. LII.

AVEC APROBATION ET PERMISSION.



AVERTISSEMENT.

CE Recueïl offre au Lecteur grand nombre de morceaux dogmatiques ſur diverſes circonſtances de l'Opération de la Taille : Cependant, ſi l'on en excepte les premiéres Piéces, elles ſont toutes le produit d'une critique, d'une diſpute littéraire.

Je n'ignore ni les deſagrémens attachés au métier de Critique, ni la prévention établie contre ceux qui s'y livrent ; mais je penſe que le bon Citoyen doit braver l'un & l'autre, quand le bien général & ſon honneur l'exigent ; je penſe qu'il doit avoir le courage de ſacrifier, s'il le faut, ſon repos à la ſûreté publique, & à la défenſe de

ſa réputation. Je ne crains pas ici les reproches que méritent ceux qui fatiguent leurs Lecteurs par des diſputes frivoles, dont fourmillent les Belles Lettres, & dont les Sciences ne ſont pas exemptes : je n'ai pas moins pour objet, que de défendre la vie des hommes & l'honneur d'un Art tout occupé de leur conſervation.

C'eſt uniquement à ces motifs que cet Ouvrage doit le jour. L'Auteur Anonyme du nouveau *Lithotome caché*, en nous donnant cette prétenduë invention, & ſes dangereuſes manœuvres, traita toutes les autres Méthodes de tailler, & la latérale même, avec tant de mépris & d'injuſtice, qu'il n'étoit pas poſſible que ceux qui connoiſſent combien elle eſt ſupérieure à celle que l'Anonyme vouloit introduire, ſe refuſaſſent au ſentiment naturel de repouſſer l'inſulte faite à cet apa-

reil & à ceux qui l'exercent, & de préſerver le Public d'une innovation qui dégraderoit un des chef-d'œuvres de la Chirurgie de ce ſiécle.

Etant l'un des Lithotomiſtes de France qui ont le plus exercé, & j'oſe dire, un peu perfectionné l'apareil latéral, je devois être, ce me ſemble, des plus ſenſibles à cette ſortie. C'étoit en quelque ſorte m'attaquer perſonnellement que de fronder cette Opération; notre cauſe eſt commune, & en gardant le ſilence je fuſſe devenu un ingrat envers cette Méthode qui m'a ſi bien ſervi, je fuſſe devenu le complice des erreurs & des ſuites funeſtes attachées au projet de l'Anonyme. Je ne devois pas m'attendre à une diſpute bien longue; je crus qu'elle ſeroit terminée par l'avis charitable que je rendis public, & cette affaire,

par elle-même, n'étoit pas de nature à aller plus loin ; cependant l'état de l'Anonyme, & certaines ſituations favorables, indiquées dans notre ouvrage, lui donnérent les moyens d'en impoſer à des perſonnes de mérite, & même à quelques-uns des Journaliſtes, de ces hommes faits pour encourager les travailleurs, protéger les véritables Artiſtes, diſtinguer les fruits légitimes d'avec ceux du ſauvageon ; ces hommes ſéduits, firent tout le contraire de ce qu'on doit attendre d'eux.

Quelques autres Adverſaires, leurs Amis & Concitoyens, combattus peut-être avec trop d'avantage, aidérent au préjugé défavorable ; on taxa d'avoir du penchant pour une Critique injuſte & paſſionnée, un homme qui, paiſiblement occupé depuis dix-huit à vingt ans à mériter l'eſtime des

Compagnies célébres qui lui ont fait l'honneur de l'agréger, se trouve au bout de ce tems-là obligé de revendiquer le fruit de ses travaux, & de défendre l'honneur & les progrès d'une Méthode precieuse au Public. Quiconque attend à 50 ans à donner dans ce genre d'écrire, justifie pleinement, ce me semble, que ce n'est point son goût naturel, & qu'il y est forcé par de trop justes motifs.

Quoiqu'il en soit, nos querelles litteraires n'entraînent après elles rien de funeste que quelques mortifications dont chacun des Ecrivains prend sa part. Le Public non-seulement n'y perd rien, mais encore il gagne toujours. Si la Critique est plaisante, il en rit; si elle est utile, comme j'ose croire qu'est la nôtre, elle va toute à son profit.

Par exemple, on avoit bien

abandonné les Biſtouris herniaires de toutes les eſpéces, copiées par le Lithotome caché, mais jamais on n'avoit donné de cet abandon les raiſons détaillées, les démonſtrations dans leſquelles nous a engagé notre diſpute. Toute l'Europe donnoit aux Pierreux qu'on taille une ſituation plus ou moins inclinée, ſelon les Méthodes, par des raiſons que la pratique & les expériences ſuggéroient, mais que les grands Maîtres gardoient pour eux. L'ardeur de l'Anonyme à ſe ſingulariſer, à ſe diſtinguer des Lithotomiſtes ſes compatriotes, lui ayant fait adopter la ſituation horizontale de Frere Jacques, & de quelques Anglois, & blâmer ſans raiſon la ſituation inclinée, j'ai entrepris la défenſe de celle-ci, & c'eſt au démêlé ſurvenu ſur cet article entre l'Anonyme & moi qu'on doit l'expoſi-

tion de toutes les raiſons ſolides qu'avoient nos grands Maîtres, de préférer la ſituation inclinée, & du peu de fondement de l'opinion contraire.

Je ne le deſavouërai pas, ces fruits de nos diſputes ſont un peu noyés dans la chicane qui en eſt inſéparable. Par exemple, ſi je n'euſſe écrit que des régles pour les Lithotomiſtes, mon Mémoire de douze ou quinze pages ſur la ſituation du Pierreux eût ſuffi ; mais quelque raiſonnable, quelque évident que ſoit le principe, je ſuis forcé d'écrire pour le défendre contre les chicanes qu'on a eu l'art de faire goûter, même à des perſonnes diſtinguées dans notre Art, alors mon Commentaire indiſpenſable ne peut avoir moins de deux ou trois fois autant d'étenduë que le Texte ; mais auſſi c'eſt un Procès apointé, diſ-

cuté à fond, & raporté de façon à être jugé définitivement par le Public Chirurgien, qui aura la patience de le lire, & je me flâte qu'il l'aura, parce que l'affaire est très-intéressante.

Je ne dois pas oublier ici, parmi les fruits de notre dispute, les faits & les Planches Anatomiques qu'on trouvera en assez bon nombre dans notre Recuëil. Pour en augmenter l'utilité, je vais joindre à cet Avertissement, une explication détaillée de ces Planches, dont on n'a employé dans le courant de ce Recuëil que les particularités les plus liées au sujet traité, le plus grand nombre, quoique très intéressant, ayant été obmis pour ne point détourner le Lecteur de l'objet principal.

EXPLICATION
DES PLANCHES ANATOMIQUES.

LA PLANCHE V.

Repreſente ſur tout la Veſſie pleine d'urine, avec l'Uréthre & leurs principales dépendances, vuës du côté gauche par une coupe verticale de la partie antérieure inférieure du côté gauche du baſſin.

Le Sujet eſt ſitué horizontalement.

A. LA Veſſie totalement remplie ; ſes fibres muſculaires antérieures, poſtérieures & latérales.
B. La coupe du pubis à ſa ſymphiſe.
C. Le Péritoine formant une eſpéce de ſac rempli par les inteſtins, & envelopant la veſſie poſtérieurement & un peu ſupérieurement & latéralement.
D. Arc ou replis ſupérieur du Péritoine ou de ce ſac, ſous la ligne blanche.
E. Tégumens communs du bas ventre coupés.
ε. Muſcles du bas ventre coupés.
δ. Anneau gauche par où paſſe le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

F. Eſpace qui ſe trouve entre le pubis & le replis ſupérieur du Péritoine ſous la ligne blanche, par lequel on pratique la Taille au haut apareil.

G. Le *Rectum*.

ζ. Portion du Muſcle obturateur interne.

θ. Son tendon qui va paſſer ſur la goutiére ou poulie de renvoi de l'Iſchion entre ſa tubéroſité & ſon épine, ſur le grand ligament ſacro-ſciatique, ou entre ce ligament & cette poulie.

H. Le Gland. i i i. Le corps caverneux gauche.

K. Le canal de l'Uréthre.

L. L'angle que fait faire à ce canal le ligament ſuſpenſeur, χ.

M. Golphe de l'Uréthre.

N. Le détroit & les inflexions en ſens contraire de l'entrée du golphe des Proſtates.

O. Golphe des Proſtates.

P. Culs de ſac de ce Golphe.

Q. Détroit de l'entrée de la Veſſie.

R. Portion de l'Uréthre qui eſt ſimplement membraneuſe.

S. Bulbe de l'Uréthre.

a. L'Anus. b. La Feſſe droite. c. La Cuiſſe droite.

d. ~~Les Bourſes.~~ e. Extrémité inférieur antérieur des ligamens Sacro-ſciatiques.

f. Epanoüiſſement du petit ligament Sacro-ſciatique, joint au périoſte & aux expanſions aponevrotiques qui tapiſſent l'échancrure iſchiatique derriére la cavité cotyloïde.

g. Nerf ſciatique paſſant par l'échancrure de ce nom.

h. Muſcle pyramidale.

i. Grand feſſier envelopé d'un corps graiſſeux ** fort épais, & de la peau.

l. Moyen Feſſier.

m. Petit Feſſier. μ. Tendon du Pſoas.

†. Muſcle iliaque.
n. L'os des iſles ſcié tranſverſalement immédiatement au-deſſus de ſon épine antérieure ſupérieure.
o. Portion de l'artére iliaque coupée.
q. Veines iliaques.
r. Veſicules ſéminales gauches, vuës par une fente faite à la guaine nerveuſe qui les envelope.
ſ. Portion des Urethéres.
t. Canal defférent gauche renverſé par deſſus le bas ventre avec le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.
u. Vaiſſeaux ſpermatiques gauches.
x. Artére ombilicale gauche.
y. Ligament ſuſpenſeur de la veſſie fait de l'ouraque & des deux artéres ombilicales devenuës ligamenteuſes.

LA PLANCHE VI.

Repreſente la Veſſie vuide & affaiſſée, & le canal de l'Uréthre à demi injecté, pour en conſerver les rides ou replis.

Le Sujet eſt ſitué horizontalement.

A. LE Gland.
B. L'arc ou le coude que le ligament ſuſpenſeur fait faire au Priape.
C. Les plis ou rides du golphe de l'Uréthre.
D. L'entrée ou le détroit des Proſtates.
E. Le golphe des Proſtates. ε *Verumontanum.*
F. L'arc & le détroit de l'orifice de la Veſſie.
G. Cavité de la Veſſie.
H. Coupe du Pubis.

i. Artére honteuſe hypogaſtrique poſtérieure ; qui donne les Artéres hémoroïdales, l. ; l'Artére du muſcle accélérateur, e, & du bulbe de l'Uréthre, f ; l'Artére honteuſe externe, m, &c.
K. L'Artére honteuſe hypogaſtrique antérieure, qui fournit du ſang aux Veſſicules ſéminales, aux Proſtates, à la Veſſie.

a. Teſticule droit avec ſes envelopes.
b. L'Uréthre.
d. Tégumens du Périnée.
e. Le muſcle accélérateur détaché & jetté de côté.
f. Bulbe de l'Uréthre.
g. Petites Proſtates.
h. Portion du plancher triangulaire aponevrotique, muſculeux & ſpongieux, &c.
l. Artéres hémorroïdales.
m. Artére honteuſe externe.
n. Tiſſu ligamenteux, aponevrotique & caverneux, qui recouvre les proſtates & les attaches au pubis, ainſi que le cou de la veſſie.
o. L'Anus.
p. Portion du ſphincter de l'Anus.

L. Parois poſtérieures ſupérieures de la Veſſie ouverte & affaiſſée, après l'évacuation de l'urine contenuë, occaſionnée par une inciſion faite à cet organe. Par où l'on voit cette parois ſe preſenter à l'orifice de la Veſſie.
M. Parois antérieure de la Veſſie, ouverte pour laiſſer voir la parois poſtérieure.
N. Portion inférieure de la parois M.
P. Pierre placée dans la région la plus baſſe de la cavité de cet organe. Cette Pierre étoit ovale & de la groſſeur d'un moyen œuf de poule, un peu aplatie ; ayant près de deux pouces de long, un pouce cinq

lignes de largeur, & un pouce une ligne & demie d'épaiſſeur.

Q. Ligament ſuſpenſeur de la veſſie fait de l'ouraque, & des Artéres ombilicales, devenuës ligamenteuſes.

R. Tégumens & muſcles du bas ventre.

S. Sac du Péritoine renfermant les inteſtins, faiſant la tunique extérieure des parties poſtérieures, ſupérieures & latérales de la Veſſie, & enfonçant cet organe vers ſon orifice, & ſon fond antérieur & inférieur, comme on le voit en G, L, K.

T. Artére ombilicale, là où elle a encore une cavité remplie de ſang.

V. Tronc des vaiſſeaux iliaques.

X. Canal defférent.

Y. Le même canal, joint aux vaiſſeaux ſpermatiques, formant le cordon ſpermatique, le tout renverſé au-deſſus de l'os des iſles, & ſous la draperie qui envelope le Sujet.

Z. Portion des Urethéres.

q. Le *Rectum.*

r. Portion des os des iſles & iſchion, qui ſoutenoient la cavité cotyloïde, laquelle a été enlevée.

ſ. Echancrure iſciatique.

t. Petit ligament Sacro-ſciatique s'attachant à l'épine iſciatique ſous la cavité cotyloïde.

u. Grand ligament Sacro-ſciatique épanoüi & attaché ſur la tubéroſité de l'iſchion, dont il ne reſte ici que le párioſte, & une eſpéce d'envelope aponevrotique & cartilagineuſe.

x. L'os ſacrum, ſes fauſſes apophyſes obliques & tranſverſes où viennent s'attacher le ligament ilio-ſacré, y, & les Sacro-ſciatiques, t, u.

* L'os des iſles.

LA PLANCHE VII.

Represente principalement deux Vessies vuides.

LA FIGURE I.

Represente sur tout la Vessie vuide & contractée.

A. LE corps caverneux de la verge.
B. Le pubis coupé à la symphyse.
D. Le ligament suspenseur de la verge.
E. La racine du corps caverneux, ou l'endroit de sa séparation des branches de l'ischion & du pubis.
F. Le muscle érecteur gauche.
G. Sphincter cutané de l'anus.
H. La Vessie dans son état de contraction, après qu'elle a expulsé l'urine.
I. Le sac épiploïque soutenant les intestins qui font une espéce de voûte sur la Vessie.
K. Le Coccix & la fin du Sacrum.
L. Le *Rectum*.

a. L'anus.
b. Le plancher triangulaire, aponevrotique & musculeux, &c.
d. Repli du diaphragme hypogastrique ou suspenseur de l'anus & du rectum, lequel étoit ci-devant attaché avec l'obturateur interne à la branche de l'ischion, face interne, & qui descend ici se confondre avec le plancher triangulaire, b, embrasse, conjointement avec lui, la partie membraneuse de l'uréthre, & par là fait un puissant sphincter ou pilore des urines;

il recouvre auſſi la proſtate, & fait un muſcle proſtatique commun très-fort. Inférieurement il épanoüit ſes fibres ſur le rectum qu'il ſuſpend, & va inſérer ſes principaux faiſceaux aux ligamens du coccix.

e. Portion du grand ligament Sacro-ſciatique, dont les productions concourent à la formation du plancher triangulaire, & du diaphragme hypogaſtrique.

f. Nerfs honteux inférieurs, concourans à la même fin.

g. Fibres charnuës du ſuſpenſeur, dont on vient de parler.

l. Proſtates couvertes d'une tunique où l'on voit des Fibres charnuës, qui font un muſcle proſtatique propre.

m. Nerf honteux ſupérieur.

n. Tunique nerveuſe aponevrotique, laquelle eſt ici ouverte pour laiſſer voir la veſſicule féminale gauche. Cette tunique ſe continuë ſur la Proſtate, l, & là elle prend des fibres charnuës, & fait le *muſcle proſtatique propre*; on peut regarder comme des muſcles proſtatiques commun, les couches muſculeuſes, d, b, du diaphragme hypogaſtrique & du plancher triangulaire. Cette tunique ſe confond avec les aponevroſes du plancher trangulaire ou entr'oſſeux, & devient caverneuſe & remplie de ſang, ainſi que l'exprime l'endroit déſigné par la Lettre, e, Fig. 2.

o. Canal déférent gauche.

p. L'Urethére gauche.

q. Artére ombilicale.

r. Arteriole qu'elle donne à la Veſſie, au deſſus de laquelle arteriole elle n'eſt plus qu'un *ligament* apellé *ombilical*.

ſ. L'Ouraque.

LA FIGURE II.

Represente principalement la Vessie vuide affaissée en replis, & contenant une Pierre dans son fond postérieur inférieur.

a. PUbis.
b. Tégumens du bas ventre.
c. Sac du Péritoine rempli d'intestins.
d. Ligament & Artére ombilicale.
e. Les Prostates avec le plan du canal de l'urine, & le Ligament caverneux qui les attache au pubis.
f. Artére honteuse hypogastrique postérieure qui donne les Artéres hémorroïdales. Les mêmes Lettres f, g, désignent le rectum.
g. Artére honteuse hypogastrique antérieure, qui arrose les vésicules séminales, les prostates, &c.
h. La Vessie affaissée en plusieurs replis, quoique médiocre.
i. Pierre dans le fond de la Vessie.
k. L'Urethére.
l. Le canal déférent.
m. Portion de l'ischion, qui concoure à former l'échancrure ischiatique qui est dessous.
n. L'Ouraque.

Fin de l'Explication des Planches Anatomiques.

APROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé : *Recuëil de Pièces sur la Litotomie &c. par M. le Cat, Maître en Chirurgie &c.* J'en avois aprouvé les premiéres, & notamment *la description & l'usage du Gorgeret-cistitome*, dès le mois d'Octobre 1749, celles qui suivent ne sont pas moins

intéressantes, & je juge l'Ouvrage très-digne de l'impression. A Paris, le premier Août 1751.

MORAND, *Censeur Royal.*

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences de Rouen, du 22 Juillet 1751.

MEssieurs PINARD & THIBAULT, ayant été nommés par l'Académie pour examiner un Ouvrage de M. LE CAT, qui a pour Titre : *Recueil concernant l'Opération de la Taille*, & en ayant fait leur raport *, l'Académie a jugé qu'un Ouvrage si utile aux progrès de la vraye Chirurgie, ne pouvoit que faire honneur à son Auteur, & étoit très-digne de l'impression. En foi dequoi j'ai signé le present Certificat. A Rouen, ce 20 Août 1751.

Signé, GUERIN, Secretaire de l'Académie pour les Sciences.

* *Voyez ce Raport à l'Article des Pièces Justificatives*, p. 419.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale de Chirurgie, du 6 Novembre 1751.

MOnsieur le Cat, associé de l'Académie Royale de Chirurgie, ayant presenté à la Compagnie la troisiéme Partie d'un Ouvrage, qui a pour Titre : *Pièces concernant la Taille*, & dans laquelle l'Auteur se propose 1°. de démontrer les inconvéniens de la situation horizontale des Malades pendant l'Opération de la Taille ; 2°. de faire voir les dangers attachés à l'usage du Bistouri caché ou herniaire nouvellement apliqué à cette Opération ; 3°. de prouver les avantages de sa Méthode de tailler, & la préférence de ses instrumens sur les précédens, elle a nommé Messieurs la Faye & Verdier pour examiner cet Ouvrage ; & les Commissaires en ayant fait un raport très-avantageux, l'Académie a consenti à ce que M. le Cat le publiât avec la qualité d'Associé. En foi dequoi j'ai donné le present Extrait des Registres. A Paris, ce 7 Novembre 1751

MORAND, *Sécretaire perpétuel.*

APPROBATION DE M. SALERNE,

Docteur en Médecine, aggrégé au Collége de Médecine d'Orléans, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

APrès avoir lû avec beaucoup d'attention & de plaisir l'Ouvrage de M. le Cat, intitulé : *Piéces concernant l'Opération de la Taille, troisiéme Partie*, il m'a paru qu'il y prouvoit bien clairement par raison & par expérience que le *Lithotome caché* que le F** C** prétend avoir inventé ou perfectionné, n'est ni nouveau ni parfait, que c'est un instrument non seulement inutile en Chirurgie, mais même dangereux dans la Pratique, quoique mis entre les mains des plus habiles Lithotomistes, & qu'en outre la situation horizontale que ledit F** C** donne à ses Pierreux dans l'Opération, est desavantageuse & contraire à la bonne Méthode. A Orléans, ce 27 Août 1751.

Signé, SALERNE.

APPROBATION

DE MM. DE LA CROIX ET LE BLANC.

ON ne peut rien de plus utile & de plus instructif sur *l'Opération de la Taille*, que l'Ouvrage que vient de nous donner M. le Cat. Il opose aux erreurs du F** C** des principes & des régles sûres, pour se bien conduire dans cette Opération, apuyées de raisonnemens justes & solides. Il prouve incontestablement l'insuffisance du Lithotome caché de cet Anonyme, & le danger de s'en servir, quoique mis entre les mains des plus habiles Lithotomistes. Il y démontre solidement que la situation oblique du Pierreux dans l'Opération de la Taille est préférable à l'horizontale ; c'est ce que nous avons plusieurs fois remarqué en opérant. Tel est le Jugement que nous

portons ſur cet Ouvrage, après l'avoir lû avec autant d'attention que de ſatisfaction.

DE LA CROIX, *Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, Chirurgien en Chef de l'Hôtel Dieu d'Orléans, & Penſionnaire Lithotomiſte de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orleans.*

LE BLANC, *Maître en Chirurgie à Orléans, & Lithotomiſte de l'Hôtel-Dieu de la même Ville.*

A Orléans, ce 4 Novembre 1751.

APPROBATION DE M. HARDOUINEAU,

Médecin des Hôpitaux Militaires du Roi à Namur, & de l'Hôtel Dieu d'Orléans.

RIen, ſuivant moi, ne rend M. le Cat plus recommandable que le zèle infatigable avec lequel il s'eſt élevé contre l'Anonyme, Auteur d'un nouveau Lithotome caché. En effet, combien la nouveauté de cet inſtrument dans ce genre, n'auroit-elle pas fait ſuccomber de Pierreux, avant que l'on en eût reconnu par expérience ſes meurtriers effets ? Les raiſons qu'il allégue, tant pour infirmer & même détruire ſon uſage, que pour prouver la néceſſité de la ſituation inclinée du Sujet dans l'Opération de la Taille au bas apareil, me paroiſſent autant de démonſtrations qui frapent le Lecteur, même prévenu contre. A Orléans, ce 7 Novembre 1751.

Signé, HARDOUINEAU.

Voyez page 421. l'Aprobation autentique & détaillée de M. GARENGEOT, Lithotomiſte, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & Démonſtrateur Royal des Opérations de Chirurgie en l'Ecole de S. Côme de Paris.

PERMISSION DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaire de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux leurs Lieutenans Civils, & autres

nos Justiciers qu'il apartiendra. SALUT : notre Amé le sieur LE CAT, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour Titre : *Recuëil de Piéces concernant l'Opération de la Taille*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & debiter partout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Presentes; Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéïssance; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Presentes, que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit, qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque, un en celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, le tout à peine de nullité desdites Presentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons qu'à

la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'Original ; commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le quatorziéme jour du mois de Février, l'an de Grace mil sept cent cinquante ; & de notre régne, le trente cinquiéme : Par le Roy, en son Conseil.

SAINSON, avec Paraphe.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PAge 117 ligne 28. caractérique, *lisez* caractéristique. Pag. 160. Apostille, ligne 4. à notre Art, *lisez* dans notre Art. Page 200, lig. 18. le Lithotome, *lisez* le Lithotomiste. Pag. 213 lig. 24. connexité, *lisez* convexité Pag. 242. lig. 13 la cure, *lisez* sa cure. *Ibid.* Apostille, lig. 3. ils ont aporté, *lisez* raporté. Page 273, ligne 21. mienne, *lisez* la mienne. Pag. 283, lig. 7. la la plus grande, effacez un la. Page 327, lig. derniere, pour les observations, *lisez* par. Pag. 396, la page suivante est chiffrée 401, mettez au-dessus 397.

J'Ai dit page 234. *que le peu* (de Sujets taillés par le Lithotome caché) *qu'on a vû de ma part, n'a pas fait une fort bonne figure à l'Examen*, comme le prouve l'histoire que j'en donne & les Certificats placés à l'article des Piéces Justificatives pag. 409; mais il n'a pas été possible de *voir de ma part* tous ceux qui ont eu le malheur de se livrer à cet Instrument. F** C** nous en a pourtant donné (p 159. de son Recuëil) une Liste, avec une assurance qui promettoit des succès constans. " Si M. le Cat ou „ d'autres, dit il, sont curieux d'en faire des infor- „ mations, pour s'assurer si c'est à l'*instrument*, au „ *hazard*, ou *à la bonne manœuvre* que leurs *guéri-* „ *sons* sont duës, en voici les noms & les demeures.

Quoi de plus positif & de plus séduisant que ce procédé ! c'est par-là en effet qu'il a séduit

des gens respectables ; c'est par là que des Journalistes ont annoncé la bonté de sa méthode comme démontrée. Cependant *André Juré*, le second de cette Liste, est bien éloigné d'avoir reçu cette *guérison* si authentiquement annoncée. Non-seulement il est resté fistuleux de l'Opération, mais encore sa fistule a resisté à tous les secours d'un des plus habiles Maîtres du Royaume, M. Moreau, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, & doit par conséquent être regardée comme incurable. De plus, *il souffre continuellement des douleurs terribles, trainant une vie à charge à tout le monde, infectant tous les lieux où il couche... on croit* même *qu'il est mort depuis peu.* Voilà donc que le raport du F** C** se trouve faux dès la troisiéme ligne. Si cet Anonyme cherchoit sincérement la vérité & le bien public dans toutes ses œuvres, comme il affecte partout de le dire, pourquoi taire des circonstances aussi capitales dans le compte qu'il en rend au Public ? Pourquoi placer dans le Bourg de Margilly en Franche Comté, une Taille faite à Paris & traitée pendant tout l'Eté à l'Hôtel Dieu ? Ne voit-on pas que cette confusion affectée du lieu de sa naissance avec celui où il a été taillé, est encore un de ces petits stratagêmes imaginés pour donner le change & empêcher les *curieux de faire des informations pour s'assurer* de ce qui en est, tandis que d'autre part on éblouït & dupe le Public par des affiches triomphantes.

J'ai dit page 255, que *François de May*, le cinquiéme de cette Liste séduisante, & le premier Taillé de F** C** avoit été six mois fistuleux, & qu'il étoit resté avec une incontinence d'urine, des douleurs &c. J'ajoute qu'on vient de m'aprendre qu'il est encore actuellement *fistuleux & misérable par la maigreur*, ainsi que son *Chirurgien l'a certifié* : aparemment que les douleurs, le marasme & le fond de la maladie non guéri, comme l'annoncent ces symptômes, ont renouvellé sa fistule. Par conséquent de tous les Sujets taillés par le Lithotome caché qui sont venus à ma connoissance, deux pour le moins sont morts de l'Opération, deux en sont restés fistuleux & moribonds, & aucun des autres n'a été parfaitement guéri, puisqu'ils ont tous plus ou moins une incontinence d'urine.

SECONDE ADDITION.

LE F** C** a cité dans les Journaux, un grand nombre de Chirurgiens qui avoient adopté son Instrument & ses manœuvres.

Je ne connois que deux de ces Chirurgiens cités. Mr du Rocher, Chirurgien de la Reine Doüairiére d'Espagne, & Mr Pouteau, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Etonné que des Artistes de ce mérite, eussent adopté des choses si contraires aux vrayes régles de l'Art, je leur ai témoigné ma surprise. Par raport à Mr du Rocher, on verra, page 266. jusqu'à la page 270, que rien n'est si faux que ce que le F** C** a avancé sur cette adoption. Quant à Mr Pouteau, que le F** faisoit dans les Journaux de May dernier un si zèlé Sectateur de son Lithotome, voici ce qu'il vient de m'écrire à ce sujet.

LETTRE DE M. POUTEAU, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, à M. LE CAT, Chirurgien de celui de Rouen.

A Lyon ce 17 Mai 1752.

MONSIEUR,

Juger de ma façon de penser sur le Lithotome caché, par ce qui en est raporté dans le Mercure de ce mois, c'est me condamner sans m'entendre. Un ami du F** C** aporta de Paris ce Lithotome, & me pria d'en faire l'essai. De huit calculeux que j'avois à tailler dans le Printems de 1751, je choisis les deux plus aparents pour cette épreuve. Quelque tems après je reçus du Frere une Lettre qui me prioit de l'informer de l'événement de ces deux tailles; m'étant déja déterminé à abandonner son instrument pour les hommes, je ne me hâtai pas de lui

faire réponse : je reçus une seconde Lettre très-pressante, à laquelle je répondis. Pour sçavoir le contenu de ma Lettre, il me suffira de vous faire part de la réponse du Frere, qui est conçûë en ces termes :

„ Je ne peux qu'aprouver votre résolution, ainsi „ que celle de vos amis, à ne plus vous servir du „ Lithotome caché, puisque vous réüssissez aussi bien, „ ou mieux, par votre méthode ordinaire : cet instru-„ ment est plûtôt fait pour ceux qui ne sont point „ instruits déjà, ou qui ne sont pas dans l'habitude de „ tailler latéralement : * d'ailleurs, vous verrez si „ vous penserez de même après la lecture de la Let-„ tre du Mercure du mois de May & de ce qui suit.

Tout ce que le Frere cite de moi dans ce Mercure, prouve seulement que j'ai voulu faire l'essai de cet Instrument pour décider, par des faits, s'il avoit cet avantage supérieur que ses Partisans lui donnoient, & que j'ai reconnu par l'expérience, qu'il n'avoit rien d'assez merveilleux pour obliger à le préférer à des Méthodes dont les succès ne sont ni équivoques, ni interrompus.

La fille du Pêcheur de Mâcon, que je taillai le mois de Septembre suivant, acheva de me déterminer à ne plus employer cet Instrument, que je regardai dès lors comme dangereux, quoique l'issuë de cette Opération ait été très-heureuse, à une incontinence d'urine près, qui lui est restée : ** en effet, en portant le doigt dans la Vessie, après l'extraction

* C'est précisément pour ceux-là que le nouveau Lithotome caché est infiniment plus dangereux, puisqu'il est essentiellement dangereux, & qu'avec la plus grande habileté, on peut à peine lui sauver une partie de ses dangers, ainsi qu'il est démontré dans mon Ouvrage, & comme on va même le voir dans cette Lettre de M. Poureau.

** On verra dans mon Ouvrage que cet accident est arrivé à tous les Sujets taillés par le Lithotome caché que j'ai fait visiter, & qu'on a annoncés comme parfaitement guéris, tandis qu'ils sont au contraire restés tous estropiés. D'où il résulte que cet accident, indépendemment des autres qui seront exposés dans ce Recueil, est annexé à l'usage de cet instrument, même dans les mains les plus habiles.

de la Pierre, le peu de capacité que je lui trouvai, me fit trembler sur le danger que j'avois couru de couper le corps de la Vessie, jusqu'à ce que je pus juger que son extrêmité ne s'étendoit pas au delà du Sphincter : * néanmoins, comptant encore sur la précaution dont je viens de parler, cet Instrument me parût encore commode pour la taille des femmes; j'étois même je crois, dans ce sentiment, lorsque je répondis au Frere ; mais un mois & demi après, j'abandonnai entiérement cet Instrument pour la taille d'une Demoiselle de 22 ans, qui étoit aussi de Mâcon. La malade ne pût garder ses urines avant l'Opération, la peur les lui fit rendre. Je ne fus pas assez hardi pour affronter les inconvéniens que j'avois heureusement évité la premiére fois, par un ménagement que les Partisans du Frere traiteront peut-être de pusillanimité. Mr Laurés, Docteur en Médecine, & grand Chirurgien Lithotomiste, fut present à cette Opération, & aprouva l'abandon de cet Instrument qu'il blâme hautement. **

Je vous fais bien des remerciemens de la bonté que vous avez eu de m'envoyer votre Ouvrage, c'est un contre poison dont heureusement j'avois apris à me passer, avant qu'aucune tragique catastrophe vint me défiller les yeux. J'espére que vous ne laisserez pas le present imparfait, & que vous voudrez bien m'envoyer les Planches ausquelles vous renvoyez dans l'Ouvrage. Vous auriez beaucoup plûtôt reçû cette Lettre, si j'avois eû, aussi tôt que vous, le Mercure de May, que je ne reçus qu'hier.

J'espére que ces trois Opérations citées par le Frere, & qui sont les seules où j'aye employé son Li-

* On voit que c'est seulement entre les mains des Lithotomistes les plus habiles & les plus prudents que les dangers évidents attachés à cet instrument peuvent être évités.

** Il est donc bien vrai que le nouveau Lithotome caché est fait *pour ceux qui ne sont point instruits, ou qui ne sont point dans l'habitude de tailler latéralement* ; c'est à-dire, qu'il n'y aura que les Lithotomistes de cette espéce qui s'y livreront ; car tous ceux qui auront les lumiéres & l'expérience nécessaires, prendront le parti qu'ont pris Messieurs Pouteau, Laurés, Garengeot, du Rocher, & tous les grands Lithotomistes de ma connoissance.

thotome, ne diminuëront rien de l'estime que vous témoignez avoir pour moi, & que vous ne regarderez l'essai que j'en ai fait, que comme une legéreté inconsidérée trop commune au François avide de nouveautés, sur-tout lorsque, par leur Mécanisme, elles ont quelque chose de séduisant. Je souhaiterois même que vous rendissiez mes sentimens publics, afin que, lorsque le régne du Frere Côme sera tombé, on ne m'accuse pas d'avoir été des premiers séduits, & des derniers désabusés. L'Ouvrage que vous venez de donner au Public, doit, ou je m'y connois peu, décourager ceux qui ne se sont pas encore servis de cet Instrument, ou rendre craintifs & tremblans ceux même entre les mains de qui il aura eu les succès les plus constans. Ne craignez rien, pour cette Ville, de tous les Lithotomistes qui y sont, je n'en connois aucun qui l'aprouve, & qui, par ses connoissances Anatomiques ne soit en état d'en aprécier les avantages & les inconvéniens.

Permettez-moi d'ajouter une observation sur le danger des grandes incisions à la Vessie. Au mois d'Octobre dernier on amena dans cet Hôpital un enfant du Bourg en Bresse, âgé de 14 ans; cet enfant, qui avoit eu la Pierre toute sa vie, avoit été taillé depuis quelques mois; mais on ne pût faire l'extraction de la Pierre, il lui resta de plus une fistule à la partie supérieure de l'incision, par laquelle les urines sortoient continuellement, ensorte que la Pierre, qui étoit très-grosse, étoit toujours exactement embrassée par la Vessie, au point que la Sonde ne pût jamais s'y ranger, pour que je pusse faire l'incision dessus. J'entrepris néanmoins cette Opération par le petit apareil, en faisant l'incision sur la Pierre de bas en haut, ce qui fit une grande ouverture par laquelle je tirai sans peine cette Pierre, lorsque je l'eus dégagée avec le bouton, de la situation qu'elle avoit, parce qu'étant un peu aplatie, elle presentoit une des faces des plus larges. L'Opération ne fut suivie d'aucun inconvénient, pas la moindre agitation extraordinaire dans le poulx, pas la moindre phlogose dans le bas ventre. Néanmoins le malade mourut dans le marasme au bout de trois semaines. Je suis, &c.

TABLE
DES PIECES CONTENUES dans ce Recuëil.

Fin de la Table.

PIECES

J. B. Descamps f. N. le Mire sculp.

PIECES SUR LA TAILLE.

DESCRIPTION ET USAGE DU GORGERET-CISTITOME,

TANT SIMPLE QUE COMPOSÉ,

Et parallelle de cet Instrument, avec quelqu'autres du même genre.

PREMIERE PARTIE.

Description de ces Instrumens.



QUAND j'eus imaginé, pour tailler les Femmes de la Pierre, le gorgeret à sonde cannelée, & le Cistitome avec lesquels je fis cette Opé-

Gorgeret Cistitome simple.

ration dès 1735. je n'eus pas grand chemin à faire pour aller au Gorgeret, Fig. 8. Pl. II., de cette 3e Part., qui réünissoit ces deux Instrumens en un seul. Comme mon premier motif étoit la Taille des Femmes, j'avois d'abord fait ce Gorgeret simple & droit, comme le gorgeret à sonde, qui m'en avoit suggéré l'idée; & c'est des esquisses de ce premier Instrument que j'ai envoyé à plusieurs de mes Amis; la difficulté de faire sortir la lame, l'envie de le rendre plus propre encore à la Taille des Hommes qu'il n'y étoit déja, m'engagérent à lui donner la petite courbure de mon Cistitome ordinaire, laquelle, en même-tems qu'elle étoit plus convenable à la Taille des Hommes, devenoit aussi fort propre à celle des Femmes; ainsi c'est à cette Figure que je me suis fixé.



Article Premier.

Description du Gorgeret - Cistitome simple.

LA Fig. 8., Pl. II., 3e Partie, démontre assez que cet Instrument est composé 1°. D'un Gorgeret terminé par une Sonde pleine, d ; 2°. D'une Lame, s, qui a pour guaine l'épaisseur de la Sonde pleine, e, & le fond du Gorgeret qui doit être fort mince ou très-évuidé; 3°. De deux Piéces, r, f, g, P, qui coulent dans cette même guaine, e, soit pour en faire sortir la Lame, soit pour l'y faire rentrer. P, q, sont des anneaux dans lesquels passent les doigts de la main droite pour tenir ferme cet Instrument, & pour en faire jouer les piéces, comme je le dirai, en parlant de l'usage. Au haut de la piéce qui porte l'anneau P., du côté droit de l'Instrument oposé à celui qui paroît dans cette Fig. 8., est une visse * pour arrêter cette piéce P. à différens dégrés, dans sa coulisse, & donner par-là à la lame, s,

* Je sçai qu'on écrit *vis*, mais je pense qu'on écrit mal ; ces trois lettres ne rendent nullement la prononciation qui est *visse*, & qu'on peut écrire ainsi avec aussi peu d'inconvénient qu'on le prononce.

Gorgeret-Ciſtitome ſimple.

différens dégrés de ſaillie hors de ſa guaine. * On verra ces détails dans le gorgeret-ciſtitome composé, où ces viſſes ſont même au nombre de deux.

Cet Inſtrument a deux lames de rechange, l'une longue comme dans la Fig. 8., l'autre courte comme dans la Fig. 1., Pl. I. La lame longue eſt deſtinée à n'être pouſſée dans le cou de la veſſie que d'une portion de ſa longueur qui le débride, tandis que le reſte de cette lame fait aux parties extérieures une playe évaſée, pour les cas où des Opérateurs, aſſez ſûrs de leurs mains pour exécuter réguliérement cette inciſion, jugeroient cette manœuvre préférable ; & je conçois qu'entre des mains habiles & exercées, cette lame a des avantages conſidérables; elle ouvre ſans équivoque toutes les barriéres au paſſage de la Pierre que pourroient former le plancher triangulaire aponevrotique, les muſcles tranſverſaux, &c. En faiſant une playe évaſée par dehors, & latéralement inférieurement, elle procure la pente aux évacuations de

* Cette viſſe étoit à droite dans les premiers Inſtrumens exécutés, ſur leſquels a été deſſiné la Figure 8. L'uſage a fait connoître que les viſſes ſont beaucoup mieux à gauche, où cette main libre peut aiſément les manœuvrer. C'eſt ainſi qu'elles ſont placées dans la Planche I., 3e Part., & qu'elles doivent l'être par-tout.

toute espéce, de la vessie, dont le séjour à craindre par toute autre Méthode, est un des plus grands obstacles à la guérison. La lame courte est faite pour entrer en entier dans la cavité de la vessie, & faire à son cou une incision proportionnée à l'écartement qu'on lui aura donné par la position de la visse qui fixe cet écartement. Cette lame, avec la visse, a tous les avantages de mes cistitomes de différens dégrés de largeur, de faire au cou de la vessie une incision déterminée, & j'avouë même qu'elle a encore de plus qu'eux une perfection. Le cistitome & cette lame incisent également le cou de la vessie en entrant dans la capacité de cet organe; le cistitome, en sortant, garde toute sa largeur; il faut qu'il repasse exactement dans le fond de l'incision qu'il a faite; s'il ne le fait pas exactement, cette sortie donne une seconde incision; s'il le fait exactement, c'est toujours un tranchant qui repasse sur le fond d'une playe, & l'on sent dès-lors qu'il vaudroit bien mieux que quand ce fer a fait son office, il n'y reparût plus; c'est précisément ce qui arrive à la lame du gorgeret-cistitome, qu'on retire dans sa guaine dès qu'on le sent dans la cavité de la vessie. Je ne sçaurois dissimuler que

Gorgeret-Cistitome simple.

Gorgeret Cistitome simple.

c'est-là un avantage réel que ce gorgeret a sur mes anciens Instrumens, sur le lithotome de M. Loüis, & généralement sur tous les tranchans avec lesquels on coupe le cou de la vessie, en les introduisant en entier dans la cavité de ce viscere, sans pouvoir, avant de les en retirer, les cacher dans une guaine. On voit bien qu'on n'a pas besoin de la précaution de faire rentrer la lame après l'incision, lorsqu'on fait l'Opération avec la longue lame, parce qu'on ne la fait passer qu'en partie dans la vessie, & qu'en ce cas-là, en retirant le gorgeret, on fait passer par l'incision une portion de la lame, plus étroite que celle qui a fait cette incision, ainsi le tranchant ne sçauroit y atteindre, & s'en éloigne au contraire, à mesure qu'on retire l'Instrument.

Ces lames doivent être fort étroites, surtout antérieurement, à cause que le fond du gorgeret y doit être très-mince pour donner plus de liberté au passage du doigt dilatateur & à l'introduction des tenettes; mais en revanche, les lames à cet endroit doivent avoir le dos fort épais, pour y conserver de la force, & cette épaisseur n'empêchera pas que le tranchant ne coupe encore assez pour débrider une partie aussi tenduë que l'est, dans ce cas-là, le cou de la vessie.

ARTICLE II.

Description du Gorgeret-Cistitome composé ou dilatatoire.

LE *Gorgeret Cistitome composé ou dilatatoire*, Planche I., 3e. Partie, Fig. 1., ne différe du précédent qu'en ce que l'Instrument a pour baze le gorgeret à charniére ou dilatatoire de Covillard, renouvellé depuis quelques années, avec beaucoup de raison, par M. Foubert, célébre Chirurgien, & Lithotomiste de Paris. On l'ouvre, comme on le voit dans la Fig. 3., qui le represente vû de face, en serrant la poignée, x, y, de la main droite qui l'embrasse. Cette structure particuliére lui donne sur le premier, l'avantage d'ajouter à l'incision, la dilatation, qui, dans nos principes, est la seconde manœuvre essentielle à l'Opération de la Taille; ainsi cet Instrument réünit en lui seul les avantages des cistitomes les mieux imaginés, ceux du dilatatoire, exaltés à juste titre par les Colots, & ceux du gorgeret, avoués de tous les Lithotomistes modernes, & même des Colots leurs Antagonistes.

Gorgeret Ciſtitome composé.

Tant d'uſages précieux me feroient regarder *le ciſtitome dilatatoire* comme le chef-d'œuvre de notre Méthode, ſi je n'étois d'ailleurs bien convaincu de la foibleſſe de mes lumiéres, des bornes étroites de mes talens, & plein de la défiance qu'elles m'inſpirent ; c'eſt à l'expérience & aux obſervations de pluſieurs années que je m'en raporterai uniquement.

Cette ſtructure du *gorgeret-ciſtitome dilatatoire*, dont il réſulte tant de commodités & d'utilités pour l'Opérateur, preſente auſſi à l'Ouvrier beaucoup de difficultés dans la conſtruction : pour les aplanir en partie, dévelopons l'intérieur de cet Inſtrument. Il eſt d'abord aiſé de voir, ſur-tout par la Fig. 3., que ce gorgeret eſt fait de deux branches jointes enſemble par la charniére K, & que le même clou K, qui lie cette charniére, ſoutient l'anneau A., Fig. 1, 2, qui eſt placé deſſous.

Il faut que toutes les arrêtes de ces branches ſoient bien émouſſées & bien polies, afin d'être hors d'état de bleſſer aucune partie quand on les ouvre.

L'une de ces branches, la gauche, par exemple, Fig. 4., porte la ſonde pleine, a, b, c, ſa rainure, & toutes

les piéces qui la font joüer. La seconde branche vient s'apliquer contre celle-ci pour faire le gorgeret, en commençant à l'endroit, c. Depuis cet endroit, c, tout l'espace, E, F, D, est l'épaisseur du fond de la branche gauche, un peu élargie en G ; c'est sur cette épaisseur plane & polie que doivent s'apliquer la lame, & les piéces à coulisse destinées à la mouvoir. On peut laisser de l'épaisseur à la partie de ce fond qui renferme ces piéces à coulisse ; mais il est essentiel de bien évuider & de faire presqu'aussi mince que les gorgerets ordinaires, la partie antérieure de ce fond, b, c, E, Fig. 1., comme je l'ai observé dans le gorgeret-cistitome simple. F, F, (Figure 4.) sont deux écrouës dans lesquelles doivent entrer les deux visses à têtes plates, (FF, Fig. 5.) qui doivent soutenir la premiere piéce à coulisse, f, g, B.

Gorgeret Cistitome composé.

G, Fig. 4 & 5, sont des écrouës destinées à recevoir une visse placée à gauche, & destinée à déterminer, par sa situation dans ces trous, les divers degrés dont on poussera la piéce B, g, Fig. 5., & par conséquent les degrés de l'écartement de la lame b, c; c'est pourquoi j'ai donné le nom de *modératrice* à cette visse. On marquera, si l'on veut,

Gorgeret Cistitome composé.

par des chiffres placés au-dessus de ces trous le nombre des lignes de saillie qu'ils donnent à la lame ; on peut mettre ces chiffres d'un côté pour la lame courte, & de l'autre pour la longue. b, Fig. 5., est la charniére qui lie cette lame avec la sonde pleine de l'Instrument ; on fait cette liaison avec une visse extrêmement fine dans le gorgeret pour l'adulte ; mais dans celui qui est destiné aux Enfans, & qui doit avoir cette partie beaucoup plus fine, il faut se contenter d'une goupille.

Comme c'est-là une des parties de l'instrument des plus délicates, que la visse qui demande une certaine grosseur affoiblit beaucoup cet endroit, que la goupille presente des difficultés pour enlever & nétoyer la lame, j'ai imaginé la construction suivante.

Planche I. Fig. 2.

Faites faire à l'extrêmité de la lame, a, b, la petite encoche, ou le petit crochet, a ; la goupille sera fixe pour toujours sur le gorgeret. Quand vous voudrez monter la lame, vous commencerez par l'accrocher, pour ainsi dire, dans la goupille, m, ou ce qui est le même, vous passerez l'encoche, a, dans la goupille, en faisant glisser ce crochet dans le bout de la goutiére du gorgeret dans le sens, a, b ; le tranchant, a, b, étant

tourné contre cette goutiére ; ce crochet passera aisément derriére la goupille, si l'Ouvrier a eu soin de faire la goutiére fort profonde en cet endroit-là, ou même s'il l'a percé un peu à jour, en cas que cela soit nécessaire. Gorgeret Cistitome composé.

Dès que la goupille est accrochée, faites faire le tour à la portion, b, de la lame, dans la direction, b, d, jusqu'à ce que toute la lame, a, b, devienne dans la direction, m, n, qu'elle doit avoir : alors le dos de cette lame se trouvera logé dans la goutiére ; & le bout, c, du crochet, a, portant contre le fond ou l'extrêmité de cette goutiére, ce crochet se trouvera retenu par la goupille & ce fond, aussi solidement que s'il n'y avoit qu'un simple trou dans le bout plein de la lame ; & vous pourrez, quand vous voudrez, décrocher cette lame & la nétoyer, sans déranger la goupille.

La lame, b, c, est liée par son autre extrêmité, c, avec la seconde piéce à coulisse. Il est essentiel que l'épaisseur de cette extrémité de la lame tranchante soit assez forte pour que les tenons de la piéce à coulisse qui s'y joignent à charniére, se trouvent noyés dans cette épaisseur : il faut aussi que la saillie du tranchant excéde cette charniére, la couvre, la de- Planche I. Fig. 1 & 5.

Gorgeret Cistitome composé.

vance. L'objet de ces précautions est de faire ensorte que tout ce qui passera dans la playe après le tranchant, se trouve plus éloigné de la playe que lui, & ne porte point ses inégalités dans cette playe. f, Fig. 5., est la troisiéme charniére qui lie cette seconde piéce à coulisse avec la premiere. Cette premiere piéce à coulisse, f, g, B, a dans toute sa longueur une fenêtre, f, g, au moyen de laquelle & des visses F F, passées dans cette fenêtre, son mouvement de coulisse se fait avec beaucoup de sûreté & de douceur. Cette piéce est terminée par l'anneau, B, destiné à recevoir le doigt index de la main droite, moteur de toutes ces piéces. La piéce, g, qui porte cet anneau, a un talon, h, qui correspond aux écrouës, G, de la *visse modératrice*, & qui, en portant contre la visse passée dans ces écrouës, borne à ces différens endroits le mouvement de la piéce.

Dans les Instrumens de cette espéce que j'ai fait exécuter, les Couteliers ont recouvert tout cet artifice d'une plaque qui achéve de former la rainure de la lame & de ses piéces à coulisse. C'est à travers de cette plaque que passent les visses, F, F, & leur tête se perd dans

ſon épaiſſeur. Mais je penſe que pour la commodité de nétoyer cet Inſtrument chaque fois qu'on s'en ſert, il vaudroit mieux les laiſſer à découvert, comme la Figure les repreſente; par-là l'autre branche achéveroit la rainure, & gagneroit en force l'épaiſſeur de cette lame ſuperfluë, ce qui donneroit encore la facilité de faire ces branches plus menuës, qualité eſſentielle à leur introduction. Au moins ſi l'on mettoit une contre-plaque au reſte de l'Inſtrument, je voudrois qu'elle pût ſe monter & démonter aiſément en s'engrainant d'une part dans la partie C, & s'attachant de l'autre à viſſe ou à couliſſe avec l'autre extrêmité D. Gorgeret Ciſtitome compoſé. Fig. 4.

Outre la viſſe modératrice, H, il eſt util & commode d'en avoir une ſeconde, I, qui, quand on l'enfonce, va apuyer ſur l'une des branches de la premiere piéce à couliſſe & l'arrête; c'eſt celle-ci que j'apelle *viſſe fixative*. Il eſt indifférent à quel endroit on place cette viſſe; quand il y a une contre-plaque fixe qui arcboute contre toutes les parties de la premiere piéce à couliſſe; mais dans le cas où l'on ſupprimeroit cette contre-plaque, il faudroit que la viſſe fixative fût placée entre les deux viſſes à tête, F, F, (Fig. 5.) de façon qu'elle répondît Fig. 2.

Gorgeret Ciſtitome compoſé.

au point K. Non-ſeulement cette viſſe fixative eſt deſtinée à fixer la lame dans ſa rainure, quand on ne s'en ſert point, & dans l'Opération même, lorſque le débridement eſt fait, & qu'on a fait rentrer cette lame; mais encore elle eſt propre à fixer cette même lame à tous les dégrés de faillie qu'on voudra lui donner, entre ceux qui ſont déterminés par les trous de la viſſe modératrice.

Ce dernier uſage de la viſſe fixative, ſembleroit rendre la viſſe modératrice inutile; mais ſans cette derniére... 1°. On n'auroit pas de dégrés de faillie déterminés & connus, il faudroit les meſurer chaque fois, ou ſe contenter d'un à peu près, qu'il faut éviter, tant qu'il eſt poſſible, en Chirurgie. 2°. On ſeroit obligé de faire toujours ſortir la lame de ſa guaine, avant d'introduire l'Inſtrument, ſans quoi on ne ſçauroit pas ce qu'on lui donne de faillie. Or il y a des cas où il eſt plus avantageux de ne produire cette faillie que quand l'Inſtrument eſt introduit. Ce ſeroit donc le priver d'un de ſes uſages, & par conſéquent diminuer ſes avantages.

SECONDE PARTIE.

Usage du Gorgeret-Ciſtitome ſur les deux Sexes.

POur ſe ſervir du gorgeret-ciſtitome, dans la Taille des Femmes, après avoir ſitué le ſujet à l'ordinaire, on fait écarter les lévres par un aide, ou on les écarte ſoi-même avec les doigts de la main gauche, tandis que de la droite on tient à pleine main l'une des branches ſeulement * du gorgeret, ſçavoir celle qui porte l'extrêmité introductrice & la lame, le doigt du milieu paſſé dans l'anneau A, & le doigt index dans l'anneau B, on a eu ſoin auparavant de fixer la *viſſe modératrice* H, dans celui des trous G, qui donne le dégré d'écartement & de ſortie de la lame qui convient au

1o. Sur les Femmes.

* L'uſage m'a apris que l'avantage qu'un gorgeret a d'être un dilatatoire, l'expoſe à un inconvénient, c'eſt d'ouvrir un peu les branches quand on les empoigne toutes deux pour l'introduire, ce qui nuiroit extrêmement à cette introduction ; le reſſort qui eſt entre ces branches, s'opoſe à cet accident ; mais en apuyant un peu on ſurmonte ſon opoſition, & dans une auſſi terrible Opération, on peut être diſtrait de l'attention de ne point ſerrer ; il eſt plus ſûr de ne prendre qu'une des branches de l'Inſtrument.

Usage du Gorgeret Cistitome.

ſujet. On trempe quelques pouces de l'extrêmité de cet Inſtrument dans l'huile, on l'introduit dans l'uréthre, en ſuivant ſa petite courbure, & y ajuſtant celle de l'Inſtrument de bas en haut; après quoi on fait faire à l'Inſtrument près d'un quart de tour, de façon que la lame tranchante réponde à la partie latérale gauche inférieure de l'uréthre & du cou de la veſſie. On pouſſe enſuite l'anneau B, qui fait ſortir la lame de la largeur déterminée par la viſſe modératrice, & l'on fixe ces piéces dans cet état par la *viſſe fixative* I, ou bien l'on a pris cette précaution, avant d'introduire l'Inſtrument; l'on continuë enſuite de pouſſer l'Inſtrument dans l'uréthre, juſqu'à ce que la lame ſoit dans le vuide de la veſſie, ſi c'eſt de la courte qu'on ſe ſert, ou juſqu'à ce qu'on ait débridé convenablement le cou de la veſſie, ſi l'on fait uſage de la longue lame, obſervant attentivement dans l'un & l'autre cas de baiſſer le poignet & le manche de l'uréthrociſtitome, de façon que ſon extrêmité ſoit dirigée vers le milieu de l'hipogaſtre, & que ſa lame ne puiſſe porter vers le bas fond de la veſſie, mais qu'elle débride uniquement ſon cou, ſelon nos principes. L'inciſion faite, rentrez la

lame

lame dans sa rainure, en ramenant l'anneau B, Fig. 2., Pl. I., & fixez-la dans cette rainure par la visse I; alors empoignez les deux branches de votre gorgeret, & les écartez, si c'est celui à charniére, pour dilater l'issuë. Laissez revenir un peu les branches, crainte que les parties ne fassent supérieurement une bride trop roide qui s'opose à l'introduction du doigt & de la tenette; mais ne les laissez pas non-plus se réunir tout-à-fait, crainte qu'elles ne pincent quelques plis du fond de la vessie; & pour les en empêcher, avancez la visse L, poussez ensuite sur ce gorgeret votre doigt à la même fin, & pour être plus sûr que la dilatation est suffisante; après quoi, introduisez les tenettes; retirez ce gorgeret, & finissez l'Opération à l'ordinaire.

Usage du Gorgeret-Cistitome.

Pour tailler les Hommes avec ce gorgeret-cistitome, faites l'incision des tégumens, & de la portion de l'uréthre, placée devant les prostates, de la maniére que le prescrit notre Méthode; & à la place du cistitome que vous devez faire couler par la cannelure de l'uréthrotome dans celle de la sonde, & par celle-ci dans le reste de l'uréthre, & le cou de la vessie, passez dans toute cette

2°. Usage de cet Instrument sur les hommes.

Uſage du Gorgeret-Ciſtitome.

ſuite de cannelures & de conduits l'extrémité, a, du gorgeret-ciſtitome, Fig. 1.: Quand cette extrémité ſera dans la veſſie, retirez la ſonde, & manœuvrez enſuite, comme je viens de le preſcrire, dans cette Opération pratiquée ſur les Femmes. Pour cette derniére manœuvre, je voudrois que cette ſonde ne fut pas fermée par ſon extrémité ou ſon bec; moyennant cette ſtructure ouverte, on évitera l'embarras du *dégagement de la ſonde*, qui ne laiſſe pas d'être quelquefois conſidérable, & qui le ſeroit peut-être encore davantage ici, ſans cette précaution; car pour ne point trop diſtendre ces organes avant le tems, il eſt prudent de n'introduire d'abord le gorgeret-ciſtitome, que de la longueur de ſa partie grêle, & par conſéquent dans le cou de la veſſie ſeulement, & à l'entrée de la cavité, où l'on voit bien que ce dégagement pourroit être plus difficile; mais dès que la ſonde aura le bec ouvert, elle reviendra ſur l'extrémité, a, du gorgeret-ciſtitome avec beaucoup plus d'aiſance, de ſûreté, de promptitude & de méthode, parce que ces deux Inſtrumens étant l'un dans l'autre, ils forment un diamétre près de moitié moindre, & qu'ils ſe ſervent reciproque-

ment de conducteurs. Je ne voudrois pas néanmoins qu'on étendit cette régle sur le bec de la sonde, à l'usage des autres Instrumens ; ce bec fermé, en arrête la pointe dans les cas où il arriveroit à l'Opérateur de les pousser plus loin que le cou de la vessie. L'embarras du dégagement est peu de chose en comparaison de la sauve-garde que prête alors ce bec fermé ; & dans les méthodes, comme la nôtre, où le débridement est fait avant le dégagement, on sent bien qu'il y a beaucoup plus de place qu'il n'en faut, pour le faire avec une liberté entiere.

Usage du Gorgeret-Cistitome.

Si l'on se sert d'une sonde à bec fermé, on peut, si on le veut, faire son débridement, la sonde étant dans la vessie. Dans ce cas-là, il faudra pousser l'Instrument plus avant, tenir compte de l'épaisseur de la sonde & du gorgeret, & donner à la lame tranchante, proportionnellement à ces circonstances, une moindre saillie hors de sa rainure.

Mais je préfére d'introduire le gorgeret-cistitome dans une sonde à bec ouvert, comme je viens de l'exposer ; pendant cette manœuvre, la lame de l'Instrument reste cachée dans sa rainure : lorsque la sonde est ôtée, je tourne

Usage du Gorgeret-Cistitome.

le gorgeret-cistitome tout-à-fait de côté; sa convexité vers le côté gauche du Taillé, & je pousse la lame hors de la rainure, de toute la quantité déterminée par la visse modératrice, faisant ensuite un mouvement en avant avec le gorgeret pour faire couper cette lame, que je supose être la longue lame; le debridement étant fait, je retire la lame dans sa guaine, & l'y fixe avec la visse destinée à cet usage; puis je retourne l'Instrument dans la même situation où il étoit en entrant; j'embrasse les deux branches pour faire la dilatation; & finis l'Opération comme ci-devant.

J'espére que les gens de l'Art trouveront que cet Instrument remplit toutes les indications de la bonne méthode de tailler au bas apareil, d'une façon plus parfaite, qu'aucune autre qu'on ait imaginé jusqu'à ce jour. Je ne dirai cependant point que le premier venu pourra tailler avec cet Instrument; la premiére incision, qui dans la Taille des Hommes est nécessaire pour introduire le gorgeret-cistitome, demande déja beaucoup de connoissance de la structure des parties intéressées, & une longue habitude à la bien faire: faute de ces conditions, un Opérateur peut tomber dans plusieurs

fautes : Par exemple, il peut ouvrir une grande étenduë de l'uréthre, & couper même beaucoup du muſcle accélérateur, & du tiſſu ſpongieux de l'uréthre, comme on le fait dans le grand apareil, & même dans la méthode du lithotome caché, délabrement très-préjudiciable au ſuccès de l'Opération ; & d'autant plus contraire à la bonne Chirurgie, qu'il eſt fait en pure perte ; car les moins verſés dans ces matiéres, peuvent voir que ce n'eſt point par cette portion recourbée & éloignée du cou de la veſſie que la pierre doit paſſer, mais ſeulement par le cou de cet organe, & la portion de l'uréthre qui y touche ; ceux donc qui commencent leur inciſion dès cette portion de l'uréthre éloignée de la veſſie, ne le font que pour trouver plus aiſément la cannelure de la ſonde, & ſe frayer de-là une route au véritable endroit de l'Opération ; mais n'eſt-ce pas un des grands axiomes de notre Art, de ménager les inciſions, de n'en faire jamais d'inutiles ; il n'eſt donc pas d'un véritable Artiſte d'inciſer, pour ſa propre commodité, un pouce ou deux, d'un canal précieux ; ce n'eſt pas aux dépens du Malade qu'il doit ſe donner cette commodité, c'eſt à ſon habileté à en faire les frais ; c'eſt à

Uſage du Gorgeret Ciſtitome.

Usage du Gorgeret-Cistitome.

ses lumiéres & à son adresse à aplanir les difficultés, & à rendre le plus commode pour l'Opérateur tout endroit qui sera le plus propre au succès de l'Opération. * Ces qualités lui deviennent sur-tout nécessaires dans les derniers coups de cette incision préliminaire, qui en épargnant le *rectum*, ne doit pas ménager le plancher aponevrotique & celluleux qui se trouve dans le trajet destiné à l'extraction. J'avouë que le reste de l'Opération faite par le gorgeret-cistitome est extrémement aisé, dès qu'on a déterminé la largeur ou l'écartement nécessaire à sa lame; cet écartement doit varier non-seulement selon les Sujets, mais encore selon la grosseur de l'Instrument dont on se sert, selon qu'on l'employe seul ou avec la sonde. Sur un adulte, le gorgeret, tel que le represente la Fig. 1., Planche I., fait un débridement convenable avec la lame courte, en donnant à son tranchant une saillie depuis une ligne & demie jusques à deux en laissant la sonde, & depuis deux lignes & demie jusques à trois,

* M. Sharp, pag. 210. de son Examen Critique, se déclare du même avis. Cet Ouvrage-ci étant fait & aprouvé du Censeur environ un an avant que celui de M. Sharp parut, le sentiment de ce célébre Chirurgien devient une confirmation très-flateuse de ma Doctrine.

si l'on a retiré la sonde. Si l'on se sert de la longue lame qui a deux pouces, on lui donnera six lignes de saillie, & l'on se souvient qu'on ne pousse celle-ci qu'en partie, c'est-à-dire, d'environ un quart de sa longueur dans le cou de la vessie. On devine bien que la saillie de la lame dont je viens de parler, se mesure au point, c, & de dessus le tranchant. Usage du Gorgeret-cistitome.

Si c'est un Enfant qu'on taille, & qu'on ait un gorgeret plus petit & proportionné à l'âge, la régle que j'ai donnée ne change point. Si, eu égard à cette proportion, le gorgeret paroît un peu trop fort, il faut diminuer d'autant la saillie de la lame, & reciproquement. En général, quelque régle qu'on donne, les variations que produisent la grosseur de l'Instrument, l'âge du Sujet, sa corporance, la forme & l'état de ses organes, ne peuvent manquer d'introduire de petites différences dans les saillies qu'on doit donner à la lame ; c'est pourquoi il faudra toujours s'en remettre à la sagacité du Lithotomiste, qui sçait aprécier ces différens états, & qui connoît par les expériences sur le cadavre l'effet de chacun de ses Instrumens dans ces différens cas. Nous convenons pourtant qu'un Chirurgien

Usage du Gorgeret-Cistitome.

moins habile, qui rendroit générales les régles de notre débridement, ne pourroit pas commettre de grandes fautes avec notre gorgeret, & avec les petites saillies que nous permettons à la lame, parce que les plus grandes erreurs que ces variations pourroient introduire dans une manœuvre aussi reservée que la nôtre, seroient peut-être d'une ou deux lignes, ce qui ne seroit pas capable de faire tomber cette Opération dans le cas dangereux des grandes incisions ; & c'est-là, ce me semble, un avantage précieux, & de l'Instrument & de la Méthode pour laquelle il est inventé. A l'égard des manœuvres de la dilatation, & sur-tout celles de la recherche & de l'extraction de la Pierre avec les tenettes ; personne n'ignore que c'est en un grand nombre de cas, tout ce qu'il y a dans cette Opération de plus difficile, de plus délicat, de plus capable de faire perdre la tête à un Opérateur, & la vie au Malade, si le premier n'a pas toute l'intelligence, la capacité, l'expérience, qui seules peuvent donner la presence d'esprit, la fermeté & le courage nécessaires en ces rencontres.

TROISIE'ME PARTIE.

Parallelle du Gorgeret - Ciſtitome ; avec quelqu'autres du même genre.

LA plûpart des avantages particuliers au gorgeret-ciſtitome, ſeront remarqués par les Connoiſſeurs à la ſimple inſpection de l'Inſtrument. Ceux qu'il emprunte du gorgeret & du dilatatoire qu'il réunit, ſont trop connus, & nous en avons déja fait mention. Nous avons auſſi fait ſentir (pag. 6.) la ſupériorité que lui donne ſur mes anciens Inſtrumens, ſur celui de M. Louis, & ſur quelques autres qu'on pouſſe en entier dans le vuide de la veſſie, la facilité que l'on a de faire rentrer la lame tranchante dans ſa guaine, dès que l'inciſion eſt faite, facilité qui met cette inciſion & toute l'iſſuë à l'abri de cette lame, lorſqu'on retire l'Inſtrument ; mais un avantage capital que je me ſuis reſervé de déveloper ici, c'eſt le mécaniſme de la lame, conſidéré du côté de l'eſpéce de ſon mouvement.

Il y a long-tems qu'on connoît en Chirurgie les lames mobiles cachées dans

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

dans des guaines. De ces lames, les unes coulent dans la guaine qui les renferme de toutes parts, & elles ne se montrent que par leur extrémité, comme le *pharingotome*, toutes les espéces de Trocart, & même, à quelques égards, le lithotome caché de M. le Blanc, Planche II., Fig. 10; les autres sont attachées par une goupille ou charniére dans une guaine fenduë longitudinalement, & c'est par cette fente que la lame sort & fait son effet, par un mouvement de levier, Fig. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

Ce dernier genre d'Instrument tranchant caché dans une guaine, qu'on peut apeller du nom général de *sarcotome caché*, a plusieurs espéces subordonnées. Dans la premiére espéce, 4. 5., la goupille ou charniére, c, est placée entre la lame, r, & un talon, P, qui sert à la faire sortir, & forme par-là un levier simple du premier genre, 1; tel est le *bistouri caché*, ou *bistouri herniaire*, concave du côté de la lame, 4, ou celui de M. Thibault, 5, qui a la lame placée du côté convexe. Tels sont encore le lithotome caché de Franco, Pl. IV., Fig. 1., & le lithotome caché d'un Anonime, representé par la Planche III., qui, au manche près, est celui de M.

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

Thibaut, 5, Planche II., & dont la deſcription ſe trouvera dans un article ci-après. Dans la ſeconde eſpéce de *ſarcotome* machine, 6, c'eſt l'extrémité même, c, de la lame qui eſt montée à charniére ſur celle de la guaine ou de la baſe de l'Inſtrument, c, q, & c'eſt la portion de cette lame qui regarde le manche, P, de l'Inſtrument, où la main de l'Opérateur qui s'éléve, formant par-là un levier, du ſecond genre, 2: Tel eſt, à cet égard ſeulement, le biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, & telle eſt en particulier la lame de mon gorgeret-ciſtitome. Dans la troiſiéme eſpéce de *ſarcotome caché*, la goupille ou la charniére, c, 7, ſe trouve à l'angle d'une baſcule, comme dans la premiere eſpéce; mais le bras du levier, r, opoſé au talon, P, eſt briſé, ou diviſé en deux parties jointes auſſi à charniere, dont l'une continuë au talon, fait avec lui une vraye baſcule, un levier ſimple du premier genre, 1, 4, & l'autre partie, s, de la briſure, eſt la lame, dont la derniere extrémité, t, eſt engagée, comme la ſeconde eſpéce, 6, dans la guaine, u, avec cette différence qu'elle n'y eſt point retenuë par une goupille fixe, mais qu'elle y eſt ſeulement ajuſtée à couliſſe par une traverſe

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

& des galleries qui la reçoivent ; ensorte que, quand le talon ou la bascule, r, c, P, exécute son mouvement de levier du premier genre, l'extrémité, t, de la lame engagée dans celle de la guaine, u, est forcée de couler dans cette guaine, & l'autre extrémité, r, de cette même lame, s'éléve de dedans la guaine, par un mouvement de levier du second genre, 2, comme dans la seconde espéce, 6, avec cette autre différence remarquable que le point d'apui, t, de ce dernier levier, r, t, 7, est mobile ou à coulisse, & produit un reculement de la lame vers l'Opérateur. Ainsi cette troisiéme espéce de *sarcotome caché* est composée des deux premieres espéces, ou du levier du premier, & du second genre, avec la différence notable qu'on vient d'y observer. Tel est le bistouri herniaire de M. le Dran.

Une quatriéme espéce nouvelle de *sarcotome caché*, est celle que presente la lame, r, s, de mon gorgeret-cistitome, 8. Elle est cachée dans une guaine, u, comme tous les Instrumens de ce genre ; elle s'éleve ou s'écarte de sa guaine par l'extrémité, r, tournée vers l'Opérateur, comme celles des bistouris herniaire & gastroraphique de Messieurs le

Dran, 7, & Morand, 6. Son extrémité, c, eſt à charniere ou à goupille avec celle de l'extrémité de l'Inſtrument, & forme un levier de la ſeconde eſpéce, 2, à point d'apui fixe, c, comme le biſtouri gaſtroraphique de M. Morand, 6, & elle différe en cela de celui de M. le Dran, 7, dont le point d'apui eſt variable & à couliſſe. Enfin, ce levier eſt mis en mouvement par une piéce briſée à couliſſe, P, f, r, gouvernée par un anneau P, dont le chemin eſt gradué par une viſſe, & dans cette Méchanique, mon Inſtrument eſt totalement neuf, ou ne reſſemble à aucun autre que je ſçache.

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

Une cinquiéme eſpéce de *ſarcotome caché*, eſt le gorgeret, 9, aporté de Flandres par M. Andouillé, dans les derniéres Campagnes. Ma méthode de Tailler ayant été pratiquée en Flandres par M. Vandergracht, ſur la ſimple deſcription que j'en donnai dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, il eſt probable qu'on a exécuté dans cette même Province le *gorgeret* que j'y annonce auſſi; & comme j'ai ſimplement dit dans ce Journal que ce *gorgeret a à ſa partie convexe une lame mobile*, pour faire le *débridement*, *& dans les Femmes & dans l'apareil latéral des Hommes*, il n'eſt pas

Parallelle du Gorgeret-ciſtitome.

étonnant qu'on l'ait exécuté à la lettre, en ſe contentant de fendre un gorgeret ordinaire, A, B, D, Fig. 9., le long de ſa partie convexe, & d'y attacher en, c, une lame, c, r, tranchante en deſſous, & ayant un dos en deſſus, P, ſur lequel on apuye pour faire ſortir la lame vers la partie convexe, où elle doit couper tout ce qui s'opoſeroit à ſon effort. Celui qui a exécuté cet Inſtrument n'avoit point mon gorgeret pour les Femmes, terminé par une ſonde cannelée, deſtinée à être introduite dans l'uréthre & le cou de la veſſie, & auquel ſeul j'entendois adapter la *lame mobile* ; il ne ſçavoit pas non-plus quel étoit le mécaniſme de ma lame ; voilà pourquoi ce gorgeret, aporté de Flandres, eſt ſi différent du mien. Le point d'apui de ſa lame étant en, c, où une viſſe l'attache au manche du gorgeret, la reſiſtance ou l'objet à couper en, r, & la puiſſance en P, ſon mécaniſme eſt celui d'un levier du troiſiéme genre, 3, & en cela, il différe de tous les précédens.

Ce détail des diverſes claſſes de *ſarcotomes cachés*, nous met en état d'en examiner les uſages propres, les défauts & les avantages.

Celui de la premiére espéce, le *bistouri caché simple*, 4, le *bistouri herniaire*, nommé dans les premiers tems de son usage, *attrape-lourdeau*, porte son plus grand écartement à l'extrêmité de l'instrument; il est très-propre à ouvrir des abscès déja percés, des fusées, des clapiers, &c. à des Malades qui seroient effrayés de la vûë d'une lame tranchante ; on l'introduit, sous prétexte de sonder simplement la maladie ; & quand on est au fond, le pouce apuyant subitement sur le talon de la lame, a fait du dedans en dehors l'incision projettée, avant que le malade ait eu le tems de s'apercevoir de cette trahison salutaire ; mais si la cavité où l'on plonge le bistouri, est telle qu'il y ait des parties précieuses, que la lame pourroit intéresser, comme des brides faites par des artéres, des tendons, des nerfs, &c. ou des parties flottantes, respectables, comme les intestins dans certains abscès, dans des descentes, &c. ou des fonds aussi dignes de ménagement comme la pleure, la péritoine, la vessie &c. qui forment les parois de certains abscès, & sont quelquefois les régions destinées à certaines Opérations ; dans tous ces cas particuliers, le *bistouri caché*, & toutes ses espéces sont d'un

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

usage dangereux, & il a été généralement banni de la Chirurgie à cet égard, * parce que le plus grand écartement, le plus grand jeu de sa lame étant à sa pointe, c'est-à-dire, dans la région la plus éloignée, la plus profonde, elle met l'Opérateur dans le risque d'offenser toutes les parties qu'on vient de nommer. C'est pour éviter ces dangers évidens qu'ont été inventés les bistouris de la seconde, troisiéme & quatriéme espéce, par M. le Dran, M. Morand, pour le débridement des tégumens du bas ventre, & par moi-même, pour le débridement de la vessie. Celui de M. le Dran, 7, excellent d'ailleurs, & l'aîné des trois, ne fait joüer sa lame, ou ne la reléve qu'en la ramenant vers l'Opérateur; cette retraite de la lame dans son action lui fait fuir, pour ainsi dire, le débridement qu'on veut qu'il fasse, & qu'il fait réellement; il s'en éloigne, tandis que l'Opérateur l'y pousse, il jette par-là une sorte d'incertitude dans le dégré de débridement qui pourra résulter de la combinaison de ces mouvemens oposés. Celui de M. Morand & le mien ont quelque

* Voyez le Traité des Instrumens de M. Garengeot, Tome I. page 238, &c.

que chose de plus simple, de plus franc, si l'on peut dire, & de plus décidé ; l'extrémité de la lame introduite est invariable, son mouvement, & celui de la main de l'Opérateur, ont une même direction du dehors au dedans vers l'obstacle, & l'on voit du premier coup d'œil que le débridement sera égal à tout l'écartement donné à cette lame, & porté par la main, & par l'anneau en avant sous l'obstacle. Les avantages d'un instrument qui débride de dehors en dedans, sont trop connus en Chirurgie pour que j'insiste plus long-tens sur cet article. L'anneau & les piéces coulantes brisées, par lesquels j'ai exécuté ce mécanisme dans mon Instrument, en le remplissant parfaitement, me donnent encore l'avantage de pouvoir fixer l'écartement qu'ils donnent à la lame pour tous les dégres qu'il est possible de desirer en pareil cas, ou moyen des deux visses, comme on l'a vû dans la description.

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

Non-seulement mon gorgeret est un Instrument avantageux dans l'Opération de la Taille sur les deux Sexes, mais encore il ne l'est pas moins pour éxécuter le débridement néceſſaire dans les hernies & dans la gastrophie compliquées d'étranglement. Il suffit pour s'en convain-

Parallelle du Gorgeret-cistitome.

ère, de se rapeller le parallelle que je viens d'en faire avec les Instrumens destinés à ces opérations.

Le *Gorgeret lithotome*, 9, de M. Andoüillé, ne paroît être qu'une esquisse du nôtre. * Le jeu de sa lame, quoique pareil à celui du bistouri herniaire, en ce qu'elle se meut par son extrêmité, n'en a pourtant pas les dangers, parce qu'elle ne coupe que par une courbure particuliére, r, & que sa pointe est arrêtée par l'extrêmité de la fente du gorgeret; mais outre les inconvéniens qui résultent du peu d'aisance du jeu de cette lame à ressort, il est évident que cet Instrument n'a aucune proportion avec les organes dans lesquels il doit être introduit; ce qui suffiroit seul pour le rendre inutile.

* J'ai dit page 29. que ce Gorgeret avoit été aporté de Flandres, & j'y conjecture qu'il y a été construit sur la même description du Journal de Verdun de 1742. qui y a fait construire mes autres instrumens. J'ai avancé ces faits sur quelques Lettres qui me sont venuës de Paris, & sur ce que mon Adversaire Anonyme prétend pag. 75. de son Recueil, que je ne suis pas l'Inventeur de mon Gorgeret-cistitome, donnant pour preuve qu'il *n'a été que fort peu connu à Paris, avant le retour des Chirurgiens employés à l'Armée de Flandres, qui l'ont aporté de ce pays-là, mais non pas comme venant de l'invention de M. l. Cat.*

L'invention de mon Gorgeret étant publiée dès 1732, c'est-à-dire, deux ans avant la guerre de Flandres, & par conséquent trois ans avant le premier retour des Chirurgiens, & six ans avant leur dernier, si c'est de celui ci dont veut parler l'Anonyme, je n'avois rien à craindre de son imputation; mais son Anecdote confirmoit ce qu'on m'avoit déja apris sur le Gorgeret de M. Andouillé, & fortifioit la conjecture que j'en tirois. Néanmoins des Chirurgiens aux



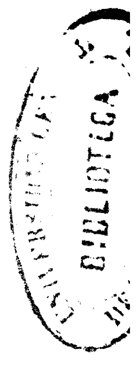
DESCRIPTION
ET USAGE DU LITHOTOME CACHÉ DE M. LE BLANC,

Maître en Chirurgie, & Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

LETTRE DE CET AUTEUR A M. LE CAT,

Docteur en Médecine, & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Associé de celle de Chirurgie, Membre des Académies Royales des Sciences de Londres, Madrid & Rouen.

Du 29 Juillet 1749.



VOus m'invitez, Monsieur, à joindre à votre Recuëil le Lithotome caché dont j'ai parlé dans ma Lettre * à M. Loüis. Si votre gorgeret à lame mobile m'avoit refroidi sur la publicité

* Page 58 de la seconde Partie de ce Recueil.

sentimens desquels j'ai beaucoup de déférence, m'assurent que M. Andouillé a presenté cet instrument à l'Académie comme de son invention, & qu'il est très-vraisemblable, que sans avoir lû la description antérieure du mien, l'idée exprimée dans cette description lui sera venue. Je conviens de toutes ces vérités, & j'en place ici avec plaisir la remarque en faveur des égards que je dois à un Chirurgien du mérite de M. Andouillé.

Lithotome caché de M. le Blanc.

de cet Inſtrument, votre ſonde à galleries rabattuës, & votre ciſtitome à larme tranſverſale, devoient m'empêcher de le publier, par les avantages que ces Inſtrumens ont ſur ce lithotome. Mais l'injure que me fait M. Louis, en m'accuſant d'avoir copié l'Inſtrument Pruſſien *, que je n'ai jamais vû ; plus encore, le plaiſir que je trouve à déférer à votre invitation, m'engagent à le mettre au jour.

* *Idem*, p. 45.

Après avoir ſuprimé un des tranchans de l'Inſtrument dont M. Louis s'eſt ſervi dans notre Hôpital pour tailler les femmes, je m'imaginai, qu'à l'imitation de cet Inſtrument avec un ſeul tranchant, on pourroit bien en conſtruire un propre & convenable au débridement du cou de la veſſie des hommes, pour procurer avec plus de facilité, l'extraction des groſſes pierres. J'examinai d'abord, par des eſſais ſur le Cadavre, avec cet Inſtrument, ſi la coupe pouvoit ſe borner au cou de la veſſie, ou ſi elle ſe prolongeoit au corps de cet organe. Dans ces eſſais, l'inſtrument coupoit la proſtate, le cou de la veſſie & plus d'un pouce de ſon corps.

Comme je n'avois pour but que de faire un leger débridement, & que l'incision prolongée me paroissoit inutile *, je fis construire l'Instrument dont je vais donner une simple description, & qui me parut remplir les vûës que je m'étois proposées.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Il est essentiellement composé, Plan. II. Fig. 10. d'un lithotome ou cistotome, a, g; d'une chape d'argent composée de deux piéces; l'une supérieure, le long de laquelle est une crête, f, qui sert à diriger l'introduction de la tenette dans la vessie. L'extrémité antérieure, h, ou le bec de cette piéce, est terminée par une espéce de languette, comme celle d'un gorgeret ou conducteur mâle, afin de pouvoir le conduire, par la cannelure de la sonde dans la vessie: sur l'extrémité postérieure est une petite bascule, c, à ressort, semblable à celle que l'on voit à une flute traversiére. Cette bascule a sous son extrémité antérieure un tenon ou petite goupille qui traverse un petit conduit, pratiqué dans l'épaisseur de la piéce

* Je ne croyois pas alors *que les grandes playes faites au corps de la vessie fussent presque toujours mortelles*, comme vous me l'avez prouvé depuis.

Lithotome caché de M. le Blanc.

d'argent & qui entre, tour à tour, dans les deux trous ſitués ſur la ſoye du lithotome, ſoit pour l'aſſujettir dans ſa chape & l'y tenir caché, ſoit pour l'empêcher d'aller juſqu'à l'extrémité, h, lorſqu'on fait le débridement. Cette piéce ſupérieure a dans la face qui ſe joint avec la piéce inférieure, trois tenons, deux poſtérieurs, placés vers, d, & un antérieur, garnis de pas de viſſe, qui traverſent par autant de trous la piéce inférieure, & qui joignent enſemble les deux piéces, au moyen de trois petits écrouës, qui ſe montent & ſe ſerrent avec l'extrémité de la piéce de pouce, a. L'extrémité poſtérieure b, eſt terminée par une goutiére quarrée, couverte en deſſous par la piéce inférieure, dans laquelle coule à volonté le lithotome.

La piéce inférieure de la chape, eſt garnie par deſſous d'un anneau, e, pour y paſſer le doigt index de la main gauche, & d'une petite piéce d'argent, nommée platine, pour apuyer le pouce de la même main, afin de tenir l'Inſtrument en place lorſqu'on fait le débridement. L'extrémité antérieure de cette piéce, ſe joint avec la ſupérieure par une eſpéce de queuë d'aronde ou engrainure.

Au moyen des écrouës, ces deux piéces peuvent se monter & se démonter, pour nétoyer l'Instrument.

Lithotome caché de M le Blanc.

On peut distinguer au lithotome, a, g, qui coule dans cette chape, son corps & sa soye, à l'extrémité de laquelle se trouve la piéce de pouce, a, montée à pas de visse. Cette soye qui est quarrée, a cinq pouces de longueur sur environ une ligne un quart d'épaisseur. Le corps du lithotome diminuë d'épaisseur depuis sa soye jusqu'à sa pointe. Il est large de trois lignes & demie, depuis la soye jusqu'au commencement du tranchant, g, où cette largeur est augmentée pour former ce tranchant. Cette largeur est percée d'une fente large d'environ une ligne, depuis la soye jusqu'à sept lignes de la pointe du tranchant; le tenon antérieur de la chape passe dans cette fente. Par ce moyen, le lithotome ne peut vaciller ni à droite ni à gauche, & est obligé de suivre, sans aucune variation, la ligne de direction qu'il doit parcourir.

Sur la soye, à une ligne du corps du lithotome, est un trou rond, dans lequel entre le tenon de la bascule mobile, c, pour assujettir le tranchant du litho-

Lithotome caché de M. le Blanc.

tome & l'y tenir caché. A deux pouces de ce trou, ſur la même face de cette ſoye, eſt un autre trou rond, du fond duquel part une rigole, ou goutiére de la même largeur que le trou, qui a huit lignes de longueur, & qui ſe termine à rien du côté du premier trou. Ce trou empêche que la pointe & le tranchant, g, n'aille juſqu'à l'extrémité, h, lorſqu'on fait le débridement, ce qui pourroit être ſuivi d'accident; & au moyen de la rigole, le tranchant du lithotome, pouſſé juſqu'en, h, pour faire la premiere coupe, peut être retiré d'un ſeul coup, & ſe cacher dans ſa chape, ſans qu'il ſoit arrêté en chemin par le tenon de la baſcule, c.

Ce lithotome, parcourt dans ſa chape, une ligne de la portion d'un cercle de dix-huit pouces de diamétre. La pointe de ſon tranchant peut être pouſſée quatre lignes au delà de l'extrémité h, afin de faire avec facilité la premiere coupe pour nétoyer la cannelure de la ſonde.

La chape a environ huit pouces de longueur, ſur les proportions de la largeur repreſentée, Fig. 10, Pl. II. Le lithotome monté de la piéce de pouce, a,

à environ dix pouces & demi de longueur. Le tranchant peut être plus large qu'il n'est représenté, pour l'aproprier aux différens âges & à la différente grosseur des pierres. On peut conséquemment monter sur cette chape un lithotome dont le tranchant soit plus large pour faciliter l'extraction des plus grosses pierres.

Lithotome caché de M. le Blanc.

La courbure de cet Instrument répond assez à celle que forme l'uréthre, depuis la premiére coupe jusqu'au bourrelet intérieur du cou de la vessie. Je me persuade que cet Instrument peut être utile, quoiqu'il me paroisse encore susceptible d'une plus grande perfection.

Dans votre Taille latérale, on se sert de plusieurs Instrumens qu'on introduit successivement par les cannelures que vous avez ingénieusement inventés : mon lithotome caché peut supléer à ces différens Instrumens. Il sert à faire la premiére coupe; il exécute d'une maniére invariable, le débridement prescrit par la Taille latérale, & il porte avec lui le conducteur pour diriger l'introduction de la tenette dans la vessie. Ce seul Instrument renferme donc l'urethrotome, le cistitome & le conducteur.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Voilà, Monſieur, cet Inſtrument qui tire ſon origine de celui dont M. Loüis a fait uſage ſur les femmes, & qui a occaſionné entre nous un démêlé aſſez vif, mais qui en revanche a prouvé pluſieurs avantages au Public, & a contribué à la perfection de la lithotomie, puiſqu'il vous a engagé, Monſieur, à publier très-en détail votre Methode, beaucoup plûtôt que vous ne l'auriez fait, à donner des Principes ſur l'abus de certains Inſtrumens compoſés, ſur celui des canules après l'opération de la Taille, & principalement ſur les dangers évidens des grandes inciſions du corps de la veſſie, & les avantages de la dilatation ménagée.

Pour opérer avec cet Inſtrument, je ſituë & aſſujettis le Malade comme à l'ordinaire. La ſonde cannelée introduite dans la veſſie, je la fais tenir par un aide, à peu près comme vous faites tenir la vôtre dans votre Taille latérale, la poignée ou le manche incliné du côté de la cuiſſe droite du Malade, en faiſant faire à ſa courbure un peu de ſaillie entre la tubéroſité de l'*iſchion* & le pubis du côté gauche du Malade. Je m'aſſure de la direction de la cannelure de la ſon-

de avec le doigt, puis je prens l'Instrument, & le tiens comme on fait le lithotome ordinaire, ayant eu soin auparavant de pousser la lame jusqu'à ce que sa pointe soit au-delà de l'extrémité, h, avec la pointe & le tranchant de cet Instrument; je fais la premiere coupe dans le lieu destiné, c'est-à-dire, depuis l'endroit où finit ordinairement celle du grand apareil, jusques vers la tubérosité de l'*ischion*, & à côté de l'anus.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Après avoir découvert & nétoyé la cannelure de la sonde, j'apuye & je pousse la pointe du lithotome sur cette cannelure, de maniere que la chape est poussée, par ce mouvement, vers cette cannelure & le bec ou la crête, h, y est introduite. Dans cette position, le doigt index de la main gauche passé dans l'anneau, e, & le pouce posé sur la platine, pour tenir en place l'Instrument & assujettir la crête, h, dans la cannelure de la sonde: dans le même tems, avec le pouce & le doigt index de la main droite, je saisis la piéce de pouce, a, & retire le lithotome dans sa chape pour y être assujettis par le tenon de la bascule, c, j'empoigne ensuite le corps de

Lithotome caché de M. le Blanc.

l'Inſtrument avec la main droite : dans le même inſtant, je le quitte de la main gauche, & avec cette même main, je ſaiſis le pavillon de la ſonde que tenoit l'aide, & je fais, avec cet Inſtrument & avec la ſonde, le mouvement que l'on fait ordinairement pour introduire un gorgeret ou un conducteur dans la veſſie, en ſuivant la cannelure de la ſonde.

Le conducteur étant introduit dans la veſſie, je retire la ſonde, qui eſt alors inutile & qui pourroit nuire. Je paſſe le doigt index de la main gauche dans l'anneau, e, le pouce poſé ſur la platine, pour tenir l'Inſtrument en place ; j'apuye le dos concave du conducteur vers le haut & un peu du côté droit du Malade, afin que le tranchant de l'Inſtrument, en faiſant le débridement, ne bleſſe point le *rectum*. Je dégage enſuite le lithotome du tenon de la baſcule, c, qui l'aſſujettiſſoit ; je le pouſſe pour faire le débridement, & au moyen du ſecond trou placé ſur la ſoye du lithotome, le tranchant ne peut aller que juſqu'à l'endroit où il eſt arrêté en, g, & par conſéquent ne peut bleſſer le fond ni les parois de

la vessie, la coupe qu'il fait étant bornée au cou de eet organe. Je le retire ensuite dans la chape.

Lithotome caché de M. le Blanc.

Le doigt index de la main droite trempé dans l'huile, je l'introduis dans la playe pour frayer la route à la tenette. Je m'arme d'une tenette, je l'introduis dans la vessie, à la faveur de la crête, f, située le long de la piéce supérieure de la chape. La tenette dans la vessie, je mets bas l'Instrument, charge la pierre & la tire.

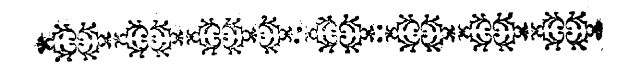
J'attends que les grands Maîtres de l'Art, du nombre desquels je vous compte, Monsieur, ayent aprouvé ce lithotome & la maniére de s'en servir, par les divers essais qu'ils en pourront faire, pour me déterminer à opérer avec cet Instrument sur le vivant. J'ambitionne plus les succès que les suffrages; & en matiére Chirurgicale, un Instrument nouveau, & la maniére de s'en servir, exigent les plus sages précautions. M. Louis me dira peut-être encore, qu'une pareille production ne demande pas une grande force de génie; il en faut beaucoup plus qu'il ne s'imagine pour se soumettre à de judicieuses cri-

Lithotome caché de M. le Blanc.

tiques, & renoncer à des avantages aparens, que l'amour propre sçait toujours grossir.

J'ai l'honneur d'être, &c.





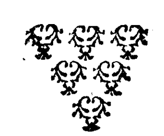
RECUEIL

DES PRINCIPALES PIECES DE MON DE'MÊLE' LITTERAIRE AVEC UN ANONYME, SUR UN NOUVEAU LITHOTOME CACHE'; UNE TENETTE A BRISER LA PIERRE;

Et la situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

LE même Journal de Verdun qui annonça les espérances de la Paix, & la fin de cette Guerre sanglante que nous avions en Flandres, en Italie &c. publia aussi dans la page suivante, le nouveau Lithotome caché, & une tenette à briser la pierre dans la vessie, & fut par-là l'occasion de la guerre littéraire

qui s'eſt allumée entre ſon Auteur & moi ; Guerre qui, heureuſement, ne troublera point le repos de l'Europe, & qui, loin de couter la vie à ſes habitans, a pour but, de ma part, leur conſervation, puiſqu'elle tend à empêcher qu'on n'introduiſe dans l'art de guérir des machines & des manœuvres dangereuſes & propres à retarder les progrès de cet Art. Voici la deſcription de l'Inſtrument, objet de ces réflexions ; je la donne telle qu'elle eſt dans le Journal, excepté que j'y ai ajouté une Figure que l'Anonime lui-même y deſiroit.



DESCRIPTION d'un Instrument nouvellement aproprié pour faire l'opération de la Taille, & avec lequel elle sera facile à exécuter par tous les Chirurgiens, & beaucoup moins dangereuse qu'elle n'a jamais été. *

AVANT que d'exposer la maniére de se servir de cet Instrument, à qui on donne le nom de Lithotome caché, il est bon de faire observer, que depuis environ trente ans, on a beaucoup travaillé en France & en Angleterre, pour trouver des méthodes de tailler plus avantageusement. Journal de Verdun, Novembre 1748. pag. 383.

Pour y parvenir, on a fait en différens tems divers changemens à celle qu'on nomme le grand apareil; mais malgré ce qu'on découvroit de bon, il en restoit toujours trop de mauvais, pour ne pas desirer mieux.

On a attaqué le corps de la vessie en conséquence par différens endroits, autres que son cou. Le haut apareil promit

* On voit que le modeste Anonime ne fait pas la petite bouche, quand il annonce ses prétenduës découvertes.

Lithotome caché de l'Anonime.

d'abord les ſuccès les plus flateurs ; mais les inconvéniens qui s'y rencontrérent, le firent abandonner. On ſe tourna enſuite du côté de celle qu'on nomme latérale ; mais les avantages n'en ont pas paru ſuffiſans pour faire abandonner le grand apareil par tous les grands Maîtres. A celle-là s'en eſt jointe une troiſiéme, où l'on a prétendu attaquer le corps de la veſſie ſans intéreſſer ſon cou ; mais elle s'eſt auſſi trouvée avoir des inconvéniens, qui empêchoient de la pratiquer dans tous les cas.

Les variations de toutes ces Méthodes, & leur inſuffiſance dans tous les cas, ayant toujours conſervé le premier rang au grand apareil, malgré ſa grande cruauté, un particulier, qui ne tient aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie, & qui a été ſouvent témoin des douleurs inouies que les Malades ſouffrent pendant cette opération, & même longtems après, a ſur-tout obſervé que ces douleurs ſont plus ou moins grandes, ſuivant la maniére dont on fait l'inciſion, & que le ſuccès dépend beaucoup de cette maniére. Car ſi juſqu'ici on a tant cherché & tant varié, tous néanmoins paroiſſent ſe réunir à dire, que tout l'avantage de la Taille dépend de l'inci-

sion ; tous ont cherché à faire cette incision suffisante pour y faire passer la pierre sans violence, & ils ont connu que c'étoit de la facilité d'entrer dans la vessie sans violence, & d'en extraire la pierre aussi sans violence, que dépendoit l'avantage de cette opération. C'est de l'avantage de cette incision dont il s'agit maintenant, & on presente pour cela un Instrument ancien, mais nouvellement aproprié pour cette fin. C'est le Bistouri caché, dont on attribuë l'invention à M. *Bienaise*, à qui l'Ecole de Chirurgie de Paris a beaucoup d'obligation, étant l'un des Fondateurs de S. Côme.

Lithotome caché de l'Anonime.

A ce bistouri caché on a donné une configuration qui le rend propre à être introduit dans la vessie, après une incision extérieure qui découvre un peu la crénelure de la sonde, & alors on l'introduit dans la vessie de la même façon qu'un conducteur mâle.

Ce bistouri caché a neuf pouces & demi dans la totalité de sa longueur. Le tranchant de sa lame, a, b, Figure 2., a quatre pouces trois lignes de longueur, & la guaine fenduë, c, d, qui le cache, est fermée par le bout, c, & se termine en forme de languette de trois lignes ou environ, de longueur pareille à celle d'un

Pl. III.

Lithotome caché de l'Anonime.

conducteur mâle. La guaine & la lame ne forment qu'une grosseur d'un tuyau de plume à écrire : la moitié de sa longueur, tendante au bout, est courbée en arriére, & la languette la termine. La courbure est semblable à celle de la crénelure de la sonde à tailler, & s'y loge par son dos pour conduire l'Instrument dans la vessie. Depuis l'endroit de la visse, e, Fig. 1., qui tient le bistouri assujetti à la guaine, il y a un manche, e, f, d'environ deux pouces & demi de longueur * : ce manche est de la même piéce que la guaine, & il se termine par une broche de la grosseur d'un petit tuyau de plume, & longue de deux pouces neuf lignes, & par son bout il y a un écrou, afin d'y retenir une virole de bois aussi longue que cette broche : cette virole, f, a six pans, & est figurée en forme de manche ; elle sert de manche à l'Instrument. Au milieu de chaque pan, il y a une petite hoche ou cran, g, sur une virole de fer, qui la termine par le bout qui aproche le plus du milieu de l'Instrument. Cette hoche sert à recevoir le petit bec d'un ressort, h, attaché sur le fer qui donne naissance à la broche qui passe dans la virole de bois servant

* Deux pouces, selon celui que j'ai dessiné.

de manche. Ce reſſort ſert à aſſujettir la virole de bois, de façon qu'un des ſix pans regarde toujours la queuë du biſtouri par ſa face, & chacun des ſix pans s'y tourne quand on veut, en retirant le reſſort qui tient la virole aſſujettie, & auſſi-tôt qu'on ceſſe de retenir le reſſort, il rentre dans le cran.

Lithotome caché de l'Anonime.

Les ſix pans de la virole de bois ſont taillés de façon, qu'ils ſont tous inégaux de profondeur entr'eux, & ce ſont eux qui réglent l'ouverture du biſtouri d'avec ſa guaine quand on apuye le doigt ſur la queuë du biſtouri, parce que cette queuë, en apuyant deſſus, s'aproche du manche juſqu'à ce qu'elle y touche ſur le pan qui la regarde. Ces ſix pans ſont numérotés des chiffres 5, 7, 9, 11, 13, 15. Si c'eſt le 5 qui regarde la queuë du biſtouri, en aprochant cette queuë ſur le pan, le bout de ſa lame ſort de ſa guaine de cinq lignes, & ainſi des autres juſqu'à quinze lignes; en ſorte que l'Opérateur proportionne l'ouverture qu'il veut faire depuis la veſſie juſqu'à l'extérieur du périnée, par la face qu'il a tournée du côté de la queuë du biſtouri, & choiſit des ſix degrés ou numéros celui qui convient à l'âge de celui qu'il taille, ou à la groſſeur de la pierre qu'il croit devoir extraire,

Lithotome caché de l'Anonime.

& la longueur de cette incision sera sûrement du degré de celui des six qu'il aura choisi. Cette incision commence toujours dans l'intérieur du cou de la vessie, & finit en dehors, ce qui est le contraire de tous les Instrumens qui ont ouvert la vessie jusqu'à present. L'incision, au surplus, ne dépend ni de l'adresse, ni d'aucune autre manœuvre de celui qui la fait, mais seulement de la face qui regarde la queuë du bistouri. Celui qui le fait agir, n'a qu'à s'assurer qu'il fait toucher cette queuë au pan du manche qui la regarde.

Après cette description imparfaite, & qu'on ne sçauroit faire mieux comprendre qu'en donnant une démonstration par une gravure à plusieurs faces; on donnera l'indication de l'Ouvrier qui l'a exécuté, après qu'on aura donné la maniére de s'en servir; ce qui supléera à la démonstration, qui seroit trop couteuse. *

Pour se servir du Lithotome caché, il faut placer le Malade *à l'ordinaire des autres tailles*, ** & ensuite placer la sonde, qu'on aura introduite, un peu

* J'espére que le F** C** me sçaura gré de ma générosité.

** C'est-à-dire sur une table & sur un plan incliné.

panchée ſur l'aîne droite, de la même façon que pour la latérale : il faut que ſa courbure crénelée regarde l'eſpace qui eſt entre le *rectum* & la tubéroſité de l'os iſchion. L'Opérateur donne la plaque de la ſonde à tenir à celui qu'il en croit le plus capable entre ceux qui lui aident : il la place lui-même auparavant, & il a ſoin qu'elle faſſe le plus de ſaillie qu'il ſe peut, au côté que nous avons déterminé : le même qui tient la plaque de la ſonde, tient le ſcrotum élevé avec ſon autre main. L'Opérateur prend un biſtouri, ou tel autre inſtrument qu'il juge à propos, pourvu qu'il ſoit tranchant d'un côté & pointu par le bout ; & il ſe place vis-à-vis de la feſſe droite du Malade, & tire la peau du côté du raphé qui répond entre le *rectum* & la tubéroſité de l'iſchion gauche : alors il plonge la pointe de ſon biſtouri à demi couché à côté du raphé, vers le milieu du muſcle accélérateur gauche, & fait ſon inciſion en deſcendant juſques vis-à-vis la tubéroſité, en ſorte que cette ouverture, ſi c'eſt un adulte, puiſſe avoir deux pouces & demi au moins de longueur : on y retourne une ſeconde & même une troiſiéme fois, & enfin juſqu'à ce qu'on ait coupé l'épaiſſeur des

Lithotome caché de l'Anonime.

Lithotome caché de l'Anonime.

graisses, & qu'on sente bien distinctement la crénelure de la sonde avec le bout du doigt indice de la main gauche par le fond de la playe. Alors on y plonge en glissant la pointe du bistouri, son dos tourné du côté du fond de la crénelure de la sonde : on découvre la sonde d'environ sept à huit lignes en descendant. Cette ouverture, pour qu'elle soit bien, doit se trouver précisément au milieu du muscle accélérateur gauche, en le prenant dans sa largeur, & un peu postérieurement au-dessous de son milieu, en le prenant dans sa longueur.

Cette incision faite, on introduit la languette, c, du Lithotome caché sur la crénelure de la sonde, & après s'être bien assuré qu'elle y est, l'Opérateur va chercher la plaque de la sonde avec sa main gauche ; & après s'être bien assuré de nouveau, que la languette de l'Instrument est dans la crénelure, ce qu'il sent par la résistance mutuelle des deux Instrumens. Alors il reléve la courbure de la sonde sous l'arcade du pubis, en la suivant avec la languette du Lithotome. Ensuite, étant sûr que le bec de la sonde est dans la vessie, il pousse doucement son Lithotome, dont *il aproche le manche de celui de la sonde d'environ quatre*

à cinq pouces ; & quand la languette est parvenuë à la vive arrête du bec de la sonde, elle s'y arrête, ce qui est un signe certain que l'Instrument est parvenu dans la vessie ; alors il dégage la sonde d'avec le Lithotome, & il la retire de la vessie & hors du canal : ensuite il reconnoît la pierre avec son Lithotome ; & après l'avoir bien reconnuë, il juge de sa grosseur, & détermine par le manche de l'Instrument la grandeur de l'ouverture dont il a besoin. Cela fini, il porte le dos de son Instrument sous l'arcade du pubis, & fait regarder le tranchant suivant la détermination de l'incision extérieure : après quoi il apuye la queuë de son bistouri contre la face de la virole de son manche qui la regarde, & retire ainsi son Instrument tout ouvert jusqu'au dehors de la vessie, ayant ouvert tout le trajet latéral inférieur du côté gauche du cou de la vessie, en commençant par les prostates, qu'il prend du dedans en dehors ; aussi sont-elles toujours coupées bien net, & il continuë avec la même exactitude l'ouverture jusqu'au dehors. L'Instrument ayant abandonné la plaïe, on y entre avec le doigt aussi librement qu'on veut, & on touche la pierre. Si on ne veut pas y introduire la tenette

Lithotome caché de l'Anonime.

Lithotome caché de l'Anonime.

ſeule, on peut la précéder avec le bouton; l'ouverture eſt ſi exactement faite, qu'il n'y a point de fauſſe route à craindre. On prend la pierre, qui ſort fort aiſément; & ſi elle eſt trop groſſe pour l'ouverture, celle-ci ſe prolonge ſans beaucoup de peine & ſans aucune déchirure forcée. L'eſſai en a été fait ſur pluſieurs cadavres, & il n'y a rien d'eſſentiel qui s'y trouve intéreſſé, tels que l'artére honteuſe interne, le vérumontanum, ou la véſicule ſéminale gauche.

L'endroit où ſe fait l'ouverture, fournit un eſpace auſſi ample que la méthode de M. *Rau*, & qu'aucune autre de toutes celles qui ont attaqué la veſſie par l'intervale du *rectum* & de la tubéroſité; de ſorte qu'on oſe aſſurer que celle-ci a tous les avantages de toutes les méthodes qui ont attaqué la veſſie par ſon corps, & tous les avantages du grand apareil, ſans avoir aucuns des inconvéniens des unes, ni des autres.

Tout le monde ſentira facilement les avantages de cet Inſtrument, pour peu qu'on ait d'idée de la différence d'une diviſion faite par un Inſtrument bien tranchant, ou par un Inſtrument contondant ou déchirant; d'où il eſt aiſé de conclure, que *ſi l'on voit guérir de*

six malades cinq, par l'opération du grand apareil, bien faite à l'ordinaire, qu'il en guérira par celle-ci de cinquante quarante-neuf; & que s'il étoit possible de peser ou de mesurer les dégrés de la douleur que souffrent les Malades, on trouveroit que si le grand apareil ordinaire, bien fait, fait souffrir une livre de douleur, celle-ci n'en fera pas souffrir une once; ce qui revient comme un à seize *, & cet avantage augmentera à proportion en bien toutes les autres suites de l'opération.

Lithotome caché de l'Anonime.

Tous ceux qui connoissent bien la matiére dont il s'agit, sentiront facilement l'extrême différence de cette méthode d'avec toutes celles dont on s'est servi jusqu'ici, & sur-tout le grand avantage, de ce que tous les Opérateurs, quoique de différens degrés de génie & d'adresse, feront sûrement une incision parfaite dans tous les cas; & on ose assurer que c'est l'exécution de cet article qui a été le plus funeste aux Malades dans tous les tems.

Le même Instrument aura le même avantage pour la taille des Femmes, sans avoir besoin de sonde pour être porté dans la vessie. On observera la

* On voit que l'Auteur est calculateur.

Lithotome caché de l'Anonime.

même détermination pour l'incision, en la portant entre le *rectum* & la tubérosité de l'ischion gauche, ayant soin de tirer le vagin à droite pendant le tems de l'incision. Celle-ci ne sera point sujette aux inconvéniens de celle qui coupe *les fibres circulaires de l'urèthre*, latéralement en deux moitiés, & dont la prolongation des incisions ne sçauroit profiter du grand avantage que le tissu cellulaire, latéral du rectum, fournit à la nôtre sans déchirement.

Celui qui donne cette exposition, prie les grands Maîtres de l'Art de suspendre tout esprit de critique jusqu'à ce qu'ils l'ayent eux-mêmes éprouvée.

D'ailleurs, il compte bien que chacun y pourra perfectionner quelque chose; & il ne se flate point d'avoir épuisé le sujet, mais il a l'espérance que les succès ôteront à l'avenir aux Malades la terreur que cette opération portoit avec elle.

Journal de Verdun, Décembre 1748. pag. 461.

Le Particulier qui a donné dans le dernier Journal la description d'un nouveau Lithotome caché, annonce avec une grande satisfaction, qu'il n'a rien outré dans la supériorité qu'il lui a donné sur-tout ce qu'on a découvert jusqu'à

present pour guérir la Pierre par l'opération ; il ne pouvoit encore citer que des épreuves sur des Cadavres, mais presentement il est en état d'y joindre une relation de la premiere qui a été faite sur un Vivant.

Premier succès du Lithotome caché.

M. *de la Roche*, Maître Chirurgien à Paris, près le Palais Royal, s'est servi du Lithotome caché pour tailler M. *le Roy*, Marchand de Chaux de la Ville de Melun, âgé de 60 ans, d'une complexion délicate, & tourmenté depuis trois ans par des souffrances continuelles, que lui causoit une pierre dans la vessie. L'opération fut faite le 8 Octobre dernier ; & la douleur fut si legére, que le Malade s'endormit deux heures après, & il continua de dormir le reste du jour & de la nuit suivante, à l'exception des tems où l'on lui donnoit quelque chose à prendre, ou qu'on le changeoit. Pendant les premieres 24 heures, les urines lui causoient une legére cuisson en passant par la playe ; mais après ce tems-là, il n'a plus rien souffert jusqu'à une parfaite guérison arrivée en moins de vingt jours. Les urines passérent en partie dès le même jour de l'opération par la voye ordinaire, ce qu'elles continuérent de faire toujours en augmentant jusqu'au 13e de

Premier succès du Lithotome caché.

l'opération qu'elles y passérent en entier. Le Malade n'a pas été en danger un seul instant. Ceux qui douteront de ce recit, pourront s'en assurer par la bouche du Malade & du Chirurgien. La playe n'a point supuré; & sans beaucoup de glaires, dont les urines étoient chargées, il n'est pas douteux qu'elle n'eût été réunie en fort peu de jours, de même qu'une playe simple.

Le succès de cette opération sera consolant pour ceux qui ont tenté le désagrément & la longueur (presque toujours infructueuse) des litontriptiques si dégoutans qui ont paru dans ces derniers tems. Ces Malades, s'ils s'adressent à des Opérateurs habiles *, seront sûrs de se tirer d'affaire, & ils auront un effroi de moins pour l'opération; car ils pourront être taillés par cette méthode aussi avantageusement sur leur propre lit, que s'ils étoient liés sur un échaffaud, dont la seule vûë faisoit presque toujours trembler les plus déterminés; & en cas que

* L'Auteur nous avoit annoncé ci-devant cette opération comme *facile à exécuter par tous les Chirurgiens... quoique de différens dégrés de génie & d'adresse.* Il commence donc ici à sentir un peu l'excès de son exagération, & cela après un succès; il faut espérer qu'il en rabattra encore quelque chose, quand ces mauvais succès l'auront plus instruit.

leur lit par le bas ne puiſſe ſe preſenter à la lumiére d'une fenêtre, on en pourra conſtruire un ſur une table avec un bon matelas & un oreiller pour relever la tête; préparatif ſimple & peu effrayant, auquel on n'a jamais pu ſe borner dans le grand apareil. * Premier ſuccès du Lithotome caché.

* L'Auteur eſt dans l'erreur, comme on verra dans nos Rémarques.

****
*****
***
*

DESCRIPTION D'UNE TENETTE, pour casser les Pierres dans la Vessie.

Par l'Auteur Anonime du précédent Lithotome caché.

Journal de Verdun, Décembre 1748. pag. 463.

LE Particulier dont il est question, a été lui-même témoin de deux Opérations, où les pierres se trouvérent si grosses, par le long-tems qu'il y avoit qu'elles avoient pris naissance qu'il fut impossible de les tirer, ni de les pouvoir casser, & il fallut prendre le triste parti de laisser mourir les Malades dans les douleurs, sans pouvoir leur donner aucuns soulagemens. Il y a fort peu de Chirurgiens expérimentés qui n'en ayent vu périr beaucoup d'autres par les seuls déchiremens & contusions, que de grosses pierres ont accoutumé de faire lorsqu'on les tire ; & il est bien rare que cela n'arrive pas quand le volume de la pierre excéde trois ou quatre onces de pesanteur ; au lieu qu'aussi-tôt que l'Opérateur s'apercevra par l'écartement de sa Tenette ordinaire, que la pierre est du volume ci-dessus, ou qu'elle l'excéde ; il pourra substituer

substituer la Tenette à casser la pierre, à celle dont il se sert ordinairement, & ayant cassé la pierre en deux ou trois morceaux, alors il retire la forte Tenette, pour tirer les morceaux plus doucement avec la Tenette ordinaire ; & s'il en reste quelque morceau trop gros, il faut rentrer pour le casser. Tenette de l'Anonime à casser les pierres.

La Tenette dont il s'agit *, a sept pouces de longueur depuis le clou qui joint les deux branches, jusqu'au bout des anneaux qui servent à la tenir, & trois pouces quelques lignes, depuis le clou jusqu'au bout des cuillières ou mordaches. Les branches ont quatre lignes de diamétre en grosseur, elles sont fort nourries à l'endroit du clou. Les cuilliéres ou mordaches, sont de même fort nourries par leur racine ou base, étroites de six lignes sur leur largeur, & épaisses de quatre lignes à leur base, & de trois lignes sur leur pointe. Elles sont écartées par leur milieu, & se rejoignent par leur bout, de la même façon que les Tenettes ordinaires ; mais ce qui en fait essentiellement la différence, c'est qu'au lieu des simples dents, en forme de rape à bois, dont les Tenettes ordinaires sont garnies dans les parties antérieures des cuilliéres, celles-ci sont garnies à chaque cuilliére,

* Fig. 5. de la Pl. IV.

Tenette de l'Anonime à casser les pierres.

de trois clous d'acier bien trempé, dont la tête a deux lignes de longueur, de forme pyramidale, quarrée & pointuë, large d'une ligne deux tiers par sa base, laquelle se termine par une petite visse qui entre dans un trou qui perce l'épaisseur de la cuilliére en écrou : cette queuë n'excéde point la surface externe de la cuilliére. Ces trois clous sont posés à trois ou quatre lignes l'un de l'autre, y en ayant un au bout, & les deux autres en descendant vers le milieu de la longueur de la cuilliére, ce qui fait un bon pouce de distance du premier au dernier.

Ils sont posés latéralement les uns à l'égard des autres, quoiqu'en long, afin de mieux conserver la force des cuilliéres. Ces clous se montent & se démontent avec une clef, Fig. 6., où la tête du clou entre par le bout, & on tourne de la même façon dont on monte & démonte la pyramide de la couronne d'un trépan. On a jugé qu'il étoit mieux d'avoir posé les trois clous en longueur, qu'en triangle fort court, parce que par cette disposition il peut se rencontrer des occasions, où celui du bout ne pourroit point agir sur la pierre, & que l'un ou l'autre des deux suivans pourroient agir.

Pour se servir utilement de cette Te-

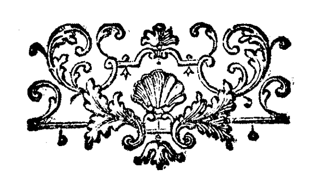
nette, il n'y faut jamais laiſſer qu'un clou à chaque cuilliére ou mordache, & il faut toujours préférer celui du bout le premier, parce que les deux enſemble, un de chaque côté, prendront toujours la pierre par ſon milieu, ou même un peu plus avant; car ſi on la prenoit trop par le bout qui répond à la plaïe, elle pourroit reculer vers le fond de la veſſie en la ſerrant, ce qui ſeroit très-dangereux: mais au contraire, en la tenant par ſon milieu ou plus avant, les deux clous, un de chaque côté, y agiront avec force: ce parti ſera toujours le plus ſûr pour une très-groſſe pierre. Mais quand elle ſera d'un volume de trois, quatre ou cinq onces, il ſera à propos de préférer les clous du milieu, ou même, ſi ceux-là n'agiſſent pas, les deux derniers. Il eſt bon auſſi de faire obſerver, que pour que la Tenette puiſſe ſe bien ouvrir, il faut que les cuilliéres ſoient entiérement dans la capacité de la veſſie. Le parti de ne jamais faire agir qu'un clou à chaque mordache à la fois, eſt plus ſûr que de les laiſſer tous les trois, parce qu'un ſeul a toute la force du levier des branches, & qu'alors, quelque dure que ſoit la pierre, il y entrera; & pour peu qu'il y entre en ſerrant par ſecouſſes, & étant de

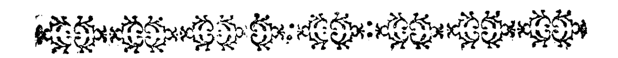
Tenette de l'Anonime à caſſer les pierres.

Tenette de l'Anonime à casser les pierres.

figure pyramidale, un de chaque côté; la pierre se fendra. D'ailleurs, si elle résiste, on pourra changer en tournant sur un autre côté de la pierre, jusqu'à ce qu'on sente qu'elle obéisse. A l'égard de l'introduction de la Tenette, il sera toujours mieux de la faire entrer fermée & par dessous la pierre, & de l'ouvrir ensuite doucement, pour que la pierre s'y place d'elle-même, & que l'épaisseur que forment les cuilliéres avec les clous, ne nuise point à la vessie.

Les Chirurgiens qui taillent beaucoup, pourront avoir trois Tenettes par dégrés, afin de pouvoir les proportionner aux volumes des pierres & aux différens âges, & pour lors il n'y aura aucun cas où elle leur résiste, & où ils ne puissent conserver la vie aux Malades.





LETTRE

A MESSIEURS LES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS,

Au sujet du Lithotome caché de l'Anonime, & de sa Tenette propre à casser la Pierre dans la Vessie.

PAR Mr LE CAT.*

MESSIEURS,

Je viens de lire dans votre Journal de Décembre, pag. 723., la *description d'un Instrument nouvellement aproprié pour* Journal des Sçavans, Mars 1749. pag. 169.

* Cette Lettre a été publiée aussi dans le Journal de Verdun ; mais comme l'une des deux suffit ici, j'ai choisi celle du Journal des Sçavans, parce qu'elle est un peu plus complette, & qu'elle a quelques petits traits de vivacité qui ne se trouvent pas dans l'autre. Je ne veux pas affecter de me montrer par mon plus beau côté ; les Partisans de l'Anonime m'accuseroient de l'avoir fait à dessein de rendre les excès de cet Adversaire plus indécens & plus odieux : les gens équitables en seront encore assez scandalisés. Il y a dans cette Edition quelques additions & corrections fort legéres, qui concernent sur tout les Planches qui ornent cet Ouvrage, & dont manque le Journal.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

faire l'Opération de la Taille, & avec lequel elle sera, dit-on, *facile à exécuter pour tous les Chirurgiens, & beaucoup moins dangereuse qu'elle n'a jamais été.*

L'honneur des Lithotomistes de ce siécle, & le bien public, m'engagent à vous prier, Messieurs, de vouloir bien insérer dans votre ouvrage les réflexions que je vais avoir l'honneur de vous communiquer, sur la description du *Lithotome caché*, que cet Auteur annonce comme un Instrument nouveau, & propre à donner à l'Opération de la Taille une perfection qu'elle n'a point euë jusqu'ici. On ne sçauroit que louer, Messieurs, la compassion généreuse qui a émû cette personne à tâcher de trouver des moyens de diminuer les douleurs & les dangers d'une si terrible opération; mais comme l'Auteur de l'invention annoncée ne tient de son aveu *aucun rang en Médecine ni en Chirurgie*, il n'est pas étonnant qu'il ne soit pas bien au fait de ce qui s'est passé jadis, ni de ce qui se passe encore actuellement en Chirurgie sur le fait de l'Opération de la Taille. Par la même raison, ce n'est point pour lui une faute qu'on puisse lui reprocher d'ignorer que le *Lithotome caché*, aproprié à l'Opération de la Taille, n'est pas

un Instrument nouveau, pas même celui qui ouvre le cou de la vessie du dedans au dehors; que la méthode qu'il décrit n'est autre chose que l'opération latérale, & même que son Instrument exécute cette opération d'une façon moins avantageuse que ceux dont nous nous servons depuis nombre d'années, & que toute l'Europe connoît. Je puis donc espérer, Messieurs, que cet Auteur ne sera nullement blessé de mes remarques, puisqu'elles n'ont, comme ses projets, d'autre but que le bien public.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, page 67, j'annonçai *un gorgeret de mon invention, qui a à sa partie convexe une lame mobile qui fait le débridement nécessaire (au cou de la vessie) & dans les femmes, & dans l'apareil des hommes, sans qu'on soit obligé de se servir d'autres Instrumens.** La lame cachée dans l'épaisseur de ce gorgeret, c'est-à-dire, dans son extrémité allongée & propre à introduire dans l'uréthre, dans les sondes crénelées, &c. fait bien un vrai *Lithotome caché.* J'ai envoyé à M. Louis, Chirurgien de Paris, à M. le Blanc, Lithotomiste d'Orléans, la figu-

* On a vû la description de cet Instrument au commencement de cet Ouvrage.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

re de cet Instrument, & je sçai qu'elle a été communiquée à l'Académie de Chirurgie. M. le Blanc lui-même en a inventé un de la même espéce, Pl. II. Fig. 10. * Aparemment que l'Auteur du *Lithotome caché* que vous annoncez, Messieurs, n'en a eu nulle connoissance. Il y a pourtant une différence entre le sien & les nôtres; ceux-ci ouvrent de dehors en dedans, & nous ne nous proposons qu'un débridement du cou de la vessie, quoiqu'il ne tienne qu'à nous d'y faire une grande playe; celui que vous annoncez ouvre du dedans au dehors, & il me paroît que l'intention de son Auteur, est de faire une bonne playe à la vessie, par laquelle la pierre passe librement.

On trouve dans Franco, pag. 152, un Lithotome caché fait pour ouvrir la vessie du dedans au dehors, & même des deux côtés: nous avons fait graver ce Lithotome dans notre Planche IV. Fig. 1.; mais cet Instrument, dont son propre Auteur ne s'est jamais servi, est demeuré en spéculation depuis près de 200 ans, & je ne crois pas qu'on s'avise de le mettre en vogue. Celui que vous annoncez, Messieurs, n'a point le danger des deux playes faites à la vessie;

* Sa Description est page 35.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'An[illegible] me.

mais son Auteur est dans l'erreur, s'il croit qu'il est avantageux d'ouvrir la vessie du dedans au dehors. La playe de la vessie, ou plutôt de son cou, doit être la plus petite qu'il est possible, & faire le sommet d'un cône dont la base soit aux tégumens. Il faut voir la-dessus un Mémoire de M. Louis, inséré au Mercure, second volume de Décembre 1746.

Notre Lithotome caché a sur celui de l'Anonyme, l'avantage d'ouvrir de dehors en dedans, & d'être un gorgeret tout placé pour l'introduction des Tenettes. Malgré ces avantages, Messieurs, nous ne nous en servons point, parce que nos Instrumens ordinaires sont si simples & si sûrs, que nous jugeons inutile d'employer des machines composées là où les plus simples Instrumens font la chose aussi promptement & aussi sûrement. *

Dans l'énumération que l'Auteur fait des méthodes de tailler, il dit que les *avantages* de l'apareil latéral, *n'ont pas paru suffisans pour faire abandonner le grand apareil par tous les grands Maîtres.* Par la même raison, Messieurs, il

* On a vû, page 5, que l'expérience & les réflexions m'ont fait reconnoître, depuis que ceci est écrit, des avantages au Gorgeret Cistitome sur mes Instrumens simples, & l'on verra par la suite, que j'ai employé cette *machine* avec beaucoup de succès.

Premiere Cenſure du Lithotome caché, & de la Lettre de l'Anonyme.

peut compter que ſon invention ne fera pas encore abandonner cette ancienne méthode ; car ſon opération, telle qu'il nous la décrit, eſt l'apareil latéral mot pour mot ; s'il y a donc de l'*inſuffiſance* dans cette méthode, elle reſtera pareillement dans la ſienne ; mais non, rendons juſtice à notre méthode commune, elle n'eſt jugée inſuffiſante que par ceux que les préjugés empêchent de l'adopter.

Si l'on en croit l'Auteur, les Lithotomiſtes *ſe réuniſſent à dire que tout l'avantage de la Taille dépend de l'inciſion ; tous ont cherché à faire cette inciſion ſuffiſante pour faire paſſer la pierre ſans violence, & ils ont connu que c'étoit de la facilité d'entrer dans la veſſie ſans violence, & d'en extraire la pierre auſſi ſans violence, que dépendoit l'avantage de cette opération.*

Quand le charitable Anonyme ne nous auroit pas dit qu'il n'eſt pas Lithotomiſte, au moins Lithotomiſte conſommé, je l'aurois reconnu à ces traits. Tout l'avantage de la Taille dépend ſi peu de l'inciſion, Meſſieurs, qu'il y a des cas où il n'en faut point faire du tout : tel eſt, par exemple, celui de l'extraction d'une petite pierre aux Femmes. A l'égard des Hommes, je ne doute pas qu'on ne fît

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

fort bien dans le même cas (de pierres petites) de se contenter de la dilatation ménagée du grand apareil. Celui de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui est précédé d'un débridement latéral, a beaucoup de succès ; & M. Boudou me mande par une Lettre du 13 Novembre dernier, qu'il y a vû *plusieurs* Taillés *guérir en deux ou trois fois 24 heures ;* mais je suis certain par un grand nombre d'observations, & de raisons solides, qui seront incessamment renduës publiques, *que la facilité d'entrer dans la vessie, d'en tirer la pierre*, qui ne sont la suite que d'une grande incision à cet organe, sont presque toujours mortelles. Ainsi les Lithotomistes consommés dans leur Art, n'ont garde de regarder cette facilité comme ce qu'il y a de plus avantageux dans l'opération. Et de bonne foi, Messieurs, si leur Art ne leur prescrivoit pas une grande réserve sur cette facilité, qui empêcheroit celui qui pratique l'apareil latéral de pousser son incision à la vessie aussi loin qu'il jugeroit à propos pour y passer les Tenettes, la main même qui vaudroit bien mieux que les Tenettes ? mais il sçait qu'il tuëroit le Malade, & que l'incision la plus petite est toujours la meilleure. Voilà la régle qu'il y a à combiner avec la facilité qu'il cherche.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Il n'y a point de fausse route à craindre, en se servant *du Lithotome caché*, dit l'Anonyme. Oui, en suposant qu'il soit bien dans la vessie; mais c'est un avantage qu'il a en commun avec le nôtre, & avec nos Instrumens ordinaires, qui ont tous des cannelures par lesquelles ils se conduisent successivement par la sonde dans la vessie.

On ose assurer, continuë cet Auteur, *que cette façon de tailler a tous les avantages de toutes les méthodes qui ont attaqué la vessie par son corps, & tous les avantages du grand apareil, sans avoir les inconvéniens ni des uns ni des autres.*

Le Public se ressouviendra que tout ce que l'Auteur dit de bien de sa méthode, c'est de l'apareil latéral qu'il le dit. Cette façon de Tailler, pratiquée par plusieurs Lithotomistes célébres, a les avantages des méthodes qui ont ouvert la vessie dans son corps, parce qu'en débridant le cou de la vessie, elle ouvre vers son corps une voïe facile à la dilatation & à l'extraction, comme le fait l'incision du corps même de cet organe pratiquée par les méthodes précédentes; mais elle n'en a point les inconvéniens, parce que la grande division du corps de

la vessie est presque toujours mortelle, & que la dilatation ménagée ne l'est point. Cette espéce de dilatation, & la situation basse de son incision, procurent à l'apareil latéral les avantages du grand apareil, sans en avoir les inconvéniens, qui sont les ruptures & déchiremens violens & faits au hazard, la séparation de l'uréthre du cou de la vessie, &c. ce qu'elle évite par le débridement dont je viens de parler. Mais, comme on voit, tous ces avantages supofent un simple débridement du cou de la vessie, une petite playe en cette région : car, si le Lithotomiste passe ces bornes, comme l'Auteur paroît le prescrire, par une incision assez ample pour laisser passer les instrumens & la pierre, sans dilater ces parties, alors la méthode perdra tous ces avantages, retombera dans les inconvéniens des méthodes qui ouvrent la vessie dans son corps, deviendra meurtriére, en un mot ne sera plus le véritable apareil latéral, ou au moins celui que nous pratiquons avec tant de succès, comme on sçait, puisque de 17 Printemps que nous avons taillé en Normandie, il y en a eu sept, dans lesquels il n'est mort aucun sujet ; sçavoir en 1732, 33, 34, 37, 38, 46 & 48, sans

Première Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

compter les Printemps dans lesquels je n'ai perdu qu'un sujet sur six, sur huit, sur neuf, sur dix Taillés. Une partie de ces sujets n'ont pas eu le moindre accident, pas même le premier jour de la Taille, & ont guéri dans la quinzaine, quelques-uns en beaucoup moins de tems. Il ne faut donc pas qu'on nous vante comme une merveille, une cure faite en vingt jours, du sommeil le jour même de l'opération, & la cessation des douleurs le lendemain de l'opération faite par le Lithotome caché; rien n'est si commun que toutes ces merveilles.

M. Vandergracht, Lithotomiste de Lille, qui taille à la même méthode, & avec les mêmes instrumens que nous, en a éprouvé un succès tout pareil. L'Anonyme peut donc se rassurer, Messieurs, sur les allarmes que lui cause le sort des Pierreux, & être certain qu'il est en France des méthodes plus salutaires encore que celle qui résulteroit de son *Lithotome caché* employé selon sa description. Il ne faut pas non plus qu'il se persuade, comme il l'avance, *que tous les Opérateurs, quoique de différens dégrés de génie & d'adresse, feront sûrement une incision parfaite dans tous les cas.* Mes Instrumens ont, comme le sien,

l'avantage de faire une incision d'un dégré déterminé; mais l'incision, *pour être parfaite dans tous les cas*, c'est-à-dire, pour être telle qu'elle partage, comme il convient, avec une dilatation ménagée, l'ouvrage de l'issuë nécessaire à l'extraction, demande non seulement *du génie & de l'adresse*, mais encore un Opérateur consommé.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Auteur finit par nous annoncer une Tenette pour casser les grosses pierres dans la vessie, & vous avez employé cette production dans votre Journal de Février dernier. Sa description est ici page 64, & nous l'avons fait graver dans notre Planche IV. Fig. 5.

M'étant aperçu que ce Particulier avoit plus de zèle que d'érudition Chirurgicale, j'avois prié l'Auteur du Journal de Verdun, qui a aussi inséré la description de cet Instrument, de l'avertir, de voir, avant de produire sa Tenette, si elle valoit mieux que celles qui ont été inventées pour le même usage par Franco & Paré. * Malgré mon avis, & sans consulter aparemment aucunes personnes de l'Art, cette Tenette a paru, & il se trouve que c'est l'une des deux Tenettes de cette espéce proposées par Paré, & gra-

* Voyez les Figures 2, 3, 4, &c.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

vées toutes deux dans cet Auteur, qui, comme on sçait, est entre les mains de tout le monde.

J'ai crû, Messieurs, qu'il étoit nécessaire de relever toutes ces erreurs, & de mettre le Public en garde contre les productions d'un Particulier assez étranger dans les Opérations de la Taille pour donner comme neuves des machines connuës depuis 150 ans, & nous débiter comme des choses rares & merveilleuses des succès fort communs.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

LE CAT.

A Rouen ce 10 *Février* 1749.

Cette Lettre, comme je l'ai observé ci-devant, avoit été imprimée, à peu de chose près, dans le Journal de Verdun. La fertile plume de l'Anonyme fournit à chacune de ces Editions une ample réponse divisée en deux parties.

J'avois d'abord dessein de donner ici au

au moins une de ces réponses; mais l'Auteur ayant fait la dépense de les faire imprimer toutes deux avec les deux Editions de ma Lettre dans son Recueil in-12, je puis renvoyer à cet ouvrage, ceux qui seront curieux de lire les Réponses de l'Anonyme en stile original. Quant à ceux qui ne voudront connoître que les raisons qu'elles contiennent, il les trouveront exposées suffisamment, & peut-être même avantageusement pour leur Auteur, dans ma Replique qui va suivre.

Premiere Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.



LETTRE DE M. LE CAT, A M. D**.

Du douze Mai 1749.

En replique aux deux Réponses d'un Anonyme, Auteur d'un nouveau Lithotome caché, insérées au Journal de Verdun, mois d'Avril & de Mai. *

J'AI prouvé, Monsieur, dans ma Lettre insérée au Journal de Mars, contre l'Anonyme, Auteur d'un nouveau *Lithotome caché, que cet Instrument n'est pas nouveau ; que la méthode qu'il décrit n'est autre chose que l'opération latérale... que son Instrument exécute cette opération d'une façon moins avantageuse que ceux dont nous nous servons....* J'ajoute ici *que cet Instrument est dangereux, & que la méthode particuliere qui en résul-*

* J'ai fait à cette Lettre quelques additions & corrections, qui peuvent faire regarder celle-ci comme une nouvelle édition revûë & augmentée.

te, est la plus imparfaite de toutes celles qu'on a imaginées depuis Frere Jacques. Sans ce dernier motif, Monsieur, qui intéresse très-sérieusement le Public, j'eusse laissé sans replique les deux Lettres que le même Anonime a fait insérer dans les Journaux d'Avril & de Mai.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Aux preuves que j'ai données que le *Lithotome caché n'est pas nouveau*, l'Anonyme répond qu'il ne se donne pas pour inventeur; qu'il ne presente pas au Public son Lithotome ou sa Tenette, comme des *Instrumens nouveaux*, *mais comme nouvellement apropriés à l'usage projetté.*

J'ai fort bien entendu que l'Anonyme avoit fait du *Bistouri caché* ou Herniaire, Planche II. Fig. 5, un *Lithotome caché*, Planche III., qu'il n'étoit pas inventeur de ce Bistouri, mais qu'ayant transformé le *Bistouri caché* en *Lithotome caché*, il devenoit auteur du *Lithotome caché*; si jamais aucun autre avant lui n'avoit inventé pareil instrument, & c'est exactement sa prétention. * Or j'ai prouvé que la chose étoit déja faite,

* On verra dans ma réponse, à la piéce intitulée Jugement, que l'Anonyme n'est pas même l'auteur de l'aplication du Bistouri herniaire à la Taille, mais que c'est M. Chaignebrun, Chirurgien.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

par Franco, par moi-même, &c. car un *Lithotome* eſt un inſtrument tranchant avec lequel on taille, & un *Lithotome caché* eſt tout inſtrument tranchant, deſtiné à la taille, caché dans une garniture quelconque qui s'introduit dans les voyes de cette opération. L'Anonyme remarque des différences entre le ſien & celui de Franco, qu'il traite par mépris de *cizailles :* je n'ai ni ignoré, ni diſſimulé ces différences, je mets celui de l'Anonyme fort au-deſſus de celui de Franco, mais il faut convenir que c'eſt toujours un *Lithotome caché*, & qui a encore ce raport avec celui de l'Anonyme, qu'il ouvre la veſſie de dedans au dehors, & dans un dégré déterminé par une viſſe, f, & deux écrouës mobiles, g; j'ai dans mon Arſenal de Chirurgie un de ces anciens Inſtrumens. * Il n'eſt pas moins inconteſtable que le *Gorgeret Ciſtitome* que j'ai inventé en 1742. (Voilà, puiſque l'Anonyme veut le ſçavoir, comme cet inſtrument a été *baptiſé*, il y a long-tems, pour me ſervir de ſon expreſſion,) il eſt, dis-je, inconteſtable que cet inſtrument eſt encore un

Voyez la Pl. IV. Fig. 1. & la Pl. III.

Planche I.

* Ce Lithotome de Franco, qui n'eſt point du tout mépriſable, me paroît auſſi très-propre à élargir les iſſuës néceſſaires à l'extraction des corps étrangers.

vrai Lithotome caché ; & c'eſt tout ce que je dis dans ma Critique.

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Le Lithotome caché n'eſt donc pas un inſtrument nouveau dont on doive attribuer l'invention à l'Anonime ; j'ai donc eu droit de lui faire remarquer qu'il n'en étoit pas l'inventeur ; mais je conviens qu'il l'eſt d'une eſpéce particuliére de Lithotome caché ; car il eſt vrai que le mien n'eſt pas de la même eſpéce que celui de l'Anonyme, & c'eſt ce dont je me félicite. Il a tous les avantages que cet Auteur compte au ſien, il y ajoute celui d'ouvrir de dehors en dedans, & celui d'être un Gorgeret, & même par la derniére eſpéce j'en ai fait faire, un Gorgeret & un Dilatatoire tout enſemble ; mais ce qui eſt plus conſidérable encore, c'eſt qu'il n'a aucuns des dangers qui environnent de toutes parts l'uſage de l'inſtrument de l'Anonyme.

La ſeule réponſe que cet Auteur faſſe à cette démonſtration, de la ſupériorité de mon inſtrument, c'eſt qu'un Gorgeret eſt trop large pour pouvoir s'introduire dans la veſſie non débridée. Si l'Anonyme avoit lû avec un peu plus d'attention ma Lettre dans le Journal de Mars, il y auroit remarqué que j'y dis expreſſément.... *la lame cachée dans l'é-*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

paisseur de mon Gorgeret, c'est-à-dire; DANS SON EXTRÉMITÉ ALONGÉE ET PROPRE A INTRODUIRE DANS L'URETHRE, DANS LES SONDES CRENELÉES, *&c.* Ce Gorgeret n'est donc pas trop large pour pouvoir s'introduire dans la vessie: & comment cet Auteur, qui a la bonté de m'attribuer *un génie qui m'a fourni tant de ressources*, a-t'il pû s'imaginer qu'ayant à introduire un Gorgeret dans une vessie non débridée, je ne lui donnerois pas une figure propre à y entrer, sur tout après avoir employé à la taille des Femmes un Gorgeret terminé, non par une languette, comme les autres, mais par une petite sonde cannelée; c'est ce que cet Auteur n'ignoreroit pas, si ses *occupations sérieuses* lui permettoient plus de *conférences* avec les Maîtres de l'Art.

L'Anonyme avoit décrit son opération dans le Journal de Novembre, comme une méthode nouvelle; je lui ai fait voir que c'étoit *l'opération latérale mot pour mot*, il en convient enfin, mais il prétend que c'est une espéce d'opération latérale *plus parfaite que qui que ce soit ne l'a encore faite*; c'est ce que nous allons voir; voilà toujours un second article sur lequel l'Anonyme passe condamnation.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonyme.

L'espérance, qu'on croira son espéce de taille latérale beaucoup plus parfaite que toute autre, est déja un adoucissement à l'aveu qu'on vient de lui arracher; mais l'Anonyme croit devoir encore fortifier cette consolation de la douceur d'une petite vengeance dont il invente lui-même le sujet. *M. le Cat*, dit-il, *assure que tout le bien que je dis de ma méthode, je le dis de l'apareil latéral, & QU'IL L'A DIT AVANT MOI.* Voici une petite allégation qui ne se trouve point dans mon texte, & qui donne occasion à l'érudit Anonyme d'étaler ses connoissances & ses travaux en Lithotomie, qui aboutissent à avoir lû une brochure de M. Garengeot, Chirurgien célébre, imprimée en 1730, & avoir tenu la sonde à une taille faite par M. Perchet. Ainsi donc, sans cette brochure qu'a lû l'Anonyme, avant d'être livré à des *occupations* plus *sérieuses*, j'aurois passé dans son esprit pour le premier qui auroit écrit de la taille latérale; mais ç'auroit été dans son esprit seul, car je veux bien avouer à l'Anonyme que je ne suis que le dernier avant lui qui ai parlé de cette taille, & que s'il se piquoit d'un peu plus d'érudition, il auroit pû citer nombre d'Auteurs antérieurs que je n'aurois

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

point du tout désavoués, ne m'étant jamais mis dans la tête de me placer parmi les premiers qui ont loué l'apareil latéral, comme il voudroit me le faire dire, pour se donner le plaisir de me trouver en défaut : Eh comment aurois-je dit que j'ai fait *l'apologie* de la taille latérale avant l'Anonyme !... 1°. Je ne l'ai jamais faite, cette apologie ; la description des manœuvres de cette taille, quelques mots dits en passant sur ses avantages, ne méritent pas le nom *d'apologie* de cette méthode. 2°. L'Anonyme l'a encore moins faite que moi, il a exagéré de prétendus avantages d'une méthode particuliére à son instrument ; mais il n'a pas dit un mot de l'apareil latéral, quoiqu'au fond, sa prétenduë méthode nouvelle ne fût que cet apareil, & c'est ce que je lui reproche, en lui disant que *tout le bien qu'il dit de sa méthode, c'est de l'apareil latéral qu'il le dit*, c'est-à-dire, que ces avantages qu'il croit voir dans sa méthode, & qui n'y sont point, sont ceux qui sont réellement dans l'apareil latéral, auquel il se garde bien de les attribuer, puisqu'il ne parle au contraire dans cette Lettre que de son *insuffisance* ; il s'en falloit donc beaucoup qu'il fût question entre nous d'avoir fait

l'éloge de l'apareil latéral plûtôt ou plus tard. Cette imputation est donc un petit cadeau que l'Anonyme se donne à lui-même.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Quand je dis que le Lithotome caché de l'Anonyme est *pernicieux*... & que son *Auteur est dans l'erreur, s'il croit qu'il est avantageux d'ouvrir la vessie du dedans en debors*; il répond qu'il n'a pas besoin de se justifier *sur ces remarques*; & il cite en preuve ses essais sur le cadavre, & son succès sur un homme vivant. Quelles preuves ! Des essais sur le cadavre, & un seul succès sur le vivant ! Quelle est la mauvaise méthode qui n'en citeroit pas autant, & vingt fois autant. J'ai passé une épée au travers du corps de plusieurs cadavres, sans blesser de parties précieuses, & une personne vivante de ma connoissance a reçû un pareil coup d'épée, dont elle est bien guérie ; donc un coup d'épée au travers du corps n'est pas dangereux, & par conséquent la meilleure maniére de se battre, quand on ne voudra point tuer son ennemi, sera de lui passer l'épée au travers du corps. Voilà au juste le raisonnement de l'Anonime.

J'ai fait à mon tour des expériences sur le cadavre avec le nouveau Lithoto-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

me caché, mais elles n'ont fait que confirmer les terreurs que la seule description de cet instrument m'avoit inspirées. Qui est le Praticien qui ne sçait pas que dans l'opération de la Taille, la vessie se vuidant d'urine, ou se trouvant déja vuide, il arrive souvent qu'étant poussée par les intestins comprimés eux-mêmes par les efforts des muscles de la respiration, le fond de cet organe s'aproche si près de son cou, qu'on l'y voit quelquefois par l'ouverture de la taille. Ce fait constant rend dangereux tout instrument tranchant porté jusqu'à un certain point dans la cavité de la vessie; c'est là ce qui m'a fait suprimer le Lithotome Anglois pour la taille latérale, tout petit qu'il est, & destiné uniquement à débrider le cou de la vessie, de dehors en dedans, c'est-à-dire de l'uréthre vers ce cou, & par conséquent à ne point passer ce bourelet. De quelle juste frayeur n'ai-je donc pas dû être saisi à la description d'un instrument à introduire dans la vessie, dont la lame tranchante a quatre pouces trois lignes de longueur; n'ai-je pas dû apercevoir dans cette lame meurtriére, tous les dangers évidens qui ont banni de l'opération du Bubonocéle le bistouri herniaire original de ce Lithotome ca-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ché ? N'ai-je pas dû voir que l'Anonyme non-seulement ramenoit dans l'ancienne opération latérale, les dangers dont je l'avois préservé par mes corrections ; mais même y en introduisoit de beaucoup plus grands, qu'ainsi sa methode étoit beaucoup plus imparfaite, beaucoup plus dangereuse que cette ancienne ?

Un second défaut que ma longue & nombreuse pratique dans l'opération de la taille latérale, m'a fait observer dans tous les instrumens avec lesquels on débride ordinairement le cou de la vessie, c'est qu'étant droits, & coulant sur une sonde courbe, lorsque l'instrument est poussé dans sa direction la plus naturelle pour être introduit dans le cou de la vessie, la portion introduite fait un grand angle avec la convexité de la sonde qui regarde le fond de la vessie, & son tranchant prolongé sur le *bas-fond* de cet organe, y prolonge aussi d'autant l'incision, qui ne manque guéres de tuer le Malade ; j'ai donc donné à mes Cistitomes une figure courbe, propre à se mouler, pour ainsi dire, à la convexité de la sonde, à la suivre par tout, & à ne faire jamais au cou de la vessie qu'un débridement de la largeur de sa lame. Enfin en 1747. pour que l'extrémité de ce Ci-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ſtitome reſtât invariablement dans la cannelure de la ſonde, j'ai ajoûté à cette extrémité une petite larme tranſverſale qui coule dans des galleries pratiquées à la cannelure de la ſonde, de façon qu'elle n'en peut ſortir dans tout le trajet contenu dans le cou de la veſſie. Voilà bien des précautions priſes pour retenir l'inſtrument tranchant dans la cannelure de la ſonde, l'empêcher de s'écarter vers le fond, & nommément le *bas-fond* de la veſſie. Toutes ces meſures ſe trouvent rompuës, & toutes ces perfections ruinées par le nouveau Lithotome caché, dont la manœuvre directement opoſée à la précédente, conſiſte à donner à cette extrémité de la lame tranchante, une ouverture, qui, par ſon mécaniſme, porte néceſſairement la plus grande largeur du tranchant, ou ſon plus grand écartement à ſon extrémité, & vers le *bas-fond* de la veſſie, manœuvre directement opoſée à notre correction, & qui raſſemble & porte à leur plus haut dégré tous les dangers, & dangers éprouvés, que nous avons évités par cette correction.

Avois-je beſoin de l'inſtrument de l'Anonime pour y voir ces défauts? Non: mais il me le falloit, pour en parler

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

avec plus de certitude, ou au moins pour ôter à cet Auteur la foible ressource de me reprocher, comme il a fait, que je blâmois son instrument sans l'avoir vû. Il étoit dans l'erreur à cet égard même, dans le tems qu'il me faisoit ce reproche. J'ai vû son Lithotome, je l'ai employé sur des cadavres, & il n'a point trompé mon attente. A l'un, il a ouvert le fond de la vessie jusques dans cette partie postérieure couverte de la lame polie du péritoine, c'est-à-dire, jusques dans la capacité du bas ventre; dans un autre, il a ouvert avec le cou de la vessie, la paroi latérale gauche du vagin : en tous, outre la playe grande ou petite du cou & du corps de la vessie, il a fait vers le fond de cet organe, dans sa tunique nerveuse, une trainée, une rigole qui conduisoit à la playe véritable, accident inévitable dans la manœuvre d'une lame qui ne coupe, que parce qu'on la tire ou traîne du dedans au dehors. Voilà ce que m'ont donné les cadavres avec lesquels on est à l'abri d'un des plus grands dangers de cet instrument, qui est la rencontre de sa pointe contre le fond postérieur supérieur de cet organe, poussé dans le vivant par les intestins & les muscles de la respiration, ainsi qu'on vient

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

de l'obſerver ; il eſt vrai qu'en ne donnant à la lame qu'un très-petit écartement, qu'en introduiſant l'inſtrument beaucoup moins avant dans la veſſie, en baiſſant le poignet beaucoup plus que ne le preſcrit l'Anonyme ; enfin en prenant pluſieurs précautions délicates, & ſujettes à caution, on pourra éviter quelquefois une partie de ces dangers, ſur tout ſi l'on a affaire à des veſſies d'une figure heureuſe, * & c'eſt ce qui eſt arrivé dans le ſujet vivant qu'on a taillé, mais une bonne manœuvre, ou le hazard, feront de même la meilleure opération avec l'inſtrument le plus pernicieux ; Frere Jacques avec ſon poignard, & ſa ſonde ſans cannelure, n'a-t'il pas fait des opérations brillantes, qui, jointes au preſtige de ſa robe, l'auroient fait paſſer pour un phœnix, ſans l'examen des grands Maîtres qui ont aprécié ſon mérite. **

L'Anonyme attribuë à ſon Lithotome caché, comme un avantage qui lui eſt

* On verra dans le détail des expériences, & dans les autres diſſertations, en quoi conſiſte cette figure de la veſſie, heureuſe ou favorable au Lithotome caché.

** On trouvera à la fin de ce Volume un compte détaillé des expériences faites ſur le Cadavre avec le Lithotome caché.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

propre, celui de ne pouvoir faire de fausses routes ; mais c'est encore là une chimére ; & je le prouve par les propres paroles de l'Auteur.

L'incision des tégumens de l'urethre étant faite, on introduit, dit l'Anonyme, " la languette du Lithotome caché „ sur la crénelure de la sonde ; & *après* „ *s'être bien assuré qu'elle y est*, l'Opé- „ rateur va chercher la plaque de la „ sonde avec sa main gauche, & *après* „ *s'être bien assuré de nouveau que la* „ *languette de l'instrument est dans la* „ *crénelure*, ce qu'il sent par la résistance „ mutuelle des deux instrumens : alors il „ reléve la courbure de la sonde sous „ l'arcade du pubis, en la suivant avec „ la languette du Lithotome. Ensuite „ *étant sûr que le bec de la sonde est dans la* „ *vessie*, il pousse doucement son Litho- „ tome, & quand la languette est par- „ venuë à la vive arrette du bec de la „ sonde, elle s'y arrête, ce qui est un „ *signe certain que l'instrument est par-* „ *venu dans la vessie* ; alors il dégage la „ sonde... il reconnoît la pierre avec le „ Lithotome, &c. „

Voilà que l'Anonyme, pour être sûr d'introduire son Lithotome dans la vessie, & de ne pas faire de fausses routes,

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

s'aſſure auparavant que *le bec de la ſonde* eſt dans la veſſie ; enſuite il veut être bien *aſſuré* trois fois conſécutives que la languette de ſon Lithotome eſt dans la crénelure de cette ſonde, & au bout de cette crénelure ; mais avec ces aſſurances réitérées, n'eſt-on pas certain avec tout Lithotome, comme il l'eſt avec le ſien, de ne pas faire de fauſſes routes, & dans les cas où ces aſſurances égales de part & d'autre ſont fautives, ſon Lithotome caché ne fera-t'il pas de fauſſes routes, comme tous les autres ? Or les cas où ces aſſurances ſont fautives pour ſon Lithotome, comme pour tous les autres ordinaires, ne ſont pas rares ; car l'Opérateur n'a pour l'introduire dans la cannelure de la ſonde, d'autre conducteur que le bout du doigt, qui peut fort bien ſentir la cannelure comme nuë, quoiqu'il y ait un peu de tiſſu cellulaire interpoſé, où la languette même qui viendra après ce doigt peut y pouſſer ce tiſſu, ou quelque portion de l'uréthre, & alors le Lithotome pouſſé peut gliſſer avec ce tiſſu hors de la cannelure, & faire de fauſſes routes ; en un mot, tout ce qui fait faire de fauſſes routes aux autres Lithotomes, en fera faire au ſien ; & qu'il ne me diſe pas qu'avec cet inſtrument on ſent immédiatement

médiatement la pierre, car quand il touche la pierre, c'est qu'il est dans la vessie ; mais avant d'y être, avant d'avoir ce signe décisif, il aura pû faire plusieurs fausses routes.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mes instrumens seuls évitent indubitablement cet accident, parce que la lame tranchante, qui fait la premiere incision de l'uréthre, qui nétoye la cannelure de la sonde, & qui n'en sort point, a elle-même une cannelure, le long de laquelle glisse le cistitome qui entre ainsi nécessairement dans le fond nétoyé de la cannelure de la sonde, & ce même cistitome, qui ne sort pas non plus de cette cannelure, en a aussi une qui fait un guide également assuré pour le gorgeret ; or tout cela se fait avec une certitude absoluë, & sans tous ces tatonnemens d'assurances réïtérées nécessaires dans les autres méthodes, & prescrites nommément par l'Anonyme, preuves réïtérées aussi de l'incertitude de sa méthode, & de la sureté de la nôtre, pour éviter les fausses routes.

On peut évaluer à present au juste, le compliment fait à l'Auteur par quelqu'un de très-poli aparemment, & qu'il apelle en revanche *l'un des plus fameux Lithotomistes du Royaume.*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mais, dit l'Anonyme, *pourquoi ces Instrumens* (les miens.) *& ces manœuvres, s'il en résulte une opération parfaite, ne sont-ils pas venus dans la Capitale... ils ont été si bien jugez insuffisans, qu'il n'a pas paru que M. Morand même, dont toute l'Europe connoît le mérite & la capacité, en ait rien adopté dans la pratique, quoique M. le Cat soit son correspondant*, &c. Il pouvoit ajouter, & son éléve.

Je prie le Lecteur de se rapeller ce que je viens de dire, que toutes les perfections que j'ai ajoutées à l'apareil latéral que j'ai apris de M. Morand, ne tendent qu'à donner à cette méthode des instrumens avec lesquels on puisse invariablement, & sans écarts, faire le débridement du cou de la vessie qui fait l'essentiel de la taille latérale. Un Chirurgien, de l'habileté de M. Morand, peut exécuter invariablement ce débridement, non-seulement avec le Lithotome Anglois, mais encore avec le poignard du Frere Jacques, avec le Lithotome caché de l'Anonyme, parce qu'un Lithotomiste aussi adroit, aussi fort au-dessus de sa besogne que l'est M. Morand, peut faire, comme je l'ai remarqué plus haut, les meilleures opérations avec les

plus mauvais instrumens. Il n'est donc pas étonnant que ce grand Chirurgien, quoique bien informé, témoin même de mes succès, & de la bonté de ma méthode, ne l'ait pas adoptée, parce que c'est la sienne même faite par d'autres instrumens seulement, & qui ne sont nécessaires qu'à des Lithotomistes d'une adresse subalterne comme moi & mes pareils, dont le nombre est certainement le plus grand.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Mais au fond, qu'est-ce que fait à la valeur intrinséque d'une méthode, d'une découverte quelconque, le suffrage de plusieurs particuliers, même de ceux de la Capitale ? A-t'on jamais osé avancer une proposition aussi frivole, telle méthode n'est pas pratiquée par tels & tels qui sont de grands hommes en ce genre, donc elle n'est pas bonne ? La circulation du sang, publiée par Harvée, n'a pas été adoptée par les plus illustres Médecins de son tems, elle a été combattuë même par le fameux Riolan, premier Anatomiste de Paris, & de l'Europe entiére; donc elle n'est pas vraye. L'apareil latéral lui-même, auquel l'Anonyme ne refusera sûrement pas le nom d'excellente méthode, n'a pas été adopté de M. Maréchal, le premier Chirurgien de son

Seconde Cenfure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

siécle, elle n'a pû encore, malgré tant de succès, s'établir dans les Hôpitaux de Paris ; faudra-t'il en conclure qu'elle ne vaut rien ? Il n'eſt pas plus raiſonnable de blâmer mes inſtrumens connus de toute l'Europe, par cette ſeule raiſon qu'ils ne ſont pas en uſage à Paris : & le Lithotome caché de l'Anonyme, n'en eſt pas d'un ſeul dégré meilleur, pour avoir été employé, avant même d'être connu, par un Chirurgien de cette Capitale, il n'en ſeroit pas même moins défectueux, s'il étoit poſſible qu'un plus grand nombre l'adoptât ; eh pourquoi cela ſeroit-il impoſſible ? ſeroit-ce la premiere *coqueluche* qu'on auroit eu dans cette grande Ville ? L'Anonyme n'eſt ni Médecin ni Chirurgien en titre ; c'eſt une raiſon de plus pour donner la vogue à ſes productions ; & ſi ce qu'il n'eſt pas, eſt déja ſi favorable à ſa cauſe, peut-être ce qu'il eſt, l'eſt-il encore davantage.

Je laiſſe aux Lecteurs à juger, dit l'Anonyme, *de la preuve que M. le Cat donne de mon incapacité en Lithotomie...*

Comment donc cet Anonyme, *qui ne tient aucun rang en Médecine ni en Chirurgie, qui livré tout entier à des occupations ſérieuſes, n'a jamais eu le*

tems de *lire ni Franco, ni Paré, ni les Journaux, ni* &c. Un tel Anonyme, dis-je, eſt Lithotomiſte, & ſe fâche même qu'on ne le regarde pas comme un Lithotomiſte conſommé. Franchement voilà un paradoxe d'une nouvelle eſpéce; depuis quand eſt-on dans Paris Lithotomiſte ſans titre, & Lithotomiſte conſommé ſans une pratique, & une étude continuelle de cet Art? Mais quand l'Anonyme auroit tous les titres du monde, & qu'il n'auroit eu de ſa vie d'autre occupation que l'étude & la pratique de la Taille, je dis qu'il auroit perdu ſon tems & ſon huile, s'il ne ſent pas la vérité de cette propoſition, *qu'il y a des cas dans la Taille où il eſt plus avantageux de ne point faire d'inciſion du tout, tel eſt, par exemple, celui de l'extraction d'une petite pierre aux Femmes*; il n'y aura jamais deux voix ſur cette propoſition parmi les plus célébres Lithotomiſtes de tous les tems & de tous les païs. L'Anonyme laiſſe prudemment le ſoin de me répondre ſur ce ſujet à M. Louis, qui regarde *l'uréthre* comme *aponévrotique* incapable de *prêter que fort peu.* M. Louis eſt bien habile; mais comme il ne peut point changer la nature de nos parties, je me flâte qu'il ne

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

pourra jamais faire que l'uréthre intéressé dans la Taille ne soit pas une partie membraneuse, comme elle l'a toujours été, & qu'elle ne soit en même-tems susceptible *d'une dilatation étonnante*, disent tous les Auteurs, & si étonnante en effet, qu'on a vû passer par l'uréthre d'une Fille de dix-huit ans, une pierre de quatre onces, * sans autres instrumens que la pierre même poussée par une toux violente; & cette Fille a guéri sans incontinence d'urine.

J'ajouterai ici trois observations de la même nature, pour servir de suplément à ce que j'ai dit sur cette matiére, pag. 76. de la seconde Partie de mon Recuëil.

25 Novembre 1749.

Voici ce que m'écrit M. Vandergracht, Lithotomiste de Lille, qui suit ma méthode....

" Je fus apellé il y a six mois pour „ sonder une Fille de 24 ans. Elle avoit „ une rétention d'urine depuis quelques „ jours; elle ne voulut pas se soumettre „ à l'opération; je la fis mettre au bain, „ où elle rendit une pierre d'un volume „ considérable, fort inégale, & pesant „ trois onces & un gros. Depuis ce „ tems-là elle retient ses urines à sa vo„ lonté. „

* Traité de la Taille au haut apareil de M. Morand pag. 146, 49.

« Une Femme de 56 ans, qui avoit „ aussi une rétention d'urine depuis quel- „ ques jours, fut mise au bain, où par „ les efforts, elle rendit une pierre d'un „ volume assez gros, égal, & pesant „ deux onces & demie. Elle se porte „ aussi fort bien, sans aucune incom- „ modité. „

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

La troisiéme observation m'a été communiquée par M. Gordon, un de mes Pensionnaires Anglois, à son retour d'Italie, le 17 Juillet 1750, & il m'a fait present de la figure en plâtre de la pierre que je conserve comme fort curieuse, par sa grosseur & son irrégularité. Voici son histoire....

« Une Dame de Florence nommée „ Geltruda, sentit pendant plusieurs „ jours de l'année 1734. des douleurs „ fort aiguës autour des vertébres lom- „ baires ; ces douleurs commencérent à „ occuper aussi les parties inférieures de „ la région lombaire & cessérent. Les „ douleurs étant cessées, on vit l'urine „ teinte de sang & remplie de glaires, „ & peu après il survint une incontinen- „ ce d'urine, accompagnée d'épreintes. „ On conjectura à ces symptômes que la „ vessie contenoit quelque pierre. La „ conjecture se convertit en réalité le

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

„ 25 Janvier 1745 ; car à cinq heures „ du soir la Dame fut attaquée d'une „ grande envie d'uriner, & s'étant mise „ à sa garde-robbe pour vaincre plus ai- „ sément cette envie, on vit sortir de „ l'uréthre une pierre irréguliére de trois „ pouces trois lignes de longueur, deux „ pouces moins une ligne de largeur, „ un pouce huit lignes d'épaisseur, de „ la forme dont elle est representée dans „ la Planche III. Fig. 3. d'une substance „ spongieuse, legére, & ne pesant, „ malgré son volume, que cinq onces „ & six gros. La Dame Geltruda, quatre „ ans après avoir ressenti les douleurs „ néphrétiques, & autres symptômes de „ la Pierre, avoit épousé Lorenzo Maz- „ zoni, Teinturier de Florence ; mais „ les douleurs de cette Dame devenoient „ si vives dans les aproches de son mari, „ qu'ils furent obligés de se condamner „ à un célibat volontaire, jusqu'à la sor- „ tie de cette pierre, qui fit cesser tou- „ tes les douleurs & les autres accidens, „ à l'incontinence d'urine près, " qui ne subsista vraisemblablement, que parce qu'elle avoit été établie avant la sor- tie du corps étranger, par son long séjour dans le cou de la vessie. Ces observations confirment donc bien au-

autentiquement les preuves que j'ai déja données de la disposition extrême à être dilaté, qu'on trouve dans l'uréthre des Femmes ; ainsi on peut regarder comme une vérité constante, que *l'extraction d'une petite pierre au sexe, est un des cas où il est plus avantageux de ne point faire d'incision du tout.*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonyme.

L'Anonyme auroit bien fait encore de s'en remettre à M. Louis, pour discuter avec moi la question des grandes ou des petites incisions, & des dilatations ménagées de la vessie ; car en vérité il raisonne, & me fait raisonner sur ce chapitre, d'une façon à ne nous pas faire honneur à tous deux.

Je regarde les grandes incisions à la vessie, *comme presque toujours mortelles* ; je leur préfére *les petites incisions*, *le débridement* suivi de la *dilatation ménagée*, & je prouve cette opinion dans la seconde Partie, pag. 61. & par l'autorité & par le raisonnement. J'ajouterai ici à ces autorités celle de Paré, que j'y ai omise par inadvertance. Ce vénérable Praticien, qui paroît avoir adopté l'apareil latéral de Franco, veut, comme celui-ci, qu'on fasse une petite incision, & qu'on dilate ensuite. Il va plus loin,

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

il prétend même que la dilatation, accompagnée de dilacération, se réünit mieux que l'incision. L'autorité seule d'un si grand Praticien, donneroit beaucoup de poids à son Avis; mais il le soutient même de raisonnemens. *La raison pourquoi*, dit-il, *on fait la playe au commencement si petite, c'est parce que ce qui est coupé ne se réunit si bien, ni en brief tems, que ce qui est dilacéré & déchiré: car la dilacération se fait selon la rectitude & la longitude des fibres nerveux*, Paré, Chap. 44., pag. 600., Edit. de 1579.

L'Anonyme dit *qu'il est aisé d'apercevoir la contradiction qui régne dans cet article, où je condamne les grandes incisions, & préfére les petites, & si l'on y parle en Lithotomiste consommé; car c'est justement*, ajoute-t'il, *pour éviter les incisions, c'est-à-dire, qu'on ne les fasse excessives, ou qu'on n'en fasse point du tout, que j'ai donné mon Lithotome caché.*

Charitable Anonyme, aidez-moi de vos lumiéres, faites-moi comprendre comment celui qui blâme les grandes incisions, se contredit, en loüant les petites: Ensuite, expliquez-moi, s'il vous plaît, comment celui qui a inventé le

Lithotome caché pour faire une *incision* à la vessie *proportionnée à la pierre*, & qui bannit de la taille les *opérations dilatatoires*, peut dire tout de suite, sans se contredire, qu'il a inventé cet instrument *pour éviter les incisions* à la vessie, ou pour n'en point faire *du tout*.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Ce paradoxe passe mon intelligence. Je ne comprends point non-plus comment ce même Auteur, qui dans l'annonce de cet instrument, n'a parlé que des incisions complettes du cou de la vessie & des prostates, lui attribuë ici le débridement, & même la dilatation que je recommande dans ma Lettre. (Il ne s'étoit pas encore servi de ces expressions.) Est-ce que cet habile Lithotomiste regarderoit comme une même opération, le débridement, la dilatation & l'incision nette de ces parties? Pour moi je ne vois que cette confusion qui puisse expliquer & excuser celle qui se trouve dans ses Lettres sur cet article.

La contradiction que l'Anonyme me reproche ci-devant, n'est pas la seule qu'il m'impute avec le même fondement. *M. le Cat*, dit-il, *prouvera contre lui-même, que ne pouvant pas tirer les grosses pierres par une petite incision faite au cou de la vessie, il prend le parti de les*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

tirer par le haut apareil, & cette preuve nous aprendra qu'il les tire par cet endroit sans incision, (il veut dire sans une grande incision,) *car s'il en falloit faire une à cet organe qui fût proportionnée à une grosse pierre, il se garderoit bien de tuer presque toujours le Malade.*

Si j'étois comme l'Anonyme, dans le mauvais principe de faire une *incision proportionnée à la pierre*, je ne pourrois sans doute tirer une grosse pierre, ni par le bas, ni par le haut apareil, sans tuer le Malade, & je m'en garderois bien; mais comme je tiens au contraire pour l'excellente maxime de faire à la vessie une *petite incision*, un *débridement*, & d'achever le passage nécessaire à la pierre par une *dilatation ménagée*, c'est-à-dire, (car l'Anonyme n'entend ni ce terme, ni celui de débridement,) par un allongement lent, & insensiblement gradué, des fibres de cet organe; je puis faire, & j'ai réellement fait par cette manœuvre, l'extraction de très-grosses pierres, tant par le bas que par le haut apareil; je puis par conséquent l'aprendre à l'Anonyme, comme il me le demande, & cela sans risquer la moindre contradiction. Le haut apareil nous offre une région de la vessie susceptible d'une dila-

sation beaucoup plus grande, c'est le principal avantage de cette Taille, suivant ses propres auteurs, & à cet égard elle peut servir à tirer les plus grosses pierres, comme je l'ai publié en 1742. Cependant les expériences de cette année-là même, & des suivantes, le mauvais succès des Tailles faites à l'apareil de M. Rau, dont me parle l'Anonyme, & que j'avois entrepris par les conseils de M. de la Peyronie, le peu de réussite de celles au haut apareil, où j'avois voulu faire une incision *pour facilement entrer dans la vessie, & en tirer la pierre*, comme dit l'Anonyme, achevérent de m'ouvrir les yeux sur le danger des grandes playes au corps de la vessie : car le Public n'a sans doute pas pris garde à une petite infidélité de l'Anonyme, pour tâcher de me trouver en contradiction ; cet Auteur mêle indistinctement des passages de ma Lettre de 1732, où je n'étois pas encore convaincu des dangers des grandes playes, avec celle de Mars 1749, où je suis dans une conviction entiére, & ne cite néanmoins que le Journal de 1742.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Je saisis cette occasion d'ajouter aux observations que j'ai données sur cette matiére, à la page 80 de la seconde Par-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

tie de mon Recueil, celle que M. Vandergracht m'a communiquée par sa Lettre du 25 Novembre 1749.

“ Vous avez rendu un grand service, „ me dit ce Chirurgien, aux Pierreux „ & aux jeunes Lithotomistes, dans les „ réflexions par lesquelles vous avez ré- „ pondu à l'Auteur du Lithotome ca- „ ché ; car c'est une vérité bien fondée „ que les grandes & amples incisions à „ la vessie sont presque toujours mortel- „ les. L'expérience suivante en est une „ nouvelle preuve.... J'ai taillé il y a trois „ mois un Homme de 26 ans, qui avoit la „ Pierre depuis plus de vingt. Après avoir „ fait l'incision avec votre Uréthrotome, „ & le débridement avec votre Cistitome, „ au lieu d'introduire le Gorgeret à l'or- „ dinaire, j'introduisis la grosse Sonde „ à bec de M. le Dran, pour examiner „ la surface & le volume de la pierre, „ que je trouvai fort considérable & fort „ inégale. J'apréhendai que le débride- „ ment ne fût pas suffisant, j'introduisis „ dans la crénelure de la Sonde à bec, „ le Bistouri de M. le Dran, pour faire „ une incision plus grande au cou de la „ vessie, afin de faire l'extraction plus „ facilement, comme je le fis à la vérité. „ Le sujet eut la fiévre vivement les qua-

„ tre premiers jours ; je la calmai par „ cinq saignées & des potions huileuses „ calmantes, dont je me trouve fort bien „ après cette opération. Mais le neuviéme „ jour, il est survenu un gonflement con- „ sidérable au bas-ventre, & il mourut „ le lendemain. J'ouvris son cadavre.... „ & je trouvai.... à la partie postérieure „ & inférieure de la vessie un prolonge- „ ment de l'incision de trois travers de „ doigts dans le corps de la vessie.... „ voilà, Monsieur, le seul sujet que j'aye „ eu le malheur de perdre de treize que j'ai „ taillé, de différens âges, dans cette „ Campagne. „ On se souvient que M. Vandergracht taille avec mes instrumens & par ma méthode.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Un peu plus de *conférences* avec les Lithotomistes, & elles sont indispensables à quelqu'un qui se pique de l'être, eût épargné à l'Anonyme bien des erreurs ; on lui auroit pû prêter sur cette matiére un Mémoire que j'ai adressé à M. le Blanc le 10 Mai 1748, & qui a été communiqué à l'Académie. Il y auroit lû la suite des expériences, tant de 1742, que des autres années qui m'ont fait revenir de l'erreur où il est lui-même, par raport aux incisions de la vessie, il y auroit trouvé entr'autres, par

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

raport au haut apareil, ce qui suit, " de „ quelque côté que j'aye pris la vessie, „ j'ai toujours trouvé que *les grandes in-* „ *cisions y sont presque toujours mortelles*, „ & si le haut apareil me paroît préfé- „ rable aux autres pour l'extraction des „ pierres très-grosses, c'est parce que la „ région de la vessie ouverte dans cette „ méthode, peut-être dilatée plus aisé- „ ment qu'une autre, & plus sûrement „ de la part des organes voisins, encore „ serois-je très-porté, dans le cas de ces „ pierres énormes, de tailler à l'apareil „ latéral, en faisant revivre la méthode „ de nos peres, de briser ces grosses „ pierres, avant de les tirer, avec les te- „ nettes inventées à cet usage. „

Il auroit vû par cette derniere circonstance, qu'on n'avoit pas besoin qu'il nous donnât les tenettes de Paré, comme de sa propre invention, pour réveiller notre attention sur l'utilité de cet instrument : nous l'avions eu sans lui cette attention; mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que l'Anonyme ne voit dans les *tenettes de Paré* que *quelqu'affinité* avec la sienne; *elles se ressemblent*, dit-il, *en quelque chose*. Effectivement une tenette à briser la pierre, qui a cinq pointes, ressemble en quelque chose à une

Voyez les Fig. 3. 4. 5. Pl. IV.

autre qui en a six ; mais s'il veut même qu'on lui en montre à six pointes, il n'a qu'à ouvrir le Tome 2. de la Chirurgie d'Heister, Pl. 28, Fig. 7, ou le Tome 4. de la Bibliothéque de Médecine, Planche 9, Fig. 7, il trouvera-là dequoi se convaincre qu'il n'a rien imaginé de nouveau. Nous avons fait graver cette Tenette, Pl. IV., Fig. 7.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Si des faits comme ceux-là n'arrachent pas un aveu à l'Auteur, il n'y a pas d'espérance d'en obtenir jamais de lui, de quelque démonstration qu'on le paye. Je n'ai, dit-il, *que fort peu de chose à répondre aux objections de M. le Cat sur ma tenette, &c.* Je le crois bien ; eh que peut-on répondre à un fait qui constate notre erreur ! rien ; la seule bonne réponse seroit un aveu dont l'ingénuité feroit beaucoup plus d'honneur à l'Anonyme, qu'une suite de subterfuges trop aisés à pénétrer. Où a-t'il pris que je lui ai fait des objections sur sa tenette ? je ne lui en ai fait aucune ; j'ai seulement remarqué qu'elle est dans Paré ; or c'est un fait constant & sans replique, malgré quelques legéres différences dans la figure de l'instrument.

Je ne me suis point donné pour inventeur, dit l'Anonyme, je n'ai fait

Seconde Censure du Lithotomie caché, & de la Tenette de l'Anonyme.

qu'aproprier la tenette ordinaire à l'usage de casser les pierres. Nous le sçavons bien, mais cela même s'apelle inventer une tenette pour briser les pierres; l'Anonyme le sent à merveille, & le fait assez valoir, puisqu'il nous dit encore dans sa dernière Lettre, que quelques Lithotomistes *ont fait faire des tenettes bien fortes pour tirer la pierre, mais qu'aucun n'en a imaginé pour la casser.* Il a donc compté imaginer une tenette nouvelle & inconnuë; & il ne veut pas avouer qu'il s'est trompé.

Qu'il soit inventeur ou non, dira quelqu'un, la tenette en est-elle moins bonne? Non; mais elle est aussi bonne, prise dans Paré, que dans les Journaux de France. Nos Peres en ont fait usage; & si les Lithotomistes d'aujourd'hui n'en ont point, ce n'est pas que cet instrument leur soit inconnu, c'est que leurs prédécesseurs l'ayant abandonné, comme étant d'un usage dangereux, ainsi qu'on le peut voir dans leurs Ecrits, personne n'a osé le faire revivre. * Par le passage qu'on vient de voir de mon Mémoire, je serois très-porté à apeler de leur jugement dans certains cas, néanmoins je ne suis pas

* Voyez Fabricius Hildanus, pag. 726 & 730, ou la premiere Partie de mon Recuëil.

si hâté que l'Anonyme, à les condamner, en prononçant décisivement sur l'utilité de cet instrument ; il tranche cette question, comme son Lithotome tranche la vessie ; mais c'est qu'il a aussi peu lû nos premiers Maîtres, les Anciens, qu'il a peu conversé avec les Modernes : dans cet état on ne doute de rien. Je ne sçaurois me prêter à cette façon de penser. Je sçai combien il y a loin de la théorie à la pratique ; & le grand respect que j'ai pour les expériences de plusieurs siécles, me rendra toujours réservé, jusqu'à ce que je puisse leur oposer & des faits nombreux, & des raisons démonstratives.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Pendant que je modérois ainsi l'enthousiasme de l'Anonyme pour sa tenette à briser les pierres, M. le Dran, si connu par sa grande expérience en Lithotomie, persuadé, comme les autres, du danger des instrumens *brise-pierres*, travailloit à en inventer un qui au contraire les empêchât de se briser ; il le publia à la Séance publique de l'Académie le 3 Juin 1749, & eut même la bonté de me le communiquer. Voyez la Fig. 8. de la Pl. IV.

Il est étonnant, dit l'Anonyme, *que M. le Cat se donne la torture.... pour*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

faire voir qu'une division du corps de la vessie est presque toujours mortelle, après les articles que j'ai citez de lui-même, c'est-à-dire, après qu'il a lui-même pratiqué le haut apareil, &c.

J'admire la grande pénétration de l'Auteur du nouveau Lithotome, qui voit dans ma Lettre que je me suis donné la torture pour lui exposer une vérité, sur laquelle j'ai composé près d'un volume entier. On voit bien qu'une matiére qui m'est aussi étrangére, m'a dû beaucoup coûter dans cette Lettre. Le Lecteur observera encore ici une petite infidélité de l'Anonyme ; je ne dis pas qu'une *division* au corps de la vessie est presque toujours mortelle, mais *une grande division*, ainsi j'en ai pû faire de *petites* & de *médiocres*, sans déroger à mes principes.

Les Partisans du grand apareil, continuë l'Anonyme, *pourront lui prouver*, (à moi) *que leur opération tient de l'incision & de la dilatation*. Je leur répondrai que ce n'est point-là le véritable grand apareil, mais le latéral, & qu'en tous cas, quelques noms qu'ils lui donnent, c'est-là la bonne méthode. Ainsi loin que ces Lithotomistes me soient oposés, comme le pense l'Anonyme, nous sommes dans la même opinion.

M. le Cat lui-même, ajoute l'Anonyme, *a fait consister l'avantage de l'apareil latéral* dans l'incision interne des prostates, & le débridement intérieur du cou de la vessie. Journal de 1742. *qu'il s'accorde donc avec lui-même ; car en fait d'opération de la Taille.... il est bien rare qu'on puisse faire une dilatation forcée, sans que la contusion précéde en quelque dégré la rupture qu'elle produit.*

Seconde Censure du Lithotome cacné, & de la Tenette de l'Anonime.

Je suis encore du même avis qu'en 1742, que l'avantage *essentiel*, (petit mot suprimé encore par l'Anonyme) de la taille latérale, est l'incision *interne* des prostates, & le *débridement intérieur*, ou, comme je dis au même endroit, le simple *débridement* du bourelet *intérieur* du cou de la vessie ; ce qui est très-d'accord avec le débridement ou la petite incision que je soutiens aujourd'hui, & qui supose nécessairement, pour donner une issuë suffisante à la pierre, la dilatation que je prescris aussi en 1742, comme en 1749. par l'introduction du doigt sur le gorgeret dans la vessie ; ceci nous est commun avec le grand apareil ordinaire : voilà pourquoi le débridement est l'avantage *essentiel* & caractérique de notre taille latérale ; mais cette dilatation que je prescris, est une dilatation *ménagée*, com-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

me je m'exprime par tout, & non pas la dilatation *forcée* que l'Anonyme affecte d'y substituer sans cesse, par une suite de ces petites infidélités qui lui étoient nécessaires pour arriver à son but. Mais quand je serois assez mal avisé pour faire succéder au débridement une dilatation forcée, où seroit encore la contradiction? Franchement la seule *torture* que m'ait donnée l'Anonyme, c'est d'entendre sa logique, & d'être obligé de relever des omissions, & de rebattre des principes que m'eût épargné un homme plus au fait de cette matiére, & il n'y a pas de page de l'Anonyme qui ne me jette dans cet embarras.

Cet Auteur, partisan des incisions amples, & ennemi de la dilatation, pense que la mort des Taillés de 1735 & 1736, que j'attribuë aux grandes incisions, est l'effet au contraire du défaut d'incision suffisante', de la contusion & du déchirement, & il le prouve ainsi.... *Ma conjecture*, dit-il, *tire sa certitude & sa force de l'exemple du grand apareil. Car ses Partisans convaincront M. le Cat qu'ils ont très-souvent des succès bien au-dessus de ceux qu'il a eû dans ces deux années, sans qu'ils puissent penser, ni dire, comme lui, qu'ils attribuent leurs*

ſuccès, dans ceux qu'ils ont guéris, au débridement du cou de la veſſie, parce qu'il eſt certain que l'entrée de la veſſie n'eſt jamais débridée par incifion dans le grand apareil Que veut dire l'Anonyme dans toute cette tirade énigmatique ?

Seconde Cenſure du Lithotome caché & de la Tenette de l'Anonime.

1°. Tout à l'heure, ſelon lui, les Partiſans du grand apareil pouvoient me prouver *que leur opération tient de l'incifion & de la dilatation*; actuellement il veut qu'il ſoit certain *que l'entrée de la veſſie n'eſt jamais débridée par incifion dans le grand apareil.* 2°. Comment l'Anonyme entend-t'il que les ſuccès du grand apareil prouvent la conjecture qu'il porte, que la mort de mes Taillés de 1735, 36, eſt dûë à la contuſion plûtôt qu'à la grande incifion ? Ces ſuccès d'une Taille qui n'inciſe point, & qui ne fait que dilater, ne prouvent-ils pas au contraire, qu'il n'y a que l'incifion qui a fait mourir ces ſujets; car ces ſuccès prouvent que la dilatation ſans débridement, peut ſe faire ſans contuſion, au moins mortelle, & ainſi il demeure démontré que la dilatation précédée du débridement aura encore plus de ſuccès; & que ſi elle manque, ce n'eſt pas la faute de la dilatation, mais celle de l'incifion qui a paſſé les bornes du débride-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

ment. L'Anonyme ne s'entend donc pas lui-même, & se perce de ses propres armes. Que ne s'en tient-il aussi à ses *occupations sérieuses* ?

J'espére obvier, dit l'Anonyme, page 316. *à tous les inconvéniens où M. le Cat est tombé lui-même, puisque le Lithotome caché porte dans sa composition le remède pour tous les cas.* Quels sont, je vous prie, les inconvéniens où je suis tombé, & ausquels l'Anonyme a la charité de vouloir *obvier* ? sont-ce ces incisions prolongées jusques dans le corps de la vessie dont je me plains dans ma Lettre de 1742 ; mais une partie de ces incisions a été faite avec dessein prémédité dans ces cas où j'étois encore dans les préjugés dangereux de l'Anonyme ; & quant aux autres, on a vû avec quelle certitude j'y ai *obvié* moi-même par les perfections ajoutées à mes instrumens ; & quelle est l'aveugle présomption de l'Anonyme, quand il se vante d'obvier à des inconvéniens, par un instrument qui les renferme tous ces inconvéniens dans leur dégré le plus effrayant.

Mais non, l'Anonyme n'a des yeux que pour son Lithotome & des yeux fascinés avec lesquels il ne voit que des perfections dans cet instrument dange-

yeux, tandis qu'au contraire, il trouve des dangers, de l'embarras, de l'attirail dans un Mécanisme fait précisément pour éviter les embarras & les dangers, dans les cannelures, par exemple, dont tous mes instrumens sont munis; cependant il est de la derniere évidence que ces cannelures rendent toutes les manœuvres de ma méthode d'une sûreté invariable, d'une sûreté machinale, si l'on peut dire, & qu'en même-tems elles en deviennent si expéditives, qu'on m'a vû plusieurs fois n'employer qu'une minute, & moins même, à faire l'opération entiére.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

Comment M. le Cat, dit l'Anonyme, *peut-il assurer que ses instrumens ont l'avantage de faire un dégré déterminé d'incision, de même que celui dont il s'agit? c'est comme si un Géométre s'avisoit de soutenir qu'il fera mieux, ou même aussi-bien une figure parfaitement ronde avec la main, qu'avec un compas.... un pareil Géométre ne passeroit-il pas pour un homme en délire?* Oui vraiment, ce Géométre seroit fou; mais comment apellera-t'on un Lithotomiste qui s'ingére de vouloir donner des leçons aux autres, & qui n'a pas les premieres notions des méthodes qu'il critique? De qui l'Anonyme

Second. Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime,

a-t'il apris que je fais mon incision, comme on décrit une circonférence de cercle sans compas, c'est-à-dire, sans un instrument qui en régle & la direction & la mesure ? N'a-t'il pas lû au contraire dans ma Lettre de 1742. *que mon cistitome courbe se moulant & s'ajustant à la courbure de la crenelure de la sonde s'y loge, & la suit par tout, de façon à ne couper jamais du cou de la vessie que l'épaisseur de cet instrument, moins ce qui est logé dans l'urétore & dans la crénelure de la sonde.* Voila donc une régle sûre & invariable pour donner au cou de la vessie des ouvertures déterminées. On n'aura qu'à déterminer la largeur du cistitome même, en défalquant de cette largeur ce qui en est logé dans l'uréthre & la crénelure.

Voilà ce que j'ai fait, & ce que l'Anonyme a fait aussi, aux dangers près qui environnent sa manœuvre, & dont la mienne est exempte.

Mais ce n'étoit pas encore assez de pouvoir faire au cou de la vessie une incision de grandeur déterminée, le point le plus important à déterminer, étoit la grandeur de cette incision possible, nécessaire, pour tirer la pierre, sans tuer

le Malade, & c'est ce que j'ai fait par une longue suite d'expériences qui m'ont fait voir que les *grandes incisions sont presque toujours mortelles*, & que les petites suivies de *dilatations ménagées* sont les seules permises en bonne Chirurgie. L'Anonyme non-seulement n'en est pas-là, mais encore il reclame contre ces vérités, il est pour les grandes incisions, sans dilatation; & ce qu'il y a de bien plaisant, c'est qu'il prétend que les Pierreux que j'ai taillés avec de larges cistitomes, ne sont morts que parce qu'ils avoient des incisions trop petites; & que ceux que j'ai taillés avec des cistitomes fort étroits, ne sont guéris que parce que l'incision étoit trop large. Ne voilà-t'il pas mon Géométre, mon Ingénieur en délire, qui veut qu'un boulet de canon fasse le trou d'une balle à fusil, & un coup de fusil le trou d'un boulet de canon.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Anonyme se flâte que, quand j'aurai vû son Lithotome, j'y découvrirai des perfections qu'il n'a pas encore vûës. (On sçait à present qu'il s'est flâté vainement.) *Moi-même*, continuë-t'il, *depuis ma description, j'ai remarqué que ma méthode pouvoit épargner au Malade le terrible préparatif de l'échaffaut; ce*

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

qui fait un de ses plus grands avantages. Et il a vû cela dans les perfections de son Lithotome! que n'a-t'il pas vû dans ce cher objet de sa complaisance? Cet instrument fait tout, il débride, il dilate, il incise, il ne fait même rien, si l'on veut, & entre dans la vessie par pure curiosité; enfin il *porte dans sa composition le reméde pour tous les cas.* * Il seroit bien étonnant qu'il n'épargnât pas aussi au Malade le préparatif de l'échaffaut; ce ne seroit-là que le plus petit de ses prodiges; car quelle méthode n'épargne pas ce triste spectacle, quand on le veut absolument? Je ferois presqu'une liste de tous ceux qui ont écrit de la Taille, à commencer par Franco, & finir par M. Louis, si je citois les Auteurs dans toutes les Méthodes, qui ont eû cette condescendance avant le charitable Anonyme. C'est ainsi que j'ai Taillé moi-même dès 1735, & l'Anonyme en a lû la manœuvre décrite tout au long, dans cette Lettre de 1742, qu'il cite. Cependant plus d'expérience lui aprendroit qu'il est

* Cette fanfaronnade est à la page 316 de la Réponse de l'Anonyme, insérée au Journal de Verdun, d'Avril 1749. Depuis ma Replique, il l'a suprimée dans l'édition de son Recuëil, page 43.

encore plus sûr de se servir de la table, & que cette condescendance a ses bornes & ses précautions.

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

L'Anonyme invite tous les Lithotomistes à se *convaincre* de la bonté de sa méthode *par les effets*, c'est-à-dire, à faire des épreuves sur le vivant, pour voir ce qui en arrivera. Mais un Lithotomiste prudent lui répondra, ces épreuves sont déja toutes faites, nous avons des méthodes sûres, par lesquelles on a taillé, comme vous le sçavez, dix-sept Printems consécutifs; dans sept desquels il n'est mort aucun sujet, & dans quatre années courantes on en a guéri quarante-cinq de quarante-neuf. Ces succès se sont soutenus non-seulement en Normandie, mais encore en Flandres entre les mains de M. Vandergracht, & en divers climats de l'Europe, entre celles de M. du Rocher, premier Chirurgien de la Reine Doüairiere d'Espagne. Quand pourrez-vous en citer autant? Les manœuvres d'ailleurs en sont décrites, elles se font publiquement tous les ans, & nous avons nombre de témoins oculaires qui attestent qu'elles sont faciles & expéditives. N'y auroit il pas de l'extravagance & de la cruauté, quand on a une pareille mé-

Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

thode à sa disposition, de sacrifier le genre humain à de nouvelles expériences.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen, *ce* 12 *Mai* 1749.

La Lettre qu'on vient de voir, regardoit seulement la réponse de l'Anonyme, inférée dans le Journal de Verdun aux mois d'Avril & de Mai, & non pas celle qui est inférée dans le Journal des Sçavans de Juin, second Volume, comme l'annonce l'Anonyme, par une Addition de sa façon encore, au titre de ma Lettre, inférée page 113 de son Recueil *; addition, dont il est aisé de démontrer l'infidélité, puisque je ne pouvois pas dans une Lettre du 12 Mai répondre à un Ecrit du second Volume du Journal de Juin. Mes Réponses, dira l'Anonyme, inférées au Journal de Verdun mois d'Avril, & de Mai, & au Journal des Sçavans, mois de Juin, second Volume, sont les mêmes. Voilà préci-

* Recueïl de Piéces importantes, in-12, imprimé chez M. d'Houry en 1751.

ſément ce qui n'eſt point vrai ; & l'Anonyme qui a pouſſé l'exactitude ou la profuſion juſqu'à faire imprimer deux fois ma premiere Lettre critique, parce qu'il y avoit quelque legére difference entre celle que j'avois donnée au Journal de Verdun, & celle que j'avois adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, auroit dû par conſéquent faire auſſi imprimer mes Repliques aux Réponſes qu'il avoit données à chacun de ces Journaux, ou au moins s'il ignoroit ma ſeconde Replique, ou ſi la connoiſſant, le Journaliſte n'avoit pas voulu la lui confier, il ne falloit pas dire que j'ai repliqué à ces deux ſortes de Réponſes: Il y a encore ici un peu d'artifice ; les Réponſes de l'Anonyme, inſérées au Journal des Sçavans, ſont plus amples, plus dures. En ne faiſant paroître que ma Replique aux Réponſes du Journal de Verdun, les Additions de l'Anonyme, inſérées au Journal des Sçavans, reſtoient ſans replique ; & c'eſt un petit triomphe qui ne coute qu'un peu d'adreſſe. Ayant été frapé des différences de ces deux Réponſes, je fis la replique aux Additions, dont je viens de parler, & l'envoyai à M. B**, l'un

Seconde Cenſure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

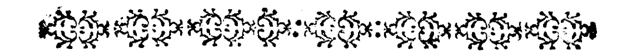
Seconde Censure du Lithotome caché, & de la Tenette de l'Anonime.

des Auteurs du Journal des Sçavans ; avec une copie de celle que j'avois déja faite aux Réponses insérées au Journal de Verdun. Malgré l'équité & la bonne volonté de ce Sçavant Journaliste, l'Anonyme fit tant par ses intrigues, qu'on ne permit pas à M. B** de publier ma Défense. * C'est pour réparer cette injustice, & rendre la liasse de ce procès plus complette, qu'on y joint ici cette piéce omise.

* Voilà la véritable cause qui a empêché mes Réponses de paroître, & non pas que les Journalistes d'eux-mêmes se soient lassés de me *prêter le champ de bataille*, comme le très-partial Auteur des *Observations sur la Littérature Moderne*, affecte de le publier. Je suis en état de prouver ce que j'avance par les Lettres les plus positives. Eh comment aurois-je eu le malheur d'ennuyer ces Messieurs ? Je ne leur avois encore envoyé qu'une seule Lettre sur cette matiére, & même assez courte, comparée à celles de l'Anonyme, qu'ils ont admis en grand nombre.



LETTRE



LETTRE A MONSIEUR B**, L'UN DES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS, PAR Mr LE CAT,

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Journal, second Volume de Juin, page 395, une Réponse de l'Anonyme, Auteur du *Lithotome caché*, aux Remarques que j'eus l'honneur de vous adresser à ce sujet le 10 Février dernier, & qui sont insérées au Journal du mois de Mars, page 169. L'Anonyme, Monsieur, a déja fait insérer toute cette Réponse, à quelque chose près, dans le Journal de Verdun, mois d'Avril & de Mai. J'ai fait imprimer ma Replique, pour la distribuer aux gens de l'Art de ma connoissance; mais cette publicité seroit fort imparfaite, & bornée à un trop petit

nombre de ceux que cette matiére intéresse, sans le secours des Journaux. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien faire insérer dans le vôtre cette Replique imprimée ci-jointe, laquelle est commune aux Réponses de l'Anonyme contenuës dans le Journal de Verdun, & dans celui des Sçavans. Quant à ce qu'il y a de particulier dans la Réponse de l'Anonyme insérée au Journal des Sçavans de Juin, & qui ne se trouve point dans celui de Verdun, je vais le refuter dans cette presente Lettre, que j'ai l'honneur de vous écrire, & je vous prie, Monsieur, de vouloir bien la placer dans votre Journal avant la Lettre imprimée, & comme un article préliminaire de cette Lettre.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

Un Lithotomiste, Monsieur, qui ajoute des perfections à une méthode de tirer la pierre, fait sans doute honneur & à l'Art & aux Artistes. L'Anonyme a raison de croire que je pense ainsi; & s'il étoit dans ce cas-là, je serois le premier à vanter ses découvertes, & à adopter son instrument; mais celui qui reproche aux méthodes les plus parfaites *leur insuffisance dans tous les cas*, & qui, loin d'y aporter des perfections nouvelles, propose des manœuvres propres à les

replonger dans les inconvéniens dont on les a sauvés ; celui-là, dis-je, publie des innovations qui attaquent tout à la fois, & l'*honneur des Lithotomistes*, & le *bien public*. Tel est, Monsieur, le cas de l'Anonyme, comme il est amplement prouvé par ma Lettre à M. D**, que j'ai l'honneur de vous adresser. (*a*)

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme ne veut pas que Franco soit auteur de son Lithotome caché, dont la figure est gravée page 152 de son Livre, parce qu'il déclare ne s'en être pas servi. J'ai dit aussi que je ne m'étois pas servi de mon *gorgeret uréthrocistitome* (Journal de Mars page 70), & j'en ai donné les raisons. En suis-je moins auteur de cet instrument ? Et Franco le sera-t'il moins du sien, parce qu'il n'a pas énoncé les raisons qu'il a eu de ne s'en pas servir.

Je ne sçai à qui M. le Cat, malgré ses vains efforts, dit l'Anonyme, *pourra persuader qu'une tenaille incisive dans Franco est le Lithotome caché que j'ai publié*. L'Anonyme me donne un ridicule que je ne mérite point, si on jette les yeux sur la tenaille incisive de la

(*a*) Cette Lettre est imprimée dans le Recuëil in-12. pag. 113. & dans notre in-8°, p. 82. de cette troisiéme Partie.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

page 137. de Franco. Mais si on regarde celle de la page 152, que j'ai indiquée *, on y trouvera *un vrai Lithotome caché*, comme je l'ai annoncé, & comme il est prouvé dans ma Lettre à M. D**.

L'Anonyme attaque mon Gorgeret par deux chefs ; par les dangers de son introduction, & par la mécanique de sa lame. La premiere observation étoit dans le Journal de Verdun, j'y ai répondu dans ma Lettre à M. D**.

La seconde est, *que la lame de ce gorgeret ne pourra faire qu'un dégré de dilatation qui ne portera qu'à la partie de l'uréthre qui précéde les prostates & le cou de la vessie, ne pouvant s'éloigner du gorgeret que par son talon ; car son milieu ne s'en éloignera que fort peu, & la pointe point du tout, à cause qu'elle est assujettie ; ce qui est cependant le seul endroit par lequel elle pourroit débrider le cou & la prostate.* On est bien à plaindre, Monsieur, quand on ne sçauroit avoir raison contre un Adversaire, qu'en lui faisant faire ou dire des choses qu'il se gardera bien d'avouer. Selon l'Anonyme, la lame de mon gorgeret ne pourra ouvrir que la *partie de l'uréthre qui précéde les prostates.* Mais si cet Auteur

* Et qui est gravée dans mon Ouvrage sur la Taille, troisiéme Partie, Pl. IV. Fig. 1.

connoissoit notre méthode, il sçauroit que c'est cette *partie membraneuse de l'uréthre qui précéde les prostates*, que j'ouvre avec mon uréthrotome; & que c'est dans les prostates, & dans le cou même de la vessie que j'introduis le gorgeret par cette premiere ouverture. Cela posé, & la structure de mon instrument connuë, il sçauroit encore que je puis l'y introduire de façon que le talon de ma lame soit, non-seulement vis-à-vis de ce cou de la vessie, mais même qu'il entre en entier dans le vuide de la vessie, si je le veux; c'est ce dont il sera convaincu, quand il n'entrera dans des détails sur mon instrument qu'après l'avoir éprouvé, comme je l'ai fait de mon côté à l'égard du sien. Il se plaint de ma précipitation à en juger, moi qui ai non-seulement vu sa description, mais encore manœuvré avec son instrument, & il combat mon gorgeret, sans avoir vû ni l'instrument, ni sa description; que peut-il en dire de raisonnable. (*a*)

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

(*a*) Non-seulement j'ai vû son Lithotome, non-seulement j'ai manœuvré avec cet instrument, mais encore je l'ai dessiné sous deux vûës, & l'ai fait graver avec la plus grande exactitude, comme on le voit Pl. III. de cette troisiéme Partie. C'est après des détails de cette nature qu'on est en état & en droit de critiquer.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme raporte en trois ou quatre endroits de sa Lettre, car il est fertile en répétitions, mes mauvais succès de 1735, 36, & il en conclud. *Vous jugerez, Messieurs, par ces endroits, lequel de nous deux est dans l'erreur, & si son opinion, dans la confiance à son prétendu Lithotome caché, est bien fondée & bien apuyée sur les faits.* La premiere conclusion que l'Anonyme tire donc de ces mauvais succès est contre mon gorgeret Lithotome caché, & supose par conséquent que je m'en suis servi dans ces Tailles ; néanmoins il ajoute tout de suite ; *car il convient lui-même qu'il ne s'en sert point....* Qu'est-ce que font donc à mon instrument ces succès bons ou mauvais, puisque je ne m'en sers point. * Je défie le plus subtil Commentateur d'éclaircir ce texte, d'accorder ces contradictions.

Une autre conclusion que tire l'Anonyme de ces mauvais succès en plusieurs endroits de sa Lettre, est que ma méthode en général est inférieure à la sienne, & même au grand apareil exercé à l'Hôtel-Dieu de Paris. Avec un peu plus

* Je ne m'en étois pas encore servi quand j'écrivis cette Lettre ; mais j'en fis usage avec beaucoup de succès sur trois de mes Sujets en 1750.

de connoissance dans notre Art & d'équité, l'Anonyme n'auroit pas donné les Tailles que j'ai faites en 1735 & 36, pour des suites de ma méthode *qui réunit la dilatation au débridement*, puisque tout le monde sçait que dans ces deux années, étant dans le préjugé même, où est cet Auteur, *qu'on doit faire des incisions proportionnées aux pierres*; je n'ai eu ces mauvais succès que pour avoir quitté ma méthode, & avoir été tenté, comme lui, de faire ces incisions qu'il recommande dans la sienne, ou pour n'avoir pas encore les moyens sûrs de les éviter; & qu'ainsi, loin que ces mauvais succès puissent être mis sur le compte de ma méthode ordinaire, c'est sur la sienne qu'ils retombent en entier, & c'est sur ces mauvais succès que je fonde en partie la réprobation de cette méthode *des incisions proportionnées aux pierres*, comme il le verra dans l'Ouvrage que j'ai annoncé. Il y verra aussi que je suis vraiment l'Auteur de la sonde à galleries, ou de la derniere rectification de mes instrumens faite en 1747, & que je n'ai jamais eu le moindre assoupissement sur ce qui concerne notre Art, qu'ainsi il se flâte en vain d'être auteur de mon réveil à cet égard. Il pensera

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

Voyez la premiere Partie.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

différemment, quand, moins absorbé dans ses *occupations sérieuses*, il sera plus attentif à ce qui se passe en Chirurgie, puisqu'il y prend tant d'intérêt.

L'Anonyme est dans une pareille erreur, quand il affecte sans cesse de me mettre en oposition avec le grand apareil, qu'on pratique à l'Hôtel-Dieu ; le grand apareil qu'on y pratique, est une méthode composée de débridement & de dilatation ménagée, c'est mon apareil latéral, quant au fond, car c'est le grand apareil de M. de la Peyronie, qui prescrit d'inciser latéralement la portion de l'uréthre, située devant les prostates, *la prostate gauche & le cou ou le bourelet de la vessie*, par où l'on voit que c'est-là un vrai apareil latéral, & notre méthode même, aux instrumens près ; & ce grand Chirurgien me dit dans une de ses Lettres, Octobre 1741, après m'avoir envoyé la description de cet apareil. *Les succès de cette méthode entre les mains de M. Boudou à l'Hôtel-Dieu, & des autres Chirurgiens qui y ont taillé, sont singuliers ; depuis environ dix ans que je l'ai faite, & que je l'ai montrée dans cet Hôpital, on n'en pratique point d'autre: Elle a aussi très-bien réussi à Montpellier entre les mains de M. G,ulard.* La cau-

se du grand apareil de l'Hôtel-Dieu, & celle de ma méthode, est donc la même, quant au fond ; c'est pourquoi j'en ai cité les succès ; & toutes les citations de cette espéce que l'Anonyme affecte de répéter tant de fois, comme pour me mettre en oposition avec M. Boudou, & déprimer mes opérations, sont, comme on voit, autant de preuves de la bonté de ma méthode, & de témoignages contre la sienne.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme se récrie à chaque page sur ce que j'avance, que j'ai donné à l'apareil latéral *la perfection dont il est susceptible*. (On voit par ma Lettre à M. D**, que je n'ai rien avancé que de vrai), & que je l'exerce avec beaucoup de *succès* ; & à propos de ces succès, non-seulement il m'objecte toujours mes Tailles de 1735, 36, qu'on a vû ci-devant n'être point sur le compte de ma méthode, mais il y joint encore 1742. où j'ai perdu deux Sujets sur sept. 1742. n'est pas effectivement une des brillantes années de notre Taille latérale, par des circonstances qu'il seroit trop long de détailler ; mais est-ce par une seule année qu'il faut juger d'une méthode ? Pourquoi l'Anonyme affecte-t'il, en citant cette année 1742, de ne faire nulle men-

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

tion des sept Printems dans lesquels il ne m'est mort aucun Sujet ; & puisqu'il a si bien lû le Journal de Verdun d'Août 1742, d'où vient ne veut-il pas voir que dans quatre années consécutives j'ai taillé quarante-neuf Sujets, dont quarante-cinq sont guéris. On a cité avec raison, comme un grand succès de la Taille latérale, quarante-sept Tailles faites par M. Chefelden, dont quarante-trois sont guéris. * Est-ce parce que je ne suis pas Chirurgien de Londres ou de Paris, qu'on affecte de ne vouloir pas me tenir compte de mes quarante-cinq guérisons qui constatent encore un succès supérieur à celui de Chirurgien étranger ; ou bien ce particulier Anonyme, qui n'est ni Médecin ni Chirurgien, auroit-il un état qui lui prescriroit cette omission charitable? Peut-être dois-je au même principe ces politesses.... M. le Cat *nous compte des fables*, *insinuë faussement*, & autres qu'on trouveroit, je pense, difficilement dans le Journal des Sçavans, avant que ses productions y eussent obtenu une place : cependant on me reproche les *excès* où je me suis *porté* : Vous en pouvez répondre, Monsieur ; le plus grand excès où je me sois porté,

* M. Morand. Mémoire Acad. 1731, p. 146.

est de juger par ses œuvres que l'Anonyme n'étoit pas un *Lithotomiste consommé*, mais pouvois-je croire offenser quelqu'un qui s'annonce comme un particulier qui ne tient *aucun rang en Médecine ni en Chirurgie ?*

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

L'Anonyme donne dans le Journal des Sçavans une réponse beaucoup plus ample que celle qu'on avoit insérée dans le Verdun, sur le fait de sa tenette à briser les pierres.

J'en avois, dit-il, *conféré aussi avec les Maîtres de l'Art* (de sa Tenette) *& jamais aucun d'eux ne s'étoit avisé de trouver mon idée, exécutée dans Paré ; cette découverte étoit réservée à M. le Cat .... Paré, ainsi que Franco, n'a fait que penser à la nécessité de casser la pierre en bien des occasions.... mais tous se sont bornés au simple desir.... pourrois-je en donner des preuves plus fortes*, ajoute l'Anonyme, *que celles de n'en avoir pas trouvé le moindre vestige dans la pratique, ni dans les écrits de tous ceux qui ont travaillé sur cette matiére depuis une trentaine d'années.*

Tout ce qu'on peut conclure de-là, c'est que les Maîtres que l'Anonyme a consultés, n'avoient lû ni Paré, ni Franco, ni Fabricius Hildanus, ni Heister,

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

ni Denis, ni &c., & il me semble que de grands Maîtres, des Maîtres qu'on consulte pour sçavoir si un instrument qu'on a imaginé est une découverte, doivent pour le moins avoir parcouru les figures répanduës dans ces Ouvrages. Que dis-je, y a-t'il un Maître, un bon Eléve même en Chirurgie, qui ignore que le mot de Lithotomie vient de ce que les premiers Lithotomistes ne tiroient les pierres de la vessie qu'après les avoir brisées, & qu'ainsi cette opération que l'Anonyme croit avoir inventée, & n'avoir été que projettée par les Maîtres de l'Art, est au contraire la premiere & la plus ancienne manœuvre de la Lithotomie : & Celse nous aprend que celui qui l'inventa s'apelloit Ammonius. * Cette invention d'Ammonius n'est pas tombée, quoique la Taille se soit perfectionnée dans les autres manœuvres qui rendent celle-là moins nécessaire ; elle a participé aussi aux accroissemens donnés successivement à la Lithotomie, ainsi qu'on le peut voir dans les Ouvrages que je viens de citer, dont

* *Si quando autem is (calculus) major, non videatur nisi ruptâ cervice extrahi posse, scindendus est ; cujus repertor Ammonius, ob id, Lithotomos cognominatus est.* Cornel. Cels. de Medicin. L. VII. p. 527.

l'avant dernier, la Chirurgie d'Heister, ne paroît que depuis douze ans. Il y a dans cet Auteur, un peu plus que des *vestiges* sur la tenette à briser les pierres, puisqu'il conseille de briser les grosses, & qu'il donne la figure d'une Tenette à cet usage, qui a six pointes comme celle de l'Anonyme. N'est-ce pas encore-là une découverte qui m'étoit réservée ? Si cela est, on feroit un beau livre des découvertes de cette espéce que je pourrois faire, c'est-à-dire, de citations d'Auteurs que l'Anonyme n'a point lû. Au reste, il n'est pas extraordinaire que ce Particulier, qui nous a déja fait l'aveu de son peu d'érudition en Chirurgie, n'ait pas lû Heister ; mais il l'est beaucoup, qu'après cet aveu il ose encore assurer qu'on s'en est toujours tenu à la spéculation sur la Tenette à briser la pierre, & cela parce qu'il n'a rien trouvé là-dessus dans les Ecrits qui ont paru depuis trente ans ; mais ce qui est plus extraordinaire encore, & que je ne sçaurois croire, c'est qu'il y ait dans Paris des Maîtres assez peu instruits pour avoir regardé la Tenette de l'Anonyme comme une nouvelle invention. Ce fait n'est pas vraisemblable. Il est vrai que parmi les Auteurs modernes, ceux même qui

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

conseillent l'usage des Tenettes à briser la pierre, & qui en donnent des figures, ne disent pas s'en être servi. Mais 1°. Ils peuvent l'avoir fait, sans l'avoir publié. 2°. En suposant qu'ils s'en soient tenus au projet; l'Anonyme n'a sur eux aucun avantage à cet égard ; il s'en est tenu aussi jusqu'ici au projet, quoiqu'il en fasse un reproche aux autres, il ne cite non plus qu'eux aucune pierre brisée par sa Tenette. 3°. La réprobation que cet instrument a essuyé de la part des grands Maîtres, tels que Fabricius, ou au moins les craintes qu'ils ont inspirées sur son usage, ont bien pû les arrêter. Peut-être même l'ont-ils été dans l'exécution par les difficultés & les dangers que nous avons vû, premiere Partie, qui accompagnent cette opération ; difficultés & dangers auxquels la Tenette de l'Anonyme n'a certainement pas remédié!

Je finirai cette Lettre par un dernier trait de l'Anonyme qui ne se trouve pas encore dans le Journal de Verdun. *M. le Cat*, dit-il, *a raison de dire qu'il faut un Opérateur consommé, comme lui, pour se servir de ses instrumens*, &c. Journal de Juin page 407. Voici ce que j'ai dit, Monsieur, " Il ne faut pas non plus „ qu'il se persuade, l'Anonyme, comme

„ il l'avance, *que tous les Opérateurs*, Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.
„ *quoique de différens dégrés de génie &*
„ *d'adresse, feront surement une incision*
„ *parfaite dans tous les cas ;* mes instru-
„ mens ont, comme le sien, l'avantage
„ de faire une incision d'un dégré déter-
„ miné ; mais l'incision, pour être *par-*
„ *faite dans tous les cas*, c'est-à-dire,
„ pour être telle qu'elle partage, com-
„ me il convient, avec une dilatation
„ ménagée, l'ouvrage de l'issuë néces-
„ saire à l'extraction, demande non-
„ seulement du génie & de l'adresse,
„ mais encore un Opérateur consommé.
Vous voyez, Monsieur, si l'Anonyme est fidéle dans ses citations ; je parle des talens nécessaires à un Lithotomiste pour faire *une incision parfaite dans tous les cas*, non pas seulement avec mes instrumens, mais avec tous autres. A l'égard du trait particulier.... *un Opérateur consommé comme lui*, on voit bien que c'est une petite ironie vangeresse qui m'a attiré le refus que j'ai fait de donner ce titre à l'Anonyme. Je suis bien éloigné d'oser m'en parer moi-même ; mais je suis prêt à en décorer cet Auteur, & à lui faire une réparation autentique, dès qu'il voudra me faire connoître qu'il a passé d'abord plusieurs an-

Addition à la seconde Censure du Lithotome caché.

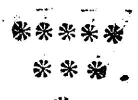
nées sous de fameux Lithotomistes, tels que M. Morand, qu'il a ensuite taillé pendant dix-sept à dix-huit ans, jusqu'au nombre de dix-huit personnes par an ; & qu'enfin, en faisant ces opérations, il n'a point eu *d'occupations plus sérieuses* que celle de se munir de tous les principes, & de toutes les lumiéres de théorie qu'elles exigent.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
LE CAT.

A Rouen, le 4 *Juillet* 1749.



EXTRAIT

EXTRAIT

DU JOURNAL DE VERDUN,

Mois de Septembre 1749, *p.* 181.

J'AI reçu, dit le Journaliſte de Verdun, une Lettre de M. *le Cat*, du cinq de Juillet dernier, où il ſe plaint de ne pas voir paroître dans ce Journal Hiſtorique une très-longue Lettre ſur un Lithotome caché, en replique aux Réponſes d'un Anonyme, inſérées dans le même Journal : il me fait l'honneur de m'écrire, qu'il a trop bonne opinion de mon impartialité & de l'intérêt que je prens au bien public, pour penſer que j'aye décidé de ne faire aucune mention de ſa Replique. Ce n'eſt point aſſurément par eſprit de partialité que j'épargnerai à mes Lecteurs la lecture de cette longue Lettre ; mais c'eſt pour ſuivre les intentions de feu M. d'Egly, qui avoit annoncé à M. le Cat, qu'il ne feroit pas davantage mention du Lithotome, parce qu'une diſpute, dont on ne voyoit point la fin, & dont l'objet étoit fort peu in-

Lettre contre M. le Cat.

téressant pour le plus grand nombre des Lecteurs du Journal, n'y avoit déja occupé que trop de place, quelqu'utilité que les gens de l'Art pussent retirer de cette querelle Chirurgicale : Ces raisons ont aparemment paru bonnes à M. le Cat, puisque l'on m'a assuré qu'il avoit promis à M. d'Egly de ne plus faire parler de lui dans le Journal en qualité de Lithotomiste. Quoiqu'il en soit, je ne mettrai point ici cette Lettre, & j'avertirai seulement que M. le Cat a pris le parti de la faire imprimer séparément : ainsi ceux qui ont quelqu'intérêt à suivre cette matiére, pourront y avoir recours. Mais en récompense, je ferai part à mes Lecteurs d'une Lettre, datée de Saint Honorat, à l'occasion de cette dispute Lithotomique. L'Auteur que je n'ai pas l'honneur de connoître, signe *de Momy* : que ce soit un nom vrai ou suposé, il n'importe.

“ Il y a long-tems, Monsieur, que je „ souffre de voir nos plus fameux Litho„ tomistes, sur-tout Mrs *Louis* & *le Cat*, „ instruire le Public de leurs différends, „ & je doute qu'il soit glorieux à de grands „ hommes, qui courrent une même car„ riére, de se livrer à l'esprit de division :

„ leurs lumiéres, ce me semble, devroient „ se réunir au profit de l'Art. Mais ils ont „ comme tous les grands hommes, des en- „ nemis, qui se font un plaisir de fomenter „ leur inimitié. La Lettre que j'ai l'hon- „ neur de vous adresser, Monsieur, est pour „ leur proposer un moyen de conciliation; „ je m'aplaudirai fort s'ils le saisissent, „ parce que j'ai apris de tous les Sçavans à „ les estimer infiniment. C'est une justice „ dûë à leurs talens & à leurs qualités per- „ sonnelles. Leur réunion vous intéresse „ aussi, Monsieur, parce que le tems „ qu'ils dérobent à leurs études, est un „ tems perdu pour l'avancement des „ Sciences, dont vous êtes très-zèlé Par- „ tisan. Ainsi j'ai tout lieu de me flater „ que vous voudrez bien faire paroître „ incessamment la Lettre suivante, & „ m'accorder l'honneur d'être, Mon- „ sieur, &c.

Lettre contre M. le Cat.

Signé, DE MOMY.

***

Momy, le pacificateur.

A MESSIEURS LE CAT ET LOUIS, & à l'Auteur Anonyme du Lithotome caché.

Ne pourroit-on pas, Messieurs, vous proposer un moyen de concilier vos différends sur la préexcellence d'un de vos trois Lithotomes ? Oui sans doute. Vous êtes de bonne foi, vous pensez, vous raisonnez, & tout ce qui est raisonnable sera saisi de vous avec avidité. Mais avant tout, il est bon de vous déclarer que je ne suis ni Médecin, ni Chirurgien, ni Lithotomiste. Qui suis-je donc ? Un particulier à qui des occupations moins sérieuses que les vôtres, font, avec un état moins lucratif, un revenu de santé suffisant pour décliner votre Jurisdiction Lithotomique. Ceci posé, je ne viens point sur les rangs pour combattre : Dieu m'en préserve. On n'échape guére aux Héros de votre Art sans être batu. Par conséquent n'ayons, je vous prie, Messieurs, rien à démêler ensemble. Je viens avec l'esprit le plus pacifique mettre entre vous le rameau d'olivier, & vous réconcilier avec vos propres intérêts. La chose est d'autant plus facile, qu'il en résultera un avantage égal pour

le vainqueur & les vaincus : voici comment. Si l'un des trois Lithotomes est reconnu supérieur dans l'opération, que les Auteurs des deux autres se l'aproprient, & vous voilà tous trois au même niveau. N'ayez plus ensuite d'autre ambition que de le perfectionner encore, s'il est susceptible d'une plus grande perfection. Le Public & vous, Messieurs, y trouverez des ressources que toutes les disputes du monde ne sçauroient vous procurer ; car à quoi aboutissent-elles ? Elles font soupirer l'amour propre, (eh quel est l'habile homme qui n'en ait point !) le sang s'aigrit, & bientôt on en vient aux personnalités dont on s'accable réciproquement. Ce n'étoit qu'une question de fait ou de pratique, bientôt il en naît une querelle en forme ; un mot, un seul mot s'analise par une longue dissertation, & enfin l'aigreur sépare de grands hommes, des amis même, que l'intérêt public & particulier devoit unir indissolublement. Autre inconvénient, mais qui ne regarde peut être que moi seul. Vous disputez, Messieurs ; moi je me romps la tête à vouloir comprendre qui de vous trois a le plus de raison, & telle est mon ignorance, qu'après bien des efforts infructueux, voici, à quel-

Momy, le pacificateur.

Momy, le pacificateur. que chose près, ce que je recueil le de plus certain.

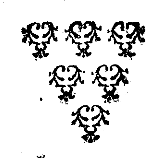
Sur la bonté d'un Lithotôme,
Trois fameux Supôts de Saint Côme
Sont aux prises depuis vingt mois :
Le mien vaut mieux ; le mien de même ;
Le mien aussi, dit un troisiéme,
D'accord : ils valent mieux tous trois.

Il s'agiroit pourtant (& c'est le point principal) de fixer les différens dégrés de cette *méliorité* prétenduë par trois Auteurs également jaloux de leur travail. Mais qui le fera ? Belle demande ! Ce sera un Arrêt émané de la Cour Souveraine de l'Académie Royale de Chirurgie ; elle a droit de se faire representer les trois espéces de Lithotomes, droit de les examiner, de les conférer, droit d'en faire des expériences de comparaison ; droit enfin de déterminer invariablement auquel des trois il faut que les pauvres Femmes se soumettent pour l'opération. Je crois, Messieurs (sauf pourtant meilleur avis) que voilà l'unique parti que vous ayez à suivre. Au reste, la raison qui vous éclaire imposera silence au ressentiment de certaines petites mortifica-

tions. Vous y gagnerez des amis, & les Malades auront d'habiles Chirurgiens, d'accord entr'eux sur la réussite d'une opération, de laquelle dépend leur vie. Moi-même j'y trouverai mon compte : la presse sera libre, & je pourrai faire imprimer à mon aise que je suis, Messieurs, &c. Momy, le pacificateur.

MOMY.

De S. Honorat, ce 24 Juin 1749.



RÉPONSE
DE M. LE CAT,
A l'Article précédent du Journal de Verdun.

30 Septembre 1749.

IL eſt vrai, Monſieur, que M. d'Egly, qui a eu la complaiſance de conſacrer environ vingt-ſept pages de ſon Journal en quatre mois, aux productions de l'Auteur du Lithotome caché, *particulier qui ne tient*, ſelon lui-même, *aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie, a eu de la peine à ſe réſoudre*, à m'accorder ſix pages du même Journal : Il a fallu que d'*habiles Chirurgiens* lui fiſſent *entendre qu'il étoit très-important de s'aſſurer du mérite réel du Lithotome en queſtion, ou de ſes inconvéniens, & que ce n'étoit que par ces diſcuſſions mêmes qu'on y pourroit parvenir.* * Mais M. d'Egly, une fois con-

* Journal de Mars 1749, page 192.

vaincu, par ces *habiles Chirurgiens*, de l'importance de ces discussions, il n'y a pas d'aparence qu'il eût refusé, de son propre mouvement, * d'insérer dans son Journal une piéce aussi essentielle à ce Procès, que l'est ma Replique à l'Anonyme. La longueur de cette Lettre l'auroit engagé à la partager en deux Journaux, & peut-être à l'imprimer en caractére plus fin. Il l'avoit fait pour l'Anonyme, & l'impartialité exigeoit de lui qu'il eût pour moi la même condescendance qu'il avoit eu pour mon Adversaire : la mort l'en a empêché : vous avez été ensuite le maître, Monsieur, de suivre là-dessus tel principe qu'il vous a plû ; mais vous me permettrez de vous faire observer, qu'au moins vous n'avez pû être déterminé à suprimer cette piéce, ni par les intentions de M. d'Egly, qu'on vient de voir assez nettement expliquées, & fixées par la décision des habiles Chirurgiens qu'il avoit consultés, ni par une promesse que j'aye faite à ce sçavant Académicien, *de ne plus faire parler de moi dans le Journal en qualité de Lithotomiste.* Un pareil concordat entre M. d'Egly & moi, eût été un des plus singuliers qui se soit jamais fait ; ce Journaliste avoit

Réponse de M. le Cat au Journal de Verdun.

* Voyez les Apostilles des pag. 128 & 160.

Réponse de M. le Cat au Journal de Verdun.

trop d'esprit pour m'en faire la proposition ; quant à moi, on peut juger de mes dispositions à cet égard, par cette phrase de la Lettre particuliere que j'eus l'honneur de lui écrire le 28 Octobre 1748.... *Vous avez des bontés*, lui dis-je, *pour ce que je vous envoye sur la Physique & l'Histoire naturelle, mais je vous prie de croire que ce que je sçai le mieux, c'est mon métier, & que ce que j'ai l'honneur de vous adresser là-dessus, en même-tems qu'il est beaucoup plus utile au Public, est aussi beaucoup plus fort & plus solide que tout ce que je pourrois vous donner sur les autres Sciences.*

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je ne veux ici ni combattre vos sentimens, ni vous ennuyer ; je vous prie seulement de publier cette Lettre, & de me permettre d'y annoncer à ceux qui m'ont cru battu par l'Anonyme, qu'ils le trouveront au contraire très-solidement refuté, à ce que j'espére, dans ma Replique, qui se vend à Paris chez Messieurs Chaubert & Sanson, Quay des Augustins, sous le Titre de *Lettres concernant l'Opération de la Taille, pratiquée sur les deux Sexes.*

Quant à M. Momy, notre Médiateur, qui a un assez grand fond de bonne hu-

meur pour tourner en plaisanterie une discussion sur une Opération de laquelle dépend, de son propre aveu, la vie des hommes, j'ai l'honneur de lui répondre qu'il n'a point les gands de l'expédient qu'il propose pour nous concilier, M. Louis, l'Anonyme & moi. Dès le mois de Juin 1748, on communiqua de ma part à l'Académie de Chirurgie, les principales piéces du Procès littéraire élevé entre M. Louis & moi, & on la pria de prononcer. L'Académie fit réponse qu'elle verroit avec plaisir les Ecrits de part & d'autre, mais qu'elle ne porteroit aucun Jugement. Ce Corps prudent & respectable ayant laissé ce soin au Public Chirurgien, il a bien fallu instruire ce Public de notre différend. Réponse de M. le Cat au Journal de Verdun.

Je conviens avec M. Momy, qu'il seroit très-beau que tous ceux qui courent une même carriére, fussent parfaitement d'accord; mais il m'accordera aussi, sans doute, que dans la suposition que quelques-uns d'eux publiassent des pratiques dangereuses, il seroit alors non-seulement glorieux, mais même indispensable à leurs concurrens, de s'oposer avec fermeté à ces innovations pernicieuses. Tel est le but unique de mes réflexions contre les méthodes de M. Louis & de l'Anony-

Réponse de M. le Cat au Journal de Verdun.

me ; ce qui fait une thése bien différente de celle de la Lettre Poëtique & badine de M. Momy.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen, ce 30 Septembre 1749.

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

Cette Réponse n'a pas été traitée plus favorablement que les précédentes ; elle n'a point paru non plus dans les Journaux : L'Auteur respectable à qui j'avois eu l'honneur de l'adresser, m'a donné un an après une raison de son silence, qu'il n'est pas hors de propos d'examiner. Il inséra dans le Journal de Novembre 1750. l'Extrait du Mémoire que j'avois lû à la Séance publique de l'Académie des Sciences de Rouen ; dans cet Extrait, on m'excuse d'avoir donné un Mémoire de Physique, plûtôt qu'une introduction à un traité de l'Opération de la Taille, qui étoit mon premier objet, parce que, dit-on,... *quelqu'utile, quelque nécessaire que soit au Public la pratique d'une pareille théorie, son exposition ne l'intéresse guéres...* L'habile Journaliste saisit cette occasion pour m'adresser cette apostille... « C'est » pour la même raison, dit-il, que je

„ n'ai pas mis jusqu'à present dans le Jour- „ nal, un long Mémoire sur cette ma- „ tiére, que ce célébre Physicien m'a „ envoyé. A quoi je réponds...

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

1°. Il n'en est pas d'un Journal comme d'une Séance publique de l'Académie de Rouen. Il n'y a à cette Séance aucun Lithotomiste, & il y a des Femmes; c'est pourquoi on dit au même endroit de l'Extrait cité.... *de quel voile couvrir la partie Anatomique d'une telle exposition aux yeux du beau sexe, qui décore ces Assemblées.* Au lieu que le Journal de Verdun est lû par tous les Chirurgiens du Royaume; témoin M. Vandergracht, Chirurgien de Lille, qui s'est fait Lithotomiste, à ma méthode, & Lithotomiste très-heureux, sur la seule description qu'il en a prise dans le Journal de Verdun du mois d'Août 1742.

2°. Si des Mémoires sur la Taille, faits par un Chirurgien, que M. B*** a la bonté d'honorer du titre de *célébre Physicien*, ne lui paroissent pas assez intéresser le Public pour mériter une place dans son Journal, d'où vient a-t'il accordé cette faveur aux ouvrages sur la même matiére de ces gens sans nom, ausquels le seul intérêt du Public m'a forcé de répondre? D'où vient sur une autre

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

matiere qui intéresse tout le monde ; l'histoire de la terre, s'est-il déployé dans son ouvrage périodique en objections contre mon sistême, en terreurs vraiment paniques, eû égard à ma doctrine, sans vouloir y insérer ensuite un seul mot de mes Réponses que j'ose dire avoir été aplaudies des Sçavans ausquels elles ont été communiquées, tant en France, qu'en Pays Etrangers ? Avoir été même traduites, & en quelque sorte, adoptées par ceux de nos voisins qui ont le plus de réputation dans la république des Lettres : N'est ce point-là manquer essentiellement au Public ? premiérement, en le privant de Piéces qui pourroient lui être utiles ou agréables ; secondement, en le mettant dans le cas de faire une injustice, c'est-à-dire, de condamner un Auteur sans l'entendre, ou ce qui est le même, de penser qu'il n'a rien à répondre, & qu'ainsi, il est coupable ; n'est-on pas responsable alors des mauvaises impressions qu'on a donné de lui ? n'est-on pas obligé de réparer les torts qu'elles peuvent lui faire ?

Une autre injustice qui est fort ordinaire à quelques-uns de ces Messieurs, est que si un Ecrivain de Province leur envoye une Piéce, une réponse qui in-

térelle un Citoyen de Paris, ils commencent par la communiquer à celui-ci, qui ne manque pas d'y répondre, & l'on imprime ordinairement les deux Piéces à la fois. Ce procédé est sans doute fort honnête, & il seroit très-loüable, si on l'avoit également pour les deux Adversaires : mais écrit-on contre le Provincial, quelque connu qu'il soit, à moins qu'il n'ait certaine liaison étroite avec le Journaliste ; on se garde bien de lui faire part de cet ouvrage, quelque tort qu'il fasse à sa réputation, & lors même qu'on sent, & qu'on avouë que les principes en sont faux. (Je puis prouver par des faits tout ce que j'avance ici.) On fait plus ; le Provincial répond, on n'insére point sa réponse dans les Journaux, ou si on lui fait cette grace, on y met un si long délai, que le Public a pris son pli, & que le mal qu'a fait l'Adversaire, est irréparable. Eh Messieurs, tâchez de croire que les hommes de Province ne sont pas une espéce particuliére subalterne ; souvenez-vous seulement que M. de Fontenelle étoit Provincial, quand il fit *la pluralité des mondes*, & vous ne porterez pas sur nos productions, & sur nous-mêmes, le Jugement que *Valere*, séduit par le *Méchant* de la Comédie de M. Gresset, porte de

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

la belle Provinciale *Chloé*, & qu'il exprime par ces Vers :

. . . . *Eſt-elle encore jolie ?*
Elle avoit de beaux yeux. . . pour des yeux de Province.

On n'en a pas agi avec plus d'équité à mon égard, quand le Recueïl de l'Anonyme a paru. On a affecté de ne donner l'Extrait que des Piéces de cet Auteur, ſans dire un mot des raiſons & des expériences que je lui opoſois dans des Ecrits qui faiſoient partie du même Recueïl. On s'eſt efforcé de tourner cet Extrait de façon, qu'il en reſtoit au Lecteur une idée favorable à mon Adverſaire ; mais comme il eſt fort difficile de donner cette tournure favorable à une auſſi mauvaiſe cauſe, on n'a pû s'empêcher de tomber, avec l'original, dans des contradictions qui ont fait échouer, aux yeux des vrais connoiſſeurs, le projet du Journaliſte. *

Je n'ai garde d'oublier ici l'article XVI. *des Obſervations ſur la littérature moderne*,

* Les contradictions ſont page 39 colom. 2. lig. 3. & pag. 40. colom. 1. l. 26. du Journal des Sçavans, mois de Janvier 1751. Elles ſont excuſables, en ce que l'Auteur eſt étranger à notre Art. A l'égard de la partialité, nous ſçavons qu'elle a ſa ſource dans les ſollicitations & dans les petits ſervices rendus par mon illuſtre Adverſaire, en qualité de *Garde-Malade*, à une perſonne très-digne des reſpects & de la complaiſance du Corps de Meſſieurs les Journaliſtes.

moderne, qu'on vient de me remettre. Je dois trop de reconnoiſſance à l'Auteur, à cet élégant & agréable Journaliſte de la partie frivole du Public; à ce digne ſucceſſeur de M. l'Abbé D***, quant à la partialité, à la *cauſticité*, & à l'incompétence de ſes jugemens, les deux premiers de ces caractéres ſont ſi peu déguiſés dans l'Extrait que je viens de citer, & le troiſiéme ſe preſente ſi évidemment aux yeux des moins clairvoyans, qu'ils font le contrepoiſon même du venin qu'on s'eſt efforcé d'y répandre.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

Nous avons remarqué ci-devant que l'on n'a pû ſoutenir une auſſi mauvaiſe cauſe que celle de l'Anonyme, ſans tomber dans les propres contradictions de l'original; ici l'on eſt forcé, pour prêter de belles couleurs à ce parti, de ſupoſer comme vrayes, les choſes du monde les plus fauſſes. Par exemple, on repreſente les *Chirurgiens de Paris* comme empreſſés à faire faire le Lithotome caché, à l'aprouver, à s'en ſervir. *Tous en général*, ajoute-t'on, *conviennent* que ſon *invention.... eſt nouvelle.*

J'ai entre les mains des Lettres des plus célébres Chirurgiens de cette grande Ville, qui démontrent la fauſſeté &



Prévention & injustice de quelques Journalistes.

de cette allégation & de la prétendue aprobation presque générale, sur laquelle on veut élever le triomphe de l'Anonyme ; & tout le monde sçait qu'il n'y a qu'un seul Chirurgien dans tout Paris qui s'en soit servi, encore ce Chirurgien est-il parent du F** C**. Mais quand il y en auroit plusieurs, on a vû p. 99, & l'on verra encore incessamment, le peu de fond qu'il y a à faire sur ces autorités. La discrétion m'empêche de nommer ces grands Chirurgiens, dont j'ai les Lettres ; je sçaurai, sans les compromettre, faire valoir leur autorité dans les piéces justificatives placées à la fin de ce Volume. Mais je puis citer ici sur le fond de ma cause, sur les *inconvéniens absolus* attachés à l'usage du Lithotome caché, le suffrage de M. Louis, autre objet de la complaisance de M. l'Abbé ; mais, sans comparaison, plus digne de ses éloges. Son témoignage lui sera d'autant moins suspect à mon égard, que sa Lettre est du 9 Mars 1749. qu'il y avoit environ un an que j'étois en dispute avec ce Chirurgien, & qu'il étoit fâché. Voici néanmoins ce qu'il m'écrivit sur le Lithotome caché, sur cette invention divine, sur ce *secret admirable*, l'unique ressource des Pierreux. " J'ai ob-

„ servé, dit-il, dans la Critique que vous „ avez faite du nouvel instrument pour „ la Taille, que vous n'en avez pas dit „ tout le mal qu'il y a à en dire. J'attri„ buë *l'incomplexion* de vos remarques au „ défaut d'examen suffisant. Je crois avec „ beaucoup de raison que si vous vous „ fussiez servi de cet instrument, vous y „ eussiez remarqué des imperfections „ dont l'exposé eût converti les aproba„ teurs du nouveau Lithotome. On dit „ qu'on vous fera une réponse; je ne „ sçai comment on la tournera; mais il „ est certain que vous eussiez pû la pré„ venir, en détaillant les *inconvéniens* „ *absolus* que l'usage de cet instrument „ vous eût fait apercevoir......

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

..... " Je ne suis point le Partisan de „ cet instrument à beaucoup près, mais „ je suis fâché que vous ayez si peu fra„ pé votre Critique, parce que les Au„ teurs trouveront sûrement prise contre „ vos raisons, si *non sur le fond*, du moins „ *sur la forme* &c.

On fait entendre au Lecteur que je suis celui des deux Adversaires qui a eu recours aux injures, aux invectives; pour se mettre en droit d'en tirer contre moi des conséquences desobligeantes. *Je suprimerai*, dit-on, *les choses trop*

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

piquantes, auſquelles, ceux qui ont pris le mauvais parti, ſe croyent permis d'avoir recours. C'eſt aux Maîtres de l'Art, ajoute-t'on, *à juger définitivement de ces conteſtations toujours utiles, tant qu'on ſe renferme dans les bornes de la modération & de la politeſſe, mais qui dégénérent bien-tôt en invectives & en injures, quand c'eſt l'amour propre & l'intérêt particulier, plûtôt que l'utilité publique & le zèle pour le progrès de l'Art, qui les font entreprendre.* Comme l'Auteur me donne par-tout le tort, il ne laiſſe pas lieu de douter un inſtant que je ne ſois celui à qui il veut apliquer les réflexions précédentes; cependant perſonne n'ignore que ce ſont les ſeules Piéces de l'Anonyme qui ſont pleines d'injures, & ſi pleines d'injures, que les Cenſeurs mêmes les ont deſavouées, comme on le verra bientôt, ſi indécentes, que ſes plus zèlés Partiſans ſont forcés de dire... *Nous ſommes fort éloignés d'aprouver la maniere dont il répond à M. le Cat, qui certainement méritoit plus d'égards.* * C'eſt donc lui qui a *recours aux injures*, & qui par conſéquent *a pris le mauvais parti*; c'eſt donc lui qui eſt ſorti *des bornes de la modération & de la politeſſe*,

* Journal des Sçavans, ibid. p. 39.

pour se répandre en invectives, & par conséquent c'est lui que l'*amour propre & l'intérêt particulier, plûtôt que l'utilité publique & le zèle pour le progrès de l'Art, ont excité à soutenir cette contestation.* Je n'ai donc qu'à oposer ces Messieurs l'un à l'autre pour les détruire. Peut-être même suffiroit-il d'oposer notre dernier Censeur à lui-même. On vient de voir qu'il n'est pas heureux dans les aplications de ses raisonnemens ; il n'est pas plus conséquent ni plus ferme dans ses principes ; *je dirai le fait*, nous annonce-t'il, page 282, *sans me permettre aucunes réflexions*, & il ne cesse d'en faire des réflexions & des plus *caustiques* ; & cela dans la phrase même où il fait cette promesse. Il reconnoît, pag. 285, que *c'est aux Maîtres de l'Art à juger définitivement de ces contestations*, & provisoirement il s'arroge le droit de me juger, de me condamner sans aucun ménagement, & de faire de mon Adversaire l'éloge le plus fastueux, le plus outré, le plus chimérique qu'on puisse imaginer.

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

L'Observateur me represente comme un homme qui séche de jalousie à l'aspect des sublimes productions du F** C**. Cet Auteur ignore, sans doute, que

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

l'homme qu'il dépeint, animé d'une passion si basse, a refusé en 1740. un établissement des plus flateurs dans la Capitale du Royaume, & que par goût & par reconnoissance, il lui a préféré la médiocrité de son état; comme ce fait est constant & connu, à qui M. *** persuadera-t'il qu'avec un desintéressement aussi bien prouvé, je m'avise, à mon âge, d'être jaloux du F** C**. On a beau le prôner comme un homme rare; eh qu'est-ce que me fait à moi, sa réputation, sa pratique, eût-il tout Paris, toute l'Isle de France soumis à son Lithotome? Je n'y prétends rien: je n'ai de ma vie été jaloux de ceux de mes Confreres qui habitent la même Ville que moi, comment le serois-je de ceux qui sont à trente lieuës, comment le serois-je d'un homme qui dans cet éloignement n'a *aucun rang*, quoiqu'en dise l'Observateur, *ni en Médecine*, *ni en Chirurgie*. Par cette raison, qui pourra croire que je sois jaloux de sa gloire? Il faudroit avoir bien de la jalousie de reste.

Pour que des Jugemens, comme ceux que porte cet Auteur, trouvent des Aprobateurs, il faut qu'il y ait des Lecteurs assez peu raisonnables pour croire que Paris, l'Isle de France, la France

entiere sont dans une disette si extrême de Médecins & de Chirurgiens habiles & charitables, qu'un Frere Lai Apoticaire, qui se messe, contre les régles de son ordre, & contre les Loix de l'Etat, de ces deux professions, devient au milieu de Paris un homme nécessaire, précieux, à qui on devroit *dresser des Autels & des Temples*, * &c. Il faut qu'il y ait des Lecteurs d'un esprit assez singulier pour penser que cet Anonyme *tient un des premiers rangs ... parmi ce qu'il y a de plus célébre & de plus habile dans le grand Art d'étre utile à l'humanité*, *un des premiers rangs*, par exemple, parmi les Astrucs, les Sénacs, les Morands, les le Dran &c. Il faut qu'il y ait des Lecteurs assez étrangers dans la République des Lettres, pour croire que je n'y suis connu que par des disputes. Des Lecteurs assez imprudens pour s'en raporter, sur les matiéres les plus abstraites de notre Art, à quelqu'un qui n'y entend pas le premier mot, & qui est néanmoins assez inconsidéré & assez injuste pour me peindre, d'après un examen aussi futile, avec les couleurs

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

* Si mon Censeur a cru me mortifier par cette Apothéose de mon Adversaire, il a assurément manqué son but; il m'a au contraire beaucoup diverti.

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

les plus noires, ſous les aſpects les plus mépriſables, & pour donner à mes intentions les interprétations les plus odieuſes & les plus fauſſes. Mais non, on peut être aſſuré qu'il ne ſe trouvera jamais de Lecteurs tels que je viens de les ſupoſer, de Lecteurs aſſez dupes pour l'être de notre Cenſeur. La judicieuſe Abeille, connuë pour ſçavoir faire un choix des fleurs les plus ſuaves & les plus ſalutaires, peut cauſer le diſcrédit de celles qu'elle réprouve. Mais on ſçait trop bien que l'écervelé Papillon careſſe ſouvent avec tranſport la dangereuſe Ciguë, tandis qu'il ſoüille de ſes chenilles immondes les productions les plus chéries de la terre.

Il faut avouer que des Extraits, comme ceux dont nous venons de parler, mettent bien le Public au fait d'un Procès littéraire ? J'avois cru juſqu'ici qu'un Journaliſte étoit une eſpéce de Secretaire Public, équitable, impartial, ami des gens de Lettres de tous Pays, des Etrangers ſur tout, abſents, indéfendus ; qu'eû égard aux ouvrages Polemiques en particulier, il étoit une eſpéce d'Avocat Général, intégre, inacceſſible à la ſéduction, aux préjugés, & fait pour raporter au Public, Juge Souverain, l'abregé

exact du Plaidoyer de chacune des parties. Me ferois-je donc fait de fausses idées de cette illustre fonction !

Prévention & injustice de quelques Journalistes.

DEpuis cette Piéce du Journal de Verdun, de la page 145, il ne parut sur cette matiére qu'une petite Dissertation de l'Anonyme sur la situation du Pierreux, insérée au Journal des Sçavans d'Avril 1750. Je donnai à mon tour un Mémoire sur le même sujet, lû à l'Académie des Sciences de Rouen, le douze Mai suivant, & publié dans le même Journal, mois de Juillet. Après quoi nos démêlés parurent assoupis ; mais ce n'étoit de la part de l'Anonyme qu'un feu caché sous la cendre ; il s'occupa dans ce long silence à fabriquer deux Ecrits, l'un nommé *Jugement*, &c. & l'autre *Réflexions*, &c. compris dans le *Recueïl de Piéces importantes sur l'Opération de la Taille, faite par le Lithotome caché*, &c. imprimé à Paris chez d'Houry. Ce sont ces deux *importantes Piéces* qui vont faire le principal sujet de celles qui achévent cette troisiéme Partie de notre Recueïl. Nous n'avons pas cru devoir y insérer les

Prévention & injuſtice de quelques Journaliſtes.

deux morceaux de l'Anonyme. 1°. Parce qu'ils ſont aſſez répandus dans le Public par ſon Recueïl. 2°. Parce qu'en bonne police, ils n'auroient dû trouver place nulle part.

****
*****
***
*



RÉPONSE

DE MONSIEUR LE CAT,

Aux deux dernières Piéces de l'Anonyme; comprises au Recuëil de Piéces importantes, &c. in-12, dont l'une est intitulée, Jugement *&c.; & l'autre,* Réflexions *&c.*

LEs deux Piéces ausquelles je vais répondre, sont pleines d'injures & de calomnies, & néanmoins elles sont munies d'Aprobations de Messieurs les Censeurs Royaux. J'aurois peut-être été peu sensible à un Libelle diffamatoire & Anonyme, dont l'Auteur, tout connu qu'il est, ne l'est pas sous des titres à mériter mon attention; mais j'avouërai que j'ai été mortifié de voir un pareil ouvrage autorisé publiquement par le ministére de deux Confreres, distingués dans l'art de guérir par leurs talens & par leurs expériences. Mes premiers mouvemens ont donc été de leur en porter mes plaintes à eux-mêmes par la Lettre suivante :

A Mrs FALCONET ET PUZOS, Censeurs Royaux des Livres &c.

MESSIEURS,

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

Je viens de recevoir de Paris une Brochure intitulée, *Recuëil de Piéces importantes sur l'Opération de la Taille, faite par le Lithotome caché, avec un Mémoire concernant la Retention d'Urine &c.*

Cet Ouvrage est décoré de quatre Aprobations de vous, Messieurs; Aprobations motivées sur les *bonnes raisons*, *l'utilité* des instrumens, & les *bienséances* du stile de l'Auteur Anonyme.

Quelque sujet que j'aye d'être surpris que vous ayiez trouvé les instrumens du F** C** utiles, & ses Ecrits solides, * je sens qu'occupés, comme vous l'êtes, Messieurs, il vous est difficile d'entrer dans les détails de théorie qui sont né-

* Le sujet de ma surprise sera aisé à deviner, quand on voudra seulement se rapeller cette circonstance, que le Lithotome caché n'est que le Bistouri herniaire de la réforme de M. Thibault, apliqué à la Taille; que ce Bistouri herniaire est un instrument dangereux proscrit de la Chirurgie, & qu'il n'y a pas une raison contre ce Bistouri, qui ne porte également contre le Lithotome sa copie.

cessaires pour bien juger cette question ; que les succès * sont des motifs déterminans, plûtôt examinés & plus séduisans ; qu'enfin il est fort libre à Messieurs les Censeurs des Ouvrages polemiques de se déclarer pour celui des Auteurs qui est le plus à leur gré ; je me réserve à plaider le fond de cette affaire vis-à-vis du Public, & j'espére, Messieurs, le faire d'une façon à mériter vos suffrages, tant j'ai de confiance en votre équité. Mais je ne sçaurois me persuader, Messieurs, que vous ayiez trouvé de la bienséance dans les derniéres Piéces de ce Recueil qui apartiennent à l'Anonyme, & particuliérement dans celle qui est intitulée.... *Jugement tiré d'après les faits*, *pag.* 154. Je ne sçaurois me persuader que vous ayiez lû & aprouvé un Ecrit qui n'est qu'un tissu de calomnies & d'injures grossiéres. Il n'y a point d'exemples que de pareilles Piéces ayent été imprimées avec aprobation, même dans des cas où elles auroient regardé

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

* Néanmoins les succès ne sçauroient justifier une méthode démontrée d'ailleurs dangereuse ; mais on verra que ces succès ne sont pas si brillans qu'on les supose. Au surplus dans l'hypothése même que la cause de mon Adversaire soit bonne ; cela l'autorise-t'il à me décrier, à me dire des injures, & ces Messieurs à les aprouver avec éloges ?

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

un étranger, un inconnu, un avanturier; combien moins devient-il vraisemblable qu'on ait autorisé une pareille publication, quand elle regarde un Confrere, Médecin, Chirurgien, Académicien, Eléve de la même Université, de la même Faculté de Médecine, de la même Ecole de Chirurgie, Membre, Associé ou Correspondant des mêmes Académies; & cela en faveur d'un Frere-Lai Apoticaire, homme sans titre, sans lettres, & sans éducation. Je suis donc persuadé, Messieurs, que cette Piéce a été fourée, à votre insçu, dans ce Recueil, & que vous ne sçavez peut-être pas actuellement vous-mêmes qu'elle y est; c'est pourquoi, Messieurs, permettez-moi de vous en avertir par les échantillons suivans....

Page 164. M. le Cat... *en est encore aux* EPREUVES MEURTRIERES, *après avoir taillé dix-huit Printems.*

Cette expression est répétée en dix endroits de cette Piéce.

Page 166. *Voyons maintenant si* MOINS DE VICTIMES ONT PERI SOUS SA MAIN.

Plus de la moitié de ceux qu'il tailla, PERIRENT PAR L'OPERATION.

Page 176. *Il est démontré à toute l'Europe, que cet Académicien a* TUÉ *beaucoup de ceux qu'il a osé tailler....*

... S'il persiste dans sa méthode, il continuëra A TUER *ses Malades.*

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

Voilà le ton du F** C** dans tout cet Ecrit.

Est-il possible, Messieurs, que des expressions de cette nature vous ayent passé sous les yeux, & que vous les ayez aprouvées comme *des bienséances, que les Auteurs doivent observer dans leurs Critiques.* Je pourrois accumuler ici les Citations, & faire voir qu'il n'y a pas une page de cette Piéce où ces bienséances ne soient blessées. Mais ces traits suffisent pour mon but. Vous sçaurez qu'on vous a trompé, & vous ne souffrirez pas sans doute, Messieurs, que le Public croye que vous aprouvez un Libelle diffamatoire.

Vous n'ignorez pas que depuis 1732. que j'exerce l'Opération de la Taille par l'apareil latéral, l'Académie des Sciences s'est intéressée à mes Opérations, que ses Registres en contiennent une histoire suivie, que M. Morand a été plusieurs fois témoin oculaire de mes succès, & que par l'histoire de l'Académie, & par les témoins respectables garants de ces succès, il est constant que ma Taille est une des plus heureuses qui se soit pratiquée dans toute l'Europe, non-seulement

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

entre mes mains, mais encore entre celles de plusieurs Lithotomistes qui ont adopté mes instrumens & ma méthode. C'est une vérité que je démontrerai incessamment très en détail, & de façon à couvrir de honte mes Calomniateurs.

J'espére qu'on ne confondra pas le recit forcé de mes succès avec ces Relations hazardées & fabriquées à plaisir, dont on a raison de mortifier les Auteurs, pour le bien du Public & pour leur propre instruction. Je n'ai parlé de ma méthode que pour l'oposer à un Particulier assez novice dans l'Art & assez présomptueux pour croire que l'apareil latéral exercé depuis vingt ans en France, seroit encore, sans lui, une méthode très-imparfaite. J'ai cru qu'une façon de tailler, dont la bonté est confirmée par une longue suite de succès, adoptée en quelque sorte, & protégée par l'Académie des Sciences, méritoit de trouver un Défenseur, & que la reconnoissance exigeoit de moi que je plaidasse sa cause. J'ose dire que je ne suis pas inquiet de l'événement, & c'est uniquement sur la bonté de cette cause que je me fonde.

Je me flâte, Messieurs, qu'un Lithotomiste qui a mérité les regards & les attentions des Académies les plus respectables

pectables

pectables de l'Europe, & qui a l'honneur d'être votre Associé en quelques-unes, peut oser se promettre de vous une réponse qui nous justifie les uns & les autres auprès du Public; vous, Messieurs, d'être crû les Aprobateurs de calomnies & d'invectives grossieres; moi de m'être attiré de votre part un manque des égards & des considérations dûs aux gens de Lettres de tous états & de tous pays.

Lettre de M. le Cat, à Messieurs Falconet & Puzos.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
LE CAT.

A Roüen, le 3 Février 1751.



RÉPONSE

DE MONSIEUR PUZOS,

Reçuë le huit Mars.

MONSIEUR,

Si la Lettre que vous avez adreſſée aux deux Cenſeurs & Aprobateurs d'un Manuſcrit ſur l'Opération de la Taille n'eût regardé que moi, vous auriez eu, Monſieur, une plus prompte réponſe ; mais comme elle m'étoit commune avec M. Falconet, je n'ai pû, ſans ſon aveu, rendre juſtice aux plaintes que vous faites de nos Aprobations, & vous convaincre que nous n'avons pas cherché à élever les talens de l'Anonyme, mais ſeulement à aprouver ſes recherches qui peuvent être de quelque utilité pour la Chirurgie. *

* On pouvoit élever les talens de l'Anonyme ſi haut qu'on auroit voulu, j'y aurois aplaudi ; on pouvoit même lui élever *des Temples*, lui *dreſſer des Autels*, je n'en aurois fait que rire : mais il me ſemble qu'on a aprouvé bien legérement des recherches démontrées contraires

Lettre de M. Puzos, à M. le Cat.

En mon particulier, Monſieur, je ſuis obligé de vous avouer qu'ayant vu l'ouvrage revétu de l'Aprobation de M. Falconet, lorſqu'il me fut aporté, j'en jugeai mieux que je n'aurois fait, s'il n'eût pas été marqué à un auſſi bon coin; je me crus diſpenſé de le lire avec la derniere exactitude, & je ne m'attachai qu'au fond de l'ouvrage, qui concerne, comme vous ſçavez, des inſtrumens nouveaux ou réformés, pour l'Opération de la Taille, & les moyens de s'en ſervir utilement. * Je paſſai plus legérement ſur les Lettres critiques & ſur les Repliques, que je regardai comme des controverſes littéraires, dans leſquelles M. le Cat devoit avoir un avantage

aux progrès de la Chirurgie, loin d'y être de quelque utilité. Il me paroît donc qu'il étoit plus naturel, ou de conſeiller au F** de tourner ſes *recherches* du côté de ſa profeſſion, de ſon état, ou au moins de donner à ſon ouvrage, purgé d'injures, une de ces Aprobations ſimples dont ſe contentent des Auteurs, qui ſont autant ſupérieurs au F**, que celui-ci eſt ſubordonné au Général de ſon Ordre.

* M. Puzos me permettra de croire, & je le ſçai de bonne part, qu'il s'en eſt auſſi un peu raporté à M. Falconet ſur le fond de l'ouvrage; & je ſuis très-perſuadé qu'un Chirurgien auſſi habile & auſſi équitable que lui, reviendra du Jugement qu'il a porté, & qu'il porte encore ici lorſqu'il aura lû ma Réponſe au F**.

Lettre de M. Puzos, à M. le Cat.

décidé. † Dans cette confiance, il n'est pas surprenant que des termes durs & offensans de la part de l'Anonyme, distribués dans les pages 164, 166, 176. m'ayent échapés; je vous promets, Monsieur, dans la suite plus d'exactitude; elle est dûë à tout ce que produit la plume d'un Sçavant par état, & d'un Chirurgien aussi célébre que vous l'êtes. Je ne rougirai jamais de cette espéce de réparation. Je vous prie d'en être aussi persuadé, que de l'estime singuliére avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c. ‡

† Si M. Puzos m'a ajugé l'avantage dans cette dispute, comment a-t'il pu croire que les instrumens & les manœuvres du F** étoient utiles? Quelque talent qu'il me fasse l'honneur de m'accorder pour les controverses, il n'ignore pas que la vérité seule peut donner l'avantage dans un Art aussi évident que la Chirurgie.

‡ A ces traits, je reconnois M. Puzos; je reconnois sa probité, sa candeur, son ingénuité; sentimens vraiment nobles, & plus dignes encore de nos respects que son habileté, toute singuliere qu'elle est. Je prie donc, à mon tour, M. Puzos de recevoir mes remercimens publics de la satisfaction dont il m'honore par cette Lettre, & d'être persuadé que ce petit démêlé ne diminuëra rien de la haute estime, & de l'attachement respectueux que je lui ai voués depuis long-tems, comme à un des plus grands Maîtres de notre Art.

***



RÉPONSE

DE MONSIEUR FALCONET,

Reçuë le dix Mars.

JE vois avec chagrin, Monſieur, la diſpute qui s'eſt élevée entre vous & le F** C**. La réputation de votre habileté en divers genres, établie depuis long tems, vous donne un grand avantage ſur un homme reſté juſqu'ici preſque inconnu; mais feroit-il impoſſible qu'un inconnu, quel qu'il fût, eût imaginé pour des cas particuliers, quelque choſe d'utile qui eût échapé à de plus habiles que lui? * Ceux qui profeſſent les Sciences & les Arts, ne pourront les enrichir, ni les perfectionner, qu'en examinant, ſans préjugé, ce qui leur eſt propoſé, pour adopter enſuite ce qu'ils auront jugé être bon, de quelque part qu'il vienne, & de quelque maniére qu'il

* Rien n'eſt ſi poſſible & ſi commun même que ce hazard heureux; mais que F** C** ait eu ce bonheur, c'eſt ce qui eſt en queſtion; & l'on me permettra de penſer & de ſoutenir qu'il a fait tout le contraire.

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

ait été trouvé. ¶ Sans sortir du sujet, le Frere Jacques, bien moins instruit que F** C**, s'avise de faire une Opération nouvelle avec des instrumens véritablement meurtriers; M. Hunaut, habile Médecin d'Angers, aprouve l'Opération toute extraordinaire qu'elle dût lui paroître alors, & quelqu'effrayante que la grossiéreté des instrumens la rendît, & il se contente de redresser l'Opérateur sur la fabrique des instrumens. * Je l'ai

¶ La pensée est très-juste, mais comme j'enseigne de mon mieux les Sciences & les Arts, & à peu près les mêmes que M. Falconet professe avec tant de distinction. Ce grand homme voudroit-il insinuer que j'ai condamné le Lithotome caché, & la situation horizontale, sans les avoir examinés, ou que je les ai examinés avec des préjugés; si cela étoit, j'aurois encore à me plaindre de l'aplication, & je m'en raporterois à M. Falconet lui même sur l'équité de ma plainte, à condition qu'il voudra lire aussi avec attention & sans préjugé, ma défense contre le F **, il ne refusera pas sans doute, à un homme de l'Art, ce qu'il veut avec raison qu'on accorde à *un homme inconnu quel qu'il soit.*

* Il me semble que M. Méry méritoit de trouver place ici par préférence, ou au moins avant M. Hunaud. Mais Messieurs Mery, Hunaud, Rau, & tous les Chirurgiens & Médecins zélés de ce tems là pouvoient faire une chose bien plus simple que de corriger le Frere Jacques, qui n'a adopté cette correction de Messieurs Mery & Hunaud, qu'après avoir fait périr environ mille Pierreux, selon Heister. Ils n'avoient qu'à se ressouvenir, ces grands hommes, que cette méthode étoit déja toute corrigée & très bien décrite

vû ce Frere Jacques, il y a cinquante-cinq ans environ, tirer en moins de demi quart d'heure, une pierre assez grosse à un Septuagénaire, qui fut guéri en huit jours avec de l'huile rosat pour tout pansement. Le cas est si remarquable, qu'il sera toujours present à ma mémoire. * Ce fut de ce même Frere que le

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

dans Franco, Chap. 34, dans Paré même, l. 16, chap. 69, dans Fabricius *ab aqua pendente Oper. Chirurg. Cap.* 49. *pag.* 266, & alors ils auroient regardé les manœuvres de Frere Jacques comme des procédés qui dégradoient une bonne méthode déja connuë, ainsi que je regarde aujourd'hui celle du F** C**, à l'égard de la même méthode renduë beaucoup plus parfaite. Ils l'auroient fait revivre cette bonne méthode, ils l'auroient adoptée, quoiqu'inventée par un Chirurgien de Province, & en faisant renfermer Frere Jacques dans un Monastére, ils auroient sauvé la vie à tant de malheureux qu'il a sacrifiés à ses essais.

* C'étoit donc vers 1697. que M. Falconet vit faire une Taille si brillante & si heureuse au Frere Jacques; ce Moine la fit par conséquent avec les instrumens que M. Falconet apelle *des instrumens véritablement meurtriers. Un cas si remarquable & toujours present à la mémoire* de M. Falconet, auroit bien dû lui inspirer de la défiance à l'égard des succès du F** C**, & lui ôter l'assurance avec laquelle il en conclut l'excellence de son instrument; car il m'avouëra que s'il avoit donné aux instrumens du Frere Jacques une aprobation pareille à celle qu'il a donné au F** C**, il en auroit eû grand regret dans la suite, puisqu'il les qualifie lui-même *d'instrumens meurtriers*. Il doit donc mieux sentir qu'un autre le peu de fond qu'il y a à faire sur des succès contraires aux régles de l'Art.

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

célébre M. Rau prit l'idée de l'Opération latérale qu'il pratiqua si heureusement en Hollande, & qu'il indiqua au reste de l'Europe, la jugeant plus utile que l'Opération qui étoit alors en usage.

C'est pour un semblable motif que j'ai été déterminé à donner mon Aprobation au Lithotome caché. * Je n'ai pû la refuser aux succès dont je suis parfaitement certain; du moins pour les sept derniéres Opérations citées pages 159, 160, sans en compter d'autres de plus fraiche date, venus depuis peu à ma connoissance. †

Mais cette Aprobation, Monsieur, ne regarde que les instrumens & l'utilité qu'on en peut retirer. Je n'ai eû uniquement en vûë que le fond de la chose; quant à la forme, je n'ai rien dit qui puisse y avoir le moindre raport, n'ayant regardé la vivacité des expres-

* On peut juger par la note précédente de la solidité de ce motif.

† On verra dans ma défense que la certitude de M. Falconet n'est fondée que sur sa candeur, & sur la bonne opinion qu'il a de celle des autres hommes. On s'attend bien à ces sentimens dans un homme du mérite de M. Falconet; mais il fait trop d'honneur à l'humanité de croire que tous ses individus lui ressemblent.

sions, que comme la suite ordinaire d'une contestation poussée de part & d'autre avec trop de chaleur. Quoiqu'il en soit, la Lettre circulaire que vous m'adressez, où véritablement vous m'associez avec une personne que j'honore, & que j'estime, ne peut avoir aucune aplication à moi personnellement sur l'article qui vous a le plus vivement blessé. J'ai simplement aprouvé les instrumens, (je le répéte encore) en recommandant leur utilité. Vous ne pouvez m'imputer rien de plus, sans me faire une injustice, dont je serois en droit de me plaindre. ¶

Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

¶ En mettant à part le fond de la chose, les instrumens, quelque singulier qu'il soit de les voir aprouvés par M. Falconet, j'ai encore à lui répondre.... que l'objet d'un Censeur de Livres n'est pas seulement le fond de la chose, mais encore la forme dont on la traite; non pas la forme, quant au stile, à la diction, mais la forme quant aux mœurs, & il est contre les bonnes mœurs, & contre les régles de la police, d'autoriser la publication des libelles remplis d'injures, de traits satiriques, calomnieux, destinés uniquement à flétrir la réputation du prochain. C'est-là le portrait au naturel du libelle de F** C**, & l'on voit que ceci passe un peu ce qu'on apelle *la vivacité des expressions*. M. Falconet, qui a cru s'apercevoir que la contestation a été poussée de part & d'autre avec trop de chaleur, ne pourra jamais me citer aucun endroit de mes Piéces, où mes vivacités contre cet *inconnu, quel qu'il fût*, soient de nature à choquer les bienséances, & les égards que je dois à un Anonyme

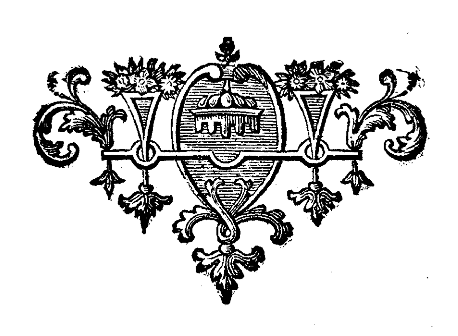
Lettre de M. Falconet, à M. le Cat.

Du reſte, Monſieur, je reconnois avec plaiſir vos talens & l'etenduë de vos connoiſſances, & j'eſpére que vous ne me refuſerez pas la grace de croire que je ſuis avec toute la conſidération que vous méritez.

Votre, &c.

A Paris le 8 *Mars* 1751.

de cette eſpéce, encore moins feront-elles de nature à autoriſer ce Cenſeur à laiſſer paſſer des injures de l'eſpéce de celles dont on a déja révélé une partie, & dont on fera remarquer le reſte dans la ſuite de cet Ouvrage.



REPONSE DE MONSIEUR LE CAT,

A la Pièce intitulée Jugement *&c.*

LETTRE

AU R* P** D* M**.

... *Tantæ-ne animis cœlestibus iræ?* Æneïd. l. I.

MON REVEREND PERE,

Voilà donc mon Jugement prononcé. Seroit-ce bien en dernier ressort? Vous me paroissez fort éloigné de le croire, & le Tribunal dont il émane, rend votre opinion plus que vraisemblable.

Franchement, M. R. P., le Procès que vous me faites m'embarrasse beaucoup plus que le Jugement du vénérable F** C**. Vous m'accusez de m'être compromis dans cette dispute littéraire, & j'avouë que vos argumens sont forts.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

J'ai pensé d'abord à vous oposer l'opinion du cher F**, qui croit au contraire que la *démarche* que j'ai faite de *critiquer* son Lithotome est *téméraire* ; mais j'ai senti que vous ne vous payeriez pas de cette plaisanterie ; je vais donc commencer par me justifier auprès de vous, M. R. P., après quoi nous parlerons au cher F**; cela est, je crois, dans les régles de la subordination qui régne entre vous.

Le Journaliste, M. R. P., qui nous annonça le Lithotome caché, ne nous en nomma point l'Auteur; c'étoit, selon lui, *un particulier* qui ne tenoit *aucun rang en Médecine, ni en Chirurgie*; le fond de son mémoire & de son stile le prouvoit encore, & je me crus bien fondé à penser que j'avois affaire à quelques-unes de ces personnes pieuses qui s'occupent, pour le soulagement des Pauvres, à l'étude volontaire du gros de notre Art, sauf à consulter les gens du métier dans les cas embarrassans. Je crus donc faire une œuvre tout à la fois & utile au Public, & agréable à l'Anonyme charitable, en le mettant au fait de la juste valeur de ses découvertes. Les réponses vives & peu mesurées de ce particulier, m'eurent bien-tôt détrom-

pé; je ne fus pas même long-tems à sçavoir nommément à qui j'avois affaire, & je me promis bien dans ma Replique que ce seroit là mon dernier mot, par deux raisons; la premiere, parce qu'il me convient peu, comme vous le prouvez très-bien, M. R. P., d'avoir des discussions avec un homme du caractére & du stile du F** C**. La seconde, parce que je croyois la question assez éclaircie pour que les gens de l'Art en portassent un Jugement tout contraire à celui du vénérable F**. Mais quelle fut ma surprise, quand je vis de nouveaux écrits, de nouveaux faits de mon Adversaire, munis d'aprobations de gens connus, distingués même dans notre Art! Je connois toute la puissance des ressorts, sans nombre, qu'un pareil acteur est en état de faire jouer. Je sçai que ces Piéces peuvent être le fruit des sollicitations; mais il se peut aussi que ces Aprobateurs, ou au moins quelques-uns d'eux le soient sincérement, & de bonne foi; si cela n'étoit pas, le Public seroit en droit de le croire, & par conséquent de me condamner. Or ce Public est mon souverain Juge; c'est devant lui & pour lui que je plaide cette Cause; ce n'est donc plus à un Anonyme

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

que j'ai affaire, c'est aux noms célébres qui décorent ses Plaidoyers. C'est eux & le Public que je vais détromper, & l'Anonyme n'y sera que pour les travers que je serai forcé de redresser.

Le nouveau Lithotome caché, est-il bon ou mauvais? Est-il préférable de se servir des instrumens & de la méthóde de M. le Cat? *pag.* 156. *du Recuëil in*-12.

Voilà la cause exposée par le F** C** même. Voici le Jugement aprouvé par ces Messieurs, & très-modestement, très-poliment motivé par le vénérable F**.

Le Lithotome caché est un instrument nouveau, utile, excellent, qui, employé selon la méthode du F** C**, donne à la Taille latérale un dégré de perfection qu'elle n'avoit point avant cette découverte. La preuve en est, sept ou huit Pierreux guéris, dit-on, consécutivement par cet instrument, un neuviéme mort huit ou neuf jours après l'Opération, & sept autres taillés par la même méthode, & guéris comme les premiers. Au contraire, les instrumens & la méthode de M. le Cat sont les plus pernicieux de tout ce qui a été imaginé jusqu'ici sur cette matiére. La preuve en est

le peu de ſuccès de ſes Tailles, ou, pour employer les propres termes de l'Anonyme, la *preuve en eſt, qu'il a tué beaucoup de ceux qu'il a oſé tailler. Page* 176.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Tel eſt l'abregé fidèle du Mémoire du F** C** contre moi.

J'eſpére, M. R. P., démontrer avec tant d'évidence la contradictoire de ces faits, & du Jugement tiré de ces faits, que je me flâte que ceux mêmes qui l'ont aprouvé, reviendront de leur préjugé. Je puis me tromper, M. R. P.; mais ce qui eſt très-ſûr, c'eſt que, ſi je me trompe, c'eſt de bonne foi ; c'eſt non-ſeulement d'après des faits, des expériences, mais encore d'après des raiſonnemens, & des principes de notre Art, qui ont tout au moins l'air de la plus grande certitude. Je m'en raporterai volontiers à vous-même, M. R. P.; ſi les F** de votre Ordre ſe croyent en droit de porter des jugemens d'après les faits, dans les controverſes ſur notre Art, il convient, à plus fortes raiſons, aux R. R. P. P. qui, comme vous, tiennent à la Médecine par leur naiſſance, & par leurs études particuliéres, de juger à leur tour d'après les faits, & les principes combinés.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Je réduis ma thése à ces trois Propositions.

I. Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Bistouris herniaires, qui lui ont servi de modéle, est toujours, comme eux, un instrument dangereux.

II. Les Tailles heureuses qu'on cite en sa faveur, ne démontrent ni l'excellence de l'instrument, ni la prééminence de la méthode du F** C** sur la nôtre.

III. En supôsant ces succès constans, ils sont encore inférieurs à ceux que nous sommes en droit de citer, & la méthode de l'Anonyme ne peut soutenir le parallelle avec la nôtre.

Je vais prouver séparément chacune de ces Propositions, & je me flâte encore un coup, M. R. P., que je le ferai solidement, & d'une façon à convaincre ceux qui me liront sans prévention.

ARTICLE PREMIER.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Bistouris herniaires qui lui ont servi de modéle, est toujours, comme eux, un instrument dangereux.

§. I. Cette proposition, M. R. P., a deux parties, la *nouveauté* de l'instrument, & le *danger* annexé à son usage.

L'Anonyme donne lui-même à son Lithotome le titre de *nouveau Lithotome caché*; je l'ai donc enfin convaincu qu'il y en a d'anciens; il a donc senti toute la force du raisonnement par lequel je lui ai prouvé ci-devant, pages 71. 83. & 131. que l'instrument gravé, pag. 152. de Franco, est *un vrai Lithotome caché*, que mon Gorgeret-cistitome, celui de M. le Blanc, l'instrument de M. Louis, &c. sont autant de Lithotomes cachés. Comment cet Auteur s'avise-t'il donc de dire, pag. 157., qu'il m'a prouvé que je m'étois trompé? Où est cette preuve? Où est même la possibilité de prouver qu'un *Lithotome*, c'est-à-dire, un instrument destiné à la Taille, qui a sa lame ou ses lames cachées

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

dans une guaine, n'eſt pas *un Lithotome caché.*

Le Lithotome caché du F** C**, a une forme différente des précédens; j'en conviens, & il conviendra auſſi avec moi, que cette forme même eſt exactement celle du Biſtouri herniaire, corrigé par M. Thibault. Il y a plus, nous avions cru d'abord qu'au moins l'Anonyme étoit l'Auteur, l'inventeur de l'aplication de ce Biſtouri herniaire à l'Opération de la Taille; mais c'eſt un fait conſtant que M. Chaignebrun, Chirurgien habile & zèlé, a imaginé cette aplication trois ans avant que l'Anonyme la publiât, & qu'ayant conſulté, ſur cette idée, M. de la Faye, ſi connu par ſes lumiéres & ſa dextérité, ce Chirurgien trouva *plus d'inconvéniens que d'avantages dans cet inſtrument, & le rejetta totalement*. C'eſt d'après une Lettre imprimée de M. Chaignebrun, en date du premier Novembre 1749, & d'après une Lettre particuliére à moi adreſſée par M. de la Faye, que j'écris ceci.

Pl. III. Qu'eſt-ce qu'a donc fait de nouveau le F** C**, il a donné au manche de cet inſtrument des pans de différentes épaiſſeurs, V. VII. IX. XI. XIII. XV. & il a fait tourner l'inſtrument ſur ce

ce manche, de façon à faire répondre la bascule, ou la piéce de pouce de la lame vers ces différens pans, sur lesquels étant apuyée, elle donne mécaniquement à sa lame des degrés déterminés d'ouverture. Je reconnois avec plaisir que ce mécanisme ajouté par le F** C** est beau, parce qu'il est d'une simplicité admirable ; mais c'est grand dommage qu'une si jolie mécanique soit employée à pure perte sur un instrument banni de la Chirurgie pour les dangers attachés à son usage. Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

J'avouë que cet instrument est fort artistement construit, dit M. Garangeot, parlant du Bistouri herniaire, *mais l'usage qu'on lui donne s'opose à la vraye connoissance des maladies, ou des parties pour lesquelles il est destiné.* * Ceci s'aplique avec justesse au Lithotome caché, & c'est la seconde partie de ma Proposition.

§. II. Que le Bistouri herniaire, de la correction même de M. Thibault, c'est-à-dire, celui qui, à la forme du manche près, ressemble totalement au Lithotome caché, soit banni de la Chirurgie, c'est-à-dire, des Opérations du Bubonocéle, c'est, je crois, ce que personne ne

* Traité des Opérations, Tome 2. pag. 238.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

me contestera. Voici les raisons qui ont porté les Praticiens sages & éclairés à rejetter cet instrument.

L'intention du Chirurgien dans l'Opération du Bubonocéle, étant de débrider l'issuë qui fait l'étranglement, l'instrument qu'il employe pour l'exécuter, doit être tel que tout son effet porte sur cet anneau, & ne puisse en aucune maniere divaguer sur quelques-unes des parties voisines. Le mécanisme du Bistouri herniaire est tel qu'il porte son plus grand écartement, & la plus grande action de sa lame à son extrémité. Or quand on introduit cet instrument dans le ventre sous l'anneau qui étrangle l'intestin, cette extrémité du Bistouri, où est son plus grand effet, est dans la capacité du bas ventre où sont les circonvolutions des intestins, & ce n'est qu'en second, que l'anneau en ressent les effets, c'est-à-dire, en retirant ce Bistouri vers lui, ou du dedans au dehors; donc le plus grand & le premier effet de cet instrument, est non seulement là où il est inutile, mais encore là où il met l'Opérateur dans le plus grand risque de rencontrer les circonvolutions des intestins, de les couper, de tuer le Malade. Donc ce Bistouri doit être banni de la Chirurgie.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Prenez-y garde, gens de l'Art, & j'ajoute, gens distingués dans notre Art; il n'y a pas un mot de ce que je viens de dire, ou de ce qu'ont dit nos Maîtres contre le Bistouri herniaire, qui ne soit également & exactement vrai contre le nouveau Lithotome caché. Le cou de la vessie est l'anneau, l'étranglement, que le Lithotomiste se propose de débrider; c'est-là où doit porter le plus grand effet, disons mieux, tout l'effet, le seul effet de son Lithotome, si sa construction est légitime; or le Lithotome caché porte son plus grand écartement, son plus grand effet d'abord, & avant tout, dans la cavité de la vessie, c'est-à-dire, vers les parois de cet organe, & les circonvolutions des intestins qui s'apuyent dessus; * & ce n'est qu'en second, & en retirant l'instrument qu'il opére sur le cou de la vessie. Donc le premier & principal effet du Lithotome caché, est ou pernicieux, ou au moins dangereux, & ce n'est qu'en passant par ce danger qu'il vient au but de l'Opérateur: donc cet instrument est du nombre de ceux

* Pour s'en convaincre, il ne faut que jetter les yeux sur la Pl VI. qui represente une vessie vuide, affaissée, & en même-tems sur la Fig. 2. de la Pl. III. où l'on voit le Lithotome caché ouvert.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

qu'on doit bannir de la Chirurgie.

Point de subterfuges ici, Messieurs les Sectateurs du Lithotome caché ; ceci est une démonstration irréfragable contre votre instrument favori ; vous ne sçauriez le sauver de l'anathême qu'elle lance contre lui, qu'en prouvant que la parité n'est pas juste ; c'est-à-dire, en prouvant qu'il n'y a point de danger à introduire dans la capacité de la vessie vuide, des instrumens tranchans, comme il y en a pour l'introduction des mêmes instrumens dans la capacité du bas ventre. Or non seulement je vous défie de prouver jamais ce paradoxe, mais encore, pour vous ôter la ressource de le tenter, je vais établir la justesse de ce parallelle, qui fait la base de la condamnation en dernier ressort que portera contre vous le Public Chirurgien connoisseur.

Parallelle de la Taille latérale & de la Bubonocéle.

§. III. Les tégumens internes du bas ventre qui forment l'étranglement, sont les parties destinées à l'incision dans la Bubonocéle ; & dans la Taille latérale, c'est la partie inférieure & latérale gauche des prostates & du cou de la vessie ; les parties à respecter, à éviter dans la Bubonocéle, sont les intestins, tant celui qui est compris dans l'étranglement, que

ceux qui en sont voisins. Celles qu'il faut garantir du tranchant dans la Taille, sont les parois supérieures & postérieures de la vessie, & ces mêmes intestins qui les compriment. On ne dira point que celles-ci soient moins dangereuses que les premieres ; mais on alléguera peut-être qu'elles se presentent moins au tranchant, qu'on peut les éviter plus aisément. Analysons donc scrupuleusement cette circonstance.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. IV. Tous les Anatomistes sçavent que la vessie a pour tunique externe, par sa partie postérieure, & un peu par ses parties supérieures & latérales, un vaste replis du péritoine qui renferme les intestins comme dans un sac, & que ce sac & les intestins qu'il contient, posent sur la vessie. Si quelqu'un doute de ces faits, ils seront amplement discutés dans ma Réponse aux Réflexions de l'Anonyme, qui est à la suite de celle-ci. Le Lecteur peut les voir d'avance representés dans les Pl. V. VI. & VII., faites d'après nature.

Quand cet organe est plein ou gonflé, Planche V., ses parois s'élevant de toutes parts, vont antérieurement se loger sous l'arcade du pubis, & dans l'in-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tervale que laiſſe au-deſſus de cet os le replis du péritoine. Dans cet état, les parois de la veſſie repouſſent & ſoutiennent ſupérieurement & poſtérieurement ce vaſte replis du péritoine, cet eſpéce de ſac rempli d'inteſtins ; mais quand la veſſie eſt vuide, comme dans la Pl. VI. & VII, & ſur-tout, quand elle s'eſt vuidée ſubitement, Pl. VI, comme il arrive preſque toujours dans la Taille, où l'urine contenuë s'évacuë involontairement ; alors les parois poſterieures & ſupérieures s'affaiſſent ſur les inférieures, & le ſac rempli d'inteſtins les ſuit par-tout dans cet affaiſſement, & dans les replis qu'ils forment quelquefois. J'écris ceci d'après la nature, que j'ai auſſi copiée dans la Pl. VI. D'ailleurs, qui eſt le Lithotome un peu exercé ſur le vivant, qui n'a pas ſenti avec le doigt ces replis des veſſies vuides affaiſſées, qui n'a pas éprouvé l'embarras de les relever, de les écarter avec les doigts, avec les tenettes fermées & bien ménagées, dans les cas où il eſt obligé de retourner ſouvent dans la veſſie, pour des pierres briſées, par exemple ? N'a-t'on pas même vû quelquefois ces replis paroître au cou de la veſſie, dans les cris & les efforts du Taillé ? C'eſt à moi ſeul peut-être qu'il eſt donné d'avoir

ſenti, d'avoir vû ces replis? Ecoutons l'Anonyme lui-même dans un Ecrit, où il n'eſt pas queſtion de juſtifier ſon inſtrument dangereux, mais d'établir que la ſituation inclinée du Pierreux qu'on taille, ſon racourciſſement, la preſſion de ſon diaphragme ſur le ventre, contribuent à repouſſer le fond de la veſſie contre ſon cou, par-tout le volume des inteſtins. Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

" *De ce mécaniſme*, dit-il, *il réſulte* „ *qu'auſſitôt que la veſſie eſt vuide d'uri*„*ne, ſon fond ſe preſente, même avec* „ *effort, à l'entrée de ſon cou*, & que „ dans cet état, ſi elle eſt un peu gran„de, elle forme *des gouſſets ou replis* „ *ſur toute la circonférence de ſa cavité* „ *en s'aplatiſſant.* Une ou pluſieurs pier„res logées au fond d'un de ces gouſ„ſets ou replis, y ſont fermement aſſu„jetties par le *fond de la veſſie comprimé* „ *contre ſon cou.* Dans cet état, on y „ introduit ſucceſſivement les inſtru„mens de la Taille, dont la tenette eſt „ le dernier, & celui qui trouve preſque „ toujours la veſſie vuide d'urine, *elle* „ *ne peut donc alors trouver d'autre pla*„*ce pour s'enfoncer que celle qu'elle fait* „ *en repouſſant le fond de la veſſie contre* „ *les inteſtins qui le preſſent avec élaſti-* Page 188.

Réponse de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* P. 190.

„ *cité....* * *Dès qu'elle s'ouvre, elle se* „ *remplit de même par les replis de la* „ *vessie.*

191. " La pierre est dans une guaine *par* „ *un repli en forme de cloison, que la* „ *flexibilité de la vessie forme entre la* „ *pierre & la tenette*, & par conséquent „ contre le cou de la vessie.

193. " On a vu dans le cas d'une vessie „ ample, *qu'une pierre du poids de 6 à 7* „ *onces, a été très-difficile à trouver à nud.*

191. " *Dans pareilles circonstances, quels* „ *accidents n'a-t'on pas à craindre, il en*
192. „ *doit résulter un déluge de maux.... Il*
193. „ *y a eu peu de Malades qui n'en ayent* „ *péri.*

Mais mon très-vénérable F**, c'est pourtant dans cette vessie affaissée en replis, dans cette vessie, dont *le fond se porte si souvent avec effort à l'entrée de son cou*, que vous avez la hardiesse d'enfoncer & d'ouvrir une lame tranchante de quatre pouces trois lignes de longueur, & à laquelle vous donnez depuis cinq lignes jusqu'à quinze lignes d'écartement, ou de largeur. Et vous ne sentez pas à quels accidens vous vous exposés.

Oh, tous ces accidens, dira le cher F**, regardent les Lithotomistes qui donnent à leurs Pierreux une situation

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

inclinée, mais non pas ceux qui les *situent* horizontalement.

Quand vous avez annoncé votre Lithotome, M. C. F**, comme le plus parfait de tous les instrumens, vous comptiez & vous prescriviez de donner aux Pierreux la situation du grand apareil, qui est encore bien plus inclinée que la nôtre. Vos yeux complaisans voyoient donc encore un chef-d'œuvre de méthode dans une manœuvre sur laquelle vous vous récriez aujourd'hui; *quels accidens! quel déluge de maux*! Je doute que ces contradictions donnent de la confiance aux éloges sublimes que vous en faites aujourd'hui.

Vous croyez actuellement avoir évité tous ces accidens par la situation horizontale, nous vous avons déja prouvé, & nous vous le prouverons encore, que vous êtes dans l'erreur; mais qu'on ne s'en raporte pas à mes expériences, quelques nombreuses qu'elles soient; qu'on consulte les Praticiens qui en ont davantage encore, tels que M. Chefelden. Ce célébre Anglois, qui donne à ses Pierreux la situation horizontale, a remarqué, comme nous, & avant nous, que, malgré cette situation horizontale, dès que l'urine s'échape dans l'Opération

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de la Taille, la vessie ne se contracte pas dans cette évacuation subite, mais qu'elle tombe en plusieurs plis, qui font une grande difficulté de saisir la pierre, sans blesser la vessie. * Et il prescrit, p. 330, les plus grandes précautions pour introduire les tenettes, sans blesser cet organe. Que penseroit donc ce grand homme, de l'introduction d'une lame tranchante de plusieurs pouces de longueur dans cet organe ? Son illustre éleve M. Sharp paroît convaincu des mêmes vérités, p. 206, de son *Examen critique*, ¶ où il dit, en parlant d'une méthode qui introduit aussi une *longue lame dans la vessie.... L'urine étant évacuée, la vessie s'affaissera, & ne faisant plus saillie vers l'instrument tranchant, ou celui-ci ne l'ouvrira point du tout, ou il la blessera en plus d'un endroit.*

Je ne rapellerai point ici l'histoire de ces Tailles au haut apareil, où, après l'incision de la vessie, & l'évacuation subite de la liqueur qui soutenoit ces pa-

* If there (in the Bladder) is any quantity (of vrine) to Flow out of the Bladder at the passing in of the gorget, the Bladder dow not contract but collaps in to folds, Which Makes it difficult to lay hold of the stone Without hurting the Bladder. *The Anatamy of human &c. p. 331. in-8°, sixiéme Edition.*

¶ A critical enquiry &c. The *second. Edit.* 1750. *London.*

rois, celles-ci se sont affaissées sur le bas fond & le cou de cet organe, & ont mis l'Opérateur dans le plus grand des embarras, & le pauvre patient dans le plus pressant danger. Je me garderai bien de raporter encore les observations assez nombreuses de vessies percées d'outre en outre, d'intestins ramenés entre les mords des tenettes au lieu de pierres, & plusieurs faits de cette nature, qui démontrent d'une façon bien triste l'affaissement des parois supérieures & postérieures de la vessie, & les dangers éminens de blesser ces parois, & les parties situées derriére; nous avons été témoins de quelques-unes de ces scénes tragiques sur les plus grands théâtres de la Chirurgie; & l'on sera même étonné qu'elles n'arrivent pas plus souvent, quand on reflèchira que l'état de la vessie, representé par la Planche VI., est la situation la plus ordinaire de cet organe dans l'Opération de la Taille; mais tirons un rideau charitable & décent sur des particularités dont le général nous suffit, & ne nous sera point contesté par les Praticiens éclairés & raisonnables. Montrons plûtôt à ceux qui voudroient encore douter de ces dangers, montrons-leur les précautions prises par les Praticiens pour

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

les éviter ; ces préceptes, ces moyens de toute espéce, donnés par les Maîtres de l'Art, pour éviter cet affaissement des parois supérieures de la vessie dans l'Opération du haut apareil, * & pour les autres méthodes, ces sondes cannelées dans les cavités desquelles on s'est fait une loi d'assujettir & de cacher la pointe du Lithotome. Le discrédit dans lequel est tombé le fameux coup de Maître du grand apareil, pour s'être écarté, non sans des suites funestes, de cette sage régle. Ces Lithotomes étroits, courbes, boutonnés, mis en usage depuis environ dix-huit ans par plusieurs Lithotomistes, afin d'éviter ces accidens fatals ; ¶ & tout

* Voyez l'excellent Mémoire & le Recueil donné par M. Morand en 1724. sous le titre de nouvelle maniere de faire l'Opération de la Taille, pratiquée par M. Douglass, &c. Voyez dans les Transactions Philosophiques, n°. 476, pag. 413, 417, les instrumens que j'ai inventés pour la même fin en 1741, & dont j'ai fait usage en 1742.

¶ Voyez dans le Mercure de Novembre 1733, p. 2366, la fig. du premier Lithotome boutonné, à ce que je crois; le même instrument est indiqué dans l'histoire de l'Académie en 1734, pag. 45. A l'égard du Lithotome courbe, je l'imaginai en 1736, & j'en fis l'essai en 1737. Ce changement est annoncé dans l'histoire de l'Académie an 1737, p. 52, & son espéce désignée dans la même Histoire, année 1736, p. 47. J'avois donné cette année-la à l'Académie, un ample Mémoire sur les avantages de ce Lithotome courbe, dont cette page 47. est l'extrait, & il est très-vrai-

récemment l'ingénieux instrument que M. Palluccî, jeune Chirurgien, qui promet la plus brillante carriere, vient d'imaginer pour munir encore de nouveaux sauve-gardes le Lithotome courbe, tout assujetti qu'il est par la pointe dans la cannelure d'une sonde. Il ne faut que jetter les yeux sur la structure de cet instrument, pour sentir qu'il supose, comme une vérité constante, l'affaissement total des parois supérieures & postérieures de la vessie dans l'Opération de la Taille, & pour juger de la solidité de cette suposition, il ne faut que faire attention que les premiers essais de cet instrument ont été faits en presence de M. Morand. *

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement* &c.

semblable que c'est là dessus que plusieurs Lithotomistes ont fait faire de ces instrumens courbes, à moins qu'on ne veuille regarder comme une premiere espéce de ces Lithotomes courbes & boutonnés, *le Bistouri courbe, fixe dans son manche long de trois à quatre pouces, large de trois lignes, tranchant par sa convexité, & portant à son extrémité un* STILET LONG D'UN POUCE ET FORT POINTU PAR LE BOUT, avec lequel Méry projetta la correction des manœuvres de Frere Jacques, qu'il abandonna ensuite.

* *Nouvelles Remarques sur la Lithotomie &c. in-12. Paris* 1750, p. 81. Voyez dans les Essais d'Edimbourg, Tome V. Planche VI. Fig. 4. & dans les Transactions, n° 4661. une sonde que j'inventai en 1740. d'un mécanisme tout pareil à celui de l'instrument de M. Pallucci, & dont j'ai donné, il y a plusieurs années, une figure de grandeur naturelle à M. Morand.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Il est donc démontré, 1°. Par l'Anatomie, ou la structure des organes; 2°. Par la pratique ou les observations des Lithotomistes; 3°. Par les précautions qu'ils ont prises, & qu'ils prennent unanimement (excepté le F** C**), que les parois postérieures & supérieures de la vessie, & tout le sac d'intestins qui presse dessus, s'affaissent & s'avancent vers le cou de la vessie, & vers les instrumens qu'on y introduit dans l'Opération de la Taille; donc, eû égard à cette circonstance, mon parallelle entre la Bubonocéle & la Taille latérale est juste. Donc le Bistouri herniaire ayant été proscrit de la Bubonocéle par les Maîtres de l'Art, comme un instrument pernicieux, le Lithotome caché, son analogue, doit être banni pareillement de la Taille latérale, comme une machine dangereuse; & M. de la Faye a eu grande raison de rejetter cet instrument, lorsque M. Chaignebrun lui proposa.

Avois-je donc assez de principes, mon vénérable F**, pour condamner votre instrument à sa simple inspection, & n'étoit-ce pas pour moi une précaution de surérogation que d'être possesseur de l'instrument même, & d'en faire des essais

essais sur le cadavre, comme je l'ai fait? Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

On peut néanmoins oposer aux preuves contenuës dans ce Paragraphe, l'argument suivant. Les dangers que vous venez d'attribuer à l'usage du Lithotome caché, suposent que les urines sont évacuées subitement de la vessie; & cette évacuation subite ne se fait, selon vous-même, que par l'incision. Or l'incision du Lithotome caché ne s'exécute qu'en le retirant, & proprement elle n'est totalement faite que quand il est sorti de la vessie. Donc il ne la blessera point dans son fond.

Voilà une raison en faveur du Lithotome caché, qu'on ne trouvera point chez l'Anonyme, & qui est pourtant la seule spécieuse qu'on puisse alléguer pour cet instrument. Ceci prouvera à cet Auteur que je connois son Lithotome, ses manœuvres, que je suis incapable de dissimuler, ni à moi-même, ni au Public, aucune des circonstances qui peuvent combattre mon opinion; qu'en un mot, je n'ai condamné sa méthode qu'après l'avoir examinée à fond.

1°. L'écoulement subit des urines, est sans doute le cas où la vessie tombe dans l'état d'affaissement le plus dange-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

reux, & nous verrons inceſſamment que le Lithotome caché y eſt expoſé, comme nous l'avons ſupoſé ci-devant, mais l'état de contraction même de la veſſie, qui eſt le plus favorable pour les autres eſpéces * de l'apareil latéral, eſt encore dangereux pour celle du F** C**, parce que ſa lame tranchante eſt longue, plus écartée à ſon extrémité qu'ailleurs, & que la cavité de la veſſie dans cet état eſt très-petite, très-près du cou. ¶ Voyez la veſſie H, Pl. VII. S'il arrive donc que la pierre ſoit petite auſſi, & qu'elle ne ſoit pas placée exactement ſur le cou de la veſſie, comme cela doit ſe rencontrer ſouvent dans la ſituation horizontale qui ne porte pas ce corps étranger ſur ce cou, le bout de l'inſtrument pourra

* There j muſt take notice, it is very convenient to have the bladder empty of urine before the opération... if the bladder is contracted it is eaſy to lay hold of it (ſtone) that j have never delayed one moment, unleſſ the ſtone was very ſmall. C'eſt-à-dire, je dois remarquer ici qu'il eſt avantageux que la veſſie ſoit vuide avant l'opération... Il eſt ſi aiſé de ſaiſir la pierre quand cet organe eſt contracté, que dans cet état je n'ai jamais été retardé d'un moment de ſaiſir ce corps étranger, à moins qu'il n'ait été très-petit. *Choſelden, p.* 331.

¶ C'eſt ce que M Buſſiére a obſervé dans ſes Eſſais ſur la méthode de Frere Jacques. *Abregé des Tranſactions, vol. 3. p.* 187.

toucher la paroi postérieure ; il y aura outre cela si non un replis, au moins une inflexion du fond supérieur postérieur de la vessie vis-à-vis de ce cou, toutes circonstances qui exposeront cet organe à être blessé par l'extrémité de la lame du Lithotome caché ; car enfin, quelque contractée que soit la vessie, elle n'est pas une voute solide ; ses parois souples & chargées des intestins, doivent toujours se ployer vers les vuides que laisse la pierre, pour peu que le volume de celle-ci soit moindre que la capacité de la vessie contractée ; en un mot, la vessie contractée sera moins exposée, mais elle le sera encore assez pour allarmer un Lithotomiste humain & prudent.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Mais il n'est point vrai que l'urine attende, ou au moins attende toujours l'incision & la sortie de cet instrument pour s'évacuer précipitamment. Nous voyons tous les jours la seule introduction des sondes cannelées causer cet accident. Que sera-ce dans une manœuvre où sur cette cannelure on pousse un instrument arrondi, & dont le bec dans cette cannelure, forme toujours avec elle un angle dont l'ouverture est tournée vers l'Opérateur. Aussi-tôt donc que le sommet de

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

cet angle commence à entrer dans la vessie, & bien avant qu'il soit au bec de la sonde, le cou de la vessie dilaté, laisse évacuer l'urine précipitamment, comme le fait l'incision dans les autres espéces de la Taille latérale ; ce qu'elle a tout le tems de faire, pendant que l'Opérateur *dégage la sonde de ce Lithotome caché* * & la retire de la vessie ; or c'est après ces évacuations & toutes ces manœuvres qui l'accompagnent, que la lame dangereuse sort de sa guaine.

§. V. Nous venons de voir les dangers qui accompagnent l'usage du *Sarcotome caché & courbe*, tant dans la Bubonocéle, que dans la Lithotomie, c'est-à-dire, nous venons de les comparer dans leurs manœuvres dangereuses, maintenant faisons-en le parallelle dans l'usage le plus rectifié par les précautions & l'adresse, le moins pernicieux enfin qu'on en puisse faire ; car l'un & l'autre ont servi, & ont quelquefois sauvé le Malade ; celui du F** C** l'a même toujours fait, si on l'en croit sur sa parole.

Le Bistouri herniaire n'est un instru-

* Description de l'instrument & de son usage. Recueil in-12. p. 10. in-8°, pag. 57.

ment dangereux, que parce qu'en l'introduisant dans le ventre, il doit arriver souvent que les intestins se trouveront placés entre la lame & les tégumens du bas ventre qu'il va inciser. Tout l'Art du Chirurgien assez hardi pour s'en servir, consiste donc à éviter cette interposition, & pour cela à glisser l'extrémité du Bistouri immédiatement sous ces tégumens, dès son entrée dans le ventre, à écarter par des mouvemens de sa gaine çà & là sur les côtés, les portions d'intestins qui y seroient fourées : s'il a le bonheur que cette guaine touche immédiatement dans toute son étenduë ces tégumens, quelque que soit la longueur de sa lame & de son incision, il peut couper hardiment, son opération, toute téméraire qu'elle est, comme on l'a vû ci-devant, sera pourtant heureuse.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

De son côté, le Lithotome caché a affaire à l'uréthre, aux prostates, & au cou de la vessie ; si l'on peut l'introduire dans cet organe, en glissant sa connexité immédiatement sur les parties susdites, elles ne couperont non plus que ces parties, & l'opération sera heureuse, c'est sans doute un des cas qui auront contribué aux succès qu'on cite en faveur de cette méthode. Mais quels hazards n'ac-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

compagnent pas une telle manœuvre ? La ſonde & l'inſtrument étant courbes, & l'introduction de celui-ci ſe faiſant à une certaine diſtance de la veſſie, dans l'ordre naturel, l'extrémité de l'une & de l'autre doit être élevée dans la cavité de la veſſie, à quelque diſtance de ſon bas fond, & par conſéquent la lame de l'inſtrument doit traverſer un eſpace de cette cavité, où il riſquera de trouver à ſa rencontre les parties précieuſes dont nous avons parlé, & dont la Planche VI. repreſente ſi bien l'état périlleux ; premier danger que le Lithotome caché a de commun avec le Biſtouri herniaire. Et qu'on ne me diſe point que cette ſonde empêchera ces parties reſpectables de ſe preſenter au tranchant, nous avons ci-devant prouvé ſolidement par des faits que cette ſonde commune à tous les Lithotomiſtes ne les garantit pas de cet accident.

Mais voici un ſecond danger que le Lithotome caché a en propre, & par-deſſus le Biſtouri herniaire ; que celui-ci, ai-je déja dit, réponde à une ſi grande étenduë qu'on voudra des tégumens, le Chirurgien peut couper hardiment, ſon opération ſera heureuſe ; l'inciſion de ces tégumens eſt de peu de conſéquence. Il

Réponſe de M. le Cat. de la Piéce intitulée *Jugement.*

n'en eſt vraiment pas de même de la veſ-
ſie ; ce n'eſt point-là le cas de tailler à
plein drap ; au contraire, il en faut cou-
per le moins qu'il eſt poſſible.

J'ai prevenu cet accident, dira le F** C**, en donnant divers dégrés d'écartemens à mon Lithotome. Eh de quel ſecours peuvent être ici les divers écartemens de votre Lithotome, mon cher F** ? Loin d'y garantir de quelque danger, ils n'y ſont plus qu'un vain étalage propre à duper les ignorans & à leur inſpirer la témérité de ſacrifier plus de victimes. Donner divers dégrés à votre lame, c'eſt proprement augmenter ou diminuer ſa largeur ; vous prétendez éviter l'accident des grandes inciſions à la veſſie, en diminuant cette largeur ; mais avec un de ces jolis petits couteaux, ſi à la mode aujourd'hui ſur nos tables, ne coupe-t'on pas des tranches d'aloyau de cinq travers de doigts. De même, mon cher F**, avec votre N°. 5., c'eſt-à-dire, avec votre moindre écartement, je vais couper cinq travers de doigts, tout le fond, en un mot, de la veſſie, qui n'a pas, à beaucoup près, vos cinq lignes d'épaiſſeur ; & pour faire ce beau coup, je n'ai qu'a apuyer le bec de la ſonde ſur le bas fond de cet organe ; manœuvre,

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement.*

obſervez bien ceci, mon cher F**, qui eſt juſtement celle qu'il faut faire, pour éviter les grands dangers dont nous avons parlé plus haut ; c'eſt-à-dire, pour faire que tout l'inſtrument touche immédiatement la parois inférieure de l'organe à inciſer, que ſon bec ne ſoit pas relevé dans la cavité de la veſſie, & qu'il ne ſe faſſe pas entre lui & la parois inférieure, un vuide que les replis du fond ſuperieur & poſtérieur de la veſſie viendroient remplir.

Admirez donc la cruelle alternative où l'on eſt réduit dans votre méthode ; ſi l'on veut profiter de ces différens écartemens de la lame dont on fait ſonner ſi haut la vieille invention *, il faut que l'inſtrument ſoit parallelle à l'iſſuë du cou de la veſſie, & par conſéquent perpendiculaire à peu près aux parois de ſon bas fond, auquel cas le plus grand écartement de cette lame eſt porté au milieu de la cavité de la veſſie, & menace des plus grands dangers le fond poſtérieur ſupérieur de cet organe, & c'eſt le cas de votre méthode bien exécutée, puiſqu'on y preſcrit de porter le dos de l'inſtru-

* Sans parler de mes inſtrumens, le Lithotome caché de Franco a une viſſe, par laquelle on donne aux lames tel dégré d'écartement que l'on veut.

ment ſous l'arcade du pubis : ſi au contraire on veut éviter ces dangers imminens, il faut apuyer la ſonde & l'inſtrument contre le bas fond de la veſſie, aplatir ou redreſſer ſa concavité en repouſſant le cou de cet organe vers le *rectum*, renoncer à l'avantage des divers écartemens de la lame, & riſquer une inciſion meurtriére ſur ce bas fond. Les Praticiens éclairés, conſommés, ſentiront tout le poids de cette alternative, & j'oſe me flâter de l'honneur de leurs ſuffrages.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Voilà donc cette méthode ſi vantée, ſi aplaudie, ſituée néceſſairement entre *Caribde & Silla*, & ces abîmes y ſont ſi près l'un de l'autre, que le plus adroit Pilote ſeroit fort en peine d'y trouver un milieu.

Pardonnez-moi, M. R. P., il y a un moyen de ne pas rencontrer ces écuëils, c'eſt de ne point aller juſques dans la mer où ils ſe rencontrent : c'eſt de faire enſorte, avec ſon inſtrument, de ne point exécuter la méthode ou l'uſage dont on a accompagné ſa deſcription ; c'eſt de ne point entrer du tout dans la cavité de la veſſie, ou d'y entrer ſi peu, que la pierre qui ſouvent eſt placée ſur le cou de cet organe, ſoit elle-même la ſauve-

Reponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

garde du dangereux instrument, ou bien il faut être assez heureux pour que l'urine retenuë, contre toute aparence, dans cet organe, éloigne assez de son cou les parois supérieures postérieures, pour que la lame tranchante ne puisse les atteindre.

J'ai assurément trouvé le mot de l'énigme. Voilà le cas des Tailles heureuses qu'on nous annonce d'un air si triomphant, & avec les procédés d'un homme peu accoutumé à ces bonnes fortunes. C'est aussi-là précisément le cas où réussissoit le Frere Jacques, qui, comme le F** C**, poussoit une lame tranchante dans la cavité de la vessie, & par cette raison, la perçoit souvent de part en part. Il ne vouloit tailler que les sujets qui avoient de grosses pierres, parce que *la grosse pierre*, dit Dionis, *arrête le Bistouri.* * A Dieu ne plaise néanmoins que je croye les manœuvres du F** C** aussi imparfaites que celle du Frere Jacques, je suis incapable de ces excès réservés à mon Adversaire : F** C** a une sonde cannelée, son instrument a

* M Bussiére atteste la même vérité, & par ce qu'il a vu faire à Frere Jacques, & par les expériences qu'il a lui même faites de sa méthode. *The Philosophic. Transf. abredg. Vol. III. p.* 187.

Réponse de M. le Cat, à la Pièce intitulée *Jugement*.

une gaine qui se glisse jusqu'au bout de cette sonde; Frere Jacques n'avoit point tous ces secours; mais quand la lame du Lithotome caché sort de sa gaine, elle devient le poignard du Frere Jacques entré dans la cavité de la vessie. F** C** ne fera pas plusieurs incisions, comme cela arrivoit au Frere Jacques, pour entrer dans cet organe, mais il pourra blesser son fond postérieur supérieur, le percer de part en part, comme cela arrivoit au Frere Jacques, indépendamment de l'incertitude de son entrée dans sa capacité. En un mot, l'entrée du Lithotome de Frere Jacques dans la vessie, & sa manœuvre dans cet organe, étoient toutes deux incertaines & dangereuses, au lieu que la seule manœuvre du Lithotome caché, dans l'intérieur de la vessie, a ces deux défauts; & les circonstances seules que je viens de remarquer, sçavoir l'incomplette introduction, ou l'abri d'une pierre au cou de la vessie, peuvent en garantir une vessie vuide & comprimée postérieurement supérieurement, comme est presque toujours celle d'un Taillé.

L'événement, confronté avec les raisons précédentes, démontre la solidité

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de ma conjecture; l'Anonyme nous apprend, p. 61. de ce Recueil, que dans la premiere Taille faite par le Lithotome caché, sur M. le Roi, Marchand de Chaux, de la Ville de Melun, *les urines passérent en partie dès le même jour de l'Opération, par la voye ordinaire.* Or tous les Lithotomistes sçavent que cette circonstance ne se rencontre que dans les méthodes qui employent la dilatation, & tout au plus dans celles qui ne font précéder cette dilatation que par un simple débridement; car il n'y en a pas d'assez aveugle pour se persuader qu'une incision au cou de la vessie, *proportionnée à la pierre*, se fermera sur le champ de façon à forcer *les urines* de passer *en partie, dès le même jour de l'Opération, par la voye ordinaire.* Donc dans ce cas en particulier, & très-vraisemblablement dans tous les autres cités par le F** C**, il n'a été heureux, que parce qu'on a exécuté par hazard, ou le grand apareil, ou notre apareil latéral.

La manœuvre de l'Opération, prescrite par l'Anonyme, confirme ces conséquences. F** C** commence son incision extrêmement haut (*un peu au-dessous du milieu du muscle accélérateur*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

gauche. *) Il y a donc beaucoup de chemin à faire pour atteindre à la cavité de la vessie, & par là il sera aisé à des gens, qui n'ont pas beaucoup exercé l'Opération de la Taille, de se croire dans cette cavité quand ils ne seront qu'au cou de la vessie. La sonde le conduit, me direz-vous, & il doit pousser le Lithotome jusqu'à ce qu'il s'arrête au bec de la sonde : il le doit faire, selon la méthode du F** C**, j'en conviens, mais 1°. Est-il démontré qu'on l'ait fait ? Au contraire, n'est-il pas plus vraisemblable qu'on ne l'a point fait, puisqu'il est évident que ce n'est qu'en n'exécutant pas completement cette méthode qu'on a réussi ?... 2°. De la façon dont F** C** prescrit de tenir le manche de la sonde (à angle droit avec le corps,) le bec de cet instrument doit être très-peu avancé dans la cavité de la vessie ; car par les expériences que j'ai faites, la sonde dans cette direction, en ne gênant point les organes, n'entre que d'environ six à huit lignes dans la vessie, & en faisant faire saillie à l'uréthre vers le périnée,

* On a vû à la p. 21. 22. de la description & de l'usage du Gorgeret uréthrocistitome que cette circonstance est encore un très grand défaut dans l'Opération de la Taille ; en quoi je suis d'accord avec M. Sharp dans son dernier ouvrage intitulé. *A Critical enquiry &c.* p. 210.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

le bec de la sonde vient de niveau avec le cou de la vessie intérieurement ; pour peu donc que l'Opérateur renvoye encore vers le corps ce manche de sonde, son bec se trouvera dans son cou ; le Lithotome s'y arrêtera, & ne sera pas dans la capacité de la vessie, & il est heureux, comme vous sçavez, qu'il n'y soit pas ; mais pour faire de cette circonstance heureuse & de pur hazard, une méthode, il faudroit qu'on pût être sûr de ne porter jamais ce bec de la sonde plus loin que ce cou ; ce qui est impossible par la variété des sondes, par celle des organes, par la difficulté insurmontable de déterminer au juste dans l'exécution d'une telle Opération, l'angle formé par le manche de la sonde avec le corps ; à moins qu'on ne mît en usage une sonde de l'espéce de celle que j'ai imaginée en 1740, qui est dans les Essais d'Edimbourg, Tom. V. Pl. 6. Fig. 4. & dans les Transactions, N°. 476, ou de celle de M. Pallucci, Pl. 3. Fig. 2. Mais pourquoi chercher des expédiens pour nous garantir des accidens d'un instrument dangereux, tandis que nous en avons qui entrent sûrement dans la capacité de la vessie, sans aucun risque, soit que la sonde ait son bec, peu ou beaucoup élevé dans la cavité de cet or-

gane ? L'urine retenuë dans la veſſie, qui eſt encore un des cas qui a pû favoriſer l'uſage téméraire du Lithotome caché, eſt la circonſtance la plus incertaine, la plus équivoque, la plus hazardeuſe. On y peut joindre celle d'une veſſie aſſez mollement pouſſée vers ſon col, & contre l'inſtrument, pour que la lame de celui-ci puiſſe paſſer ſa pointe & ſon tranchant contre les parois de l'organe, & les repouſſer ſans les ouvrir, comme il nous eſt arrivé pluſieurs fois dans nos eſſais ſur le cadavre avec le Lithotome caché; mais qui eſt le Lithotomiſte qui ne frémira pas au ſeul recit d'une pareille manœuvre ſur une veſſie vivante, ferme, & pouſſée avec force par les inteſtins, les muſcles du bas ventre, & le diaphragme, & qui ne regardera pas ce coup de main comme des plus téméraires, & des plus dangereux.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Il n'y a donc ni certitude ni régle dans les moyens d'éviter les deux écuëils redoutables qu'on vient de démontrer dans l'uſage du Lithotome caché; c'eſt une manœuvre qui ne ſe trouve heureuſe que dans quelques cas, qui ne ſe trouve heureuſe qu'en n'exécutant point ſa méthode, ou en ne l'exécutant qu'à demi; manœuvre qu'on ne ſçauroit répéter avec ſûreté, quand on le voudra, & qui par conſéquent n'eſt pas une méthode.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Qu'on ne me dise point que ces accidens dont je menace les Pierreux taillés, par le Lithotome caché, ne sont arrivés à aucun des seize ausquels il a deja servi. Cette proposition n'est pas bien sure, comme on le verra en examinant le cas du neuviéme taillé mort après l'Opération; mais en suposant même qu'on a pu tailler seize Sujets sans tomber dans ce malheur, s'ensuit-il qu'on n'y tombera pas au 20e, au 30e, au 50e? Et ne fusse qu'au centiéme; n'est-il pas de la prudence, n'est-il pas de la bonne police même de proscrire un instrument qui par sa structure expose à ce danger?

A quoi sert donc à cet instrument la jolie invention de son manche à plusieurs pans; n'est-il pas clair que toute cette mécanique est en pure perte, étant apliquée à un instrument si essentiellement défectueux, & n'aportant aucune rectification à ce défaut essentiel, qui est d'avoir une longue lame, dont le plus grand écartement sera toujours à l'extrémité de l'instrument, & dans les capacités du corps où on l'introduit. Donc....

Le nouveau Lithotome caché, quoique plus parfait que les Bistouris herniaires qui lui ont servi de modele, est toujours, comme eux, un instrument dangereux.

ART. II.

ARTICLE II.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

SECONDE PROPOSITION.

*Les Tailles heureuses qu'on cite en faveur du Lithotome caché, ne démontrent ni la bonté de l'instrument, ni l'excellence de la Méthode du F** C**.*

SECTION PREMIERE.

§. I. Les heureux succès, M. R. P. sont, sans doute, le sçeau qui confirme de la façon la plus frapante, les bonnes Méthodes. Mais, prenez-y garde, il faut qu'il soit bien constant que ces succès sont réellement des effets de cette méthode. Il faut qu'une théorie éclairée découvre un accord décidé entre ces heureux événemens, d'une part, & de l'autre les manœuvres de l'Opération, la nature des parties qu'elles intéressent, & les effets de ces manœuvres sur ces parties, connus par l'expérience. Sans ce Flambeau, nous replongeons notre Art dans l'Empyrisme; sans ce Flambeau, nous croirons aveuglément bonnes, excellentes, les Opérations les plus extravagantes de la Chirurgie; car il n'y en a pas une qui n'ait une liste nombreuse

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de ses succès. Combien de siécles n'a point subsisté l'usage des tentes & du tamponnement dans les Pancemens des Playes? & ne croyoit-on pas faire des merveilles par ces manœuvres meurtriéres? N'a-t'on pas soutenu leur usage comme excellent, nécessaire même? & n'y a-t'il pas encore des Hôpitaux où il subsiste? N'a-t'on pas aplaudi pendant plus de cent ans à ceux qui versoient des huiles bouillantes dans les playes d'armes à feu, & n'attribuoit-on pas à cette cruelle Méthode, toutes les guérisons que le hazard & une nature heureuse opéroient en dépit de cette barbarie? Quelle vogue n'a pas eu le petit apareil, tout mauvais qu'il est? N'ai-je pas vu encore dans ce siécle si fécond en bonnes méthodes un Chirurgien exercer celle-ci, par préférence à toutes les autres? Le Livre, qui annonça le grand apareil si décrié aujourd'hui, a été nommé *un Livre d'or*. Quelle célébrité n'a-t'il pas eu sous les Collots, & quelle réputation n'en ont-ils pas reçus, pendant qu'ils méprisoient le haut apareil, & l'apareil latéral inventé par Franco. *

§. II. Le Frere Jacques, qui a tant de

* Voyez la premiere Partie de notre Recuëil, *in-8°*, & Colot, pag. 40. 41. 42.

ressemblances avec le F** C**, n'a-t'il pas passé pour un prodige avec son poignard & sa sonde pleine. Sa manœuvre dangereuse, sans régle, a eu des succès en grand nombre, dont la réputation l'avoit annoncé & fait regarder à Paris comme un homme divin : M. Méry eut beau découvrir *ses écarts*, *l'inconstance de son incision intérieure*, l'incertitude & le danger de ses manœuvres, comme je l'ai fait par raport au Lithotome caché. Il ne put *désabuser le Public qui se prévient aisément en faveur des gens d'un certain caractere*, remarque très-censément l'illustre Académicien qui en a fait l'Histoire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1737. Frere Jacques oposa des *Faits*, des *succès constans* aux Observations Théoriques, & aux expériences de M. Méry, & souleva tout Paris contre ce grand Chirurgien. Tout le monde étoit frapé, dit M. Mery, des assurances qu'on avoit donné de *l'heureux événement d'un grand nombre d'Opérations que Frere Jacques avoit faites en diverses Provinces du Royaume. Il étoit porteur*, dit Dionis, * *de quantité de Certificats des Opérations qu'il avoit faites en différens endroits.* Il confirma ces témoignages par une Taille faite à Fon-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* P. 240.

Réponse de M. le Cat. à la Piéce intitulée *Jugement.* tainebleau, où étoit la Cour. Les Médecins & le premier Chirurgien du Roi, M. Félix, étoient presens à cette Opération. Le Taillé *se promenoit dans les ruës trois semaines après avoir subi la Taille.* M. Falconet, lui-même present à une autre Taille brillante de ce Moine, n'en a-t'il pas été enchanté ; *le cas est si remarquable*, me dit-il dans sa Lettre du 8 Mars, *qu'il sera toujours present à ma mémoire.* On *regardoit donc le Frere Jacques comme un homme envoyé de Dieu* ; ¶ & selon Saviard, * *comme le plus excellent Lithotomiste qui fût jamais.* La Cour revint à Versailles, il y tailla avec assez de succès ; & l'on s'entêta tellement de sa méthode, *remarque M. Dionis*, qu'on résolut d'abandonner l'ancienne, & de lui faire pratiquer la sienne dans les Hôpitaux de Paris ; ce qui se fit en effet au Printems suivant, chose qu'on n'a pû encore obtenir jusqu'à ce jour pour l'apareil latéral le plus perfectionné, malgré les succès constans qu'il a eû depuis vingt ans dans toutes les parties de l'Europe. Paris étoit si entêté de ce Beat, qu'on le soutint dans ses

* P. 465.

P. 241.

¶ Il régne un enthousiasme tout pareil à celui-ci, par raport au F** C**, dans l'Art. XVI. du Tom. 3. des *Observations sur la Littérature Moderne* p. 278. 288 Nouveau *monument* public du préjugé que nous combattons ici.

mauvais succès, en accusant les Chirurgiens d'avoir eux-mêmes empoisonné ou estropié ses Malades. *Ce qu'il y a encore en tout cela de plus merveilleux*, dit Saviard, *c'est que Frere Jacques soit estimé plus excellent Lithotomiste que les autres, parce qu'il opére en habit de Moine, comme si cet habit pouvoit donner à un homme qui le porte, des connoissances plus sûres & plus certaines dans la Médecine & la Chirurgie, que les Universités les plus fameuses, la lecture des bons Livres, les leçons des meilleurs Maîtres, & une longue pratique. Je ne doute pas*, continuë cet Auteur, *que la dévotion de Frere Jacques ne doive lui attirer la confiance de bien des gens ; on méne par cet endroit toutes sortes de personnes par tout où l'on veut ; mais je doute que la véritable dévotion se puisse trouver avec la prévarication toute visible où l'exercice de la Chirurgie met Frere Jacques par raport à son état de Moine.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée Jugement.

Tous ces succès séduisans, toutes ces fastueuses aprobations, & l'enthousiasme pour le Frere Jacques, malgré les representations de M. Méry, finirent pourtant par reconnoître que cet Avanturier étoit un Lithotomiste sans méthode, un Lithotomiste téméraire & cruel, qui a

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tué un grand nombre de Pierreux, avant de se rendre aux lumiéres, & de profiter des instructions de Messieurs Méry & Hunaud.

Voilà le fond qu'il y a à faire sur les succès non raisonnés, & sur la prévention qui les accompagne.

§. III. Mais pour nous raprocher encore plus de notre question, le fameux Bistouri herniaire lui-même, ce prototype du Lithotome caché, combien de tems n'a-t'il pas régné? Il a donc eu des succès, avant que les accidens attachés à ses défauts eussent fait remarquer ces derniers à ceux qui ne décident que par l'événement. La peine qu'a prise un aussi grand Chirurgien que M. Thibault pour l'amméliorer, prouve combien on étoit entêté de ce pernicieux instrument, & combien il falloit d'Opérations malheureuses pour en faire revenir. Il n'y a pas longtems qu'on trouvoit encore des Chirurgiens entichés de cet instrument. *J'ai vu*, dit M. Garangeot, *des Chirurgiens qui ayant cet instrument, se croyent en garde contre tout ce qu'il y a de difficile dans ces Opérations*, * (du Bubonocéle.) Ce n'est qu'après avoir fait périr grand

* Traité des Opérations, Tom. 2. p. 238.

nombre de malades qu'ils l'ont abandonné, mais ils n'avoient été prévenus en sa faveur, ils ne s'y étoient attachés que par des premiers succès ; s'ils avoient raisonné, avant que d'opérer, ils n'auroient pas donné dans ce panneau ; ils auroient vu le peu d'accord qu'il y a entre le mécanisme de cet instrument, & le but que se propose l'Opérateur dans la Bubonocéle ; ils auroient vu, poursuit le même M. Garangeot, *que l'usage qu'on lui donne s'opose à la vraye connoissance des maladies, ou des parties pour lesquelles il est destiné.** Voilà donc le flambeau qui doit conduire le véritable Artiste dans le choix des instrumens, & dans le Jugement qu'il porte d'une Opération faite par un instrument avec ou sans succès.

Réponse de M. le Cat. à la Piéce intitulée *Jugement.*

Or, par les preuves ci-devant données de la premiére Proposition, il est démontré que le mécanisme du Lithotome caché ne s'accorde point du tout avec le but du Lithotomiste, avec la structure & la nature des Parties dans lesquelles il se propose de l'introduire & d'opérer. Il est démontré que cet instrument, employé selon la méthode décrite par F** C**, expose les malades à des dangers si évidens, qu'il n'y a

* Ibidem.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

qu'une exécution incomplette de cette méthode, & des circonstances particuliéres qui peuvent avoir sauvé ceux qui s'y sont livrés, mais que cette manœuvre même n'a & ne peut avoir, avec les instrumens de F** C** ni régle ni certitude; d'où il résulte nécessairement que son instrument & sa méthode, sont à tous égards, également dangereux. Donc les succès qu'il cite, sont des exceptions plûtôt que des suites de sa méthode, & ils ne sçauroient relever ni l'instrument, ni cette méthode de l'Anathême que portent contr'eux les lumiéres victorieuses d'une théorie saine & solide.

SECTION II.

§. I. Mais quels sont donc ces succès si vantés?

Le F** C** cite d'abord sept Tailles consécutives faites avec le plus grand succès par trois Chirurgiens différents, savoir; M. de la Roche, M. Tardy, & un troisiéme Chirurgien qui a prié le F** de ne le point nommer. Or, vous savez, comme moi, M. R. P. que ce Chirurgien modeste qui prie ainsi votre F** de ne le point nommer, c'est le

F** C** lui-même qui en a taillé trois, & il n'est pas juste de laisser un tel flambeau *sous le boisseau*. Puis une Femme de taillée aussi, & une autre liste de 7 à 8 insérée au Mercure & au Journal des Savans. Or, vous remarquerez, M. R. P. que tous ces gens-là, sur-tout les trois Taillés par le F** sont guéris *sans saignées ni devant ni après l'opération, sans qu'il ait fallu apliquer ni fomentations ni embrocations quelconques.* En un mot, *à la Frere Jacques : Je t'ai taillé, Dieu te guérisse*, disoit ce saint homme. Ce sont-là, M. R. P. des graces de votre état, ausquels il ne nous est pas permis d'aspirer nous autres Chirurgiens profanes. *

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* Frere Jacques n'est pas même l'inventeur de cet abus, de ne faire aucunes préparations ni aucuns pancemens méthodiques aux Taillés. On peut voir dans Fabricius Hildanus, en son Chapitre intitulé ... *De horrendis ac perniciosis quibusdam erroribus*, &c. la réfutation de ces abus. D'ailleurs, tout le monde sçait que les Charlatans Opérateurs qui courent le pays, tiennent tous la même maxime. Le F** C** fait plus ici, il s'engage dans le Journal des Sçavans de Janvier 1751. p. 92. *de prouver dans la suite qu'il est plus avantageux de ne pas pancer les Malades après l'opération de la Taille*, AVEC SON LITHOTOME CACHÉ.

R. 1°. Son Lithotome caché n'a rien qui ne soit commun à cet égard avec tous les instrumens tranchans dont on se sert pour faire l'issuë de la pierre, dans toutes les espéces de la Taille latérale.

2°. Si par *ne pas pancer* après la Taille, l'Anonyme

Reponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Quoiqu'il en soit, M. R. P., par raport à ces guérisons, le peu qu'on en a vu de ma part, n'a pas fait une fort bonne figure à l'examen ; le fils de Vercollier, de Chambly, près Beaumont, taillé par F** C**, a un visage exténué, atrophié, & n'a jamais voulu faire voir sa cicatrice. La prévention est si grande pour votre bon F**, que ceux mêmes qui étoient encore malades, se disoient parfaitement guéris, & ne vouloient point montrer leurs infirmités. Cela me fait souvenir du Cordonnier de Fontainebleau, taillé par Frere Jacques, qui couroit les ruës trois semaines après, par bonne amitié pour le Frere, & qui mourut l'année suivante ayant la fistule, dont il lui gardoit très-fidélement le secret. François de May, autre taillé de F**

entend suprimer les pancemens pendant quelque tems, dans certains cas, il ne dit rien que les grands Maîtres ne fassent tous les jours ; c'est donc encore là du trivial qu'il veut nous faire valoir pour du neuf ; s'il entend *qu'il ne faut pas pancer du tout*, il est dans l'erreur la plus grossiere, & il lui seroit aussi aisé de *prouver* qu'il ne faut pas se servir de compresses graduées, pour récoler les divisions faites par certaines fusées, certains clapiers, ni des bandages unissans, & des sutures pour la guérison des playes ; & que la suture entortillée en particulier pour la réunion du bec de liévre, est une manœuvre inutile & desavantageuse. Cela s'apelle avoir la manie de se faire un nom, en donnant dans le singulier, dans l'extraordinaire.

C** a ressenti, dès le lendemain de l'Opération, les mêmes douleurs que lui faisoit la pierre, il reprocha pour lors au F** qu'il lui avoit *laissé le loup dans la bergerie*; & il le dit encore. Il a été six mois fistuleux. Vous vous souvenez, M. R. P., que F** C** a donné sa méthode comme un prodige par la promptitude avec laquelle ses Taillés guérissoient; & ce pauvre malheureux de May, après six mois de cure, est encore resté avec une incontinence d'urine, & des douleurs qui le font tomber malade dès qu'il veut se mettre au travail. Je suis certain de tous ces faits, & je suis possesseur d'un Certificat signé du Malade, de son Pere, de son Curé, & de son Chirurgien qui en attestent les principaux. Pierre Druffan, troisiéme Taillé, de la façon de F** C**, est aussi demeuré avec une incontinence d'urine, & il porte contre cet accident *un ressort à visse*, comme s'exprime son Chirurgien ordinaire dans le Certificat que j'en ai, signé de sa main.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée Jugement.

Voyez les Piéces justificatives à la fin de ce Volume.

§. II. Il faut avouër qu'il s'en faut beaucoup que le F** C** soit aussi heureux qu'il nous l'avoit annoncé, puisque de trois Tailles qu'il a faites, il n'y en a pas seulement une de guérie parfaite-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

ment. Franchement cela est malheureux; mais ce n'est pas sa faute; ce n'est qu'à sa méthode, à son instrument qu'il faut s'en prendre. Les autres Chirurgiens, quoique plus adroits peut-être, n'ont pas été plus heureux : j'en juge par ces échantillons. La femme de Martin Plâtre, premiere Femme taillée, est restée avec une incontinence d'urine, des cuissons & des douleurs considérables, surtout quand elle est debout & qu'elle veut travailler de son métier de Blanchisseuse. Observez, M. R. P., que votre F** dit positivement, page 212, que cette Femme a *été guerie en moins de huit jours*, *& qu'elle retient parfaitement bien ses urines*. Un de mes Eléves, tres-entendu, a été sur les lieux, & tient tous ces faits de la Femme même, ainsi de que ses voisins, & ils m'ont été confirmés depuis par deux autres Chirurgiens, qui ont été pareillement à Chaillot faire les informations les plus exactes. *

* Depuis que ceci est écrit, j'ai reçu de M. de la Roche, qui a taillé cette Femme, & à qui on a apparamment raporté ces informations, j'ai reçu, dis-je, de lui un Certificat, par lequel il m'assure que la Dame Platre, sa Blanchisseuse, n'a ni fistule, ni incontinence d'urine, & qu'elle a été une demie heure chez lui sans rendre une seule goutte de cette liqueur. J'ai la plus grande confiance dans les raports de M. de la Roche,

Le petit Antoine Perrin ; le petit Pierre Mugaut, & Pierre Monsis, sont pareillement affligés d'une incontinence d'urine ; & Louis Clermont, le mieux de tous, ne peut les retenir que trois ou quatre heures. Je suis persuadé qu'une plus ample information nous donneroit un plus grand nombre d'accidens. Votre F** ne pourra pas les *attribuer* à la mal-adresse *d'un seul Opérateur* ; c'est donc à son instrument qu'ils sont dûs : mais il a fait pis que tout ce qu'on vient d'observer ; de l'aveu du F**, son neuviéme Taillé, le fils du sieur Bernard, Patissier, Grande Ruë, du Fauxbourg saint Honoré à Paris, taillé le 8 Mars 1750, est mort le dix-sept du même mois.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

On dit que les organes de son cadavre ayant été montrés à l'Académie Royale de Chirurgie, *on y convint que la mort n'avoit pû être occasionnée par l'Opération, puisqu'il n'y avoit ni con-*

c'est un Confrere incapable sans doute d'en imposer, même sur ce qui l'intéresse le plus. Je crois donc, que tout l'extérieur du méat urinaire, qu'il a visité, est en bon état ; mais il me permettra de ne pas faire grand fond sur les assurances de sa Blanchisseuse, eu égard à son incontinence d'urine, parce qu'on sçait ce que le respect humain peut faire dire à ces sortes de gens, & que ces assurances sont contradictoires à celles qu'elle a donné à des étrangers qu'elle ne connoissoit point, & devant qui elle avoit une liberté entiére.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tusion, ni inflammation à la playe de la vessie. Quand je ne ferois pas aussi bien instruit que je le suis, que l'Académie n'a point porté un pareil Jugement, je serois assuré qu'elle est trop sage & trop éclairée pour le faire sur des Piéces enlevées du sujet, & défigurées comme elles le sont toujours en pareil cas. 1°. Pour qu'une playe à la vessie soit mortelle, il n'est pas nécessaire qu'il y ait ni contusion ni inflammation, il suffit souvent qu'elle soit grande; & l'on va voir que celle de Bernard étoit de cette espéce; par cette seule circonstance, elle prive de vie cet organe tout nerveux & exangue, elle jette les nerfs dans un éréthisme convulsif, qui donne la mort. C'est ainsi que nous avons vû quelquefois, dans des bubonoceles mortelles, l'intestin étranglé, & totalement privé de vie, n'avoir dans toute son étenduë aucun signe d'inflammation, ni de gangréne ordinaire, être en un mot dans l'état où sont les intestins d'un mort: Ce *Sphacèle blanc* n'est pas si rare qu'on se l'imagine: mais compte-t'on ici pour rien cette épaisseur considérable qu'on a trouvé à tout le corps de la vessie? S'imagine-t'on nous persuader qu'elle étoit en cet état avant l'opération, &

ne reconnoît-on pas dans cet engorgement un des ſignes capitaux de la lezion de cet organe ? 2°. Les trois quarts de ceux qui meurent de la Taille, n'ont d'inflammation & de ſuppuration, que dans le tiſſu cellulaire des environs de l'inciſion, & l'on voit bien que l'Académie étoit ici dans l'impoſſibilité de s'aſſurer de cet accident. 3°. Quand on lui a preſenté cette veſſie, , elle étoit, ſans doute, ouverte dans tout ſon fond antérieur-ſupérieur. Mais ſi le Lithotome avoit, par hazard, bleſſé ce fond dans l'Opération, ſon inciſion compriſe dans celle qu'on avoit faite après la mort pour l'examen, auroit mis l'Académie & ceux qui aſſiſtérent à cet examen, hors d'état de reconnoître cet accident. Il étoit donc impoſſible à l'Académie de juger, ſur ces Piéces détachées, que la mort n'avoit pû être occaſionnée par l'Opération. Il lui auroit été très-facile, au contraire, de décider pour l'affirmative, ſi on lui avoit fait une confidence dont on s'eſt bien gardé, c'eſt qu'il eſt bien vrai qu'on a ouvert la veſſie au malheureux Bernard, & qu'on a manœuvré plus de trente-cinq minutes pour avoir la Pierre; mais il eſt auſſi très vrai qu'on ne la lui a tiré qu'après ſa mort, & que

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée Jugement.

Réponse de M. le Cat, la à Piéce intitulée *Jugement.*

cependant elle n'étoit que de la *grosseur d'un petit œuf, qu'elle n'étoit ni chatonnée ni enkistée*, mais *très-libre dans la vessie.* Il me semble qu'après une pareille circonstance, on est dispensé de rechercher pourquoi ce Taillé est mort. Tout ce qu'on peut faire, c'est d'examiner pourquoi on n'a pû tirer sa Pierre. Seroit-ce faute d'une issuë suffisante ? Cela n'est pas croyable : le Lithotome caché les fait toujours proportionnées à la Pierre, celle-ci étoit médiocre, & M. Poissonnier, témoin oculaire, qui nous a permis de le citer, nous assure que l'incision étoit considérable. * Est-ce que des replis de la vessie auroient logé & caché ce corps étranger ? Le F** C** n'en conviendra pas ; il nous assure que la situation horizontale prévient ces obstacles, & donne aux tenettes la plus grande

* Quoique cet instrument (le Lithotome caché) fut annoncé déja, dit M. Poissonnier, comme une découverte très-précieuse, en ce qu'il faisoit plus sûrement que tous les autres, la section du corps même de la vessie, je vis avec surprise, *quoique l'incision parut très-considérable*, l'Opérateur occupé pendant plus de trente-cinq minutes à chercher la pierre, tantôt avec les tenettes, & tantôt avec les doigts, sans qu'il eut pû par ces deux moyens la tirer de la vessie. *Note donnée par M. Poissonnier. Voyez les Pieces justificatives.*

grande aisance à trouver la pierre. Si le Lithotome caché avoit fait une ouverture à la partie, δ, Planche VI. du fond postérieur supérieur de la vessie, comme cela est arrivé dans nos essais, * & que les tenettes eussent enfilé cette route dans la direction, δ, ε, hors de la vessie, & au milieu des intestins, on conçoit bien qu'elle n'auroit jamais attrapé la pierre qui est en P.; nous laissons au Lecteur Lithotomiste à décider laquelle de ces trois causes a empêché de tirer cette pierre. Nous raporterons seulement une autre partie de la Note de M. Poissonnier, qui pourroit bien leur donner quelques lumiéres sur cet article.... *Le neuviéme jour de l'Opération*, dit ce célébre Médecin, *le Malade mourut, & M. D*** voulut bien m'envoyer la vessie & les reins de ce Malade, que j'ai conservé dans de l'esprit de vin....* Observez qu'on envoya à M. Poissonnier les parties; que ce Médecin n'étoit pas à l'ouverture du cadavre, quoique present à l'Opération, & qu'il n'a pas été plus en état que l'Académie de Chirurgie, d'observer les véritables causes de la mort du Taillé. On ne cite d'ailleurs aucun témoin de cette ouverture. Cette espéce d'*incognito* mérite attention. Malgré ce mistére, voici

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

* Voyez le détail des expériences à la fin de ce Volume.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ce qu'a vu M. Poissonnier.... *cette vessie,* continuë-t'il, *me parut coupée presque en deux parties égales ; & si on peut faire cette comparaison, à peu près comme un roignon de mouton qu'on veut mettre sur le gril, ce qui m'a engagé*, ajoute le pénétrant Observateur, *à faire des réflexions sur le choix de cet instrument, qui jusqu'ici ne lui sont pas favorables.* Cela s'entend. *

Au reste, tout ce que je puis assurer, c'est que loin de croire que Bernard fût *mourant* quand on entreprit la cure, je sçai très-positivement que *l'enfant se portoit assez bien quelque-tems avant l'Opération,* & qu'il faut en effet qu'il ait eu la vie la plus dure pour survivre neuf jours à une Opération de trente-cinq à quarante minuttes, qui lui a encore laissé le corps étranger dans la vessie ; il est donc bien prouvé que ce n'est pas la faute du Malade, s'il est mort. Il n'est pas vraisemblable que ce soit celle du Chirurgien ; & par conséquent il est démontré que cet

* Quelques Journalistes ont annoncé au Public que M. Poissonnier gardoit dans de l'esprit de vin la vessie du sieur Bernard, & ils ont aporté ce fait d'une façon, à faire croire que c'étoit pour l'entiére justification du Lithotome caché. On voit le fond qu'il y a à faire sur leur raport, & la justesse de mes Remarques sur leur partialité.

accident eſt entiérement ſur le compte de la méthode, comme l'inſinuë M. Poiſſonnier, témoin oculaire.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Je ne dirai rien de la Dame Fleury, taillée à 85 ans, & *parfaitement guérie en dix-huit jours*, parce que je n'en ai aucune nouvelle; mais comme on nous avoit dit auſſi que la Dame Platre avoit été guérie en moins de huit jours, pendant qu'elle a encore actuellement une incontinence d'urine, on nous permettra de révoquer un peu en doute toutes ces merveilles du F**. D'ailleurs ſi l'Anonyme a donné ces aſſurances de ſuccès complet à la p. 212, ce *Lithotomiſte prudent* avoit fait auparavant (p. 183.) une reſerve à cet égard. *Je me reſerve auſſi*, dit-il, *celle* (l'utilité) *de l'inciſion pour tailler les Femmes malades de la pierre, juſqu'à ce que les occaſions, qui ſont plus rares que celles de tailler les Hommes, ayent donné lieu à des obſervations ſans replique.* Cette Femme avoit été taillée en Mars, & l'Anonyme s'exprimoit ainſi dans l'Eté ſuivant. Il ſentoit donc que cette obſervation n'étoit pas *ſans replique*, qu'elle étoit ſuſpecte, & cependant avec quelle aſſurance il nous dit... *elle retient parfaitement bien ſes urines; circonſtance très-rare*, ajoute-t'il, pour

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

relever cette proüesse, *lorsqu'on s'est servi de la dilatation.*

§. III. En conséquence de l'incertitude réelle qui restoit au F** C**, malgré l'air assuré & triomphant qu'il montre à l'extérieur, il chercha par lui-même les moyens de multiplier ces occasions si rares de tailler les Femmes ; & dans ses perquisitions, il sonda entr'autres à Bessancourt, la Femme de ***, qui se trouva n'avoir point de pierre. A ce recit, M. R. P., je vous vois rougir pour votre *très-vertueux* F**, & pour les Supérieurs qui lui donnent *une mission aussi extravagante* * que celle d'aller de village en village *faire des Opérations sur les deux Sexes, qui demandent qu'il ait sans cesse sous les yeux leurs parties génitales.*

* Saviard, parlant de Frere Jacques, p. 462.

Vous sçavez, M. R. P., que cette conduite du F**, est formellement opposée à l'esprit de son Ordre, à la doctrine de votre Pere S. Bernard, qui s'explique formellement sur ce point, dans ses Lettres 67, 68. ¶ contre l'Abbé de S. Germer de Flay, *qui pour gagner les bon-*

¶ Ces Lettres sont écrites au nom des Religieux de Clairvaux, & adressées aux Moines de Saint Germer.

nes graces des Grands, disent ces Lettres, avoit contraint un de ses Religieux à exercer la Médecine. Ce saint Abbé ne fait point de quartier là-dessus, pour des cas infiniment moins graves que celui-ci, même à des Religieux Lettrés & sçavans en Médecine, & cela dans un siécle où cet Art n'avoit pas dans le monde des Ministres en aussi grand nombre, & aussi habiles qu'aujourd'hui. La charité n'est ou qu'un prétexte, ou une vertu trop dangereuse, trop équivoque en pareil cas, trop souvent fatale, & à celui qui l'exerce, & à celui qui en est l'objet, pour trouver grace auprès de ce saint Législateur. *Nous sçavons certainement*, dit-il, *qu'en exerçant cet Art* (la Médecine) *de son propre mouvement, comme vous le dites*, (car l'Abbé de saint Germer sentit que le cas étoit si grave, qu'il nia de l'avoir autorisé) *où par le commandement de son Supérieur, comme il l'assure, il auroit couru risque de se perdre, & qui seroit assez inhumain pour l'abandonner dans un aussi grand péril.* *

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

D'ailleurs cette espéce de charité n'est-elle pas la vertu particuliérement reser-

* Pag. 2211. de la Traduction sur l'édition nouvelle des R.R. P.P. Bénédictins.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

vée aux gens de l'Art ? En est-il un seul qui ne s'y livre avec zèle, non-seulement dans les Hôpitaux destinés à ces bonnes œuvres, mais encore chez eux, & dans les maisons particuliéres ? Si donc ceux que traite votre F** sont véritablement pauvres, c'est autant d'occasions de faire du bien, qu'il ravit à ceux à qui elles apartiennent ; & si ce sont des gens aisés qu'il sert, il frustre de ses salaires légitimes une profession, qui se sacrifiant au Public, mérite toute sa reconnoissance : il ne peut donc échaper aux reproches d'injustice & de prévarication. Des motifs aussi graves, M. R. P., ne manqueroient pas de vous engager à faire rentrer votre F** dans la retraite & les *occupations sérieuses* qui font l'objet de ses vœux.

Il résulte de tout cet Article, que les prétendus succès allégués par F** C**, prouvent très-peu en faveur de sa méthode & beaucoup contre lui. J'ai cru devoir cette seconde conséquence épisodique aux politesses du F**, à son salut, à l'honneur de son Ordre, à celui de notre Art, & au bien public.

ARTICLE III.

TROISIE'ME PROPOSITION.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

*En suposant les succès cités par F** C** constans, ils sont encore inférieurs à ceux de notre méthode, & celle du F** ne peut en aucune façon soutenir le parallelle.*

On sent que cette proposition a deux parties. Le parallelle de la méthode du F** C** avec la mienne, considéré du côté de l'événement, des succès, & le même parallelle considéré du côté du sistême de chaque méthode, ou du mécanisme de leurs manœuvres.

SECTION PREMIERE.

§. I. F** C** exige de moi un Certificat des Administrateurs de l'Hôtel Dieu, pour qu'il puisse ajouter foi aux faits qui regardent mes Tailles. Je suis pour le moins en droit de lui en demander autant ; j'en agirai néanmoins plus galamment avec lui. Je suposerai ici comme vrai tout ce qu'il nous a raporté sur les succès de son Lithotome, tant dans

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

son Ouvrage que dans les Mercures. Je regarderai comme constant, qu'il a taillé & parfaitement guéri huit Sujets de suite ; que c'est la faute du neuviéme, s'il est mort après l'Opération, au lieu de mourir devant, comme il auroit dû le faire ; que les sept Tailles suivantes ont aussi été très-heureuses ; & qu'enfin voilà, à la gloire du Lithotome caché, seize succès consécutifs, y compris le mort.

J'avouë que cela est beau, & d'autant plus merveilleux, que ces Opérations sont faites avec le Lithotome caché; mais 1°. Comment le F** C**, qui a lû ma Réponse aux calomnies de Francœur, & par conséquent une liste de mes premiers Taillés, n'y a-t'il pas vû que les dix premiéres Opérations que j'ai faites en 1732. & 33. & 34. ont toutes réussi ? A-t'il pû avoir le moindre doute sur la bonté d'une cause gagnée contradictoirement contre un homme qui étoit sur les lieux ? Mais s'il lui reste des soupçons, que n'ouvre-t'il les bons Livres, cet homme qui veut faire de la Lithotomie, & en disputer avec les Maîtres ; que n'ouvre-t'il l'histoire de l'Académie des Sciences, il y verra, année 1734, p. 45. ces mots.... *Cette année, M. le Cat*

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, a envoye à l'Académie l'histoire des Opérations de la Taille latérale qu'il a faites tant à Rouen qu'à Dieppe ; (on auroit dû ajouter Gaillon.) *Elles ont toutes réussi au nombre de dix, sans aucun mauvais succès, qui en ait interrompu la suite.* Cela vaut bien, ce me semble, un Certificat ; & cela le vaut d'autant mieux, que M. Morand, Membre de cette Académie, étoit present à deux de ces Tailles. Qu'est donc devenu le jugement du pauvre F** C**, quand après avoir étalé ses sept premieres Tailles, comme heureuses, il s'écrie, en m'apostrophant par represailles, *quand pourrez-vous en citer autant.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Maintenant, ajoutons à mes dix premieres Tailles toutes heureuses, les quinze succès de M. du Rocher ; (je démontrerai incessamment que ce Chirurgien a fait ces quinze Tailles avec mes instrumens & par ma méthode), puis les neuf de M. Vandergracht, Lithotomiste de Lille ; quatre de M. Beaumont, Cousin de M. Beaumont, fils du Chirurgien ordinaire du Roi d'Espagne, (ce dont nous donnerons les preuves dans la seconde Section,) & une de M. le Blanc qui se sert de la simple dilatation pour

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

tirer les petites pierres, & de ma méthode, & de mes instrumens pour tirer les grosses ; tous succès constans non interrompus & obtenus dans les premiers essais de ma méthode ; nous aurons pour total de ces essais heureux trente-neuf Taillés guéris conſécutivement.

§. II. On voit combien nos premiers essais l'emportent déja sur ceux que cite F** C** ; mais qu'on pousse l'examen de ma méthode dans toute la suite des années qui se sont écoulées, depuis que je l'exerce, & l'on verra que ses succès se sont toujours soutenus, malgré les discours calomnieux que F** C** nous débite sur cet article.

Dans les années 1732. 33. 34. tous mes Taillés, au nombre de dix, ont guéri. En 1735, je ne me servis pas de ma méthode, puisque celle-ci consiste dans deux manœuvres, le débridement & la dilatation, & que dans cette année je m'en tins, comme le prescrit le F** C**, d'après quelques modernes, à l'incision ample & proportionnée à la pierre, ¶ parce que, comme lui, peu ex-

¶ Il le prescrit & croit qu'on le fait avec son Lithotome ; mais il est démontré qu'on ne l'a pas toujours fait jusqu'ici, puisqu'on a taillé, sans faire périr le Malade, excepté le Sr Bernard.

périmenté alors, je m'étois laissé séduire par ces modernes Lithotomistes, qui prétendent que l'incision est beaucoup moins dangereuse que la dilatation, & que je voulois exempter encore mes Tailles, quoiqu'heureuses jusques-là, des frayeurs mêmes qu'avoient causé les accidens, à travers desquels mes Sujets étoient parvenus à la guérison. Je fus trompé dans mon attente; & reconnus trop tard le cas qu'on doit faire des axiomes établis par les anciens, & la défiance qu'on doit avoir pour les nouveaux dogmes; mes Tailles furent malheureuses, & d'autant plus malheureuses, que je m'étois davantage écarté de ma méthode. En 1736, j'étois bien averti de cette erreur, mais je n'avois pas encore imaginé les moyens sûrs d'éviter ces incisions dangereuses; je m'étois contenté de retrecir mes Cistitomes, croyant, comme le F** C**, qu'il suffisoit d'opérer avec un instrument étroit pour faire une petite playe, & je me trompois comme lui. * J'eus encore dans sept Taillés deux incisions grandes, c'est-à-dire, deux Tailles mortelles; & cela, parce que ces deux Opérations sortoient encore

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* Voyez pag. 215. de cette troisiéme Partie, & p. 81. de la seconde Partie.

Reponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

des régles de ma méthode. Ainsi, loin que ces deux années puissent être citées contre elle, comme l'affecte à chaque page le F** C**, elles démontrent au contraire sa bonté, en prouvant que toute manœuvre qui s'en écarte est meurtriére.

En 1737. Je repris ma Méthode amméliorée & renduë certaine par la courbure de mon Cistitome. Je taillai six sujets en presence de M. Morand : ils furent guéris tous six. (Hist. de l'Academ. p. 52.) En 1738, je taillai huit hommes & une femme latéralement. Ils guérirent tous neuf. * En voilà, comme vous voyez, M. R. P. dans un seul Printems, plus que n'en a jamais fait de suite le Lithotome caché. Mais puisqu'il est évident que 1735. & 36. ne sont pas sur le compte de ma Méthode, ne voilà-t'il pas cinq Printems consécutifs (1732, 33, 34, 37, 38.) dans lesquels j'ai taillé vingt-cinq Sujets dont il n'est mort aucun ? Quand le F ** C ** pourra-t'il en citer autant ? Ajoutons ces vingt-cinq succès aux vingt-neuf des Lithotomistes

* L'Histoire de l'Académie, année 1748. p. 47, ne fait pas mention de la Femme, on ne l'a pas mise dans la liste de mes Taillés guéris ; je n'en sçai pas la raison ; je lui avois pourtant donné cette observation avec les huit autres.

qui ont embrassé ma Méthode, c'est cinquante-quatre Tailles heureuses faites consécutivement par cette Méthode, & avec mes instrumens.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

En 1739, j'ai taillé 18 personnes, & en 1740, seize, y compris les femmes. De ces 34, 4 seulement sont morts, & de ces 4, l'un à Dieppe est mort d'hydropysie, presque cicatrisé. Un autre avoit une pierre des plus grosses. Un troisiéme avoit un abscès aux reins. Le quatriéme eut la taille la plus laborieuse & la pierre la plus irréguliére. Vous observerez, M. R. P., que l'Académie de Montpellier fait avec raison l'éloge de la Taille latérale de M. Goulard, qui est celle de M. de la Peyronie, parce que de 34. Taillés il ne lui en est mort que sept. * Les années mêmes où il m'en est mort sont donc encore plus heureuses que celles que des Académies célébres citent & loüent comme telles. Ajoutons maintenant à ces 34 Sujets, les 25 guéris consécutivement par ma Méthode; il s'en suit qu'en sept Printems consécutifs de l'usage de ma Méthode, j'ai taillé 59 Sujets dont il n'en est mort que 4. De son côté, M. Vandergracht qui a

* Nouvelles Remarques sur la Lithotomie de M. Pallucci. pag. 68.

Réponse de M. le Cat, la à Piéce intitulée *Jugement.*

taillé d'abord & guéri 9 Sujets ; fit, dans la seconde Taille l'Opération à onze, dont il n'en mourut qu'un ; c'est un Mort sur 21 en deux ans. Ajoutons ces 21 & les 20 de nos autres Confréres, aux 59. que je viens de compter, c'est en tout cent Sujets taillés consécutivement par ma Méthode, dont il n'est mort que 5, & par conséquent un vingtiéme.

Quelle est l'audace du F* * C* * d'oser dire d'une semblable Méthode qu'elle est connuë par toute l'Europe pour la plus meurtriére de toutes. Les Mémoires de l'Académie n'ont-ils pas apris le contraire au monde entier, & ne voit-on pas que les succès de la Taille par cette Méthode, égalent presque ceux des Opérations de Chirurgie les plus communes.

Est-ce que notre Adversaire ignore ces détails, quand il dit que j'en suis encore aux Essais ; quand il affecte & de raporter sans cesse ceux de 1735. comme des suites de ma méthode, & de taire les succès consécutifs dont ces Essais ont été suivis ; quand enfin il donne [p. 167.] pour des *variations* & des *incertitudes affligeantes* dans mes Opérations une suite de perfections données à

mes instrumens pour la plus grande certitude de ma Méthode ? Non. Le vertueux F** n'ignore aucune de ces circonstances ; il est bien instruit de tout ce que je viens d'exposer par le Verdun d'Août 1742, par l'Histoire de l'Académie 1734, 37, 38, &c. par les Mercures, par des Brochures, & mieux encore par mes Répliques mêmes ausquelles son Libelle est une Réponse. Mais il est évident que le but de cet Anonime n'est pas de chercher la vérité ; il se la cache, au contraire, & au Public, dans ses Réponses, parce que ce n'est qu'à ce prix qu'il peut réussir à accréditer sa méthode, & à décrier la nôtre. Les moyens & la fin sont également dignes de l'attention du Lecteur, à qui je laisse le soin de donner un nom à ce procédé.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. III. Ma méthode s'est pareillement soutenuë les années qui ont suivi 1740, & si l'on peut dire qu'il m'est mort quelquefois de six Sujets un, & même, comme me le reproche tant de fois l'Anonyme, de sept deux, en 1742. On trouvera aussi qu'en 1746, 48, & 51, il n'en est mort aucun, ainsi que dans les années 1732, 33, 34, 37, 38, comme on vient de le raporter. Qui est le

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Lithotomiste en Europe, qui pourroit citer plus de succès ! C'est pourtant cette Méthode précieuse au Public, que le F ** C** s'acharne à décrier. Il assure d'après *Francœur*, calomniateur convaincu, que *plus de la moitié* de ceux que je taillai en 1745, *périrent par l'Opération* ; & d'après d'autres gens aussi exacts & aussi bien intentionnés, qu'en 1749, de 8 Taillés, 3 sont morts, & qu'un quatriéme est resté fistuleux & *languissant*. Je reconnois à ces traits, un Taillé dont les organes sont une vraye carriére, dont les urines sont depuis plusieurs années purulentes & fœtides, & qui resta long-tems à notre Hôpital ; mais si les Nouvellistes du F ** étoient plus exacts & moins précipités, ils lui auroient appris que ce *Langoureux là* a encore eu la force & le courage de se faire tailler en 1750, & de souffrir l'extraction de trois pierres, chacune de la grosseur d'une noix, dont il n'est pas plus mort qu'en 1749. J'ajoute qu'il est sorti de l'Hôpital avec l'embonpoint le plus complet, ainsi que l'année précédente, & qu'il a cet avantage considérable sur tous les Taillés du F ** C **, qu'il retient parfaitement ses urines, toutes purulentes & graveleuses qu'elles sont encore,

&

& qu'il ne se fait par la cicatrice aucun écoulement capable de mouiller ses chemises ; je crois qu'il est peu de méthodes qui puissent tirer un aussi bon parti d'un Sujet dont les organes sont dans un état si déplorable, ou plûtôt qu'il n'en est point, par laquelle il n'ait succombé dès la premiere Opération.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

F** C** assure que je suis convenu du fait allégué par M. Francœur. Voici ce fait. J'avois avancé dans un Ouvrage périodique, que de quatorze Printems, pendant lesquels j'avois taillé, il y en avoit eu six dans lesquels il ne m'étoit mort aucun Sujet. Le Calomniateur connu sous le nom de *Francœur*, prétendit me donner un démenti, en disant... *auriez-vous déja oublié que de ceux que vous taillâtes en* 1745, *plus de la moitié succomba sous les accidens si ordinaires à votre méthode*. Il y a deux faussetés dans cette alléguation.... La premiere, qu'il me soit mort plus de la moitié de mes Taillés en 1745. La seconde, que ceux qui sont morts ayent *succombé sous les accidens* dépendans de *ma méthode* : mais comme l'imputation calomnieuse d'avoir une méthode meurtriére, qui m'avoit tué plus de la moitié de mes Sujets, tomboit d'elle-même, si je prouvois que

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

de quatorze Printems, j'en avois eu six, dans lesquels il ne m'étoit mort personne, & qu'il n'étoit question que de ce fait entre le Calomniateur & moi, je dédaignai de justifier 1745. qui d'ailleurs avoit été malheureux, de ce qu'il y avoit d'outré dans ce reproche, parce que l'effervescence de la bile y est trop visible pour s'y méprendre. Je me contentai donc de répondre.... *Non, Monsieur, je ne l'ai pas oublié* (ce malheureux 1745.) *Mais qu'est-ce que fait le Printems de* 1745. *aux six Printems que j'ai cités? Ai-je mis de ce nombre celui de* 1745? *Point du tout. Que voulez-vous donc dire? Est-ce que dans quatorze Printems, il n'y a point de place pour un malheureux* 1745; *pour sept autres moins malheureux, & pour les six totalement heureux que je reclame?* Voilà le raisonnement qui a fait croire au F** C** que j'étois convenu du fait avancé par M. Francœur: mais avec un peu moins de passion & plus de réflexion, il ne s'en seroit pas raporté aux injures d'un Calomniateur qu'on a négligé de refuter scrupuleusement dans toutes leurs circonstances.

Enfin, que pourront dire au F** C** ses émissaires les plus mal intentionnés sur cette presente année 1751. J'ai taillé le

15 Mai, en vingt-huit minutes, dix Sujets, depuis l'âge de six ans, jusqu'à celui de quarante-deux. Trois de ces Pierreux étoient très-malades, & deux de ces trois avoient l'air si atrophiés, si moribonds, qu'on ne les reçut qu'avec peine & presque assuré de leur perte. Ils avoient tous d'assez grosses pierres, à l'exception d'un seul : par exemple, celle d'un enfant de dix ans, a deux pouces deux lignes de long, sur un pouce & demi de large ; une de ces grosses pierres se brisa dans l'Opération ; malgré toutes ces circonstances desavantageuses, il y en eut la moitié qui n'eurent pas de fiévre après la Taille : un tiers rendit une partie des urines par le canal naturel dès le premier jour, & il n'en passa point du tout par la playe, quelques jours après. Tous furent sans fiévre le sixiéme jour. Cinq étoient guéris & levés trois semaines environ après l'Opération, deux des cinq autres le furent vers le trentiéme jour, & actuellement, dix-neuf Juin, que je donne ce cahier à l'Imprimeur, le reste donne les espérances d'une guérison prochaine.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

* Pendant qu'on imprime ceci, l'un de mes Taillés, des premiers guéris, & qui étoit non seulement cicatrisé, mais encore levé, le vingt-uniéme jour de

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

§. IV. Mais je supose que ces huit Printems, dans lesquels il ne m'est mort aucun Sujet, se trouvent balancés par d'autres Printems moins heureux, malheureux même ; voyons ce qu'on en peut conclure contre ma méthode. Vous, M. R. P., qui n'avez pas pour le Lithotome caché l'enthousiasme du F** C**, & à qui on peut parler raison sur le succès des autres Lithotomistes, trouverez-vous vraisemblable, qu'une méthode dont l'excellence est constatée par les succès d'une si longue suite d'années, qu'une méthode, dont les manœuvres sont aussi sûres que l'Opération *Geométrico-mécanique*, de tirer avec une régle & un compas, deux parallelles à une distance donnée, puisse être la source de ces variations ? N'est-il pas évident au contraire que les accidens qui les produisent, doivent être ou étrangers à l'Opération, ou annexés aux méthodes les plus parfaites de l'apareil latéral ? L'Opération de la Taille, quelque parfaite qu'elle soit, étant toujours une des

son Opération, est saisi d'accidens très-dangereux, mais si étrangers à sa taille & à sa guérison, qui est toujours constante, qu'ils ne changent rien à notre texte. Néanmoins s'ils ont des suites, nous en rendrons compte à la fin de ce Volume.

plus grandes, des plus délicates, & des plus dangereuses Opérations de la Chirurgie, peut on regarder cette méthode comme meurtriére, parce qu'il y aura eu quelques années où ses succès n'auront pas été les mêmes? années dans lesquelles les faits même établissent, ou que la petite vérole aura attaqué tous, ou presque tous ceux qu'on aura taillé, ou qu'il se sera trouvé des vessies malades, purulentes, puantes, pleines de champignons, des reins remplis d'ulcéres, des intestins rongés de vers, & parsemés de pustules purulentes, ou des hydropisies, & plusieurs autres maladies aussi étrangéres à l'Opération; des défauts de succès dans l'Opération de la Taille, surprendront-ils un homme raisonnable qui sçait que la maladie de la Pierre est de la derniere conséquence, & qu'elle est très-souvent accompagnée de la ruine des organes qui filtrent & qui reçoivent l'urine; que cette maladie, toute terrible qu'elle est, n'exempte point son sujet de toutes celles qui attaquent les autres hommes dans les diverses saisons de l'année, & dans les differens âges; qu'une aussi grande Opération que la Taille est autant & plus susceptible, que toute autre maladie, des intempéries de

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

l'air & des saisons; que les Sujets taillés, la plûpart enfans, sont autant & plus capables que tous autres, de l'indocilité, des défauts de ménagemens, & des indiscrétions qui en font tant périr dans les autres Opérations; que tous ces inconvéniens sont beaucoup plus grands & plus communs encore dans les Hôpitaux, parceque, 1°. Tous les Sujets bons ou mauvais y sont reçus. 2°. L'air n'y est pas fort pur. 3°. Les salles y sont grandes, & par là rendent plus difficile la correction des intempéries de l'air. Ces différences sautent aux yeux, en comparant les Tailles que je fais en Ville avec celles que j'opére à l'Hôtel-Dieu. Toute notre Chirurgie attestera encore qu'en 1750, un Sujet taillé en Ville depuis douze jours, & dont la playe étoit remplie des plus belles chairs, ayant été dans la nécessité de venir à notre Hôpital, fut trouvé au pancement suivant avec une playe pâle & molasse, par le simple séjour de douze ou quinze heures qu'il avoit fait dans nos sales. 4°. Un seul malade pétulant & criard prive du sommeil tous les autres. 5°. Des enfans attachés à leurs parens, & pleins d'horreur pour l'état, comme abandonné, où ils se trouvent, périssent quelquefois par

la ſeule révolution que cette ſituation excite dans leur ame. Ajoutons à cela que l'Hôtel-Dieu de Rouen, en particulier, avoit acquis ſous mes prédéceſſeurs la réputation de porter tous ces défauts à un ſi haut dégré, que la Taille y étoit abandonnée depuis pluſieurs années, quand j'y ſuis arrivé, & que l'adminiſtration avoit pris des arrangemens pour me faire faire ces Opérations en Ville.

Réponſe de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Convenons donc, M. R. P., que quiconque voudra reflêchir ſur toutes ces circonſtances, ſera forcé d'en conclure qu'il eſt impoſſible que la plus excellente de toutes les méthodes ſoit exempte d'avoir des années malheureuſes, parce qu'en général, comme je viens de le dire, quelque perfection qu'on donne à la Taille, on ne fera jamais qu'elle ne ſoit pas une Opération très délicate & très-dangereuſe; qu'ainſi la meilleure de toutes les méthodes ſera ſeulement celle par laquelle il mourera moins de Sujets; or, par les faits conſtans allégués ci-deſſus, il eſt démontré que la mienne eſt de cette eſpéce, & qu'il s'en faut beaucoup que le Lithotome caché ait encore acquis le droit d'entrer en comparaiſon avec elle à cet égard.

SECTION II.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

§. I. La bonté de ma méthode tire ses preuves, non-seulement des succès qu'elle a eu entre mes mains, mais encore entre celles de quelques Lithotomistes de l'Europe, qui l'ont adopté: tels sont, comme je l'ai déja annoncé, M. du Rocher, premier Chirurgien de la Reine Doüairiere d'Espagne, M. Vandergracht à Lille, le Cousin de M. Beaumont, M. le Blanc, &c.

Le F** C** n'étant pas en colére contre ces derniers Lithotomistes, a eu la modération de ne point nier leurs succès; mais comme ces succès font pour ma méthode, qu'il a pieusement résolu de décrier, il a fallu dire que la méthode de ces Messieurs n'est pas la mienne, & la fausseté du fait n'a pas arrêté le scrupuleux Anachorette.

M. du Rocher a taillé par ma méthode 15 Sujets, dans différens climats, dans différentes saisons, & tous ont guéri. On reconnoît-là les succès de cette méthode, par laquelle on a taillé 25 Sujets de suite, sans qu'il en soit mort un seul. Mais, selon F** C**, *cette réüssite uniforme est* au contraire *une preuve* que ce *Chirur-*

rien ne suit pas M. le Cat. Qui suit-il donc ? Il a été à Londres voir tailler Messieurs Cheselden, & Sharp, & c'est l'apareil de M. Chefelden, décrit par M. Sharp, qu'il exerce. Il est vrai que M. du Rocher a vu tailler à Londres & à Rouen dans la même saison, mais il est aussi vrai qu'ayant vu & pesé l'une & l'autre méthode, il s'est déterminé pour la mienne, a emporté mes instrumens, & l'a toujours exercé avec une si grande prédilection, que de dix-sept Pierreux qu'on lui a confié, il en a taillé quinze par ma méthode & avec mes instrumens, & deux seulement par celle de M. Chefelden. Qu'il ait eu tort ou raison de me donner la préférence, c'est ce que je n'examine point ici ; il n'est question que du fait, & en voici des preuves sans replique.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*



Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

EXTRAIT de plusieurs Lettres, de M. du Rocher à M. le Cat.

LETTRE DE MADRID.

Du 10 Juin 1741. pag. 8.

« J'attends votre Livre, (le Traité „ des Sens), avec bien de l'impatien„ ce. Si vous écrivez quelque chose sur „ vos Opérations de la Taille, vous „ sçavez que je suis le premier qui me „ suis servi de vos instrumens, que j'ai „ réussi en passant à Angers. Si vous en „ voulez un Certificat, je vous l'enver„ rai; cela ne pourra que vous faire hon„ neur, de m'avoir apris la maniére de „ faire cette Opération, vous pourrez „ me citer. Je vous envoye le nom de „ celui que j'ai taillé.... à Angers à l'Hô„ tel-Dieu, en presence de tous les Mé„ decins & Chirurgiens en cette Ville, „ en l'année 1740. le 15 Avril. Il est „ parfaitement guéri.

LETTRE DE CHAMBERRY.

Du 8 Février 1744. pag. 2.

« .... Vous sçaurez donc que depuis „ ma derniere (Taille), j'ai refait l'O-

„ pération de la Taille latérale avec autant de succès que la premiere ; je suis un petit chat qui a volé votre méthode, & je me fais gloire partout de publier que ce sont avec des instrumens que vous avez inventés. Tous les Chirurgiens de Lyon en sont informés.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

LETTRE D'AIX EN PROVENCE.

Du 17 *Mars* 1744. *pag.* 2.

“ En la Ville d'Aix, il y a deux Chirurgiens pensionnés de la Province pour „ la Lithotomie, lesquels sont éléves „ de feu M. Colot : il n'y a pas d'aparence que ces Messieurs changent leur „ méthode; cependant deux Chirurgiens „ de cette Ville & un Médecin m'ont „ prié de vouloir bien leur enseigner votre méthode; le Médecin est Professeur „ d'Anatomie de l'Université, & le Chirurgien est Démonstrateur; il se nomme M. Ponthieu, lequel a gagné un „ Prix à l'Académie ; c'est un fort bon „ Chirurgien, & qui a une grande émulation ; ces Messieurs ont fait préparer „ un cadavre, que j'ai taillé devant eux, „ ils ont été fort contens, je leur ai laissé „ vos instrumens pour en faire de semblables. M. Ponthieu m'a assuré qu'il

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ tailleroit par la suite par votre métho-
„ de &c.

Le reste de la Lettre est remplie de l'histoire des Opérations de la Taille qu'il a faites à Chamberry presence de M. Groch, premier Médecin du feu Roi de Sardaigne, de M. Mabille, Chirurgien Major de l'Armée Espagnole, & d'un grand nombre d'autres. Mais comme ces faits ne nous sont pas contestés, nous passerons cette longue relation, en observant seulement que M. du Rocher a grand soin de répéter dans cette liste que ces *Tailles ont été faites avec les instrumens inventés par M. le Cat.*

LETTRE DE NICE.

Du premier Avril 1745.

“ Donnez-moi de vos nouvelles, &
„ de vos Opérations. Je ne suis point
„ du parti de l'Opération de la Taille
„ au haut apareil. Je m'en tiens à celle
„ que je pratique avec vos instrumens,
„ & j'ai toujours bien réussi.

LETTRE D'ESPAGNE, A S. ILDEPHONSE.

Le 28 *Février* 1748, *pag.* 3.

“ Je compte cette année faire quelque
„ Taille. Je ne changerai pas la métho-

„ de que vous m'avez apris, parce que „ j'ai toujours bien réussi, & il ne m'est „ mort aucun Malade par cette mé- „ thode.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Lettre d'Espagne, a S. Ildephonse.

Du 7 Mars 1751.

.... “ A l'égard de ce que vous me „ demandez, au sujet de la méthode „ que je pratique, je vous dirai que de „ dix-sept Opérations que j'ai faites avec „ succès, je n'en ai fait que deux, sui- „ vant Messieurs Chefelden & Sharp; „ toutes les autres, je les ai faites avec „ les mêmes instrumens que vous m'avez „ donnés, lorsque je fus de Paris exprès „ pour vous voir tailler, où j'ai eu la sa- „ tisfaction de vous voir pratiquer cette „ Opération en deux années différen- „ tes avec tout le succès possible.

„ Il m'a paru plus utile & plus avanta- „ geux de faire cette Opération avec vos „ instrumens, & suivre votre méthode. „ Je suis fâché de n'avoir pas en ce païs- „ ci des occasions de faire cette Opéra- „ tion, je serois plus en état de prou- „ ver qu'elle doit être préférée à toutes „ les autres.

„ Pag. 6. Le Moine dont vous me

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ parlez, m'a écrit plusieurs fois sur „ différens sujets ; & sur celui-là, je lui „ ai répondu à peu près ce que je vous „ marque. Il y a près d'une année de cela.

M. du Rocher m'ajoute que ce Moine lui a envoyé son instrument, mais il s'en faut bien qu'il en fasse cas, & il est fort éloigné d'adopter sa Méthode, comme cet Anonyme a eu la hardiesse de le faire annoncer dans le Mercure de Février 1751. page 127.

On voit donc clairement que c'est contre sa propre science que le F** C** a nié que M. du Rocher exerçoit ma méthode, & qu'il en impose au Public quand il met ce Chirurgien au nombre de ses Sectateurs ; s'il prétend donner ce titre à tous ceux à qui il voudra envoyer son Lithotome, il ne tiendra qu'à lui de mettre sur sa liste tous les Chirurgiens de l'Europe.

On est en état actuellement de connoître le caractére de mon Adversaire, & de donner un nom propre aux stratagêmes, par lesquels il s'efforce de décrier ma méthode, & de flétrir ma réputation. Mais je lui dois encore une notte qui mettra le lecteur en état de décider qui l'emporte chez le F** C**, de sa droiture ou de son sçavoir.

M. du Rocher, dit-ill, *s'est servi quelquefois des instrumens de M. le Cat; mais il a suivi constamment la méthode de Londres.* Et quelle est cette méthode de Londres connuë du F** C**? C'est celle que pratique M. Sharp, par laquelle on coupe les prostates sur la sonde par dehors, en retirant le Lithotome à soi de bas en haut; méthode que F** C** trouve qui différe de la mienne comme le jour & la nuit.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

On vient de voir que ce fait, pour ce qui regarde M. du Rocher, est une fausseté notoire: mais si F** C** étoit ou mieux instruit ou moins fougueux. 1°. Il verroit clairement qu'il est même impossible avec mes instrumens de pratiquer l'Opération de M. Sharp; que mon Cistitome, qui n'a presque point de lame, & qui est fait pour débrider un étranglement, couper la prostate & le cou de la vessie de dedans en dehors, & en glissant entre la cannelure de la sonde & ces parties, ne pourroit jamais couper ces mêmes organes par les dehors, & de bas en haut; & qu'ainsi M. du Rocher n'auroit jamais pu, quand il l'auroit voulu, en taillant avec mes instrumens, suivre la méthode en usage actuellement à Londres.

Réponse de M. le Cat, la à Piéce intitulée *Jugement.*

2°. Ce bon cher F** croit que la Taille de M. Sharp différe de la mienne, comme le jour différe de la nuit. Autre trait de son sçavoir.... M. Sharp coupe les prostates par dehors, ou de dehors en dedans de la sonde ; je les coupe de dedans en dehors ; voilà toute la différence : différence qui n'empêche pas que ces deux méthodes ne soient les mêmes par les manœuvres essentielles qui sont de faire une grande incision aux tégumens, & aux mêmes endroits des tégumens, de couper ensuite les mêmes parties du cou de la vessie, & enfin de dilater le corps de la vessie, nous gardant bien, l'un & l'autre, d'y porter l'incision, comme le prescrit témérairement notre F** ; mais admirez l'adresse de ce dernier, à donner le change au Public. Pour s'autoriser de M. Sharp, il supose que cette grande incision qu'il fait aux tégumens, est placée au corps de la vessie ; car il ajoute tout de suite.... *On voit par cette manœuvre que cette ouverture surpasse prodigieusement le simple débridement intérieur de M. le Cat.*

Non-seulement les gens instruits ne verront pas cette *prodigieuse ouverture* à la vessie dans la méthode de M. Sharp, mais même ils n'y trouveront pas tout le

le débridement de ma méthode; car non-seulement mon Cistitome coupe les prostates, mais encore il trace une petite voye à la dilatation du corps de la vessie, ce que ne fait pas la *prodigieuse* incision de M. Sharp, puisque ce célébre Auteur dit, *qu'après avoir fait une incision très-ample à la peau, & à la graisse, & avoir coupé toute la longueur des prostates, il termine l'Opération à peu près de la même maniére que dans le grand apareil*, * c'est-à-dire, par la dilatation. Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

3o. Une troisiéme circonstance qu'il faut aprendre à F** C** tout seul; car tous les Gens de l'Art le sçavent, c'est que cette Méthode que j'exerce, & qui déplaît tant aujourd'hui au Benoît F** c'est celle que M. Morand m'a enseignée; c'est celle que M. Chefelden lui a montrée, & qui étoit en ce tems-là la *Taille de Londres*; & si elle est devenuë mienne en quelque sorte, ce n'est pas qu'il y ait rien de changé au fond de la Méthode, non plus que dans celle qui est actuellement en usage à Londres, c'est seule-

* Then make your incision *Through the Skin and fat very large* .... and cut the Whole Length of that gland (prostate) *after Which the opération, Finishes nearly in the same manner as With the greater apparatus*. Treat. of the opérations of Surgery. by Samuel Sharp. *Second. Edit. p.* 51.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ment parce que je la fais avec des instrumens qui l'exécutent, selon moi, d'une façon plus sûre & plus facile que ceux que M. Cheselden nous a mis entre les mains, & qu'il a quitté lui-même depuis. Avouez, M. R. P. qu'il y a bien du désagrément à disputer avec un homme aussi peu au fait de la question que l'est votre F**.

§. II. Le F** C**, après avoir tiré des conséquences aussi justes & aussi pleines de droiture que celles qu'on a vû cidevant, par rapport aux succès de M. du Rocher, continuë sur le même ton, en disant.... *Je me crois en droit d'en dire autant de la Méthode pratiquée par M. Vandergracht, s'il est vrai qu'elle a toujours eu des succès heureux*, c'est-à-dire, il a réüssi; donc il ne suit pas la méthode de M. le Cat.

Voici une Lettre imprimée que le F** C** avoit sous les yeux, dans le tems qu'il écrivoit ces beaux raisonnemens-là.

LETTRE de M. *Fr. Vandergracht*, *Chirurgien & Lithotomiste à Lille.* A M. LE CAT, &c. *A Roüen.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

MONSIEUR,

« Mille pardons si j'ose prendre la li-
„ berté de vous écrire, pour vous prier
„ d'avoir la bonté de m'honorer d'un
„ Traité de la Taille que vous avez pro-
„ mis au Public dans le Jonrnal du mois
„ d'Août 1742. J'y ai lû avec beaucoup
„ de satisfaction votre bonne façon d'o-
„ pérer ; je l'ai luë aussi dans le Dionis
„ de M. de la Faye, pag. 251.

„ J'ai eu le bonheur de faire *par cette*
„ *méthode & avec vos instrumens*, sept
„ Opérations, avec tout le succès pos-
„ sible ; sçavoir, à cinq enfans âgés ;
„ le premier, de dix ans ; le second, de
„ onze ; le troisiéme, de douze ; le qua-
„ triéme & le cinquiéme, de quinze, &
„ à deux hommes, dont l'un étoit âgé
„ de vingt-quatre ans, & l'autre de cin-
„ quante, & tous les sept ont été guéris.

„ Je vous ai, Monsieur, en mon par-
„ ticulier, mille obligations de la bonté
„ que vous avez eu de donner au Public
„ des instructions aussi nécessaires sur la

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ maniére de se conduire dans une Opé-
„ ration si dangereuse.

J'ai l'honneur d'être &c.

F. VANDERGRACHT, Maître Chirurgien, & Opérateur Lithotomiste, Juré en la Ville de Lille, vis à vis la petite Boucherie.

A Lille, le 4 Octobre 1747.

Le même Chirurgien m'a informé par des Lettres postérieures à celles-ci, que le sept & le dix du même mois d'Octobre 1747. il tailla deux autres sujets qui ont été encore gueris, ce qui fait neuf pour cette année 1747; qu'en 1748. il n'eut point d'occasion de tailler; mais qu'en 1749, il en tailla onze, dont un seul mourut; celui-ci avoit une pierre murale du poids de six onces trois gros; M. Vandergracht me l'a envoyée à cause de la grande irrégularité de sa figure, & il me dit dans ces Lettres...
„ J'ai fait la premiére opération avec
„ vos instrumens le 5 Avril 1747; mais
„ depuis ce tems-là jusqu'à ce jour, tou-
„ tes les opérations que j'ai faites, &
„ dont je vous envoye la Liste, ont été
„ faites avec vos instrumens, & par vo-
„ tre méthode *que je ne quitterai ja-*
„ *mais*...

Quel est donc l'acharnement aveugle du F** C**, qui a cette premiére Lettre imprimée entre ses mains, de dire que M. Vandergracht ne pratique pas ma méthode, parce qu'il est heureux dans ses Tailles ; ou que, s'il la pratique, *il a trouvé des ressources dans ses talens pour la perfectionner* ; qu'il n'est *pas informé de sa manœuvre*, qu'il n'en a connoissance que par moi. Cette Lettre n'est-elle pas de M. Vandergracht lui-même ? N'est-ce pas lui qui nous aprend que c'est ma méthode qu'il exerce, que c'est avec mes instrumens qu'il opére, & sur mes Instructions qu'il le fait ? Sur quel fondement F** C** imagine-t'il que M. Vandergracht a perfectionné ma méthode, quand cette folle conjecture se trouve démentie par des faits positifs. S'il doutoit de ces faits, il étoit aisé de s'en informer à M. Vandergracht lui-même. Il n'en doute donc point, & contre le propre sentiment de sa conscience, il s'éforce de persuader au Public le contraire de ce qu'il croit lui-même : Qui pourroit reconnoître à ces traits le *très-vertueux Auteur* du Lithotome caché ?

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

§. III. Ma façon de tailler est donc heureuse, non-seulement entre mes mains, mais encore entre celles des Lithotomistes qui l'ont adoptée. Le F** C** peut donc *voler* à son choix, *ou en Normandie où les opérations se font tous les ans*, ou en Espagne, ou en Flandres, *ou dans les divers climats de l'Europe*, & il y verra tailler le plus heureusement *par mes manœuvres* & par *l'invention de mes instrumens*; Si c'est pour la Normandie qu'il se détermine, il aura cela de commun avec l'un des premiers Chirurgiens de l'Europe, M. Morand, & avec les gens de l'Art les plus curieux & les plus célébres d'Allemagne, d'Italie & d'Espagne. Il n'ignore pas, puisqu'il a lû le Journal de Verdun du mois d'Août 1742, que dès 1740. M. Gunz, Professeur en Anatomie & en Chirurgie à Leipsik, aujourd'hui correspondant de l'Académie des Sciences, a fait un Livre sur les Méthodes de tailler, trouvées par Messieurs Foubert, Garengeot, le Dran & le Cat, & qu'en comparant ces diverses méthodes par leurs succès, leurs instrumens & leurs manœuvres, il donne par tout la préférence à la mienne, quoiqu'il ne la connût encore qu'imparfaitement, & qu'il n'en

connût point du tout l'Auteur. * Je lui aprendrai encore que Messieurs du Rocher en Espagne, Vandergracht en Flandres, ne sont pas les seuls proselytes qu'ait eu ma méthode. Qu'à Rome, Mr Guattani premier Chirurgien du Pape, qu'à Florence M. Nanoni, au Mexique M. Beaumont, fils du Chirurgien ordinaire du Roy d'Espagne, sont possesseurs de mes instrumens, qu'ils ne s'en sont fournis, qu'apres m'avoir vû tailler à Roüen, & m'avoir déclaré qu'ils préféroient ma méthode aux autres, & qu'ils comptoient la pratiquer; on peut regarder ces discours faits de vive voix comme des politesses, mais voici ce que m'écrit, de son propre mouvement, M. Beaumont, dans une Lettre dattée du 19 Novembre 1749. au Mexique, où il est Chirurgien Major d'un grand Hôpital. Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

„ J'ai en possession, me dit-il, l'Hô„ pital Royal des Indiens; Il s'y offre „ une assés grande pratique, ainsi s'il „ s'offre quelque chose de particulier,

* Cet Ouvrage de M. Gunz finit par cette phrase... *Et quandò quidem inter eas curandi vias, quas pertractavimus, quartam cæteris anteposuimus, cujus inventio expertissimo le Cat debetur; eam quidem nostrum est, non tam corrigere, quàm potius laudare, & ad imitandum cunctis proponere.*

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*,

„ vous me permettrez de vous en faire „ part, comme aussi du résultât de mes „ Opérations, de la Taille. *C'est moyen-* „ *nant votre méthode que je compte réüs-* „ *sir, elle m'a fort appassionné, vû* „ *son bon fondement & les succès qui en* „ *résultent. Mon cher Cousin en a fait* „ *quatre par la même méthode, qui ont* „ *toutes réüssi, ainsi je me persuade que* „ *c'est la meilleure & la plus correcte.*

Tous ces Faits raprochés & réünis *mettent nécessairement le F** C** dans une situation fâcheuse; car il est démontré*, non-seulement *à toute l'Europe*, mais encore au nouveau monde que ma methode de tailler *est la meilleure & la plus correcte de toutes*, & que par conséquent *le très-vertueux F*** s'est attaché à la décrier & à flétrir la réputation de son Auteur sans aucuns fondemens, & que par de petits artifices qui ne quadrent gueres avec cette épithéte qu'on lui prodigue.

Oh, qu'est-ce que tous ces faits prouvent, replique le F** C**? *Quoiqu'il en soit de ces prétendus succès*, dit-il, *au moins il est certain que Londres & Paris n'en ont pas été les témoins, au lieu qu'il est certain que ces deux Villes remplies de Sçavans Observateurs, dé-*

p. 176.

posent hautement contre la méthode de M. le Cat.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Qu'entendez-vous, mon cher F**, par Paris & Londres ? sont-ce les maisons ou les habitans ? Si vous parlez des derniers, vous voulez en imposer encore au Public ; car Paris, Londres, toute l'Europe, & même ce qu'il y a de plus sçavants observateurs dans cette partie du monde, ont été témoins de mes succès ; d'où il résulte que ces Sçavans & les Registres de la plus célébre Académie des Sciences du monde déposent hautement pour ma méthode.

Ne diroit-on pas, à entendre le cher F**, qu'il n'y aura rien de bien, & de bon, que ce qui sera fait ou dit à Paris ou à Londres ? Voilà une nouvelle régle pour juger de la bonté d'une chose, qui est bien digne du *très célebre* Auteur du Lithotome caché ; mais F** C** n'a garde d'adopter cette maxime, quand elle lui est contraire, quand il est question, par exemple, de la situation inclinée du pierreux, laquelle est en usage chez tous les Lithotomistes de Paris. Au reste ils s'en faut bien que les grands Chirugiens de ces deux Villes célebres soient dans le préjugé ridicule du F**. Ils sont trop instruits & trop justes pour ne pas re-

Reponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

connoître qu'il est encore dans les Provinces de la France des Francos, des Collots, * des Covillards, des Oliviers, des la Mottes &c. auxquels ils rendent assez justice pour croire qu'ils ont un peu de part aux découvertes qui contribuënt chaque jour aux progrès de notre Art. La Chirurgie de Paris notre mere commune nous regarde tous comme ses enfans; les absents de la Maison Maternelle ne sont pas souvent les moins cheris: Mere trop éclairée & trop équitable pour faire un partage inégal de sa tendresse, son attention affectueuse les suit dans tous les climats, elle les y soutient de ses regards, elles les y anime de ses faveurs, & ne cesse de les regarder comme faisant partie de sa chere & précieuse famille.

Section III.

§. I. Si le Lithotome caché ne soutient pas le Parallelle avec ma methode, par ses succès, par ces Tailles prétenduës heureuses qui font toute sa ressource,

* Laurent Collot, le premier Lithotomiste de ce nom, étoit Chirurgien à Trenelle, près de Troye en Champagne; c'est-là qu'il commença à exercer avec beaucoup de succès l'Opération au grand apareil, que lui avoit apris Octavien Chirurgien de Rome.

tout ce qu'il a d'ébloüissant, de séduisant; que deviendra-t'il dans la seconde partie du parallelle qui regarde la theorie & le mécanisme de la manœuvre. Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

On a vû dans l'Article de la premiére proposition, que le Lithotome caché ayant le plus grand écartement, ou la plus grande largeur de sa lame à son extrêmité, il ne sçauroit entrer dans la cavité de la vessie, sans y porter tous les dangers que la theorie & la pratique ont découvert dans le bistouri herniaire son modele, & même que ces dangers du Lithotome s'étendent à des positions de cet instrument qui en seroient exemptes dans le bistouri herniaire; qu'ainsi le Lithotome caché est plus généralement pernicieux que le bistouri herniaire.

Les Praticiens revenus du préjugé favorable qu'ils avoient pour ce bistouri, & bien convaincus de ses défauts, en ont imaginé d'autres d'un mécanisme oposé à celui-ci. Ce dernier avoit son plus grand écartement à l'extrêmité de la lame Pl. II. Fig. 4. 5, & dans l'Opération cet écartement se trouvoit en dedans de la capacité du bas ventre; dans les nouveaux bistouris Fig. 6. 7. ils ont placé ce grand écartement vers

Réponse de M le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

le manche de l'Instrument, de façon qu'elle est en dehors du ventre dans l'Opération.

L'ancien Bistouri herniaire agissoit du dedans en dehors, les nouveaux agissent principalement du dehors en dedans par la grande saillie extérieure de l'angle de la lame. On sent tous les avantages de ce contraste en faveur des nouveaux Instrumens, & ceux-ci sont le fruit des réflexions des plus grands Chirurgiens de l'Europe, de M. Morand, de M. le Dran, &c.

Tous ces avantages des nouveaux Bistouris herniaires & gastroraphiques, Fig. 6. 7. sur l'ancien Bistouri, reconnus unanimement de tous les Chirurgiens de l'Europe, sont exactement ceux dont est en possession ma méthode comparée au Lithotome caché.

Soit que j'exécute mes Opérations avec mes instrumens ordinaires, ou avec mon *Gorgeret cistitome*, l'extrêmité de la lame tranchante est toûjours fixe & cachée, soit dans la cannelure de la sonde, soit dans la guaine du Gorgeret, & hors d'état par conséquent d'offenser les parties contenuës dans les capacités. La lame du *Gorgeret cistitome* a son plus grand écartement vers son manche, &

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

opere du dehors en dedans, comme le bistouri herniaire de M. le Dran Fig. 7., avec cet avantage que le point fixe du jeu de la machine est à l'extrêmité de la lame introduite; que l'autre extrêmité de cette lame qui regarde le manche, prend sur elle tout le mouvement du dehors en dedans, comme celle du bistouri gastroraphique de M. Morand, Fig. 6. au lieu que celle du bistouri herniaire de M. le Dran Fig. 7. ne fait un plus grand angle en dehors qu'en se retirant de dedans en dehors, ce qui rend un peu équivoque l'action du dehors au dedans de cet instrument; tandis qu'il est clair que la lame du *Gorgeret cistitome* opere franchement & totalement du dehors au dedans, & par conséquent uniquement sur l'issuë qu'on veut ouvrir; ce qui est le but unique de cette Opération.

Ce que le *Gorgeret cistitome* fait par le moyen d'une bascule, mon cistitome ordinaire l'éxecute par la main de celui qui le manœuvre, & cette manœuvre est si simple par la suite des cannelures qu'ont tous mes instrumens, que la main la moins adroite ne sçauroit le faire mal. Il n'est question que de pousser ce cistitôme dans la cannelure de la sonde; car le cistitôme étant étroit, un peu courbe, &

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

son extrêmité mousse coulant dans cette cannelure, il ne coupera jamais que les parties qui feront obstacle & résistance à sa largeur, & il n'y a dans tout le trajet qu'on lui peut faire faire, que les prostates, que le cou de la vessie qui puissent lui offrir un pareil obstacle. Aussi l'Opérateur sent-il à merveille quand il a passé cet obstacle, quand il en est à la capacité de la vessie, & tout naturellement il arrête là son introduction.

La diversité des écartemens qu'on peut donner à la lame du Lithotome caché, fait la partie brillante de son mécanisme, & F ** C ** fait sonner cet avantage, comme s'il étoit particulier à cet instrument. Mais en vain s'enyvre-t'il de cette fumée, malgré tous nos avis; Il ne doit pas ignorer que tous mes instrumens ont les mêmes propriétés, & les ont d'une façon beaucoup plus avantageuse que le Lithotome caché, comme on l'a vu ci-devant, p. 122. 216. 222. 251, &c.

La Piéce qui fait sortir la lame de mon *Gorgeret cistitome* a une *visse moderatrice*, qui donne à cette lame tous les degrés d'écartemens que l'Opérateur lui juge nécessaires.

Mes Cistitomes simples sont comme

les tenettes & les sondes, de plusieurs degrés de largeur ; & l'incision des prostates & du cou de la vessie, est toûjours proportionnée à cette largeur ; c'est-à-dire à la portion de cette largeur qui surpasse la capacité de la cannelure de la sonde, & celle du canal des urines, puisque c'est cette largeur du Cistitome, qui appuyée par le dos de l'instrument dans la cannelure de la sonde, détermine l'écartement du tranchant qu'elle porte contre les parois intérieures des prostates & du cou de la vessie, & détermine aussi par conséquent la grandeur de l'incision produite par ce tranchant, avec autant de justesse & de sureté qu'un compas trace une circonférence de cercle ; pour me servir de la comparaison du F ** C **. Ainsi à cet égard mes instrumens ont tous les avantages du Lithotome caché ; mais ils les ont avec cette prérogative importante que l'angle que forment leurs divers écartemens, a son sommet dans la capacité, vers le fond de la vessie, & son ouverture, vers les dehors, vers l'Opérateur. Comment F ** C ** n'a-t'il pas compris la simplicité & la nécessité de ce mécanisme de mes instrumens ? S'il l'a compris, où est sa bonne foi d'o-

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

ſer dire encore.... que je ne perſuaderai à perſonne que mon *Ciſtitome qui eſt un couteau libre, que la ſeule main aſſujetit, & qu'elle pouſſe dans une cavité où les yeux ne peuvent voir, fera tantôt une petite inciſion, & tantôt une grande* à ma *volonté*. Confrontez, M. R. P., *ce couteau libre que la main ſeule aſſujetit*, avec mon Ciſtitome pouſſé & aſſujeti dans la canelure de la ſonde ; obſervez que F** C** eſt informé de tous ces avantages de mon Ciſtitome par le Verdun de 1742. qu'il cite, & admirez ſa fidelité.

Il triomphe cependant ſur ce beau fondement, & prétend que je n'ai pas répondu à ſa *démonſtration géométrique du compas*. Ne voilà t'il pas que F** C**, après s'être crû un Lithotomiſte conſommé, va auſſi s'imaginer être un Geometre. * Mes

* Voici la démonſtration Géométrique que cite F** C**. *Comment M. le Cat peut il aſſurer que ſes inſtrumens ont l'avantage de faire un dégré determiné d'inciſion, de même que celui dont il s'agit ? C'eſt comme ſi un Geométre s'aviſoit de ſoutenir qu'il fera mieux, ou même auſſi bien une figure parfaitement ronde avec la main qu'avec un compas* .... Il entend par *figure parfaitement ronde*, la circonférence d'un cercle ; car les Géométres de l'eſpéce du F** C** apellent un cercle, *un rond*, & le beau raiſonnement qu'on vient de voir, *ma demonſtration Géométrique du Compas.*

Mes instrumens ont non-seulement tous les avantages des écartemens gradués qu'on vante dans le Lithotome caché, mais encore la manœuvre qui les employe n'est accompagnée d'aucun des dangers qui environnent de toutes parts celle du Lithotome caché.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

Nous avons vû dans les preuves de la seconde Proposition, que la manœuvre qui porte le Lithotome caché directement dans la cavité de la vessie, met l'Opérateur dans un risque évident de blesser le fond de la vessie, & les intestins qui apuyent dessus; que celle qui, pour éviter ce grand accident, apuye la sonde sur le bas fond de cet organe, & fait glisser l'instrument tranchant entre ce fond & la sonde, que celle-ci, dis je, expose le Lithotomiste à faire une playe énorme, & par conséquent mortelle à ce bas fond; & qu'enfin la troisiéme, & moins mauvaise manœuvre, qui consiste à ne pousser l'instrument qu'à l'entrée de la vessie, est absolument sans régle, & par conséquent flotante entre les dangers des deux précédentes, & ceux de la Taille au grand apareil; car si on pousse *directement* le Lithotome caché un peu plus loin que cette entrée de la vessie, on attrape les replis de son fonds;

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

si on le pousse obliquement sur le bas fond, on l'ouvre dans une grande étenduë; si l'on ne va pas jusqu'à cette entrée, on laisse le cou de la vessie sans débridement, & c'est le grand apareil qu'on fait, sous les dehors d'une Taille latérale.

Aucun de ces inconvéniens n'est à craindre avec mes instrumens, parce que le manche de la sonde fait dans ma méthode un beaucoup plus grand angle avec la surface antérieure du corps; son bec est très-relevé dans la cavité de la vessie: ma premiere incision est à la portion simplement membraneuse de l'uréthre, devant les prostates; ainsi mes instrumens sont portés aisément & sûrement dans la cavité de la vessie, à angle droit avec la circonférence de son cou; régle sûre & invariable de faire à ce cou un débridement déterminé par la largeur du cistitome, sans craindre de blesser aucune partie étrangére à l'intention du Lithotomiste.

Il est donc démontré que mes instrumens ont tous les avantages du Lithotome caché, mais avec cette distinction qu'ils n'offrent aucun des périls auxquels sont exposées toutes les manœuvres de celui-ci.

Enfin il est démontré que la méthode du F** C** ne sçauroit soutenir le parallelle avec la nôtre, ni du côté des succès, ni du côté du mécanisme des manœuvres. Ce que j'avois à prouver dans ce troisiéme article. J'étois donc bien fondé, dans mes premieres Critiques du Lithotome caché, à dire, que cet *instrument exécute* l'Opération latérale *d'une façon moins avantageuse que ceux dont nous nous servons depuis nombre d'années*, & que *ses manœuvres sont propres à replonger* cet apareil *dans les inconvéniens* dont on l'a *sauvé*.

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement*.

Quelques succès qu'on puisse citer en faveur de l'instrument de l'Anonyme, ils ne sçauroient affoiblir les conséquences que nous venons de tirer du parallelle que renferme cette Section. S'il étoit possible que ces succès devinssent assez nombreux pour prouver que la méthode de F** C** est bonne, il résulteroit de ces preuves mêmes que la mienne seroit plus que bonne, si l'on peut dire; puisqu'elle exécute tout ce qu'il y a de bon dans la sienne, avec la certitude de ne point participer à ce qu'elle a de mauvais. Je ne sçaurois faire une suposition plus honorable à la Taille du F**, que de la regarder, pour un moment,

Réponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

comme aussi bonne pour l'extraction de la Pierre, que la façon ordinaire de saigner est bonne pour tirer du sang. Notre parallelle étant porté dans cette supposition, ma méthode y devient une façon de saigner, dans laquelle on ne risque jamais de piquer ni artére ni tendon ; or je demande si pour avoir exercé dix mille fois la Phlébotomie ordinaire, sans les accidens que je viens de désigner, on seroit bien fondé à la préférer à une autre méthode, par laquelle ces accidens ne pourroient jamais arriver ? c'est à quoi se réduit notre question dans cette hypotése, qui est la plus polie qu'on puisse imaginer en faveur de l'Anonyme.

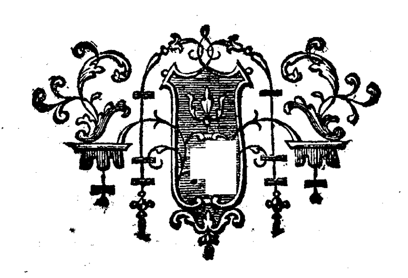
Votre méthode est excellente, dira F** C**, d'accord ; mais puisque vous n'avez pas réussi, vous n'êtes donc *pas en état de la bien exécuter.* *

Les preuves de mes succès contenus dans les articles précédens, me mettent en droit de retorquer l'argument ; j'ai réussi ; donc je suis en état de bien exécuter ma méthode ; mais ce n'est point là ce dont il s'agit entre F** C** & moi. Ce très-vertueux & très-modéré F**, qui nous avoit promis dans son exorde

* Recuëil de l'Anonyme, page 167.

Reponse de M. le Cat, à la Piéce intitulée *Jugement.*

d'abandonner tout le perſonnel, a bientôt oublié qu'il n'eſt queſtion ici ni de mon adreſſe, ni de ma capacité, mais ſeulement du Lithotome caché, comparé à mes inſtrumens & à mes manœuvres, en un mot à ma méthode. Ainſi, dès qu'il eſt démontré que ma méthode eſt excellente, tandis que la ſienne eſt pleine de dangers, & je crois que cela eſt inconteſtable, ma cauſe eſt gagnée. Il m'importe fort peu de paſſer chez le F** C**, pour un Chirurgien adroit ou non, je n'ai rien à craindre ni à eſpérer de ſon ſuffrage, & ſur cela ma réputation a des garans un peu plus reſpectables.



MA dispute avec l'Anonyme a deux parties ; la premiere, regarde le Lithotome caché, & la Tenette à briser les pierres. Celle-là a été discutée dans les piéces précédentes. La seconde partie de notre démêlé, a pour objet *la situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille*. J'ai déja insinué que l'occasion de celle-ci est une dissertation par laquelle l'Anonyme se déclare pour la situation horisontale, laquelle n'est en usage, ni en France, ni dans aucune contrée du monde, excepté en Angleterre : nous avons déja vu que l'Anonyme aime à se singulariser. Pour remédier à cet abus, j'ai fait aussi un Mémoire, dans lequel j'ai prouvé que la situation inclinée, suivie de tous tems par tous les Lithotomistes, à l'exception de Frere Jacques, & de quelques Anglois, étoit la seule conforme aux régles de l'Art. C'est à ce Mémoire que s'adressent les réflexions de l'Anonyme ; ainsi, pour mettre le Lecteur au fait, je vais insérer ici les deux Piéces qui ont précédé ces réflexions, & qui y ont donné occasion ; après quoi viendra ma réponse à cette derniere Piéce du F** C**

Le Trocard courbe à poinçon mobile n'est pas une invention de l'Anonime.

L'Anonyme a fouré entre ces deux premieres Piéces la *description d'un Trocard courbe pour faire la ponction par l'hypogastre à la vessie remplie d'urine, & y laisser la canule seule après la retraite du poinçon.*

Tous les Chirurgiens sçavent qu'il y a plus de cinquante ans qu'on fait la ponction de la vessie par l'hypogastre, dans les retentions d'urine où il est impossible d'introduire la sonde, & qu'on la fait avec un Trocard, dont la canule reste dans la vessie, après qu'on en a retiré le poinçon. J'ai fait plusieurs fois cette Opération.

On peut voir dans M. Denis, p. 142. & Planche XI. celui dont se servoit M. Rau, perfectionné par M. Denis. M. Petit a ajouté une cannelure sur la canule de ce Trocard, & une goutiére à son orifice pour en rendre l'usage plus général. M. Belloq, déja célébre par sa machine à arrêter les hémorragies de l'artére intercostale, & par tant d'autres également utiles à notre Art, a fait percer cette cannelure jusques dans la cavité de la canule, & par le moyen d'un ressort à boudin, il a fait retirer le poinçon dans la canule après la ponction, de fa-

Le Trocard courbe à poinçon mobile n'est pas une invention de l'Anonime.

çon qu'il laiſſe aux eaux la liberté de s'écouler. Enfin, M. Foubert, Lithotomiſte renommé, a donné la figure courbe au Trocard deſtiné en particulier à la ponction de la vesſie, & cette figure eſt réellement plus commode que la droite pour cette Opération.

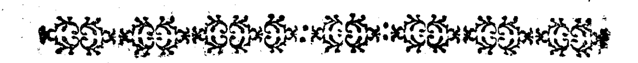
L'Anonyme maintenant, pour perſuader au Public qu'il a enchéri ſur les découvertes de ces Meſſieurs, ſupoſe que ces grands Maîtres, qui ont bien eû le génie de donner toutes ces perfections au Trocard, & en particulier la figure courbe à celui qu'on deſtine à la ponction de la veſſie par l'hypogaſtre, en ont manqué au point d'abandonner dans ce nouveau Trocard les avantages eſſentiels de la mobilité du poinçon, qu'on a procuré à cet inſtrument de tant de façons & depuis ſi long-tems. Ce fait n'eſt pas croyable ; mais s'il étoit poſſible qu'il fût vrai, l'Anonyme pouvoit ſe diſpenſer de relever cette omiſſion & d'y ſupléer ; parce que l'invention du Trocard courbe de ces Meſſieurs étant une fois connuë, il pouvoit être aſſuré qu'aucun Chirurgien ne ſe feroit aviſé d'en faire faire qui n'eût, comme tous les Trocards ordinaires, un poinçon mobil ; & aſſurément aucun de ces grands hommes ne

s'aviſeroit de publier cette circonſtance comme une découverte, puiſqu'au contraire, en oubliant d'y mettre ce poinçon mobile, ils ſeroient coupables de l'omiſſion d'une circonſtance commune à la conſtruction de tous les Trocards. Voilà pourtant ce que le F** C** fait ſonner ſi haut, & comme une de ſes découvertes importantes. On peut bien mettre ce Trocard à côté de ſa Tenette à briſer la pierre, de ſa ſituation horizontale, & de toutes ces découvertes de nos Maîtres qu'il s'efforce de faire valoir comme ſorties de ſa minerve. Quelle manie dans un homme qui a renoncé au monde & à ſes pompes, de ſaiſir toutes les occaſions, mêmes les plus frivoles, de ſe donner en public, comme un homme à découvertes importantes?

Le Trocard courbe à poinçon mobile n'eſt pas une invention de l'Anonime.

C'eſt tout ce que je dirai, en paſſant, ſur ce Trocard, qui d'ailleurs eſt étranger à notre diſpute.

***
*



OBSERVATIONS

Sur la situation la plus favorable qu'on puisse donner aux Malades dans l'Opération de la Taille.

PAR L'ANONYME,

Auteur du Lithotome caché.

Extrait du Recuëil *in* 12. p. 186.

LA facilité de tailler le malade couché à plat sur son lit, ou sur une table garnie, avec le nouveau Lithotome caché, a donné lieu à des observations très-essentielles pour le succès de la Taille en général.

L'Anonime qui a donné la description de cet instrument, rapportée dans les Journaux des Sçavans de Décembre 1748. & Verdun Novembre même année, a dit qu'il falloit donner au malade la même situation que dans le grand appareil, pour le tailler; mais ayant observé depuis, tant par la pratique plusieurs fois réitérée, que par des réflexions bien méditées, que cette situation est la cause de la mort d'une grande partie de ceux qui périssent de cette opéra-

tion, par les accidens ausquels elle peut donner lieu, il a jugé très-nécessaire de le prouver par les observations suivantes.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

Presque tous les Lithotomistes font coucher leur malade sur le dos, d'une façon oblique, qui aproche plus de la ligne verticale que de l'horisontale ; & ceux qui avoient pensé d'abord de le laisser entierement couché à plat sur le dos, sont revenus à la position oblique, à cause de la difficulté qu'ils trouvoient à manœuvrer avec les instrumens ordinaires, & aussi par ce que le malade ne leur sembloit pas assez assujetti ; ils ne paroissent pas du moins en avoir donné d'autres raisons, cependant c'est cette situation que l'on improuve ici.

On n'entrera point dans la description anatomique de la vessie, ni du reste du corps, suposant les lecteurs suffisamment instruits de tout le surplus de cette matiere, & on se bornera à faire remarquer, que la situation presque verticale du malade, quand il est sur la table pour y être taillé, joint au racourcissement du tronc par la jonction des mains avec les pieds, & à la pression du diaphragme sur tout le bas ventre, contribuent à repousser le fond de la vessie contre son col par tout le volume des intestins,

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

De ce Méchanisme, il résulte qu'aussitôt que la vessie est vuide d'urine, son fond se présente, même avec effort à l'entrée de son col, & que dans cet état, si elle est un peu grande, *elle forme des goussets ou replis* sur toute la circonférence de sa cavité en s'aplatissant; ces goussets sont plus ou moins profonds, suivant que la vessie est plus ou moins ample, & ainsi disposés, ils servent souvent de retraite aux pierres que la vessie contient : ce qui les éloigne plus ou moins de la ligne droite de son cou, suivant la profondeur plus ou moins grande que la largeur de la vessie leur peut fournir. Une ou plusieurs pierres ainsi logées au fond d'un de ces goussets ou replis, y sont fermement assujetties par le fond de la vessie, comprimé contre son col. Dans cet état on y introduit successivement les instrumens de la Taille dont la tenette est le dernier, & celui qui trouve presque toujours la vessie vuide d'urine, elle ne peut donc alors trouver d'autre place pour s'enfoncer que celle qu'elle fait en repoussant le le fond de la vessie contre les intestins qui le pressent avec élasticité ; de sorte qu'ils ne cédent qu'à la pulsion de la tenette ; mais qui la suivent toujours dans

ses mouvemens ; & comme leur volume forme une espece de Matelats très-flexible, ils ne laissent point de vuide autour de cet instrument ; il y est toujours comme dans une gaine qui se remplit dès que la tenette se retire, & dès qu'elle s'ouvre, elle se remplit de même par les replis de la vessie, que l'on est toujours dans le risque de pincer. Dans cet état qu'elle aille de côté & d'autre, en avant ou en arriere, elle ne gagne rien sur la résistance du fond de la vessie, devenu élastique par le volume des Intestins, qui revient toujours contre son col. Si la pierre ne s'est pas trouvée vis-à-vis du fond de la vessie lorsqu'elle s'est vuidée de son urine, elle se trouve nécessairement cantonnée dans un des replis de sa circonférence, & elle n'en peut sortir, étant presque toujours devancée par le fond de la vessie retenu contre son col par le volume intestinal.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

L'Opérateur alors la cherche vainement avec sa tenette, elle n'y sçauroit atteindre, sur-tout si cette tenette est muë directement, & que la vessie soit assez ample pour fournir un gousset fort profond qui éloigne totalement la pierre de la ligne droite, que la tenette peut parcourir, & la pierre s'en éloigne d'au-

Situation du Pierreux dans l'opér. de la Taille, par l'Anon. Voyez la Fig. 2. Pl. VII.

tant plus que la tenette étant dans une gaîne, la pierre est dans une autre par un repli en forme de cloison, que la flexibilité de la vessie forme entre la pierre & la tenette qui les empêche de se toucher immédiatement, quand même la pierre se trouveroit à la portée de l'extrémité latérale de la ligne droite qui peut être parcouruë. Dans de pareilles circonstances, quels accidens n'a-t'on pas à craindre, si la pierre (ce qui arrive souvent) fait bosse du côté de la tenette, mais toujours recouverte d'un repli de la vessie ! l'Opérateur sent alors une espéce de résistance qui lui fait présumer que c'est la pierre : il ouvre plus ou moins sa tenette pour la saisir, & il la pince effectivement. Mais quand il veut la tirer, le malade se plaint si vivement qu'il l'épouvante ; alors, ou il améne tout ce qu'il tient, & dans ce cas quel malheur ! ou il quitte prise, ce qui l'oblige à continuer de nouveau les recherches de la pierre ; enfin, après avoir cherché inutilement & très-péniblement pendant long-tems, ou il la tire, ou il retire l'instrument seul. *

* C'est ce qu'a vu le F** C** dans la Taille de Bernard, situé horizontalement. Est-ce la faute de cette situation, est ce celle du Lithotome caché ? il faut opter. Voyez ci devant les pag. 239. 240.

Ceux qui entendent cette matiére, & qui ont été plusieurs fois les tristes spectateurs de ces Opérations, sentent bien qu'après un pareil travail, il en doit résulter un déluge de maux. La tenette n'aura presque jamais été ouverte dans la vessie, sans qu'elle y ait fait quelque contusion plus ou moins grande; mais si elle a pincé la pierre revêtuë d'un repli ou bien un redoublement de ce même organe, que le poids des intestins roulans & mobiles, aura forcé d'y entrer, quand elle se sera ouverte, & dans ce cas eux-mêmes peuvent être pincés, alors les suites sont toujours funestes.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

Mais un inconvénient fréquent de cette situation du malade, c'est que l'Opérateur ne pourra jamais tirer la pierre du premier coup si elle ne se trouve vis-à-vis du fond de la vessie, quand ce fond est poussé contre son col après s'être vuidée de son urine, ou bien si elle n'est fort petite; & dans cet état même la vessie qui se presente fortement avec la pierre, peut être pincée par ces redoublemens qui forment, comme une envelope à la pierre: il peut aussi arriver, qu'y ayant plusieurs pierres, une peut être trouvée, & que les autres ne le soient que très-difficilement ou point du

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

tout, surtout si la vessie est fort ample. On a vû dans ce dernier cas qu'une pierre du poids de six à sept onces a été très-difficile à trouver à nud, & dans ces sortes de cas, il y a eu très-peu de malades qui n'en soient péris.

Il n'y a donc que deux circonstances, où l'Opérateur trouvera promptement la pierre dans la situation oblique du malade; ou lorsque la vessie est racornie, ou naturellement petite, ou bien lorsque la pierre se rencontrera vis-à-vis du fond de la vessie, quand elle se vuide de son urine dans l'instant de son ouverture par l'Opération. Dans tous les autres cas, quelqu'habile & prudent que soit l'Opérateur, il sera rarement à l'abri d'une recherche plus ou moins longue, suivant que la vessie sera plus ou moins ample, & il évitera difficilement les contusions ou les tiraillemens en quelque dégré, qui causeront des accidens proportionnés. D'ailleurs, c'est toujours un inconvénient fâcheux & très-douloureux, d'être obligé d'introduire & retirer plusieurs fois la tenette, aussi-bien que le doigt, après les douleurs excessives que le malade a déja souffertes par l'Opération du grand apareil.

Ne pourra-t'on pas ajouter à cette démonstration,

monstration, qu'on a réputé bien souvent une pierre comme adhérante ou renfermée dans un kiste, lorsqu'elle n'étoit que dans un repli latéral de la vessie ? & même avancer que les adhérences de toute autre espéce, sont très-rares, quoiqu'il y en ait des exemples, excepté celle des pierres qui se sont trouvées en partie dans les uretéres, ou qui ont crû entre les lames de la vessie dans l'endroit que l'extrêmité de ces canaux parcourt.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

Au surplus, les exemples des pierres qu'on a tirées tant de fois avec des tenettes courbes, logées ou retenuës derriére les os pubis, viennent à l'apui de ce qui vient d'être démontré.

De toute cette exposition, il résulte évidemment que la situation presque verticale du malade qu'on taille, peut être mortelle pour un grand nombre, & qu'elle est au moins très-dangereuse pout tous ; pour remédier à cet inconvénient, il falloit trouver un moyen d'entrer aussi sûrement, ou même plus encore dans la vessie du malade, quoique couché à plat sur le dos, & sans craindre de faire de fausses routes, ainsi qu'on le faisoit dans la situation ordinaire. Cette ressource se trouve parfaitement

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

dans le nouveau Lithotome caché, parce que l'Opérateur qui s'en sert, n'a point d'autre embarras, que celui de faire son incision aux tégumens & graisses, pour parvenir à la partie de la sonde la plus saillante, pour y introduire ledit instrument, & le glisser dans la vessie sans aucune difficulté, quelle que soit la situation du malade, reconnoître la pierre, & inciser le trajet en se retirant. Toute cette manœuvre se fait sans la moindre gêne pour l'Opérateur, & avec la plus grande sureté pour le malade.

Les avantages de la situation du malade couché à plat sur la position contraire, pleine de dangers, sont incontestables; parce que les intestins restent tout naturellement sur la partie postérieure de la capacité du ventre, & laissent la vessie libre dans sa place, & son fond se trouve éloigné de son cou à proportion de sa grandeur, sur-tout si l'on a eu soin de vuider les intestins, par une ou plusieurs purgations & lavemens antécédens; aussi-bien que de les entretenir dans cet état par un régime liquide qui aura dû être observé entre ces évacuations, & l'instant de l'Opération. Alors, quoiqu'on ouvre la vessie, & qu'elle se vuide de

son urine, son fond ne vient point heurter le bout des instrumens, la pierre se presente d'elle-même à la tenette, parce qu'elle tombe librement à la partie la plus basse de la vessie, n'étant retenuë par aucun de ses replis.

Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par l'Anonime.

LA SITUATION DU PIERREUX, DANS L'OPERATION DE LA TAILLE PAR LE BAS APAREIL, Déterminée par les régles de l'Art.

Mémoire lû à l'Académie des Sciences de Rouen, le Mardi 12 Mai 1750.

PAR M. LE CAT.

JE divise toutes les méthodes de tailler en *haut apareil*, & en *bas apareil*.

Le *haut apareil* est la Méthode de tirer la pierre par une incision au-dessus du pubis ; je comprends sous le *bas apareil*, dont il est principalement question ici, toutes les méthodes de tailler, qui pratiquent l'issuë de la pierre au-dessous du pubis, soit sous les bourses, comme dans le grand apareil, soit au-dessus & à côté de l'anus, comme dans toutes les especes de l'apareil latéral.

Un Art aussi essentiel & aussi sûr que la Chirurgie, s'exerce par des régles, & c'est sur ces loix fondamentales qu'on

doit fixer ses manœuvres, & en particulier la situation des pierreux dans l'Opération de la Taille. La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

I. La premiére régle générale de la situation du sujet dans toute Opération de Chirurgie, est de le placer de façon que la partie sur laquelle on doit opérer se presente à l'Opérateur d'une maniére à rendre ses manœuvres sûres & faciles.

II. Une seconde régle aussi importante que la premiére, & qui est propre aux Opérations de l'extraction des corps nuisibles, est que cette situation du sujet favorise, autant qu'il est possible, la sortie ou l'extraction de ces corps ou matiéres.

III. Une troisiéme régle tout à fait particuliére à l'extraction de la pierre de la vessie, est de donner à cet organe en particulier, la forme la plus propre à nous permettre d'ouvrir la vessie, & de tirer la pierre, sans blesser les organes qui la contiennent.

I.

Par notre premiere régle générale de la situation du sujet, celle d'un pierreux à tailler par les méthodes du bas apareil doit être telle que l'anus soit en beau jour, vis-à-vis de l'Opérateur, à une

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

hauteur où le jeu de ses mains a le plus de liberté & d'aisance & que les tégumens en soient tendus ; ce qui s'exécute en le plaçant sur une table ou sur un lit * d'environ deux pieds dix pouces de haut, mesure prise sur le matelas aplati par le poids du Sujet, les cuisses pliées vers le ventre, les jambes vers les cuisses ; & pour que cette situation soit fixe & sûre, ces extrêmités inférieures sont attachées avec les supérieures.

Ces préceptes sont communs à toutes les espéces du bas apareil, parce qu'en toutes, l'incision se place aux environs de l'anus.

II.

Quant à la deuxiéme régle qui prescrit de donner au sujet une situation qui favorise la sortie du corps nuisible, ou son extraction ; c'est-à-dire, qui donne à ce corps une pente vers l'issuë, une pente par laquelle il s'offre, pour ainsi dire, à l'Opérateur, à ses tenettes, lui évite les laborieuses & périlleuses recherches, & rende par là l'opération aussi prompte qu'heureuse ; cette situation favorable, dis-je, dont la nécessité est si évidente, si essentielle, doit être diffé-

* Tolet, page 122. cinquiéme Edition.

rente, selon les différentes situations mêmes de l'issuë ou de l'incision, par raport au bas fond de la vessie, auquel elle doit être inferieure pour qu'il y ait de la pente, & par conséquent cette situation du sujet, pour être méthodique, doit être différente pour chacune des espéces du bas apareil.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Pour entendre ce que je vais dire sur ces situations, il faut se rapeller que la partie de l'organe des urines, qui est intéressée dans l'Opération de la Taille au bas apareil, forme une courbe considérable, quoiqu'un peu irréguliére, depuis le bas fond postérieur de la vessie jusqu'à l'attache du ligament suspenseur du priape, & cela non seulement par la situation de ce ligament à la partie antérieure du pubis, mais encore par la forme concave de l'os sacrum & du coccix qui soutiennent le rectum, la vessie, les prostates & le commencement de l'uréthre. Cela posé, pour donner de la pente aux corps nuisibles vers l'issuë.....

§. 1. Dans le grand apareil, dont l'incision est placée au-dessus des bourses, c'est-à-dire, à un endroit de l'extrémité antérieure de cette courbe, fort éloigné de l'autre extrémité, & par conséquent fort élevé, il faut nécessairement mettre

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

le Sujet dans une situation plus aprochante de la verticale, que de l'horizontale, sans quoi l'incision extérieure demeureroit toujours supérieure au siége de la pierre & à tout le reste de son issuë; de plus, celle-ci restant trop éloignée de la tenette, l'Opérateur seroit obligé de la pousser si avant que ses branches s'en trouveroient engagées assez loin dans l'incision pour ne pouvoir plus les ouvrir & saisir la pierre; delà les recherches, les tentatives continuées, les tourmens répétés; delà les contusions, inflammations &c. & même l'insuffisance de toutes ces manœuvres dangereuses, qui après tant de douleurs, laissent encore la pierre pour mettre le comble au malheur du patient.

Je ne dissimulerai point que la pente qu'on donne aux organes intéressés dans l'Opération de la Taille, produit quelquefois un petit embarras oposé au précédent, c'est de placer la pierre sous le cloud de la jonction des tenettes, & par conséquent hors de la prise de ses *mords*; mais pour sentir combien cet embarras est leger en comparaison du premier, il suffit de sçavoir que dans le dernier cas, nous touchons la pierre du bout du doigt, que nous pouvons la pousser

où bon nous semble, & porter directement sur ce corps, sans risque de blesser le corps de l'organe, les tenettes, les crochets ou cuilliéres, & tels autres instrumens convenables qu'il nous plaira d'employer à son extraction. La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Tels sont les motifs qui ont déterminé nos sages ancêtres Lithotomistes au grand apareil à mettre leurs Sujets sur un plan incliné d'environ 63 dégrez de hauteur, mesure prise du bord de leur fauteuil à l'endroit du dossier où peuvent répondre les épaules d'un homme. On peut voir la figure de cette chaise dans Tolet, pag. 122. 131. de la cinquiéme Edition, ou pag. 67. 74. de la quatriéme; & ce sont ces mêmes motifs qui ont forcé quelques-uns des Lithotomistes modernes au grand apareil, à revenir à cette situation dont ils avoient voulu s'écarter. N'attribuons donc pas la nécessité de cette situation dans le grand apareil au défaut de leurs instrumens, qui sont très-bons & très-bien imaginés pour ce qu'on se propose d'en faire; mais à la nature de l'apareil même, ou à la situation de l'incision qu'il prescrit.

§. 2. Dans notre apareil latéral, l'incision étant placée beaucoup plus bas

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

au-dessus & à côté de l'anus, c'est-à-dire, à un endroit de la courbe de l'issuë plus voisin de son extrémité intérieure, la courbe qui reste à parcourir au corps étranger est moindre, ainsi, pour rendre l'endroit où séjourne ce corps supérieur à celui de l'issuë, il y a moins d'inclination à donner au tronc du Sujet, mais il lui faut toujours une certaine pente, c'est pourquoi nos tables à tailler portent un pupitre en plan incliné d'environ vingt-six dégrés d'élévation; ce plan placé à sept pouces du bord de la table, sur lequel pose le sacrum du Sujet, se trouve réduit par cet allongement à environ vingt-trois dégrés, élévation peu considérable, mais suffisante pour tous les cas ordinaires dans cet apareil.

§. 3. On pourroit donner encore moins de pente à l'issuë dans les espéces de l'apareil latéral qui ouvrent les tégumens tout-à-fait à côté de l'anus & la vessie dans son fond; mais pour n'en point donner du tout, ou pour situer le Sujet horizontalement, il faudroit tirer la pierre par une direction perpendiculaire au bas fond de la vessie où séjourne la pierre, il faudroit placer son incision sous le sacrum vers l'échancrure ischiatique, c'est-

à-dire, où il est impossible de la placer.

Mais, dira quelqu'un, dans le haut apareil, l'incision, loin d'être placée au-dessous du siége de la pierre, est tout-à-fait au-dessus; la situation ci-devant prescrite ne fait donc pas une loi.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

La loi générale a lieu dans le haut apareil comme dans tous les autres; mais, 1°. Elle ne peut pas s'y exécuter directement ou littéralement, parce qu'en ce cas-là, elle seroit contradictoire à la premiere régle de la situation du Sujet, qui est que le lieu de l'incision doit se presenter à l'Opérateur en beau jour, & à portée de lui donner toute l'aisance possible dans ses manœuvres; toutes conditions qui exigent qu'on place sur le dos & sur un plan incliné des fesses à la poitrine le Pierreux qu'on veut tailler au haut apareil, au lieu que, pour lui donner la pente prescrite littéralement par la seconde régle, il faudroit le mettre sur le ventre, comme on le fait aussi dès que le Chirurgien a exécuté ses manœuvres.

2°. Si la seconde régle ne s'exerce pas ici à la lettre, au moins s'y trouve-t'elle encore exécutée quant à l'esprit; car l'esprit de cette loi est de situer le sujet de façon que le corps nuisible se presen-

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

te d'abord aiſément aux tenettes ; à quoi contribuë merveilleuſement une iſſue perpendiculaire au ſiége de la pierre ; Or tout cela ſe trouve exécuté dans la ſituation pour le haut apareil, qui porte la pierre à l'extrêmité poſterieure du bas fond de la veſſie ; il eſt donc encore vrai ici que la pierre s'offre aiſément & directement à la tenette, & il eſt fort indifferent, pour l'accompliſſement de la régle, que ce ſoit la pierre ou la tenette qui faſſe les avances, dès que cela eſt poſſible, facile, & nullement contraire au reſte des manœuvres de l'extraction. Mais qui eſt-ce qui ne ſent pas que dans toute autre méthode, par exemple, dans toutes les eſpéces de l'apareil latéral qui placent l'iſſuë au cou de la veſſie, à la partie antérieure du bas fond de cet organe, donner aux Pierreux une ſituation qui jette la Pierre dans les replis poſtérieurs de ce fond, c'eſt ſe jetter de propos délibéré dans des difficultés dangereuſes, & peut-être dans l'impoſſibilité de tirer la Pierre. Pour un cas où vous trouverez une Pierre logée dans un replis antérieur, vous en rencontrerez cent où elles ſeront enfoncées à l'extrêmité poſtérieure de ſon bas fond, dans les parties latérales du baſſin, à côté du

rectum dans les hommes, du vagin & du rectum dans les femmes, vers les échancrures ischiatiques, où j'ai eu occasion d'observer des enfoncemens à loger des Pierres de plusieurs onces. Une Pierre ne peut s'être logée dans un replis antérieur de la vessie, que dans un tems où le malade se sera couché sur le ventre; vous en apercevez-vous avec la sonde introduite pour l'Opération de la Taille, levez seulement avec une legere secousse le bassin du Sujet, la Pierre délogée tombera sur le bas fond, & la situation inclinée vers le cou l'y raménera d'abord à la portée des tenettes; au lieu que si, ayant placé le Pierreux contre les régles, horizontalement, par exemple, vous sentez la Pierre logée dans le profond de la vessie, & que vous mettiez le Sujet sur son séant pour la faire revenir vers les tenettes, elle obéïra; mais vous n'aurez pas plûtôt recouché à plat votre Sujet, pour faire l'extraction, que la Pierre retournera dans sa retraite, & vous forcera à donner au bassin du Pierreux la pente constante qu'il est nécessaire qu'ait le corps nuisible pour le succès de l'Opération.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

I I I.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

§. 1. Par la troisiéme régle particuliére à la Lithotomie ; on tâche de donner à la vessie la forme la plus propre, soit à procurer une issuë, soit à nous permettre de saisir & de tirer la Pierre.

Cette régle de conformer la vessie pour la Taille, ne peut regarder que les deux tems de cette Opération ; sçavoir, celui dans lequel se fait l'incision ou l'issuë, & celui dans lequel se fait l'extraction.

C'est pour donner à l'Opérateur les moyens de faire une issuë avec sûreté & facilité, que dans le haut apareil, & dans celui de M. Foubert, on distend le corps de la vessie par des injections, ou par des rétentions préméditées de l'urine, qui poussent les parois de cet organe au-devant du Lithotome.

Il seroit sans doute aussi avantageux pour les manœuvres de l'extraction, que pour celles de l'incision, que les parois de la vessie fussent tenuës ainsi écartées ; mais il n'y a qu'un fluide qui puisse le faire, & la vessie n'est pas plûtôt ouverte, que la liqueur, qui écartoit ses parois, s'échape, & les laisse retomber ; il n'y a pas d'aparence qu'on trouve ja-

mais d'expédient capable de supléer à ce liquide.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

§. 2. Quelques-uns se sont imaginés qu'en situant le Pierreux horizontalement, les intestins se trouveroient repoussés vers la poitrine, qu'ils cesseroient de comprimer, d'affaisser la vessie, & que par-là ses parois resteroient dans un écartement à peu près pareil à celui que leur donne la plénitude de ce sac.

Pour sentir le vuide d'une pareille idée, il ne faut que faire les réflexions suivantes... 1°. La vessie est logée dans le petit bassin, ou, si vous voulez, dans le fond du bassin. Ce bassin, même dans la situation horizontale, est la région la plus basse de la cavité du bas ventre, l'os sacrum & les vertébres des lombes formant une espéce de précipice, ou de pente fort roide vers ce fond; or ce vase ainsi situé, lors même qu'on est couché à plat, est totalement rempli d'intestin; il le seroit encore, quand on donneroit au Sujet une grande pente vers la poitrine; combien ne l'éprouve-t'on pas dans l'Opération du Bubonocéle où l'on prend toutes sortes de mesures, pour éloigner les intestins du bassin, où l'on opére néanmoins à la surface de cette cavité, & où l'on a encore quelquefois

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

tant de peine à vaincre l'impulsion de ces parties vers cette région.

On a soin de donner cette situation renversée au Pierreux dans la Taille au haut apareil, & cependant n'a-t'on pas vû que des Lithotomistes ayant ouvert la vessie distenduë, & ayant laissé échaper & le liquide & les parois de cet organe, celui-ci s'est affaissé dans le fond du bassin, & a fait le tourment & du pauvre Opérateur & du malheureux patient.

Si, malgré une situation renversée, malgré les extrêmités tant inférieures que supérieures, libres & étendues, les intestins se portent toujours avec force vers le bassin, & compriment la vessie; si dans les cas mêmes où on les soutient avec les doigts, cet organe s'affaisse de lui-même, que sera-ce dans toutes les espéces de la Taille au bas apareil, où les cuisses du Sujet sont nécessairement ployées contre son ventre, ses bras ramenés contre ses cuisses; en un mot, où les extrémités & le tronc ramassés en un peloton, ajoutent à la situation naturelle des intestins sur la vessie, une compression extraordinaire de ces organes. Ajoutons à cela une circonstance qui produiroit cette compression, indépendament de

de cette attitude ramassée, & même dans une posture entiérement oposée. La Taille étant l'opération la plus douloureuse, la plus cruelle de toute la Chirurgie, quelque courage qu'ait le malade, il fait, pendant ces terribles momens, des cris continuels, ou des efforts perpétuels pour retenir ses cris; dans l'un & l'autre état le diaphragme aplani vers le ventre, pousse avec violence les intestins vers le bassin, & j'ai vû par cette seule circonstance dans une bubonocéle pratiquée sur un Sujet de douze ans très-criard, la réduction de l'intestin tenduë absolument impossible.

La Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Comment donc pourrions nous concevoir la moindre espérance d'éviter cette impulsion des intestins, au fond du bassin dans une attitude & des douleurs pareilles à celles de la Taille? C'est se faire une illusion destituée de tout fondement que de s'y attendre; & cette illusion est du plus grand danger dans la pratique: persuadé qu'en situant son Pierreux horizontalement, ou plus renversé encore, on a prévû à toutes les espéces d'affaissemens de la vessie, tant spontanés que forcés, on portera contre ses parois supérieures repliées vers son cou des instrumens pointus ou tranchans qui les ou-

La Situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

vriront ; la posture renversée ayant porté le corps nuisible à l'extrémité postérieure du bas fond de la vessie, & la compression des intestins enfonçant, entre ce corps & l'issuë, les parois supérieures de ce sac nerveux en un ou plusieurs replis, la tenette, dans l'impossibilité de saisir une pierre ainsi reculée, comme on l'a vû ci-devant, ne pincera que ces replis, & portera des coups mortels au malheureux patient. Si cet accident arrive avec toutes les précautions propres à l'éviter, avec les situations du Sujet inclinées & disposées à amener le corps nuisible dans le bas fond antérieur de la vessie, & l'offrir aux tenettes ; à combien plus fortes raisons ne doit-on pas le craindre en abandonnant toutes ces précautions imaginées par les plus grands Maîtres de l'Art, & en introduisant des procédés qui y sont entiérement oposés. Puisqu'il est impossible de donner aux parois de la vessie cette conformation salutaire de notre troisiéme régle, excepté dans les incisions pratiquées au haut apareil, & dans celui de M. Foubert, le seul expédient qui reste aux Lithotomistes est donc, 1°. De donner au Sujet les situations qu'on vient de prescrire pour amener le corps étranger à

la portée de ses instrumens. 2°. De ne pousser dans la cavité de l'organe précieux qui contient la pierre, aucun instrument ni pointu, ni tranchant par son extrémité introduite, & en particulier de répudier toutes les machines de l'espéce de celles qui l'ont déja été, pour de semblables raisons, de l'opération du bubonocéle.

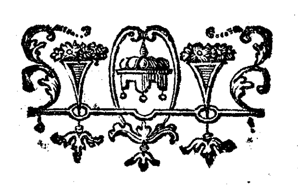
La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

Je n'ignore pas que des premiers Lithotomistes de l'Europe, à l'apareil latéral, ont situé leurs Sujets horizontalement, en leur relevant seulement la tête ; mais je sçai aussi que de très-grands Maîtres qui ont été empressés à les voir opérer & à les imiter, quant à la méthode générale, ne les ont point du tout suivis dans cette circonstance ; je sçai encore que ces premiers Chirurgiens avoient au moins la prudence de n'introduire aucun instrument tranchant dans la vessie, ayant la précaution de couper la prostate, & la partie voisine de l'uréthre de bas en haut, & par conséquent de dedans en dehors sur la cannelure de la sonde, prenant même toutes sortes de mesures pour ne pas blesser la vessie avec le gorgeret ; loin d'être assez hardis pour y pousser des instrumens tranchans, tels que je viens de désigner.

La situation du Pierreux dans l'Opération de la Taille, par M. le Cat.

En vain m'alléguera-t'on des succès en faveur de ces instrumens proscrits ; on peut s'en être servi sans les avoir poussé dans la cavité de la vessie, sans les avoir tiré, ou à peine tiré de leur guaine, s'ils en ont ; on peut s'en être servi *pour éviter les incisions*, * & sous les dehors d'une Taille latérale, avoir fait une Taille au grand apareil. Enfin l'événement ne sçauroit rien prouver en faveur d'un procédé démontré d'ailleurs irrégulier. En loüant l'Opération comme heureuse, on sera toujours en droit de blâmer la conduite du Chirurgien comme téméraire, & de dire à un tel Opérateur, qu'il a été plus heureux que sage.

* Journal de Verdun, Avril 1749, p. 315. l. 27.



REPLIQUE
DE M. LE CAT,
AUX RE'FLEXIONS
DE L'ANONYME,*

Qui servent de réponse au precédent Mémoire de cet Académicien,

SUR

LA SITUATION DU PIERREUX &c.

LETTRE
A MESSIEURS LES APROBATEURS DE CES RE'FLEXIONS.

Declivi ex antro delabi pondere cogit.

MESSIEURS,

VOUS avez cru reconnoître dans les réflexions de l'Anonyme, que cet Auteur soutenoit par de *bonnes raisons, ce qu'il avoit avancé sur les avantages de la situation horizontale dans l'opération de la Taille.* C'est le second Point de notre

* Pag 231 de son Recueil.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

démêlé qui me reste à discuter. Votre probité m'est trop connuë, Messieurs, pour douter un instant que vous ne soyez aprobateurs de bonne foi : c'est à moi, qui ai tant à cœur l'honneur de vos suffrages, de vous déveloper les infidélités & les sophismes de l'Auteur, qui ne vous a trompé que parce que votre droiture vous a empêché de l'en soupçonner capable. C'est le parti que je prends, Messieurs, dans la persuasion où je suis que vous blâmerez ses erreurs, avec la même ingenuité que vous avez aprouvé l'Ouvrage qui les contient.

La question sur la situation du pierreux dans l'opération de la Taille a deux Parties, comme celle qui regarde le Lithotome caché.

La premiére Partie qui n'est que préliminaire, concerne l'invention de la situation horisontale que l'anonime insinuë être duë à *des Observations . . . plusieurs fois réïtérées. . .* à *des réflexions bien méditées*, auxquelles son *nouveau Lithotome caché a donné lieu* ; Il avouë, à la vérité, que quelques Lithotomistes avoient *d'abord pensé à* donner cette situation à leurs Sujets, mais il ajoute qu'ils sont revenus à la situation oblique.

Pag. 187.

La seconde Partie, qui fait propre-

ment le fond de la question, regarde le parallèle entre la situation inclinée & l'horisontale, & la prééminence duë à l'une des deux.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. I. Le F** C** observe dans sa dissertation sur la situation du pierreux qu'on a vû p. 298. qu'il a fait une grande faute en 1748. dans la description de sa méthode, de conseiller de donner dans l'opération de la Taille, la même situation que dans le grand apareil; c'est-à-dire, la situation inclinée de la tète à l'anus, suivie par tous les Lithotomistes de France, & prescrite par M. Falconet même, dans sa Sçavante These sur l'apareil latéral. * Le F** C** éclairé pour les *observations* & les *ré-*

* *Ægro toto supino corpore, ut in Celsico apparatu.*

Le Malade étant couché à la renverse comme dans le petit apareil. Or tout le monde sçait que dans le petit apareil, comme dans le grand, le Malade est mis dans une situation inclinée, mais beaucoup plus relevée que la nôtre, c'est-à-dire, plus aprochante de la verticale; celle que Celse même prescrit (*in Celsico apparatu*) est si relevée, qu'il veut, comme Tolet, qu'un homme fort tienne le Pierreux sur ses genoux pendant qu'on le taille; & si le Pierreux est trop robuste pour qu'un homme suffise à le tenir, il prescrit d'y en mettre deux, mais il ne se départit point de la situation du Sujet sur les genoux de ces hommes; ce qui démontre son attitude très relevée malgré la situation renversée; *ægro toto supino corpore.* C'est à cette

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

flexions bien méditées que nous venons d'annoncer, se détermine pour la situation horisontale, sans se soucier de rendre, premierement, hommage de cette méthode au Frere Jacques, qui en faisoit usage, selon Dionis, p. 242, & ensuite aux célébres Anglois Messieurs Cheselden, Sharp, &c. qui s'en servent actuellement & depuis fort long-tems. Il nous dira encore qu'il n'en avoit pas entendu parler, quand il a composé cette dissertation; car il a le talent de se persuader d'avoir imaginé tout ce qu'il a apris des découvertes faites au centre des plus grands Hôpitaux, & par la pratique la plus nombreuse & la plus réflechie : Mais ce qu'il y a de plus plaisant encore ici; c'est que cette situation horizontale, ainsi que la facilité d'*épargner au Malade le terrible préparatif de l'échaffaut*, * il l'a découverte dans son *nouveau Lithotome caché*, comme une perfection particuliére à cet instrument. Quelqu'envie de plaisanter qu'inspire une pareille allégation, je me suis néanmoins contenté

* Pag. 51. de son Recuëil.

circonstance, & à la figure ployée du Pierreux, que Celse attribuë la facilité de saisir la pierre. *Ex quibus evenit ut inter ilia sinus super pubem sinè ullis rugis sit extentus, & in angustum compulsa vesica, facilius calculus capi possit.* Cornelii Celsi de Medicinâ, l. VII. in fol. Basileæ, p. 525.

de répondre sérieusement au F** C**; quant à cette derniére facilité, que depuis Franco jusqu'à M. Loüis, presque tous les Lithotomistes, & je pourrois dire tous les Lithotomistes, sans m'excepter, avoient pratiqué cette situation dans certains cas, & il est évident qu'il n'y a aucune espéce d'instrument du bas apareil avec laquelle on ne puisse tailler sur un lit & dans la situation horizontale, comme avec son instrument, & avec les mêmes avantages ou desavantages. Il replique très-gravement à ce raisonnement, que je n'ai *pas connu la préférence essentielle que mérite cette situation*, qu'il me sera aisé de l'aprendre dans *sa dissertation.... qu'une expérience guidée par la réflexion me* l'auroit *fait connoître.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Nous verrons dans un moment, lequel du F** ou de moi, connoît mieux les avantages & les dangers de cette situation, & qui de nous deux est plus capable de donner des leçons à l'autre sur cette matiére; mais toute cette humble tirade du cher F**, prouve-t'elle que ces prétendus avantages de la situation horizontale sont une *découverte* attachée *au nouveau Lithotome caché*, comme il l'a soutenu & le soutient encore, pour exalter cet instrument? C'est

Réplique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

pourtant-là l'objection préliminaire, à laquelle il avoit à répondre, & qu'il élude si mal adroitement, parce qu'il lui est impossible de se justifier. Voici donc une premiére proposition qui demeure & demeurera sans replique de la part du vénérable F** C**.

*La situation horizontale du Pierreux pour la Taille n'est pas une découverte du F** C**, pas même une vieille découverte rajeunie par lui; encore moins une perfection particuliere au bistouri herniaire transformé par lui en Lithotome, d'après M. Chaignebrun.*

Au reste, ces *ampullæ Cosmianæ* * ne doivent point surprendre dans le cher F**. C'est ainsi qu'a debuté à Paris, son précurseur le Frere Jacques, si l'on en croit Saviard, pag. 459. *Il commença*, dit-il, *par attribuer à sa méthode de fausses prérogatives.... pure fanfaronade*, ajoute ce Chirurgien, page 460.

La seconde partie de notre question qui regarde le parallelle entre les situations inclinée & horizontale, & la prééminence dûë à l'une des deux, ayant déja été discutée de part & d'autre.... 1o. Dans la Dissertation de l'Anonyme, pag. 298. 2o. Dans mon Mémoire, pag.

* Voyez Martial en diverses Epigrammes.

308. 3°. Dans les Réflexions de l'Anonyme, p. 231. de son Recueïl; je n'ai autre chose à faire pour décider cette prééminence, qu'à refuter solidement les Réflexions de l'Anonyme, & démontrer par de nouvelles expériences la justesse des principes de mon Mémoire, qui donne la préférence à la situation inclinée; ce sont-là deux points, sur lesquels je me flâte, Messieurs, de vous satisfaire dans le cours de cette Dissertation épistolaire. Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. II. J'avois donné au F** C**, dans le Mémoire de la p. 308. sur la situation du Pierreux, un exemple de modération: il est tout dogmatique, & si, dans les aplications des principes, j'ai quelquefois fait allusion à son instrument, c'est, sans le nommer, non plus que son auteur; en un mot, ce sont des aplications générales qui ne tombent pas plus sur le Lithotome caché, que sur tout autre du même genre. Qui l'auroit cru? Ces ménagemens ont choqué le F** C**, & il les traite d'affectation, de dissimulation, de défaut de sincérité.

Ce qu'il y a de certain, c'est que mon Adversaire n'a pas imité ma retenuë dans ses Réflexions sur mon Mé-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

moire, il m'y traite en plusieurs endroits d'homme épuisé, devenu imbécile, qui ne sçait plus d'anatomie, qui ne se souvient plus dans un écrit de ce qu'il a dit dans le précédent, hors d'état, en un mot, de rien donner desormais à quoi l'on puisse se fier. Mais pour rendre mon sort plus digne de pitié par un contraste, il supose gratuitement ou ironiquement, que cet homme, aujourd'hui d'un esprit si caduc, *étoit autrefois un homme célébre par sa science*. J'abandonne volontiers ces insultes puériles que le F** C** prétend faire à un homme, *autrefois célébre par sa science*, & qui auroient dû lui rapeller la Fable du Lion devenu vieux, pour venir aux Réflexions du F**, qui concernent mon Mémoire.

§. III. J'ai dit au commencement de ma Dissertation, sur la situation du Pierreux...

„ Un art aussi essentiel & aussi sûr
„ que la Chirurgie, s'exerce par des régles;
„ c'est sur ces Loix fondamentales qu'on
„ doit fixer ses manœuvres, & en par-
„ ticulier la situation du Pierreux dans
„ l'Opération de la Taille.

F** C** à son tour débute ainsi :

La Chirurgie, comme toutes les au-

tres Sciences pratiques, n'est point soumise aux caprices de la spéculation.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Ceci a l'air d'une Proposition oposée à la mienne .... Je veux qu'un Art essentiel & sûr, s'exerce par des régles, qui sont, la théorie, la spéculation, la science de l'artiste; & l'Anonyme paroît prétendre, au contraire, que cette théorie, cette spéculation est capricieuse, infidèle. Si la sienne est de cette espéce, il a raison de s'en défier; mais cela ne fait pas une régle pour les autres.

Ce sont les succès qui nous décident; continue l'Anonyme, *on n'y raisonne pas* (dans les Sciences pratiques) *avant que d'avoir vû.*

Le vénérable F** fait bien de l'honneur à notre Art? *On n'y raisonne pas avant que d'avoir vû* (des succès.) Oh, qu'il dise que cela lui est souvent arrivé à lui, j'en conviendrai par complaisance; mais ce ne sera sûrement pas vous, Messieurs, qui croirez que ce soit une loi parmi nous; car nous regardons au contraire, comme une regle, que pour obtenir des succès, il faut commencer par beaucoup raisonner, & que ces succès sont les lauriers qui couronnent la tête qui les a médités.

En conséquence des Faits reconnus,

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

poursuit l'Anonyme, *on établit la méthode ; & la plus sûre, & la seule qui doive être adoptée, est celle dont les succès sont constans.*

Par tout ce qui précéde, il est clair que ces *faits reconnus* sont *les succès*, ainsi cette phrase presente à l'esprit celle-ci.... *Ce sont les succès qui établissent une méthode, & la bonne, est celle qui a des succès constans*, ce qui fait un raisonnement très-sublime, très-profond, & digne du *très-habile* Auteur du Lithotome caché ; mais attendez, il poursuit & change un peu sa thèse.... " La seule ,, (méthode) qui doive être adoptée, ,, est celle dont les succès sont constans.... ,, *parce que l'Opérateur sçait mieux se* ,, *conformer aux connoissances anatomi-* ,, *ques & aux mécanismes des parties.*

Comment donc, cet homme qui traite la spéculation de capricieuse, qui ne se décide que par les succès, chante la palinodie dans la même période, & veut que son Opérateur se conforme aux connoissances anatomiques, & au mécanisme des parties. Mais, permettez, mon cher F**, qu'un esprit caduc comme le mien, vous demande un peu d'ordre dans les idées. Est-ce devant ou après le succès que vous voulez que votre Opé-

rateur se conforme aux connoissances théoriques ? Si c'est après le succès, comme l'indiquent les premiers membres de votre période, votre Opérateur a donc d'abord travaillé sans se conformer à ces connoissances théoriques ; en un mot, il a commencé par opérer sans connoissances, sans principe, en aveugle, en empirique ; le hazard seul l'a favorisé, & vous avez là un Eleve digne de vous ; si c'est avant le succès qu'il s'est conformé aux connoissances spéculatives, il a donc raisonné avant d'avoir vû ces succès, il a donc été soumis à la spéculation ; tout votre début est donc faux, & vous êtes forcé d'en revenir à ma proposition... Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

“ Un Art aussi essentiel & aussi sûr „ que la Chirurgie s'exerce par des ré- „ gles, & c'est sur ces loix fondamen- „ tales qu'on doit fixer ses manœu- „ vres.

Ce n'étoit pas la peine d'affecter dans ce brillant début un langage tout oposé.

Ces principes incontestables, continuë l'Anonyme, *sont également avoüés par M. le Cat & par moi, nous en faisons cependant chacun l'aplication en notre faveur.*

Eh, quels sont ces principes incontestables que j'avouë de concert avec le

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

cher F** ? Seroit-ce le raisonnement emphatique & contradictoire que je viens d'analyser ? A Dieu ne plaise que j'adopte ni regarde jamais de pareilles *réflexions* comme des principes. Si F** C** veut dire par là qu'il se rend à l'évidence des miens, à la bonne heure; c'est déja moitié gain de cause ; & il n'est plus question que d'examiner qui de nous deux en a fait une plus juste aplication ; cet examen vaut la peine qu'il me donnera ; ce seroit un phénoméne curieux de voir un homme qui a des idées aussi embrouillées d'un principe, en faire des aplications exactes & précises ; cependant ce phénoméne n'est pas impossible dans un siécle où les Opérateurs se trouvent conformes à la théorie de leur Art, sans l'avoir consulté.

Ma premiere Regle.

§. IV. *La premiere régle de la situation du Sujet dans toute opération de Chirurgie, est de le placer de façon, que la partie sur laquelle on doit opérer, se presente à l'Opérateur d'une maniére à rendre ses manœuvres sûres & faciles.*

A la fin de l'aplication de cette régle, à la situation du Pierreux qu'on taille

taille par le bas apareil, je dis que les *préceptes* que j'y passe en revûë *sont communs à toutes les espéces du bas apareil.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

N'ayant rien dit dans cet article qui pût tomber directement ni indirectement sur la méthode du F** C**, il l'aprouve; mais avec cette observation... qu'en même tems que sa *dissertation est conforme* à ma régle, *elle a quelque dégré d'avantage* sur la mienne, *parce que la partie sur laquelle on opere se presente mieux dans la situation horizontale, que dans la situation oblique*.... Comme l'Anonyme avance tout ceci sans preuve, & qu'il lui est impossible même de le prouver, il trouvera bon qu'on regarde encore cet avantage chimérique, comme ces prérogatives singuliéres qu'il a cru jusqu'ici trouver dans sa méthode & dans son instrument, sur toutes les circonstances qu'ils ont en commun avec tous les autres du même genre. *Iterùm atquè iterùm projicit ampullas & sesquipedalia verba.*

P. 232.

Non-seulement *la partie sur laquelle on opére ne se presente pas mieux dans la situation horizontale que dans la situation oblique*, mais encore l'Opérateur se trouve souvent gêné dans ses manœuvres par la situation horizontale. C'est

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

une chose démontrée par un fait qui arrive à presque toutes nos Tailles. Nous donnons à nos Sujets la situation inclinée; mais il arrive quelquefois, & je puis dire souvent, que le taillé, excité par la douleur de l'Opération, éleve le derrière, nous rejette dans la situation horizontale, & quelquefois plus qu'horizontale, que nous voulons éviter. Alors cette position se joignant à la pente naturelle qu'il y a du cou de la vessie à son fond, augmente d'autant cette pente, & oblige l'Opérateur de lever extraordinairement les poignets, & d'introduire les instrumens presque de haut en bas, attitude extrêmement gênante, & qui expose un Opérateur moins instruit, moins consommé, à passer ces instrumens au-dessus de la vessie, ou à travers cet organe. Dans tous ces cas, pour nous ôter cette attitude forcée & dangereuse tout ensemble, nous faisons apuyer fortement sur le pubis, & relever le tronc du Sujet par de nouveaux oreillers; j'ai trente témoins qui attesteront que ce fait est encore arrivé à notre Taille de cette année 1751, & qu'il a excité une espéce d'acclamation contre la situation horizontale.

Il ne faut plus s'étonner si l'Anonyme

convient que les Lithotomistes *qui avoient pensé d'abord à laisser le Sujet entiérement couché à plat sur le dos, sont revenus à la position oblique, à cause de la difficulté qu'ils trouvoient à manœuvrer avec les instrumens ordinaires.* Cette difficulté est tres-reelle, avec quelqu'instrument qu'on opére, & il est évident qu'elle ne vient point des instrumens, mais de la situation desavantageuse.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime, P. 232.

Ma seconde Regle.

§. V. *Une seconde régle aussi importante que la premiere, & qui est propre à l'extraction des corps étrangers, est que cette situation du Sujet favorise, autant qu'il est possible, la sortie ou l'extraction des corps.*

Cette situation favorable à l'extraction d'une pierre est différente, selon les méthodes, mais en général elle doit être telle, ou que la pierre se porte par son poids, par sa pente, aux tenettes, c'est-à-dire, au cou de la vessie, ou qu'elle ouvre une voye directe & libre aux tenettes vers le fond de cet organe; je fais voir dans l'aplication de ces régles, que dans le haut apareil il est facile de contraindre la vessie à ouvrir une voye di-

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

recte & libre aux tenettes pour aller chercher la pierre dans son bas fond, parce que dans cet apareil on a à découvert, & dans les doigts, le fond supérieur de la vessie; on le soutient donc à son gré, & avec lui le paquet des intestins, qui sans cela l'affaisseroient contre le bas fond; * mais ce moyen étant impraticable dans le bas apareil, cette voye libre, dont nous parlions tout à l'heure, y est aussi impossible; ainsi il ne reste que l'autre moyen de faciliter cette extraction, qui est de faire ensorte que la pierre par sa pente, fasse la moitié des avances. Or, la situation inclinée seule donne cette pente qui porte la pierre vers le cou de la vessie & vers la tenette.

L'Anonyme ne trouvant pas son compte à cette conclusion, ne manque pas de trouver cette *régle à beaucoup près* moins exacte *que la premiere.*

Après un grand étalage d'anatomie, copiée de Messieurs Vinslow & le Dran, excepté dans quelques endroits qu'on voit bien qui sont de son cru, comme celui-ci... la partie postérieure & inférieure du milieu *du ventre de la vessie*,

* Voyez dans les Transactions, n° 476. les instrumens que j'ai inventez, pour prévenir cet accident.

& plusieurs autres que je lui passe, parce qu'ils ne font rien à notre affaire, il vient aux objections contre mes préceptes.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Toujours fidéle dans ses citations, il transforme ma régle générale, qu'on vient de lire, en celle-ci ; *la situation du malade doit être telle que la partie qui contient le corps étranger ait une pente...* ce qui n'est vrai, comme je viens de le faire observer, que dans des cas particuliers, ausquels je descends dans l'aplication de la régle générale ; & tout de suite l'Anonyme avance qu'ayant établi cette régle de *la pente*, j'y trouve un *inconvénient diamétralement oposé* dans le haut apareil ; ce qui est positivement faux, car je dis au contraire expressément... *La loi générale a lieu dans le haut apareil, comme dans tous les autres.* Et quelle est-elle cette loi générale ; est-ce la pente, comme voudroit me le faire dire l'Anonyme ? Non ; la pente n'est qu'une loi particuliére à certain cas ; mais la loi générale de l'extraction est une *situation qui favorise, autant qu'il est possible, la sortie ou l'extraction des corps étrangers.*

On voit bien que les avantages qu'on a dans le haut apareil de soutenir le fond

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

de la vessie & les intestins, donnent à cette méthode la *favorable situation à l'extraction*, prescrite par cette seconde régle générale, & supléent à la pente qui est une loi en son ordre, mais néanmoins un des grands moyens de qualifier une situation du titre de favorable !

Or la situation horizontale, soutenue par le F** C**, n'ayant pas cette pente qui est un des principaux moyens de rendre la situation favorable à l'extraction du corps étranger ; c'est à lui de prouver qu'elle conserve la prérogative que nous venons d'observer dans le haut apareil, c'est-à-dire, qu'elle empêche que le fond supérieur de la vessie, & les intestins qui pesent dessus, ne tombent ou ne s'affaissent, la vessie étant vuide, sur le col & le bas fond de la vessie ; & s'il ne le fait point, il reste démontré que la situation horizontale n'est conforme par elle-même à aucune des loix de la situation favorable à l'extraction des corps étrangers, ou tout au moins qu'elle y est beaucoup moins conforme que la situation inclinée ; d'où il suit nécessairement que celle-ci est la plus favorable.

Voyons les efforts de l'Anonyme pour conserver à la situation horizontale

les avantages du haut apareil ; car je voudrois bien donner quelque ordre au déluge de réflexions sans liaisons qui forment l'ouvrage du F**. Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. VI. " La situation horizontale, dit „ le F** C**, est celle qui favorise le „ mieux la recherche de la pierre dans „ la vessie, puisqu'elle est la seule qui „ donne à cet organe la liberté de s'é- „ tendre dans le bassin, en éloignant les „ intestins qui la compriment contre son „ col & le pubis, & par là donnent à la „ tenette la liberté de se promener aisé- „ ment pour trouver & tirer la pierre.

C'est justement cette liberté qu'a la vessie de s'étendre dans le bassin vers le sacrum qui rend la situation horizontale moins avantageuse, parce que la pierre ayant aussi la liberté de se porter dans ce fond postérieur étendu de la vessie, le fond supérieur de celle-ci tombera entre la pierre & la tenette, comme on le voit distinctement dans la Pl. VI. faite d'après nature ; & alors que devient la liberté de la tenette pour se promener aisément, & trouver la pierre ? Non-seulement elle n'aura plus cette liberté ; mais encore, quand elle l'auroit, la pierre étant éloignée, la tenet-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

te introduite jusqu'à elle, a ses branches engagées dans l'incision, ce qui les empêche de s'ouvrir assez pour que ses mords puissent embrasser la pierre ; on la touche sans cesse, on la grate & on ne la saisit jamais ; veut-on l'ouvrir d'avantage, l'écartement des branches appuyées contre l'incision, fait reculer les mords, & l'on manque encore la pierre ; combien ces manœuvres, inutilement répétées, n'ont-elles pas fait périr de Sujets ?

" La crainte, continuë l'Anonyme, „ que M. le Cat tâche d'inspirer sur l'en„ foncement de la pierre dans le préci„ pice du bas fond postérieur de la vessie „ dans la situation horizontale est une „ pure chimére. 1°. Parce que ce bas „ fond n'a point la liberté d'occuper un „ espace fort avant dans le bassin, dont „ les intestins remplissent la capacité, & „ le repoussent toujours contre le pubis „ sa véritable place.

Tout à l'heure le F** C** faisoit consister les avantages de la situation horizontale dans la liberté que la vessie & la tenette ont de s'étendre & de se promener dans le bassin & dans l'éloignement des intestins, de ce bassin, sans doute ; l'alinea suivant, pour trouver de la chi-

mére dans mon objection, c'est-à-dire, pour empêcher la pierre de suivre la vessie étenduë dans le bassin, il lui ôte cette liberté, & remplit ce bassin d'intestins.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

A-t'on jamais mis deux phrases contradictoires si près l'une de l'autre?

§. VII. La seconde raison qui prouve que ma *crainte sur l'enfoncement de la pierre dans le précipice du bas fond postérieur de la vessie ... est une chimére...* c'est que le Lithotome caché fait *au col de la vessie une rigole ou goutiere qui donne à la tenette la liberté de se promener dans tout le bas fond.* P. 240.

Le Lithotome caché fait, comme tous les autres Cistitomes de l'apareil latéral, une ouverture au cou de la vessie, mais quel raport y a-t'il entre cette ouverture, cette rigole faite à l'orifice de la vessie, & la liberté de promener ensuite la tenette dans tout le bas fond de cet organe, lequel bas fond dans la situation horizontale, de l'aveu du F**, a plus d'étenduë dans le bassin; par conséquent il y a entre cette ouverture, cette *rigole* & la pierre, un plus grand espace de vessie affaissée, de replis de cette vessie, & ainsi moins de liberté à la tenette d'aller se *promener* de cette *rigole* vers ce

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

bas fond postérieur, où est la pierre. Mes craintes ne sont donc pas chimériques.

Mais ce bas fond, reprend le F**, *est tout au plus de niveau avec cette goutiére*, faite au cou de la vessie, *il s'y trouve même très-souvent supérieur, comme je l'ai très-souvent remarqué à l'ouverture des cadavres, après y avoir fait des épreuves.*

Oh pour cela, mon cher F**, j'y ai regardé sans vanité d'aussi près que vous, & beaucoup plus souvent; j'ai encore, actuellement que j'écris ceci, les yeux sur la vessie d'un cadavre, situé horizontalement, & j'y trouve, & j'y ai toujours trouvé que le bas fond de la vessie a une pente considérable vers le sacrum, sur-tout vers les parties latérales du rectum, de la matrice & du vagin dans les femmes, qui sont les cas que j'ai indiqués. La profondeur de cette situation doit encore augmenter par le poids de la pierre; & une incision au cou de la vessie, qui seroit assez grande pour atteindre le niveau de ce bas fond latéral sur-tout, seroit assurément mortelle. On en peut juger par les mesures que je viens de prendre sur un Sujet de seize ans, * qui avoit une vessie passablement grande, & dans laquelle j'avois

* Voyez la Pl. VI.

mis une pierre. Ce Sujet étant ſitué horizontalement, la diſtance du niveau de l'orifice du cou de la veſſie à ſon bas fond qui portoit la pierre, s'eſt trouvée de deux pouces huit lignes, & la pente ou déclinaiſon de cet orifice à ce bas fond étoit de 42 dégrés, 45 minutes.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Il eſt certain que dans une veſſie petite, ou une veſſie en contraction, dont le fond ſeroit tout raſſemblé ſur le rectum, la pente ſeroit beaucoup moins conſidérable, & qu'une bonne inciſion latérale * faite au cou de la veſſie & au fond antérieur qui y touche, aprocheroit beaucoup du niveau, atteindroit même peut-être au niveau du fond de cette veſſie, reſtrainte ſur le rectum; mais combien ſont rares ces veſſies dont la largeur ſe borne à celle du rectum? d'ailleurs une veſſie qui ſe vuide ſubitement d'urine, & ſans ſe contracter volontairement, ayant encore plus de largeur, & celle d'un taillé étant ſouvent dans le cas, n'eſt-il pas évident que la pierre, dans la ſituation horizontale,

* Je dis inciſion latérale, parce qu'il eſt clair que le rectum faiſant lui-même une petite courbe, on ne pourroit faire au cou de la veſſie une inciſion, qui mettroit cette iſſuë au niveau du bas fond de la veſſie, ſans ouvrir largement le rectum.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

doit se trouver logée dans un enfoncement des parties latérales du bas fond de la vessie.

Mais indépendamment des faits anatomiques, Messieurs, tout pierreux, & tout homme qui observe ces sortes de malades, a de quoi se convaincre de cette pente du bas fond de la vessie. Ne voyons nous pas tous les jours que ces malheureux, pour se soulager de leurs tourmens, ont recours à la situation horizontale ? Que font-ils dans leurs plus vives épreintes, ils se jettent sur leurs lits, & leurs douleurs s'apaisent : pourquoi cela ? parce qu'au moyen de cette situation, la pierre s'éloigne du cou de la vessie, & tombe dans le bas fond de cet organe où elle incommode moins. Cette observation triviale décide nettement la question.

Le cher F** opose aussi un fait de pratique à ce logement de la pierre, dans le bas fond de la vessie, par la situation horizontale.

Il y a peu d'années, dit-il, où l'on ne soit obligé de se servir de tenettes courbes pour tirer des pierres logées derriére les os pubis, on n'a jamais été obligé de s'en servir pour les tirer du bas fond de la vessie.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Voici la vingtiéme année que je taille ; je n'ai jamais tiré avec les tenettes courbes de pierres de derriere le pubis ; peut-être la situation trop inclinée, trop voisine de la verticale que donnent à leurs Pierreux quelques Lithotomistes, est-elle la cause de cette circonstance ; on peut pécher par excès dans les meilleures choses : on ne s'est jamais servi de la tenette courbe, dit le F**, pour tirer la pierre logée dans le bas fond de la vessie ; je le crois bien ; mais, 1°. Ceux qui ne *situent* pas leurs Pierreux horizontalement, & ce sont tous les Lithotomistes de France, ont moins que les autres, cet accident à craindre, puisque la pente, qu'ils donnent aux organes, aménent ordinairement la pierre vers le cou de la vessie & les tenettes. 2°. La molesse & la flexibilité du cou de la vessie, du bas fond voisin, & des parties qui les portent, permettent aux tenettes diverses manœuvres qui peuvent affaisser, abaisser ce bas fond antérieur, relever les branches de la tenette, & plonger ses mords dans la retraite plus ou moins profonde du bas fond postérieur où est logée la pierre. 3°. De ce qu'on ne s'est pas encore servi des tenettes courbes pour tirer des pierres logées dans ces

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

retraites du bas fond postérieur de la vessie, s'ensuit-il qu'on n'auroit pas eu raison de le faire quelquefois ; c'est peut-être faute de s'en être avisé, qu'il est souvent arrivé qu'on a laissé des pierres dans la vessie ; F** C** connoît cet accident.

§. VIII. Une troisiéme raison de l'Anonyme, pour prouver que *ma crainte sur l'enfoncement de la Pierre dans le précipice du bas fond postérieur de la vessie, est une chimere*, est celle-ci...

Pag. 241. *Si ce bas fond de la vessie pouvoit de lui-même s'aprocher de l'Os sacrum, comme M. le Cat le veut faire craindre. Il auroit été fort inutile de prendre des mesures, afin de lui donner une saillie de ce côté-là pour l'opération qui a un trocard pour guide.*

Chez quel Auteur, chez quel Praticien le cher F** a-t'il lû ou vû qu'on fait, avec un trocard, la ponction au *bas-fond postérieur de la vessie*, par la partie qui s'aproche du sacrum, où je crains que la Pierre n'aille se précipiter par la situation horizontale ? Est-ce qu'il ignore encore, ou feint d'ignorer que ces ponctions se font au contraire au bas-fond antérieur de la vessie, à côté de

son cou, c'est-à-dire, dans une région diamétralement oposée au bas fond postérieur dont il s'agit. Mon cher F**, on voit que *rien* ne vous *coute* pour venir à vos fins. Vous ne vous faites pas une affaire de confondre la partie postérieure d'un organe avec l'antérieure, quand ce quiproquo fait votre compte ; mais nous vous passons ce stratageme ou cette erreur, & nous suposons que vous avez voulu ou dû dire, qu'en général „ quand „ on est obligé de faire faire saillie à la „ vessie par une injection vers une ré„ gion, c'est une preuve qu'elle ne s'y „ porte pas d'elle-même.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Voilà le fond de votre argument, & ce fond-là lui-même est encore faux ; car il est certain que le fond antérieur de la vessie où M. Foubert plonge son trocard, répond toujours à la région où il fait cette ponction ; qu'il s'y porte, qu'il *s'en approche de lui-même*, qu'il y est attaché même, soit que la vessie soit injectée ou non : pourquoi donc est-ce qu'on injecte la vessie, & qu'on fait faire saillie à cette région ? c'est, 1°, pour que sa plénitude la mette en état d'opposer au trocard la résistance qui est nécessaire à sa perforation, ou pour qu'il la perce sans qu'elle céde. 2°. Pour écarter de la

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

pointe de cet instrument la parois supérieure postérieure de la vessie, dont tous les Lithotomistes, excepté F** C**, craignent l'affaissement. Or cette Opération, & l'argument qu'on en a tiré, tout faux qu'il est, sont également étrangers à notre question.

P. 242. §. IX. Quatriéme raison de l'Anonyme. M. le Cat, en faisant des expériences avec le Lithotome caché sur la vessie de plusieurs cadavres, *fait faire à cet instrument*, vers le fond de cet organe, dans sa tunique nerveuse, une traînée, une rigole qui conduit à P. 243. la playe véritable. Or, M. *le Cat n'a pû couper ou faire rigole au bas fond de la vessie avec une lame qui suit une ligne droite, qu'autant que ce bas fond s'est trouvé à la portée de cette ligne, & pour le moins de niveau avec le fond de la véritable playe que cette lame fait jusqu'au dehors où elle se termine....* il devoit même faire *bosse ou avance au-dedans de sa cavité, pour pouvoir être à la portée de la lame du Lithotome; car, sans cette bosse, point de rigole.* Donc, de l'aveu de M. le Cat même, la crainte sur l'enfoncement de la Pierre dans le précipice du bas fond postérieur de la vessie, est une chimere.

Je

Je me flate de ne pas affoiblir les argumens du F**, si je les raproche, & si j'en suprime quelquefois les injures.

Replique de M le Cat. aux réflexions de l'Anonime.

Je suis persuadé, Messieurs, que la raison que je viens d'exposer, est une de celles que vous avez trouvé *bonnes*, parce que votre attention n'a pas été jusqu'à confronter les textes, à vous rendre bien maîtres de la question, & voir qu'il y a encore là infidélité de la part du cher F**. Votre droiture vous a empêché d'apercevoir les fausses supositions qui servent de base à ce sophisme. 1°. L'Anonyme affecte sans cesse de confondre le fond antérieur inférieur, & contigu au cou de la vessie, avec son fond postérieur, & même postérieur latéral, qui est celui que j'indique toujours pour retraite aux pierres dans la situation horizontale. J'ai dit que dans mes essais, le Lithotome caché a fait des rigoles *vers le fond de cet organe*. Remarquez ceci, s'il vous plaît, Messieurs, *vers le fond*, c'est-à-dire, à la partie du cou de la vessie qui conduit à son fond ; or, pour faire une rigole à cette partie du fond de la vessie voisine de son col, il n'étoit point du tout nécessaire que son bas fond postérieur & latéral fissent bosse, & fussent de niveau avec l'incision.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

2°. Mais quand ce seroit ce bas fond postérieur, qui se seroit presenté, qui auroit fait bosse, & que j'aurois coupé avec le Lithotome du F**, comme en effet il est arrivé dans quelques-uns de mes essais sur des vessies presque plates, sur des cadavres qui n'avoient point la pierre, & où cette masse ne pouvoit par conséquent se faire son lit, pour ainsi dire, dans les parties postérieures & latérales de la vessie, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas beaucoup de cas où les pierres ont ces sortes de retraites. Or, je vous prie, Messieurs, de bien observer que je n'ai pas donné ces retraites de la pierre comme une chose constante, uniforme; j'ai assurement trop taillé des vivans & des morts, pour ne pas sçavoir que pour l'ordinaire ce fond postérieur de la vessie, (& même le supérieur,) est poussé par les intestins vers le cou de la vessie, & c'est sur cette vérité que j'ai établi les dangers du Lithotome caché, démontré aussi par mes essais; j'ai seulement dit que *pour un cas où vous trouverez une pierre logée dans un repli antérieur* de la vessie, *vous en rencontrerez cent où elles seront enfoncées à l'extrémité postérieure de son bas fond, dans les parties latérales du bassin; à côté du rectum*

Journal de Juillet 1750 p. 193.

dans les hommes, du vagin & du rectum dans les femmes, vers les échancrures ischiatiques où j'ai eu occasion d'observer des enfoncemens à loger des pierres de plusieurs onces. Et rien n'est plus constant que ces faits; car 1°. Depuis que je taille, je ne me souviens pas d'avoir trouvé une pierre dans ces replis antérieurs; & j'en ai assûrément beaucoup rencontré dans ceux de son bas fond postérieur & latéral, malgré notre situation inclinée. 2°. Par raport aux enfoncemens postérieurs & latéraux très-considérables, observés dans la vessie des femmes, il n'y avoit pas huit jours, quand j'ai écrit ces choses, que j'avois eû encore occasion de vérifier cette observation sur le cadavre d'une femme. Il y a de bonnes raisons pour que ces enfoncemens soient plus considérables dans les femmes, que dans les hommes. 1°. Le milieu de la vessie de ceux-ci n'est relevé au-dessus du sacrum que par l'épaisseur du rectum; le milieu de la vessie des femmes est exhaussé au-dessus du plan du sacrum, par l'épaisseur du rectum, & par celle du vagin. Ainsi cette double saillie doit produire une plus grande pente dans les parties latérales de cet organe. 2°. Les régions latérales de la vessie des deux

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime. Recuëil, p. 222.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

sexes sont les plus foibles, les moins fournies de fibres musculeuses; mais celle de la femme ajoute à ces circonstances, qu'elle est souvent triangulaire, plus large que haute, & que deux de ses angles, qui font sa plus grande dimention, se trouvent dans ces parties latérales. Elle est donc doublement disposée à fournir, en ces régions, de profondes retraites aux pierres.

Il est donc vrai tout à la fois, & sans contradiction, que pour l'ordinaire le fond postérieur de la vessie est poussé vers son col, & que souvent aussi ce fond, sur-tout dans ses parties latérales, donne retraite aux pierres. Il y a plus: il est encore très-vrai, & sans aucune contradiction, que quelquefois sur un seul & même sujet la pierre se trouve logée dans une retraite du bas fond postérieur & latéral de la vessie, tandis que le fond supérieur de ce même organe est affaissé sur le col, entre cette pierre & l'issuë de la vessie ou l'incision, ainsi que le represente la Planche VI. Ce sont-là des vérités connuës de tous les Lithotomistes, & qu'aucun d'eux, hors F** C**, ne révoquera jamais en doute. Mais si je ne le persuade pas, Messieurs, au moins je suis sûr de le convaincre,

& même de le convaincre par ses propres paroles.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Observations sur la situation favorable.

" Si la pierre, dit le cher F**, ne „ s'est pas trouvée vis-à-vis du fond de „ la vessie, lorsqu'elle s'est vuidée de son „ urine, (par l'incision de la Taille), „ elle se trouve nécessairement *canton-* „ *née dans un des replis de sa circonfé-* „ *rence*, (& ces replis de la circonférence sont dans le bas fond latéral postérieur de la vessie, comme on va voir :) „ & elle n'en peut sortir, *elle est pres-* „ *que toujours devancée par le fond de la* „ *vessie retenu contre son col par le vo-* „ *lume intestinal*. L'Opérateur alors la „ cherche vainement avec sa tenette, „ *elle n'y sçauroit atteindre*, sur-tout si „ cette tenette est muë directement, & „ & que la vessie soit assez ample pour „ fournir *un gousset profond qui éloigne* „ *totalement la pierre de la ligne droite*, „ que la tenette peut parcourir, & la „ tenette s'en éloigne d'autant plus, „ que la tenette étant dans *une gaine*, „ *la pierre est dans une autre par un* „ *repli en forme de cloison*, que la flexi- „ bilité de la vessie forme entre la *pierre* „ *& la tenette*, qui les empêche de se „ toucher immédiatement. Dans de pa- „ reilles circonstances, quels accidens

Recuëil, Pag. 190.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

„ n'a-t'on pas à craindre &c. ?

Le F** C** reconnoît donc que dans la situation inclinée, dans cette situation qui donne une pente si sensible à la pierre vers le cou de la vessie, il y a néanmoins des cas où il arrive 1°. Que cette pierre *se trouve nécessairement cantonnée dans un des replis de la circonférence* de cet organe, *dans un gousset profond* qui éloigne totalement la pierre de la ligne droite, *dans une espéce de gaine où la tenette ne sçauroit atteindre* ni la toucher immédiatement ; à combien plus fortes raisons, tout ceci n'arrivera-t'il pas dans la situation horizontale. 2°. Il convient encore que cette Pierre est en même-tems *devancée par le fond de la vessie, retenu contre son col par le volume intestinal*, circonstances dans lesquelles il voit les plus grands dangers. Il tombe donc d'accord lui-même de cette doctrine qu'il s'avise ici de me reprocher comme une contradiction.

Ces dangers que vous me rapellez, répondra l'Anonyme, sont réels dans la situation inclinée, mais non pas dans la situation horizontale, parce qu'il ne s'y fait point de replis de la vessie.

Je prouverai dans un moment qu'il se fait des replis dans la situation horizon-

tale, comme dans l'inclinée, & la Planche VI. où le Sujet avoit cette premiere situation, en est déja une preuve décisive; mais mettons les plis à part pour un instant: la pierre ne sçauroit être logée dans des *goussets profonds qui l'éloignent de la ligne droite, ni cantonnée dans des replis de la circonférence de la vessie*, qu'elle n'y ait été placée, avant que les *replis*, les *cloisons* de la vessie lui ayent fait-là une espéce de gaine. Or, qui a pû l'y placer? Ce ne peut pas être la situation verticale dans laquelle le Pierreux aura été quelques momens avant la Taille, cette situation ne peut porter la pierre & la vessie que sur son col & contre le pubis: il faut donc nécessairement que ce soit la situation couchée; la situation horizontale qui ait porté la pierre dans ces retraites profondes où les replis de la vessie l'envelopent, & lui forment une gaine. C'est donc avec raison, de l'aveu du cher F** même, que je tâche *d'inspirer des craintes* sur cette situation, par raport *à l'enfoncement de la pierre dans le précipice du bas fond postérieur* & latéral de la vessie.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Je défie le F** C**, tous ses Aprobateurs & Défenseurs de coudre jamais une bonne piéce à ceci.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. X. Le vénérable Anonyme le prend ensuite sur le ton plaisant par raport à ces retraites des pierres, à ces goussets, à ces enfoncemens que j'ai observés, & qu'il a reconnus lui-même dans les parties latérales & postérieures du bassin vers les échancrures ischiatiques; *peut-être même*, dit-il, *que ces pierres formoient une bosse* sous les grands fessiers où ces échancrures répondent, & où il dit *avoir eû occasion d'observer des enfoncemens propres à loger des pierres de plusieurs onces; il auroit pû ajouter*, continuë l'Anonyme, *avec autant de vérité, de plusieurs livres.*

P. 244.

L'ironie sied à merveille au F** C**; celle qu'il nous lance ici sur des pierres logées dans les retraites de la vessie voisines de l'échancrure ischiatique, & qui font *bosse* sur les fessiers, est d'un sel admirable. On peut voir dans nos Pl. V. & VI. la vessie, l'échancrure ischiatique, leur proximité; ce coup d'œil prouvera plus la justesse de mes observations, que de longs raisonnemens. A l'égard de la plaisanterie par laquelle l'Anonyme me laisse le maître de placer des pierres de plusieurs livres, à la place de celle de plusieurs onces que j'avois supcsées

logées dans ces enfoncemens, je n'en mettrai pas un gros de plus que ce qu'il a décidé lui-même que ces retraites pouvoient contenir ; & je me contenterai encore de lui rapeller ici ses propres faits échapés à sa mémoire. *Il peut arriver*, dit-il, pag. 192. du Recueïl, *qu'y ayant plusieurs pierres* (dans les *retraites de la circonférence de la vessie*,) *une peut être trouvée, & que les autres ne le soient que difficilement, ou point du tout, sur-tout si la vessie est ample. On a vû dans ce dernier cas qu'une pierre du poids de six à sept onces, a été très-difficile à trouver à nud, & dans ces sortes de cas il y a très-peu de malade qui n'en ait péri.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Une pierre de *six à sept onces* fait, je crois, une pierre de *plusieurs onces*, & n'eût-elle que trois ou quatre onces, qui n'est que moitié du cas allégué par le F**, elle feroit encore de plusieurs onces. J'ai donc beaucoup moins exagéré que lui, ou plûtôt nous n'avons exagéré ni l'un ni l'autre, ni sur ces faits-là, ni sur les dangers qui les accompagnent ; seulement il est arrivé ici que l'Anonyme n'avoit pas besoin de ces vérités, qu'elles lui étoient même contraires, il ne s'en est pas souvenu, & a toujours été en avant : j'ajoute même qu'il ne reviendra

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

point fur fes pas. A toutes ces convictions il a coutume de repliquer, *je n'examine point* * une telle queftion, *je n'ai que fort peu de chofes* à répondre † à un tel article. Voilà fa défaite ordinaire.

§. XI. Dans mon Mémoire, fur la fituation du Pierreux, j'avance que la *fituation fur le ventre* peut lui faire tomber la pierre *dans un repli antérieur de la veffie*; que la fituation renverfee, couchée à plat, la jette dans les replis poftérieurs. Qu'enfin, la fituation debout ou inclinée, la raméne *vers le cou de la veffie*. Rien n'eft fi vrai ni fi fimple que toutes ces propofitions. Voici pourtant les exclamations qu'elles font faire à l'Anonyme.

P. 245. *Il eft* BIEN EXTRAORDINAIRE, dit-il, ET MESME SINGULIER, *de voir un homme du mérite de M. le Cat, fe donner bien des mouvemens pour nous faire entendre que la veffie eft un corps qui fe tient évafé, & qu'il eft auffi folide qu'une bouteille, puifqu'une fecouffe raméne promptement à fon orifice le corps étranger qui ne s'y prefentoit pas de lui-meme.*

Non, mon cher F**, la veffie n'eft

* Page 255. du Recuëil.

† Journal de Verdun Mai 1749. pag. 398.

pas une bouteille solide, je n'ai garde de me donner des mouvemens pour vous le *faire entendre*, il y a au contraire une heure que je m'occupe à vous faire *comprendre* que c'est un sac flexible, ayant des enfoncemens, des replis, &c. & à vous faire ressouvenir que vous l'avez dit vous-même ; mais cette flexibilité-là même, donne à la pierre la liberté de se *promener* dans sa capacité, non pas *d'elle-même*, mon cher F**, nous sçavons trop bien qu'aucun corps n'a cette puissance, mais par son poids, dirigé par les pentes que lui offrent les diverses situations ci-devant parcouruës. Il n'est donc point nécessaire pour cela que la vessie *soit évasée, & aussi solide qu'une bouteille* ; cette idée *extraordinaire & même singulière*, est toute de votre imagination. Considérez, mon cher F**, les souffrances du Pierreux debout & marchant, parce que la pierre porte sur le cou de la vessie. Observez-le ensuite couché & souffrant beaucoup moins, parce que cette situation a fait tomber la pierre dans le bas fond postérieur de la vessie ; & vous demeurerez convaincu, si non persuadé, que votre imagination *extraordinaire* fait ici des frais inutils & fort *singuliers*.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Replique de M. le Cat aux réflexions de l'Anonime.

§. XII. *Il ne manqueroit plus* (aux mouvemens que se donne M. le Cat, continuë l'Anonyme, *que de dire que que le corps étranger se précipite au-dehors tout de suite*, (par la situation favorable) inclinée, par exemple, *sans qu'il soit besoin d'aucun instrument pour le tirer.*

Il est heureux pour moi que la prétenduë exagération ironique, par laquelle l'Anonyme espére me tourner en ridicule, soit justement un fait arrivé à une de mes tailles publiques presence de plus de trente personnes. Oui, mon cher F**, les situations du Pierreux déterminent si nécessairement celles de la pierre, & la situation inclinée améne si réellement la pierre au cou de la vessie; elle est si favorable à l'extraction de ce corps étranger, qu'on l'a vû quelquefois suffire seule, avec l'incision, pour que le corps étranger *se précipite au-dehors tout de suite, sans qu'il soit besoin d'aucun instrument pour le tirer.* C'est ce qui est arrivé en 1741, à la taille d'un jeune Sujet, dont la pierre, petite à la vérité, sortit avec les urines, dès que l'incision fut faite, & fut ramassée par un des assistans.

§. XIII. Enfin l'Anonyme, pour me

prouver qu'on peut tirer la pierre à un Sujet situé horizontalement, & *sans étre obligé de la chercher dans un* enfoncement *que je voudrois*, dit-il, *comparer à un puits profond*, me renvoye *à M. Sharp* qui a fait *en un instant* une Opération de cette espéce à un cadavre de Bicêtre.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

P. 246.

L'Anonyme nous aprend-là une grande nouvelle ; mais ce que M. Sharp a fait à Bicêtre, tous les Lithotomistes l'ont fait cent & cent fois ; je l'ai fait moi-même peut-être deux ou trois cent fois en ma vie. Est-ce que le bon F** s'imagine que, pour tailler des cadavres, nous prenons la précaution de faire les aprêts d'une table à tailler, d'un plan incliné &c. ? On les taille tous pour l'ordinaire couchés à plat sur les tables mêmes des Ensevelissoirs, & des Chambres de Dissection ; à moins que l'Opération ne soit publique, ou faite exprès pour comparer les situations différentes. Il est même très-vraisemblable que c'est l'habitude où l'on est de tailler les cadavres à plat, qui a donné naissance à la méthode d'y tailler aussi les vivans.

Qui doute donc que l'on ne puisse tailler, & que l'on ne taille en effet très-bien & très-promptement les vivans, comme les morts, dans la situation ho-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

rizontale ? Ce n'est pas-là la question. Il s'agit seulement de sçavoir, laquelle des deux situations, l'inclinée & l'horizontale, est la meilleure, la plus conforme aux régles de l'Art; une partie de Londres tient pour l'horizontale, tout Paris jusqu'ici a tenu pour l'inclinée ; je crois que Paris a raison, sans cesser d'avoir la plus haute estime pour les illustres Anglois ; & je crois même que tous les Lithotomistes ont tort, moi tout le premier, de ne pas tailler les morts même dans cette situation, au moins ceux qui ont, ou dans lesquels on met des pierres, ne fut-ce que pour l'uniformité des manœuvres & de l'habitude. F** C** prétend que j'ai tort, & plaide pour Londres contre Paris. Je fais mon compliment à la premiere de ces deux Villes d'avoir un tel Avocat.

MA TROISIE'ME REGLE.

§. XIV. *Une troisiéme régle tout à fait particuliére à l'extraction de la pierre de la vessie, est de donner à cet organe en particulier, la forme la plus propre à nous permettre* D'OUVRIR LA VESSIE, DE SAISIR ET DE TIRER LA PIERRE, *sans blesser d'autres Par-*

ties que celles qui sont nécessairement interressées à cette opération.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

On voit que cette régle regarde les deux tems de la Taille. 1°. *L'ouverture de la vessie.* 2°. *La recherche & l'extraction de la pierre.*

On donne aisément à la vessie la forme la plus propre à y faire une issuë avec sûreté & facilité, par le liquide dont on distend les parois dans les tailles au haut apareil, & dans celle de M. Foubert; Mais ce moyen qui est l'unique pour écarter les parois de la vessie, & rendre sa cavité ample & très-libre aux instruments, nous manque dans la seconde opération; c'est-à-dire, *dans la recherche & l'extraction de la pierre*, parce que ce liquide s'évacuë nécessairement par l'incision.

Comment faire donc pour remplacer ce moyen, pour soûtenir ces parois de la vessie qui vont s'affaisser, & par leur propre poids & par celui des intestins, & oposer à nos recherches des *replis*, des *goussets profonds* qu'on a vû ci-devant qui ont tant effrayé l'Anonyme.

Franchement ce moyen desiré, ce substitut de l'injection pour soutenir écartées les parois de la vessie, est encore à trouver, & le sera vrai-sembla-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

blement toûjours. Il faut donc nécessairement laisser tomber ces parois supérieure posterieure de la vessie, puisqu'on ne peut les retenir ; mais pour qu'elles ne nous fassent d'obstacles que le plus rarement qu'il est possible, le seul vrai & bon expédient est de situer le malade de façon que la pierre dirigée par la pente se presente aux environs du cou de la vessie, & laisse derriére elle les parois affaissées de cet organe, & le sac intestinal dont le poids alors ne peut servir qu'à raprocher d'avantage les corps étrangers du cou de la vessie & des tenettes.

Envain des Lithotomistes se sont imaginés que la situation renversée, ou à plat des Pierreux, en repoussant les intestins vers la poitrine, remédieroit à cet affaissement de la vessie par son poids & par celui des intestins. Quelque renversée que soit cette situation, le bassin est toujours plein d'intestins, qui par conséquent pesent toujours sur la vessie; elle s'affaissera donc toujours; mais avec ce desavantage considérable, que son affaissement, loin de se diriger vers le cou de la vessie, & d'y chasser en même-tems la pierre, il se dirigera sur le bas fond postérieur de la vessie, & y enfermera comme

dans

dans une *gaine*, la pierre que son propre poids plus considérable y aura déja jetté. Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Voilà en substance l'aplication que j'ai faite de ma troisiéme régle à la question de la situation du Pierreux, ou les Réflexions ausquelles elle a donné lieu. Je ne sçai si je me flâte, mais elles me paroissent raisonnables. Voyons ce que l'Anonyme y opose. Voyez les vessies affaissées des Pl. VI. & VII.

§. XV. *Premiere Objection du F**.*

" Mon Aggresseur, dit-il, qui veut „ de façon ou d'autre détruire tout ce „ qui n'a pas le mérite de son inven- „ tion; le F** C** se trompe très-fort; je ne veux que détruire la manie qu'il a de croire avoir inventé tout ce que les autres ont dit & fait; je parie, par exemple, qu'il croit avoir inventé la situation horizontale. " Mon Aggresseur, „ continuë le F**, trouve un nouveau „ moyen contre moi dans JE NE SÇAI „ QUELLE COMPRESSION *extrémement* „ *dangereuse, que les intestins doivent,* „ *selon lui, faire contre la vessie, lors-* „ *que le Sujet est situé horizontalement.*

En effet, où ai-je été chercher ce *nouveau moyen* contre l'Anonyme? Comment, parce que les intestins dans la situation horizontale même remplissent

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

le baſſin, & ſont ſur la veſſie, ils doi-vent la comprimer ? De bonne foi, eſt-ce que les inteſtins peſent ? Et quand ils peſeroient, eſt-ce que leur poids peut produire la compreſſion, quand le très-vertueux F** leur défend ?

“ Les incertitudes & les variations „ (de mon Agreſſeur), ſur ce fait pu-„ rement anatomique, continuë l'Ano-„ nyme, me donnent un plein avanta-„ ge, car tantôt il veut que la veſſie ſe „ perde dans un profond enfoncement „ du baſſin, comme ſi elle étoit ſeule, „ tantôt il repreſente les inteſtins com-„ me occupant tout le baſſin. „ Il eſt très-vrai, mon vénérable F**, & ſans contradiction, que la veſſie repouſſée en arriére par la ſituation du tronc, eſt *ſeule* ſous & devant les inteſtins grêles ou entr'eux & le rectum, & qu'en même-tems ceux-ci occupent tout le baſſin, c'eſt-à-dire, tout ce qui reſte du baſſin par-deſſus & derriére la veſſie : tout ce-la, avec votre permiſſion, eſt un *fait anatomique*, conſtant pour les veſſies vuides, affaiſſées ſubitement, ſans avoir eû le tems de ſe contracter, comme font preſque toutes celles qu'on taille, & prin-cipalement les grandes veſſies. Souvenez-vous, mon cher F**, que je vous ai cité

ci-devant dix passages où vous en convenez, & où cet affaissement, ces replis, ces goussets profonds vous donnent la plus grande frayeur, vous font craindre les plus grands accidens; or cette compression, cet affaissement, ces replis, ces goussets profonds, ces accidens, n'arriveront jamais aussi souvent que dans la situation horizontale, parce que cette situation jette la pierre & la vessie vers le sacrum, & détermine par conséquent les intestins à aplatir ce sac contre son fond inférieur postérieur; car je me suis chargé, mon cher F**, de supléer au défaut de votre mémoire, & je vous prie ici de vous ressouvenir encore que vous êtes convenu, pag. 236., que cet organe, (la vessie) *peut être devancée aussi par les intestins, le long du bord supérieur & interne des os pubis*, LORSQU'IL EST VUIDE DE SON URINE, *ou que cet excrément y est en petite quantité.* Il est vrai que vous ajoutez tout de suite.... *Mais dans ce cas les intestins devancent simplement la vessie, sans la pouvoir comprimer de devant en arriére.* Mais comme ce pouvoir, que vous avez, d'empêcher que des intestins qui devancent la vessie derriere le pubis, ne repoussent cet organe en arriere, est sans doute l'effet d'une

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

vertu surnaturelle, qui vous est particuliere; ce prodige n'arrivera pas vis-à-vis de tout autre, ainsi l'on peut regarder, comme un fait anatomique, que ces intestins en général comprimeront cette vessie vuide de devant en arriere, l'affaisseront par conséquent contre le bas fond postérieur, & y produiront les *replis*, les *goussets* d'autant plus *profonds*, que cet organe sera plus grand, & la situation plus renversée. D'où il résulte, mon cher F**, que non-seulement les faits anatomiques ne me contredisent pas, mais encore qu'ils me donnent, ce me semble, de votre propre aveu, un *plein avantage*.

§. XVI. *Second Moyen de l'Anonyme.*

P. 249. " Je demande grace à mes Lecteurs,
„ dit-il, pour mettre ici sous les yeux
„ l'argument dans lequel mon Adver-
„ saire met sa confiance.

Voici qui annonce une Scene interressante; aparemment que l'argument de l'Adversaire a quelque chose de deshonnête ou de choquant, puisqu'on prépare ici le Lecteur à l'entendre.

Quelques-uns, dit-il, (c'est l'Adversaire du F** C** qu'on fait parler,) *quelques-uns se sont imaginés qu'en situant*

les pierreux horizontalement, les intestins se trouveroient repoussés vers la poitrine, qu'ils cesseroient de comprimer, d'affaisser la vessie, & que par là ses parois resteroient dans un écartement à peu prés pareil à celui que leur donne la plenitude de ce sac.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonimé.

" Je proteste, reprend le F** C**,
" n'avoir jamais écrit ni pensé ce que
" M. le Cat m'a prêté si généreusement.

Et dequoi s'avise l'Anonyme, de vouloir toujours s'imaginer que c'est à lui qu'on parle, quand on fait un Mémoire sur la situation horizontale du Pierreux ; Est-il le seul dans l'Europe qui soit pour cette situation : & parce qu'il ne sent pas les vrayes raisons favorables à cette méthode, croit-il que les autres Lithotomistes lui ressemblent ?

" Je serois effectivement blamable,
" continuë l'anonime, d'ignorer que les
" intestins dans la situation horizontale,
" ne sont point repoussés vers la poitrine.

Si vous étiez blamable, mon cher F**, ce seroit au contraire d'ignorer que *dans la situation horizontale les intestins sont effectivement repoussés vers la poitrine* : Mais non, vous n'êtes point blamable, parce que ces connoissances sont étrangeres à vos *occupations serieu-*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

ses : il est permis aux gens de votre état de considerer le tronc du corps humain comme un coffre ; & par conséquent de croire que son fond est exactement plan ; dans cette suposition, le tronc étant situé horizontalement, son contenu, les intestins ne se porteroient pas plus vers un bout du coffre que vers l'autre ; Mais il n'en est pas de même, mon cher F **, du coffre humain ; son fond est d'abord garni tout le long de son milieu, d'une maîtresse piéce saillante, que nous apellons l'épine ; elle est suivie du sacrum qui en fait la baze. Toute cette colomne mitoyenne, 1°. fait diverses inflexions de derriere en devant, au moyen desquelles elle forme une concavité à la région de la poitrine, une convexité à la fin des lombes, & une profonde concavité ou une forte flexion en arriere à la région du bassin. 2°. Les piéces qui la composent sont plus petites, moins épaisses en la partie moyenne supérieure qui répond à la poitrine, au dos ; beaucoup plus épaisses aux lombes & au sacrum. 3°. Le sacrum est accompagné de chaque côté de l'os de hanches, ou os des isles, & les uns & les autres matelassez de muscles puissants, & d'un corps graisseux épais, qui fait une espéce de

croupe à cette partie supérieure des fesses. Par toutes ces raisons, un sujet couché à plat doit avoir la cavité du tronc qui répond à cette croupe (j'en excepte le petit bassin), plus élevée que la cavité qui répond au dos; c'est-à dire, plus élevée que la poitrine, de tout ce que les vertebres lombaires, le sacrum & sa saillie en arriere, les muscles fessiers & la croupe graisseuse ont de plus d'épaisseur que les vertebres du dos, leurs muscles & leurs tégumens. Or il est visible qu'il n'y a point de comparaison.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Le niveau est encore moins gardé par les parties latérales de ce fond; les côtes, à l'endroit où elles forment ses parois latérales, ménagent de chaque côté en arriére une espéce de golfe profond; tandis que l'os des isles matelassé du muscle iliaque & du psoas, tient ce fond latéral extrêmement relevé jusques sur le bord du précipice apellé petit bassin, logement particulier de la vessie & de la portion des intestins qui l'accompagne.

Cette seule description, toute abregée qu'elle est, fait aisément comprendre que dans la situation horizontale, il doit y avoir de la pente de la circonférence du petit bassin vers la poitrine, & que

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

par conséquent, dans cette situation les intestins doivent se porter, ou être repoussés par leur poids vers la poitrine. Mais voici des mesures prises sur le Sujet, qui, outre qu'elles prouvent que cette pente est réelle, déterminent encore quelle est sa quantité.

L'INCLINAISON OU LA PENTE

Des divers fonds de la cavité du tronc, depuis le bassin jusqu'à la poitrine, déterminée par des mesures.

L'inclinaison de la surface antérieure du corps des vertébres sur le sujet frais, depuis la quatriéme lombaire jusqu'à la sixiéme dorsale, a été trouvée de neuf dégrés, quarante-cinq minutes.

Le pubis étant plus haut encore de onze lignes que cette quatriéme vertébre lombaire, m'a donné de ce pubis à cette lombaire une inclinaison de huit dégrés.

L'inclinaison des parties latérales, depuis le bord du bassin, sur le psoas & les vaisseaux iliaques, jusques à la derniére des vrayes côtes, cette inclinaison, dis-je, a été de seize dégrés, quarante-cinq minutes.

L'inclinaison, mesure prise du même

bord du baſſin ſur le pſoas juſques ſur l'attache du diaphragme, ce muſcle y étant, a été trouvée de vingt-un dégrés.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Les meſures étant priſes ſur les reins mêmes qui occupent une partie de cette région, ces organes ſe ſont encore trouvés, dans un Sujet, cinq lignes au-deſſous de ce bord du baſſin, & dans un autre huit lignes; ce qui a donné l'inclinaiſon de ce petit plan, au premier de ſept dégrés, & à l'autre de onze.

Les meſures priſes du même bord du baſſin, toujours partie latérale ſur le pſoas & les vaiſſeaux iliaques, juſqu'à l'endroit des flancs où vient ſe terminer le foye, en dehors & plus bas que le rein, l'inclinaiſon ou la pente a été de trente-cinq dégrés.

Il n'eſt pas douteux que ces meſures ne varient dans les différens Sujets, comme je l'ai expérimenté, mais je puis répondre d'avance qu'elles donneront conſtamment une inclinaiſon plus ou moins grande du baſſin vers la poitrine, d'où il réſulte qu'il eſt démontré par le fait, que dans la ſituation horizontale *les inteſtins ſont repouſſés vers la poitrine*, c'eſt-à-dire, que la portion des inteſtins qui excéde le niveau du baſſin, ou ce

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

qui en reste après le bassin rempli, a de la pente vers la poitrine.

Ce n'est donc point dans la suposition de cette pente que se sont trompés les Sectateurs de la situation horizontale ; mais dans l'espérance où ils sont que les intestins la suivront, & n'en seront pas empêchés par le précipice du petit bassin, d'une part, & par la contraction du diaphragme, de l'autre : & nous allons voir incessamment que c'est-là l'erreur du cher F** : mais écoutons-le se disculper d'avoir été soupçonné d'avoir pû croire la pente vers la poitrine que nous avons toute à l'heure démontrée.

“ Je serois effectivement blamable, ,, *dit-il*, d'ignorer que les intestins, dans ,, la situation horizontale, ne sont point ,, repoussés vers la poitrine ; mais *j'ai* ,, *prétendu*, *& je prétens encore*, qu'é- ,, tant flotans dans la cavité de l'abdo- ,, men, & attachés par le mezentére, ,, le long de sa partie postérieure, (retenez-bien cette découverte, Messieurs les Anatomistes), “ qu'ils se reposeroient ,, naturellement par leur propre poids ,, sur un plan parfaitement de niveau, ,, *comme feroit une boule bien ronde sur* ,, *une surface non inclinée*. (Ne perdez pas un mot de cette comparaison.) “ Et

„ j'ai démontré que *la place de la vessie* „ *n'étant point celle des intestins*, (observez-bien cette grande vérité,) *ceux-* „ *ci*, (les intestins,) *resteroient dans la* „ *leur*, faute de pente, & la vessie dans „ la sienne, quand ils ne la comprimoient „ point ; (& s'ils la comprimoient, où iroit-elle ?)

Réplique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Dans ce sublime raisonnement, on entrevoit, que l'Anonyme pense, que dans la situation horizontale, il n'y a point de pente, que les intestins portent à plomb sur le fond des cavités ; & on sçait d'ailleurs qu'il a le pouvoir surnaturel d'empêcher qu'un corps supérieur n'en comprime un inférieur. Qui pourra se refuser à l'évidence de cet équilibre merveilleux ?

§. XVII. On a vû dans mes Réflexions que la situation horizontale n'empêche pas le bassin d'être plein d'intestins, parce qu'il est toujours *la région la plus basse de la cavité du bas ventre*. A cette vérité, l'Anonyme répond ; *combien ne la sera-t'elle donc pas dans les situations obliques*.

Elle le sera davantage, sans doute, mais la direction de cette situation portera la pierre & la vessie contre le cou

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

de cet organe ; elle préviendra les affaissemens de ce sac nerveux entre son col & la pierre portée vers sa partie postérieure ; elle préviendra les replis, les goussets profonds, & tous les dangers si connus du cher F**.

Pag. 251.

L'affligeant phénoméne, s'écrie l'Anonyme, voici que M. le Cat n'a plus de mémoire ; il se contredit à tout propos, & cela sans le sçavoir.... Il dit ici que, quand même on donneroit au Sujet une pente vers la poitrine, tout le bassin resteroit encore rempli par les intestins, & il ne se souvient pas qu'il a soutenu.... *qu'on n'aura pas plûtôt couché à plat le Sujet pour faire l'extraction, que la pierre s'en retournera dans sa retraite.* Quelle contradiction !

On voit qu'il s'agit ici d'une de ces vessies qui est susceptible de replis, de goussets profonds vers la partie postérieure du bassin, d'une de ces vessies enfin qui fait tant de peur au cher F**, depuis la page 189. jusqu'à la p. 193.

Or il est plus clair que le jour, que s'il y a quelque situation qui puisse porter la pierre dans ces goussets, c'est l'horizontale, &, comme je l'ai déja dit, il est démontré qu'elle le peut, puisque les Pierreux n'ont pas de plus sûr expedient,

pour apaiser leur martire, que de se coucher sur le dos, à plat. L'Anonyme prétend que cela est impossible, si le bassin est plein d'intestins, que c'est une contradiction de le suposer, & qu'il n'est pas plus possible à la pierre de rouler vers le fond de la vessie, dans une situation horizontale, qu'aux intestins de sortir du bassin par cette même situation. On sent de reste le ridicule de ce parallelle. 1°. Le bassin, selon ma proposition même citée, est toujours, dans cette situation horizontale, la région la plus basse du bas ventre. 2°. Quand on mettroit le Sujet dans une situation verticale renversée, c'est-à-dire, le bassin perpendiculaire sur la poitrine; les cavités du tronc sont si pleines de viscéres, & la contraction du diaphragme vers le bas ventre si essentiellement perpétuelle, que les intestins ne sortiroient pas encore du bassin.

Replique de M le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Mais peut-on comparer des parties aussi disparates que des intestins, & une pierre? Peut-on comparer encore les deux cavités du bas ventre séparées par un rivage escarpé, avec la capacité de la vessie, qui est simple & uniforme comme celle d'un sac?

Enfin, si c'est par le poids des intes-

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

tins mêmes contenus dans le baſſin que l'Anonyme prétend ôter la liberté à la pierre de divaguer dans la capacité de la veſſie ; comment cet *habile* Auteur a-t'il pû ſupoſer des pierres logées dans ces profondes retraites poſtérieures de la veſſie, dont nous parlions toute à l'heure, tandis que les pauvres Pierreux debout les ſentent ſi vivement au cou de la veſſie. Ces Pierreux-là, où F** C** ſupoſe des pierres logées dans des gouſſets profonds, ont ſenti aparemment, comme les autres, leur pierre tomber ſur le cou de la veſſie, lorſqu'ils urinoient, & elle ne s'eſt reportée dans ces profondes retraites, que quand ils ſe ſont mis au lit ou ſur la table à tailler. Or, avoit-on eu, avant de les coucher, la précaution de leur ôter les boyaux ? Je ne le penſe pas ; quelle eſt donc cette folle idée de prétendre qu'une pierre ne pourra pas être portée dans la veſſie par-tout où ſa pente & ſon poids la dirigeront, parce qu'il y a des inteſtins ſur cette veſſie ; elle ſeroit donc toujours immobile dans cet organe ? car, comme je viens de le démontrer, jamais on n'a vû, par quelque ſituation que ce ſoit, le baſſin vuide d'inteſtins. Ne voilà-t'il pas que ce même homme, qui défend ailleurs aux inteſtins

de comprimer la vessie, veut ici que leur compression soit égale à celle d'une *presse*, d'un *étoc*; il faut avoir un peu plus de charité que le cher F**, pour n'observer ici *dans l'Anonyme que l'affligeant phénoméne* d'une mémoire infidéle.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XVIII. Voici encore une nouvelle preuve de *l'état d'épuisement* où *m'ont réduit* mes *vastes études*, si l'on en croit le cher F**.

Dans mon Mémoire sur la situation du Pierreux, pour prouver que la situation horizontale n'empêche pas que la vessie ne s'affaisse, & que les intestins ne la compriment, je cite la taille au haut apareil où tous ces accidens ont arrivé, quoique le Sujet, dans cette taille, soit non-seulement couché à plat, mais même dans une situation inclinée du bassin vers la poitrine.

Cela est vrai, dit l'Anonyme; *mais on ne peut en conclure que les intestins produisent constamment cette compression dans les cas de la situation horizontale.* Eh, par quelle raison, je vous prie, la situation horizontale évitera-t'elle une compression que ne sauve pas une situation plus renversée? La voici, selon l'Anonyme. *Dans le haut aparcil, il est*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

tout naturel que la vessie, (qui a été injectée,) *rentre dans sa situation ordinaire... aussi-tôt après l'évacuation du liquide qui la forçoit de s'étendre, & de gêner les intestins.*

Et n'est-il pas aussi *tout naturel dans le bas apareil* que *la vessie*, où je supose de l'urine évacuée par l'incision, rentre dans l'affaissement qui suit d'ordinaire cette évacuation subite, selon tous les Praticiens, selon M. Cheselden, que nous avons déja cité, & selon l'Anonyme même à la page 188, où il reconnoît qu'*aussi-tôt que la vessie est vuide d'urine... si elle est un peu grande, elle forme des goussets ou replis sur toute la circonférence de sa cavité en s'aplatissant... goussets plus ou moins profonds, suivant que la vessie est plus ou moins ample &c.*

Mais non, le cher F** n'est plus de cet avis ici. Selon lui, la vessie du haut apareil ne s'affaisse, que parce qu'elle gênoit les intestins; lorsqu'elle est affaissée, *ceux-ci reprennent leur place*; *mais leur impulsion ne va pas à peser* PLUS QU'IL NE FAUT *sur le fond de la vessie affaissée*. Qui n'admirera la circonspection de ces intestins, qui se gardent bien de *peser plus qu'il ne faut sur le fond de la vessie*, ou plûtôt qui n'admirera

mirera le cher F**, qui suspend encore ici leur compression sur la vessie, ne se souvenant plus que de deux pages plus haut, il veut que cette compression soit si terrible, qu'elle empêche la pierre même de se remuer dans la vessie. Que de miracles en deux pages !

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XIX. « La vessie, dit l'Anonyme, „ étant pleine, ne s'étend pas en pro„ fondeur dans le bassin le long du rec„ tum, mais toujours le long des os pu„ bis, & sur le devant de l'hypogastre, „ suivant, dans cette direction, la sus„ pension de l'ouraque qui part de son „ fond.

La vessie pleine, mon cher F**, s'étend en profondeur comme en hauteur; en un mot, dans toutes les dimensions que lui donne sa figure. L'ouraque, le tissu cellulaire, & le péritoine en particulier, qui fait postérieurement, latéralement & supérieurement partie des tuniques de la vessie, & ne la couvre pas simplement, comme le dit l'Anonyme; ces parties, dis-je, très-souples & très-flotantes, suivent la vessie dans tous ses états, & ne la gênent point du tout. « La retraite de la vessie, dont parle M. „ le Cat, ajoute le F**, n'est autre chos‑

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

„ que celle de son fond qui se retire vers „ son col, par l'élasticité naturelle de ses „ fibres. D'où il résulte que ce ne sont „ pas les intestins qui font retirer la vessie „ vers son col lors de son ouverture dans „ le haut apareil, puisqu'ils ne la devan- „ cent point par la partie antérieure.

1°. Vous convenez donc, que la vessie étant vuide, son fond se raproche de son col; & il le fait en tous sens, sans doute; car vous ne rendrez pas paralitiques les fibres postérieurs, tandis que vous conserverez l'élasticité aux antérieures, & aux latérales; vous avez assez fait de prodiges ci-devant, sans y ajouter encore celui-ci. Par conséquent cette même vessie ci-devant pleine étoit aussi plus étenduë en tout sens, c'est-à-dire, aussi-bien postérieurement que supérieurement & antérieurement. Votre erreur sur l'extension de la vessie pleine est donc démontrée par vos propres paroles, & vous tombez en contradiction avec vous-même, dans la même page.

2°. La *retraite de la vessie*, dont vous a parlé M. le Cat, n'est point du tout celle qui dépend de la contraction de ses fibres, il connoît celle-là pour le moins aussi bien que vous, mais elle est spontanée, elle se fait dans un Sujet qui

rend son urine volontairement ou en général, par l'action seule, ou le concours des fibres de cet organe. Nous sçavons que celle-ci ramasse toute la capacité de la vessie autour de son cou, & quoique tous les Lithotomistes craignent ces vessies vuides, c'est celles-là même que M. Cheselden préfére aux autres, parce qu'alors la vessie fait une espéce de voute qui contient la pierre près du cou de cet organe, & qu'il ne s'y trouve point de ces plis, au moins si considérables, que ce grand Chirurgien craint tant lui-même dans les vessies affaissées. Mais ce n'est point de cette espéce de retraite volontaire de la vessie dont il est question entre nous, c'est de celle qui lui arrive par l'évacuation subite de l'urine que produit l'introduction de nos instrumens, & l'incision, circonstance dans laquelle, de l'aveu de tous les Praticiens, la vessie ne fait pas retraite, ou au moins le fait bien peu, mais au contraire tombe & s'affaisse, ou en voute, dont la concavité touche presqu'au cou de la vessie, comme dans la Pl. VI, ou en plusieurs replis, comme dans la Pl. VII. Fig 2.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

Ce ne sont pas les intestins qui la font retirer, dit le F**, *puisqu'ils ne la devancent point.*

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

La vessie s'affaisse, & par son propre poids, & par celui des intestins, qui dans cet affaissement, s'avancent jusques sous le pubis. Quant à ce que le F** dit que les intestins ne devancent pas la vessie, voilà encore un effet de la déroute de sa mémoire qui ne lui rapelle pas ici p. 255. qu'il a dit, p. 236. " De plus, cet orga-„ ne, (la vessie), prenant une figure „ variée relativement à sa plénitude, „ *peut-être devancé aussi par les intes-„ tins*, le long du bord supérieur & in-„ terne des os pubis, *lorsqu'il est vuide „ de son urine, ou que cet excrément y „ est en petite quantité*.

§. XX. Pour démontrer par des faits incontestables que c'est courir après la chimére que de prétendre remédier par la situation horizontale à la compression des intestins sur la vessie, que c'est se repaître d'idées creuses que de croire, par cette situation, repousser les intestins vers la poitrine, & les y tenir tranquiles, j'ai allégué des opérations du bubonocéle, où l'on met le malade, non-seulement à la renverse, mais encore dans une situation étenduë & inclinée des fesses à la poitrine, & par conséquent bien plus favorable encore à cette retraite

des inteſtins vers la poitrine, ſi elle étoit poſſible; j'ai cité, dis-je, de ces opérations dans leſquelles il a été impoſſible de s'opoſer à l'irruption des inteſtins par l'anneau; plus impoſſible encore de les faire rentrer dans le ventre, & cela par les cris que cette opération faiſoit faire au malade. Or la taille eſt cent fois plus douloureuſe, elle eſt inſéparable de ces cris, de ces efforts qui accompagnent les grandes douleurs; & le malade, loin d'être étendu, eſt ployé en deux. Donc, par toutes ces circonſtances réünies, les inteſtins vers la région du pubis doivent être dans un état beaucoup plus violent, & par conſéquent ils doivent beaucoup comprimer la veſſie, quelque précaution qu'on prenne. Tel eſt mon argument, & j'oſe dire qu'il ne ſe trouvera pas un homme de l'Art qui ne le trouve ſans replique. Que répond à cela l'Anonyme? Le voici ...

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

« Je n'examine point, dit-il, ſi les cris „ & l'état de gêne du malade, peuvent „ (comme le dit M. le Cat) occaſionner „ dans le bas apareil ce *qu'il apelle compreſſion des inteſtins.*

La défaite eſt plaiſante, vous ne voulez pas examiner une preuve à

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

laquelle vous n'avez rien à répondre : Mais . . . .

Nunquam hodiè effugies ; veniam quòcumque vocaris.

Virg. Egl. III.

" La ſituation oblique peut y contribuer beaucoup, continuë l'Anonyme, mais cette queſtion, devient étrangére pour moi, qui ne reconnois pour favorable que la ſituation horizontale, tout y demeure en ſa place, aucun organe ne ſouffre compreſſion, ni ne réſiſte contre l'autre.

Quel eſt le ſens froid qui pourroit tenir contre un raiſonnement comme celui-ci ! N'eſt-il pas queſtion ici de la ſituation horizontale, de la ſituation plus qu'horizontale même, puiſqu'elle eſt inclinée des feſſes à la poitrine ; & n'eſt-il pas démontré que dans cette ſituation même, les inteſtins, & par conſéquent la veſſie, ſont dans un état violent de compreſſion ? Et à cette démonſtration, qui poſe ſur un fait conſtant, reconnu de tous les Praticiens, vous répondez froidement, & ſans aucune preuve, que dans cet état violent, *aucun organe ne ſouffre compreſſion.* Serois-ce là, Meſſieurs, par hazard, une des raiſons

folides qui vous ont déterminés fi favorablement pour mon fubtil Adverfaire ?

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XXI. F** C** a regardé comme un grief contre ma méthode, de ce que les grands Maîtres de Paris ne la pratiquoient pas. Il trouvoit cette raifon-là fort bonne dans ce tems-là ; aujourd'hui que je la lui opofe par reprefaille contre fa fituation horizontale, que nos grands Maîtres ont vû pratiquer à Londres, & n'ont pas adoptée, il trouve cette même raifon mauvaife, & employe précifément ma réponfe pour fa défenfe. Il a raifon pour cette fois ; mais quand il allégue que les fuccés prouvent les avantages de la fituation *horizontale*, il eft dans l'erreur. Par tout ce qu'on a vû ci-devant, les fuccès ne prouvent rien en faveur de cette fituation, pas même en faveur de fon Lithotome : qu'il fe fouvienne feulement que fon Confrere le Frere Jacques, qui a avoué en 1712, c'eft-à-dire, quinze ans après fon entrée à Paris, d'avoir tué plus de mille Pierreux * ; qu'il fe fouvienne, dis-je, que ce Précurfeur donnoit à fes malades la fituation horizontale ; je ne dirai pas que ces meurtres nombreux foient dûs à

* Heifter, page 995.

cette ſituation ſeule, ni qu'on ne puiſſe tailler très-heureuſement dans cette ſituation, cela eſt bien démontré par les ſuccès de Meſſieurs Cheſelden & Sharp; mais je crois auſſi que la ſituation inclinée, telle que nous l'avons déterminée, eſt exempte de quelques dangers annexés à la ſituation horizontale. J'eſpére l'avoir aſſez bien prouvée dans cette lettre pour en pouvoir conclure, que la ſituation inclinée eſt la plus favorable, & qu'ainſi elle doit faire partie de la meilleure des méthodes.

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

§. XXII. Je finis mes Réponſes au F** C** par les mêmes Réflexions qui terminent ſon *Jugement* ſi poli & ſi bien raiſonné. Il me conſeille de m'occuper à donner de *bonnes choſes*, au lieu de m'attacher à les *détruire*.

Je pourrois retorquer l'argument au F**, & de plus l'exhorter à ſe renfermer dans les *occupations ſérieuſes* de ſa retraite; je pourrois encore aprendre au cher F**, qu'il y a deux façons pour les Maîtres de l'Art d'être utiles à cet Art & au Public; la premiere, eſt de *donner de bonnes choſes*, comme nous eſpérons l'avoir fait, en publiant notre méthode; la ſeconde, *d'extirper les mauvaiſes*,

ainsi que j'ai tâché de le faire à l'égard de l'instrument & des manœuvres du F**. Mais je me borne à convenir avec lui, qu'il vaut encore mieux ne s'occuper qu'à *donner de bonnes choses*, les mauvaises tombent assez d'elles-mêmes, & c'est le sort que je prédis au Lithotome caché. Il est vrai qu'en Chirurgie il en coute auparavant la vie à bien des hommes, témoin ces mille qu'a tué Frere Jacques, de son aveu, avant de se corriger, & malgré les salutaires avis que lui avoit donné M. Méry : mais puisque les remontrances n'y font souvent rien qu'attirer des ennemis à leurs Auteurs, il est plus avantageux de n'en point faire. Je suivrai donc dorénavant son Conseil ; on en trouve d'excélens chez ceux mêmes qui ne sçavent pas en faire usage pour leur propre conduite, comme on rencontre de bonnes choses dans les plus mauvais livres. En conséquence de cette révolution, je déclare au cher F** que je ne l'ai analysé si complettement que pour n'y plus revenir ; que c'est ici mon dernier mot avec lui, quand même il m'accuseroit d'avoir *tué*, non-seulement tous les Pierreux que j'ai *osé tailler*, mais encore tous les malades que j'ai *osé regarder*. J'aurois ajouté à ceci, Messieurs,

Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

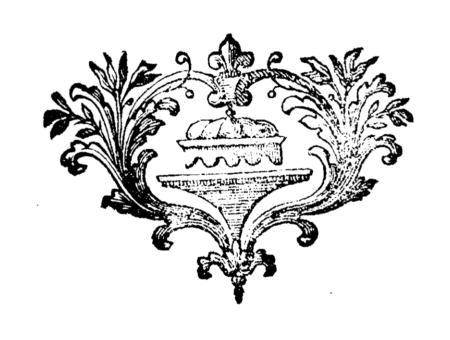
Replique de M. le Cat, aux réflexions de l'Anonime.

quand même ces déclamations du F** auroient plus d'Aprobateurs, que n'en ont eu les piéces que je viens de refuter; mais j'ai senti que vos aprobations ayant été surprises, & le Public en étant bien averti, personne à l'avenir n'y sera plus trompé. Je me flâte, Messieurs, que vous reconnoissez maintenant que le Lithotome caché, malgré quelques succès, n'en est pas moins une longue lame tranchante, qu'il sera toujours dangereux d'introduire dans la capacité de la vessie, où les plus grands Lithotomistes n'osent porter qu'avec crainte les instrumens les plus mousses; qu'il est impossible de garantir jamais réguliérement ce Lithotome des accidens annexés au bistouri herniaire son modéle; & que par conséquent il est aussi impossible, de faire des manœuvres de cette taille une méthode.....

.... Que la *situation horizontale*, usitée par le Frere Jacques, par d'illustres Anglois, & défenduë par le F** C**, n'a point les prérogatives contradictoires qu'il lui attribuë, de donner à la vessie, & aux instrumens, la liberté de s'étendre postérieurement, & en même-tems de pousser la pierre antérieurement; que cette prétenduë liberté étant impossible dans toute posture, la meilleu-

Replique de M. le Cat, aux ré-flexions de l'Anonime.

re eſt celle où le corps étranger eſt réellement porté par ſon poids vers le cou de la veſſie & les tenettes, & que cette pente ne ſe trouve que dans la *ſituation inclinée*. Qu'enfin, Meſſieurs, dans des diſcuſſions profondes, délicates & de pratique comme celles-ci, ſe prévenir en faveur d'un *particulier* qui n'eſt *ni Médecin, ni Chirurgien en titre*, & qui, indépendamment des titres, n'eſt ni ſçavant, ni fort exercé dans la Lithotomie, c'eſt bleſſer un peu, ce me ſemble, les vraiſemblances, c'eſt protéger l'Empiriſme, outrager & décourager les vrais Artiſtes, ſaper l'art de guérir par les fondemens, & le faire tomber dans des mains téméraires.



DÉTAIL DES EXPÉRIENCES FAITES AVEC LE LITHOTOME CACHÉ, DE L'ANONYME, CORRECTION DE CET INSTRUMENT, & de ses Manœuvres.

PAR M. LE CAT.

Piéces justificatives.

J'AI cru que dans les circonstances presentes de mon démêlé avec l'Anonyme, je devois rendre au Public un compte un peu plus détaillé que celui qu'on a vu page 93. des expériences que j'ai faites sur le cadavre avec le Lithotome caché. Je donne d'autant plus volontiers ce suplement que j'ai à y placer de nouvelles observations qui confirment les premieres.

J'ai fait les expériences avec le Lithotome caché, tant en Avril 1750, que dans le même mois de l'année 1751, devant toute la Chirurgie de notre Hôpital; & les principales d'entr'elles ont

encore eu pour Témoins Messieurs Pinard, Médecin, & Thibault, Chirurgien, tous deux Membres de l'Académie des Sciences de Rouen.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

J'ai taillé en tout dans ces deux mois, dix-neuf cadavres; sçavoir, douze mâles, de différens âges, & sept femmes.

§. I. Parmi les douze mâles, j'ai taillé:

1°. Un enfant de six ans avec le n°. 5, c'est-à-dire, avec le moindre écartement de la lame du Lithotome caché; un de neuf ans, & deux de quatorze, avec le n°. 7; deux adultes avec le n°. 9; trois avec le n°. 11, & trois avec le n°. 13.

En tous l'incision se prolongeoit dans le corps de la vessie, depuis trois lignes & demie, jusqu'à un pouce. Dans toutes les grandes incisions, le tissu cellulaire qui est entre la vessie & le rectum, étoit largement ouvert, & il y avoit-là un espéce de vuide.

Dans les vessies peu profondes, ou presques plates, comme étoient celles des premieres expériences, outre l'incision, il y avoit dans la tunique nerveuse une trainée ou rigole qui conduisoit à cette incision, & qui avoit depuis deux à trois lignes jusqu'à neuf. Cette derniere

Piéces justificatives.

est représentée par la Fig. 6. Pl. III. Elle a été dessinée, d'après nature, sur un adulte taillé avec le n°. 11. La rigole est depuis, a, jusqu'à, b; le reste est la playe ordinaire.

Les vessies profondes & remplies d'urine, non-seulement n'avoient point ou presque point de ces rigoles, mais encore avoient les incisions les moins prolongées vers le corps de la vessie, & par conséquent les meilleures.

Celles de ces grandes vessies qui étoient vuides, comme celle de la Pl. VI, touchoient sensiblement par leur fond supérieur postérieur l'extrémité du Lithotome caché, & cependant je ne trouvois pas qu'il les eût ouvert dans ce fond.

Les os pubis étant écartés, & la partie antérieure supérieure de la vessie étant ouverte pour cet examen, je plaçai à découvert la sonde & le Lithotome caché, dans les organes, comme le prescrit l'Anonyme; je l'ouvris au n°. 13, & ensuite au n°. 9. On vit sa lame porter réellement contre le fond de la vessie, & n'y faire cependant aucune impression, parce que ce fond prêtoit & se reculoit. J'essayai avec le n°. 5, il toucha de même le fond & glissa dessus en le repoussant; il parut évident à tous les

Spectateurs que cette singularité étoit dûë à l'état flasque & non comprimé de ces parties mortes, & il n'y en eut aucun qui ne frémit en imaginant une pareille rencontre sur la vessie d'un homme qui respire & qui souffre, c'est-à-dire, dont la vessie bien vivante, est poussée avec force par les intestins pressés eux-mêmes par le diaphragme.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Selon cette remarque, nous fîmes nos six dernieres expériences sur les deux Sexes, en ordonnant à un aide d'apuyer avec les deux poings sur l'épigastre, pour imiter l'action du diaphragme, & à deux de ces Sujets, qui étoient si maigres, que le corps des vertébres se faisoit sentir à l'épigastre; nous plaçames la compression au-dessous de l'ombilic.

De ces six dernieres expériences, l'une faite sur un garçon de quatorze ans, nous donna, outre l'incision ordinaire....

1°. A un replis du bas fond de la vessie, situé au bout de l'incision, une moucheture de trois à quatre lignes qui ouvroit en entier la tunique nerveuse de la vessie. En étendant ce replis, il y avoit trois lignes d'intervale sain entre cette petite blessure & l'incision ordinaire.

2°. Nous avons trouvé au fond posté-

Pièces justificatives.
rieur supérieur de la vessie une autre blessure de sept à huit lignes d'étenduë, en laissant la vessie libre, mais beaucoup plus grande quand elle étoit un peu étenduë. Cette incision pénétroit toutes les tuniques de cet organe si complettement que l'intestin se presentoit par cette blessure. En abandonnant la vessie à elle-même, c'est-à-dire, à son affaissement, nous vîmes que ces blessures étoient contre & vis-à-vis l'incision ordinaire faite au col & au corps de cet organe.

L'intestin qui a paru dans l'intérieur de la vessie n'étoit pas blessé.

La seconde expérience de cette espéce fut faite sur une femme. Elle nous donna, outre l'incision ordinaire, une blessure au fond supérieur postérieur de la vessie, de trois à quatre lignes de longueur, laquelle perçoit les tuniques nerveuses & musculeuses seulement.

Les quatre autres n'eurent aucune blessure à ce fond supérieur postérieur de la vessie; ce que nous attribuâmes à ce que, 1°. Ces Sujets étant très-maigres, l'effet de la compression étoit extrémement foible. 2°. Une partie avoit la vessie pleine d'urine, & l'autre l'avoit contractée & presque sphérique, vu la foible compression, toutes circonstances heu-

reuses qui les ont garanti de cette blessure du fond. *

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

§. II. Des sept femmes que je taillai avec le Lithotome caché, deux le furent avec le n°. 11; trois avec le n°. 13; & deux avec le n°. 15.

Les Tailles du n°. 15. nous donnérent dans l'une une incision prolongée de plus de deux pouces dans le corps de la vessie, de sorte que son bas fond étoit percé vers la capacité du bas ventre d'environ quinze lignes; dans l'autre, l'incision au corps de la vessie n'étoit que

* On a vu dans notre Recueil qu'une autre circonstance heureuse pour les Opérations faites avec le Lithotome caché, c'est lorsque la pierre se trouve au cou de la vessie; mais une expérience faite par le Neveu même de l'Auteur de cet instrument, vient de prouver qu'il est si universellement dangereux, que cette circonstance qui étoit constamment favorable au poignard de Frere Jacques, manque quelquefois de garantie au Lithotome caché, & même y devient l'occasion d'un accident très-grave, puisqu'on a vû la lame de cet instrument se casser contre cette pierre: & l'on conçoit que cela doit arriver assez souvent, lorsqu'on aura le bonheur d'avoir affaire à une pierre amenée au cou de la vessie par la contraction de cet organe. Je l'aurois sans doute éprouvé si j'avois mis des pierres dans toutes les vessies des Sujets que j'ai taillé avec le Lithotome caché: mais je suis charmé de faire honneur de cette découverte au Neveu du F** C**. Il est dans l'ordre de la Providence que le poison & son antidote nous viennent souvent de la même source.

Piéces justificatives.

de 11 lignes ; * & au bout étoit la traînée dont nous a parlé ci-dessus : en toutes deux le vagin étoit entiérement coupé, avec une partie de la grande lévre gauche.

Des trois Tailles du nº 13, la premiere ne prolongea l'incision dans le corps de la vessie que de six lignes, & cependant le vagin étoit encore coupé en entier, à cela près, d'une bride, d'une ligne & demie, qui en retenoit les parois.

Correction de la manœuvre de l'incision dans les femmes.

Les deux autres furent taillés en dirigeant l'incision horizontalement. Il n'arriva rien au vagin ; l'incision étoit prolongée à l'une, d'un pouce dans le corps de la vessie ; & l'autre est le second des deux Sujets où le fond supérieur postérieur de la vessie se trouva blessé, en faisant apuyer sur l'épigastre.

Des deux Tailles du nº. 11, l'une avoit porté l'incision de cinq à six lignes seulement dans le corps de la vessie ; cet

* Ces deux incisions, d'une étenduë si différente avec le même Nº., prouvent bien que la régle de ces Nº., n'est pas sûre, comme nous l'avons observé page 215, & que la grandeur de l'incision d'une lame, comme celle du Lithotome caché, qui porte son plus grand écartement dans l'intérieur, dépend encore, & de la diverse position de la main qui le manœuvre, & de la différente figure du bas fond de la vessie.

organe-ci étoit profond & plein d'urine ; mais l'incision étant dirigée obliquement, ou selon la diagonale, elle fit une blessure de trois à quatre lignes dans le bord du vagin. La seconde fut faite par une incision tout-à-fait horizontale, & réussit d'autant mieux, que la vessie étoit contractée.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Nous avons exécuté toutes ces opérations, en suivant exactement les manœuvres de la méthode de l'Anonyme, sans y rien changer, excepté la direction que je crus devoir faire horizontalement sur ces dernieres femmes, parce que la direction oblique avoit blessé le vagin dans les premieres.

Je puis assurer encore que, comme je n'ai point exécuté les manœuvres à demi, je n'y ai non plus rien outré. Je sçai cependant que dans les essais d'une opération sur le cadavre, on doit, comme on dit, *caver au plus fort*, & je n'aurois pas manqué à cette régle, si j'avois eu dessein d'employer moi-même le Lithotome caché sur le vivant ; mais mon unique objet étant de démontrer aux autres le danger de son usage, j'ai dû, pour être mieux fondé à les en convaincre, exécuter scrupuleusement la méthode de mon Adversaire. Il est aisé de constater que je l'ai

Pièces justificatives.

fait, & par les témoins nombreux de mes essais, & par la mesure des incisions au cou de la vessie qu'on voit bien qui n'excéde en aucune de ces opérations les profondeurs qui doivent résulter des écartemens déterminés par les n°, & combinés avec la position de l'instrument par raport aux divers bas fonds plus ou moins creux ou plats de la vessie. Mais quand on voudroit supofer que de dessein prémédité, ou par mal adresse, j'eusse outré ces manœuvres, que pourroit-on en conclure encore ? Si non qu'il est dans ces manœuvres un milieu délicat, dont il est dangereux de s'écarter; & qu'ainsi sur le vivant, & avec les meilleures intentions, un autre pourra tomber dans ces mêmes accidens que j'ai découverts en cette méthode par ces essais, & que par conséquent le Lithotome caché est un instrument dangereux.

Correction de l'instrument, & des manœuvres du F** C**.

§. III. M. Mery a donné au Frere Jacques des conseils salutaires; M. Thibault a ajouté au Bistouri herniaire la perfection où M. Chaignebrun & l'Anonyme l'ont trouvé ; ce dernier excite en quelque sorte, page 60, les Lithotomistes à achever un ouvrage si bien commencé. Tous ces motifs m'ont engagé

à chercher les moyens d'ôter au Lithotome caché ſes qualités nuiſibles, ou au moins une partie de ces qualités, s'il n'étoit pas poſſible de les corriger toutes.

Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

Le danger des grandes inciſions étant aiſé à éviter, en donnant peu d'écartement à ſa lame, & en s'éloignant du bas fond de la veſſie, par une poſition plus baſſe de la main qui le fait agir, comme je l'ai dit p. 216. 290, j'ai penſé ſur-tout à remédier au péril évident dont le bout de ſa lame menace le fond de la veſſie.

Cet inſtrument ſeroit ſans doute moins dangereux, en le conſtruiſant de façon, que la languette qui entre dans la cannelure de la ſonde, & qui eſt actuellement à la gaine de l'inſtrument, fut adaptée au bout de la lame, ſous la forme d'un bouton ou d'une olive, comme dans la Fig. 7. Pl. III., & que par conſéquent cette lame ſurpaſſât la gaine de toute cette languette, devenuë olive, pour moins bleſſer encore.

Par là on éviteroit d'offenſer le fond de la veſſie, ce qui fait un des grands dangers du Lithotome caché; je ne ſçaurois diſſimuler néanmoins qu'on ſera encore expoſé à couper les replis de ce fond qui pourroient ſe trouver vers le

Piéces justificatives.

bas fond antérieur de cet organe, comme il est arrivé dans l'expérience faite sur le cadavre du Sujet de quatorze ans, & comme l'exprime la vessie, h, de la Planche VII. Figure 2. Cependant, comme ce dernier cas n'est pas fort commun, il s'ensuit que le Lithotome caché ainsi construit & manœuvré, seroit beaucoup moins dangereux : Il le sera pourtant encore assez pour qu'un Lithotomiste prudent lui préfére les Lithotomes boutonnés & cachés dans des cannelures, qui ouvriront le cou de la vessie du dehors au dedans : mais s'il se trouve des gens de l'Art assez attachés à cet instrument, & à ses manœuvres pour ne point s'en départir, voici encore quelques conseils fort salutaires que je leur donne.

1°. Ils ont vû, page 21, combien il est contre la bonne Chirurgie d'ouvrir inutilement une aussi longue portion du canal de l'uréthre que celle qu'ils ouvrent par leur manœuvre, ils doivent donc attaquer la portion de ce canal qui est derriere le bulbe : Pour cela, ils n'employeront pas un Bistouri ou le premier instrument venu, comme le pense l'Anonyme, mais un uréthrotome cannelé, parce que cette incision étant plus profonde, elle leur donneroit, sans

cette cannelure, de l'embarras à retrouver celle de la ſonde avec l'olive du Lithotome caché

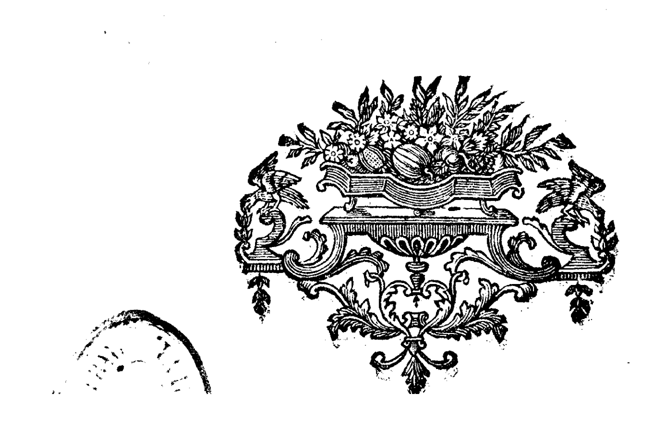
Détail des expériences faites avec le Lithotome caché, par M. le Cat.

2°. Le Lithotome caché fait une playe uniforme, parallelle dans toute ſon étenduë, c'eſt-à-dire, auſſi large au cou de la veſſie, que dans le plancher triangulaire, les muſcles tranſverſaux, &c. Mais pour qu'une opération de la Taille ſoit méthodiquement faite, il faut que l'inciſion à la veſſie ſoit ou petite ou nulle, parce que les grandes bleſſures de cet organe ſont mortelles & parce qu'il s'étend avec une grande facilité, & on doit ouvrir largement les autres organes extérieurs par les raiſons contraires; par conſéquent, ſi les Lithotomiſtes qui opérent avec le Lithotome caché, veulent ſe raprocher de la bonne méthode, ils doivent ſupléer au défaut de leur inſtrument, avec l'uréthrotome, & faire avec celui-ci une inciſion qui ſoit évaſée au-dehors, & qui porte ſon ſommet juſques dans le commencement des proſtates.

3°. Dans les Femmes qui auront de groſſes pierres, & où la ſimple dilatation ne ſuffira point, ils dirigeront l'inciſion du Lithotome tout-à-fait horizontalement du côté gauche, conformément à nos expériences précédentes, obſervant

Piéces justificatives. de pousser alors la gaine de leur instrument du côté droit du Pierreux.

Moyennant ces corrections, les manœuvres du Lithotome caché seront raprochées de la bonne méthode, autant qu'il est possible de le faire avec un instrument aussi essentiellement dangereux. Cependant le dernier & le meilleur conseil que j'aye à donner aux Lithotomistes, est encore de ne s'en servir jamais.



PIECES JUSTIFICATIVES

De quelques Faits importans avancés dans ce Recueïl.

RAPORTS DE PLUSIEURS CHIRURGIENS

ET TÉMOINS OCULAIRES,

Concernant les Tailles faites par le Lithotome caché.

*JE soussigné Maître Chirurgien de la Paroisse de Bessancourt, Diocèse & Election de Paris, certifie que l'Enfant de Pierre Drussant de ladite Paroisse, ne peut retenir ses urines, qu'au moyen d'un ressort à visse, ce qui lui a resté, après avoir été taillé de la pierre, toutefois la playe bien consolidée ; de plus, qu'une Femme dudit lieu n'a point la pierre pour l'avoir sondée, * mais des ulcéres, soit aux reins, & même entre la membrane vaginale & l'urétbre.*

Ce 5 Février 1751. *Signé*, DESFOSSES.

A AUVERS. Ce 4 Février 1751.

Nous attestons que François de May, âgé de 19 ans, a eté taillé sur la fin du mois de Septembre 1749. par Frere Côme. Le Malade dès le lendemain s'est plaint de picottemens, de pesanteur, & a de grandes douleurs dans la vessie. Il s'en plaint encore, & a depuis ce tems une incontinence d'urine. Remarquez qu'il fut fistuleux six mois environ. Signés, ETIENNE

* C'est le F** C** qui l'a fondée.

Piéces justificatives.

DE MAY, *pere du Malade*; FRANÇOIS DE MAY, *malade*; ROLAND, *Prieur-Curé d'Auvers, où s'est faite l'Opération.* GAUDE, *Chirurgien audit Auvers, par qui ledit Malade a été traité.*

Je soussigné Chirurgien au Neufbourg, Diocèse d'Evreux, certifie avoir été à Auvers, & avoir vû, visité & interrogé François de May, taillé par le Frere Côme en Septembre 1749, *& avoir constaté que depuis son opération, il est demeuré un peu courbé & incapable d'aucun travail pénible, parce qu'il ressent encore les mêmes douleurs qu'il ressentoit avant la taille; qu'il les ressentit dès le lendemain de son opération, auquel jour il reprocha audit Frere Côme de lui avoir laissé* le loup dans la bergerie; *qu'il est resté fistuleux six mois, & que son état est tel qu'il ressent de grandes douleurs, tombe malade dès qu'il se veut mettre au travail, & a une incontinence d'urine. Je certifie aussi avoir visité le fils de Pierre Drussant à Bessancourt, lequel j'ai trouvé avoir une incontinence d'urine, portant pour cet accident un bandage à ressort.*

J'ai vû pareillement à Chambly le fils de Vercolier, ayant un visage exténué & de fort mauvaises couleurs, mais il a refusé de me laisser visiter sa cicatrice: en général, ils ont tous fait de grandes difficultés à me confier leurs infirmités, commençant toujours par m'assurer qu'ils se portoient bien, & par me faire l'éloge du bon Frere Côme, quoique leur figure démentit leurs discours.

Je certifie encore avoir vû & visité à Pontoise le petit Antoine Perrin, le fils de Pierre Mugaut, & à saint Leu Pierre Monfils, & que lesdits trois Taillés avoient une incontinence d'urine; celle du dernier moindre que celle des deux autres.

J'ai aussi vû à Paris la Femme de Louis Clermont, qui m'a dit que son mari ne pouvoit retenir ses urines que trois à quatre heures.

Enfin j'ai vû à Chaillot Jeanne le Moine, Femme de Martin Plâtre, âgée de 50 ans, taillée par M. de la Roche le jour de Pâques 1750. Elle m'a assuré qu'il lui reste une incontinence totale d'urine, qu'elle ressent de grandes cuissons & douleurs, aussitôt qu'elle fait quelque travail pénible, ou qu'elle est long-tems debout, à quoi l'oblige souvent son métier de Blanchisseuse. Tous ses voisins m'ont assuré les même faits. **Piéces justificatives.**

Toutes lesquelles choses raportées ci-dessus, j'atteste & certifie véritables. Au Neufbourg, ce 15 Février 1751. Signé, CLAVIER.

NOTTE COMMUNIQUÉE PAR M POISSONNIER, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur au Collége Royal, Censeur Royal des Livres &c.

LE 8 *Mai 1750. j'ai été present à l'Opération de la Taille faite avec un instrument que l'on a nommé Lithotome caché, par M. de la Roche, Chirurgien, sur le fils de M. Bernard, Patissier &c. Quoique cet instrument fût annoncé déja comme une découverte très-précieuse, en ce qu'il faisoit plus sûrement que tous les autres, la section du corps même de la vessie; je vis avec surprise, quoique la* section *parût* très-considérable, *l'Opérateur occupé pendant plus de trente-cinq minutes* * *à charger*

* Je sçai très-positivement d'ailleurs qu'il y avoit trente-cinq minutes que l'Opération étoit commencée quand on regarda à la montre, mais que les tourmens que l'on faisoit souffrir au pauvre Pierreux, affectérent tellement les assistans, qu'ils les empêchérent de regarder davantage à leur montre, quoique l'Opération durât encore fort long-tems après les trente-cinq minutes; ensorte que sa durée fut évaluée à plus de quarante-cinq minutes.

Piéces justificatives.

la pierre, tantôt avec les tenettes, & tantôt avec ses doigts, *sans qu'il ait pû par ces deux moyens la tirer de la vessie. Le neuviéme jour de l'Opération, le Malade mourut, & M. de la Roche voulut bien* m'envoyer *la vessie & les reins de ce Malade, que j'ai conservez dans l'esprit de vin; je vis à la justification de l'Opérateur, la vessie épaisse, endurcie, d'une capacité fort petite, & capable par conséquent de s'apliquer sur la pierre qui étoit assez grosse, ce qui avoit bien pû empêcher qu'elle ne fût chargée de maniére à en faire l'extraction.* * *Mais en même tems cette vessie me parut* coupée presque en deux portions égales, *& (si on peut faire cette comparaison), à peu près* comme un rognon de mouton *qu'on veut mettre sur le gril, ce qui m'a engagé à* des réflexions sur le choix de cet instrument qui jusqu'ici ne lui sont pas favorables, *mais sur lesquelles je ne m'expliquerai que lorsqu'elles seront étayées de raisons & de preuves suffisantes. Quant aux reins de ce Malade, ils sont gros, celluleux, & remplis d'un très grand nombre de petites pierres, dont la plûpart étoient encore baignées dans la matiére purulente.*

Remarques sur la Notte précédente.

JE suis persuadé, comme M. Poissonnier, que les accidens arrivés à la Taille de Bernard, ni sa mort, ne doivent pas être imputés à l'Opérateur, mais au Lithotome caché, & je le dis expressément, page 242. de ce Recueil; mais M. Poissonnier me permettra de lui representer que ce n'est point par la petitesse & le raccornissement de la vessie qu'on peut justifier l'Opérateur....

1°. Il est incontestable qu'une vessie étroite dans toutes ses dimensions, (qu'elle soit contractée par le ressort naturel, qu'elle le soit par

* Voyez sur cette justification de l'Opérateur les Remarques qui suivent cette Notte.

maladie, cela ne change rien à la chose.) Une vessie, dis-je, ainsi rapetissée, loin de rendre l'extraction plus difficile ou impossible, la rend au contraire très-aisée, dès qu'elle n'embrasse pas la pierre assez étroitement pour empêcher l'introduction d'une sonde aussi courbe que l'est celle dont on se sert pour tailler, dès qu'elle permet l'introduction d'un Lithotome caché, celle du doigt, des tenettes &c. Or, telle étoit la vessie de Bernard. Donc &c. Piéces justificatives.

Ma majeure est prouvée par l'expérience des plus grands Praticiens, tels que M. Cheselden. *Voyez ci devant page* 210. Je la démontrerois à *priori*, si je n'apréhendois de multiplier les figures du Recueil qui ne sont déja que trop nombreuses ; mais je vais le prouver par le F** C** même, cette autorité doit valoir une démonstration pour les Sectateurs du Lithotome caché. *Il n'y a que deux circonstances*, dit l'Anonyme p. 193. de son Recueil, & 304. du nôtre ; *il n'y a que deux circonstances où l'Opérateur trouvera promptement la pierre dans la situation oblique du Malade* ; (sçavoir) OU LORSQUE LA VESSIE EST RACORNIE, OU NATURELLEMENT PETITE, *ou lorsque la pierre se rencontre vis-à-vis du fond de la vessie....*

Ma mineure est conforme aux propres paroles du raport de M. Poissonnier, témoin oculaire de l'Opération. Ce n'est donc point le raccornissement ou la petitesse de la vessie qui a empêché l'extraction de la pierre. C'est donc un autre accident, & il est aisé par le raport même de M. Poissonnier, par l'Article 1. page 183, & par les conjectures exposées pag. 238, 243, de voir que cet accident est une suite du mécanisme du Lithotome caché.

2°. J'ai taillé plusieurs Sujets, dont les vessies embrassoient exactement la pierre. J'ai entr'autres trois observations, dans lesquelles la pierre étoit si étroitement & universellement enclavée, que les sondes ordinaires ne pûrent entrer dans

Pièces justificatives.

la vessie. Je conviens que dans ces cas les tenettes sont d'une foible ressource, & j'ai donné à la Société Royale un instrument particulier à cet accident; mais les pierres de ces trois Sujets sont-elles restées pour cela dans leur vessie? Non assurément; j'avois bien mon instrument nouveau pour l'une des trois, mais les deux autres ont été tirées sans lui; l'un avec une cueillere ou crochet Lithotomique; l'autre avec les tenettes ordinaires que je trouvai le moyen d'introduire en dilatant l'entrée avec le doigt.

3°. Il est évident que la vessie de Bernard n'étoit dans aucun de ces cas, & je crois très-fermement que l'épaisseur de sa vessie n'est pas une suite de sa maladie, mais une suite de son opération; je vais le prouver.

Je sçai bien que cette épaisseur de la vessie a servi d'excuse aux Artistes dans bien des occasions; mais qu'on demande aux Lithotomistes de bonne foi, si les Taillés qui meurent d'une opération laborieuse, d'une opération où les instrumens ont fait de fausses routes, où la vessie a été contuse, harcelée, si, dis-je, dans ces circonstances on ne trouve pas toujours les parois de cet organe de l'épaisseur d'un doigt, d'un pouce même; vessies dans lesquelles, avant cette mort, la sonde & les autres instrumens avoient manœuvré avec aisance; vessies qui par conséquent n'avoient point alors cette épaisseur.

Les abscès aux reins ne prouvent rien en faveur de l'épaississement maladif de la vessie: tous les jours, des reins malades nous laissent une vessie ou très-saine, ou au moins exempte de cette épaisseur, &, qui plus est, nous permettent de la guérir de l'Opération de la Taille. Ces Sujets, que l'on taille tous les deux ou trois ans, & qui ont des douleurs néphrétiques habituelles, peuvent être regardés comme ayant des reins malades. Il m'en a passé par les mains

plusieurs de cette espéce, & j'en ai même un à Rouen que j'ai taillé deux fois, & que je suis sur le point de tailler une troisiéme fois, lequel n'a jamais cessé d'avoir des coliques néphrétiques & des urines purulentes. En un mot, depuis 25 ans que je vois & que je traite des Pierreux & des vessies, je puis assurer que de dix vessies trouvées épaisses comme celle du sieur Bernard, après une opération laborieuse de la Taille, il y en avoit au moins neuf qu'on pouvoit assurer ne tenir cette épaisseur que des accidens de l'Opération.

Pièces justificatives.

Celle du sieur Bernard seroit-elle bien de l'espéce de la dixiéme exceptée ? Voici de nouvelles preuves du contraire. On vient de voir que la maladie des reins n'a aucun raport concluant avec cet épaississement de la vessie ; or il n'y avoit dans la vessie de Bernard, ni champignons, ni ulcéres, ni skirres, qui seuls peuvent constater une épaisseur chronique ; donc il n'y a dans l'examen de la maladie, ni des parties de Bernard, aucune preuve en faveur de cette opinion. Au contraire, il y en a de frapantes pour mon sentiment.

Si c'est un fait de pratique que les parois d'une vessie harcelée, contuse, blessée, prennent une épaisseur considérable ; je demande comment il est possible que celle de Bernard, qui a été à la torture pendant quarante-cinq minutes, n'ait pas acquis cette épaisseur des parois. Or ce fait de pratique est constant. Donc &c.

Si la vessie de Bernard eût eu, avant l'Opération, l'épaisseur qu'on lui a trouvée après sa mort, si elle avoit embrassé la pierre assez étroitement pour rendre l'extraction impossible ; il auroit aussi été impossible d'introduire dans la vessie la sonde même, ainsi qu'il m'est arrivé en pareil cas, où je me suis vû quelquefois obligé de tailler sans sonde & sur la pierre ; au moins il y auroit eu une si grande difficulté à introduire la sonde, que cet embarras auroit tenu douze ou

Pièces justificatives.

quinze minutes, & qu'il auroit obligé à changer la figure de la sonde, événement par lequel j'ai encore passé, entr'autres en 1746. dans la Taille d'un nommé Roger à Louviers. Toutes ces circonstances auroient frapé les Assistans, & tout Paris en seroit instruit. Or, non-seulement on n'a point eu cette impossibilité, ces difficultés à la taille de Bernard, mais encore on a introduit sur la sonde, dans la vessie, le Lithotome caché, qu'on sçait qui a un certain volume; on les a dégagé l'un de l'autre; enfin, on a introduit le doigt & les tenettes; on a manœuvré long-tems avec l'un & l'autre dans cet organe, dit M. Poissonnier; qui est le Lithotomiste qui croira que tous ces corps, tous ces instrumens pourront entrer dans une vessie qui serre étroitement la pierre de toutes parts, dans une vessie où ils sçavent qu'en pareil cas ils ne peuvent pas même introduire une sonde ordinaire; j'ose assurer qu'aucun de ces Lithotomistes ne croira que la vessie de Bernard fût dans cet état d'épaississement & de contraction dans le tems de l'Opération, & qu'au contraire ils regarderont, comme un fait démontré, que sa vessie avoit pour lors les parois aussi saines, & la cavité aussi ample que l'ont les Pierreux ordinaires, & qu'ainsi c'est aux accidens attachés au Lithotome caché qu'il faut imputer les manœuvres qui l'ont mis dans l'état où on l'a trouvé, ainsi que la mort même de ce Pierreux.



Nous

Nous venons d'aprendre que Bernard n'eſt pas le ſeul qui ait eu le malheur de ſuccomber ſous les coups du Lithotome caché. Cet enthouſiaſme, cette prédilection ſinguliére que nous avons obſervé p. 228, qu'avoit le Public pour le très pieux & très-deſintéreſſé Frere Jacques, & qui, par les mêmes raiſons, a fait faire une petite fortune au nom du célébre F * * C * *, cette prédilection, dis-je, cette vertu ſinguliére attachée à certains habits, a auſſi obtenu, pour une Taille latérale, preſqu'auſſi dangereuſe que la premiére, la permiſſion d'être eſſayée à l'Hôpital de la Charité : mais l'événement a répondu à nos prédictions & à notre attente. De deux Taillés opérés avec le Lithotome caché dans cet Hôpital, l'un en eſt ſorti cicatriſé au-dehors à la vérité, mais *dans un très pitoyable état, & dans un maraſme extrême*, l'autre eſt mort, & l'ouverture de ſon cadavre eſt une nouvelle confirmation de notre Doctrine.

Pièces juſtificatives.

La playe très-grande * s'étendoit dans le corps de la veſſie du côté de l'orifice de l'uréthére, & ſe trouvoit par conſéquent dans le cas des playes de veſſies *preſque toujours mortelles*. A quoi il faut ajouter une hémorragie réïtérée que cette vaſte inciſion a produite.

On allégue, pour excuſer cette témérité, un rhume qui prit au Taillé après l'opération & l'adhérence de ſon poumon droit à la plévre. Il eſt poſſible qu'un Taillé ſoit pris de fluxion de poi-

* Grande à y paſſer un pain de deux liards, diſent les Chirurgiens de la Charité *les plus au fait*, & témoins oculaires de l'Opération, & de l'ouverture du cadavre. Nouvelle preuve que la prétendue prérogative du Lithotome caché, de faire des inciſions d'un dégré déterminé, eſt fauſſe, ou n'a point de régle ſûre.

Piéces justificatives.

trine, & qu'il en meure; mais les Lithotomistes sçavent que la toux & l'opression sont aussi très-souvent les accidens funestes qui suivent les Tailles malheureuses; & nous avons ici dans les accidens propres à cette Opération deux symptômes mortels, la grande playe au corps de la vessie, & l'hémorragie répétée, qui nous dispensent de recourir à d'autres causes. *

* Aussi les Chirurgiens de la Charité que je viens de citer, assurent positivement que ce Taillé n'est point mort de fluxion de poitrine, mais de ces deux accidens de la Taille.



EXTRAIT DES REGISTRES
De l'Académie Royale des Sciences &c. de Rouen.

Piéces justificatives.

RAPORT DE Mrs LES COMMISSAIRES
NOMMÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
Des Belles-Lettres & des Arts de Rouen.

Pour examiner un Ouvrage de M. LE CAT, intitulé : *Recueïl concernant l'Opération de la Taille*, & les Piéces ou Expériences citées dans cet Ouvrage.

SUivant la Commiſſion qui nous a été donnée par l'Académie, nous avons lû l'Ouvrage de M. le Cat ſur la Taille, dans lequel il ſe défend, principalement contre les attaques d'un Anonyme, Auteur du Lithotome caché. Il nous a paru qu'il démontroit clairement les dangers attachés à l'uſage de ce Lithotome, la prééminence de ſes inſtrumens & de ſa méthode, confirmés par les ſuccès nombreux, dont nous avons été pluſieurs fois les témoins, & la préférence duë à la ſituation inclinée du Pierreux dans l'Opération de la Taille.

Nous avons aſſiſté à la plûpart des expériences faites par M. le Cat avec le Lithotome caché ſur dix-neuf cadavres, & nous avons été témoins, entr'autres, que cet inſtrument a ouvert le fond de la veſſie de façon à laiſſer paſſer au travers une portion d'inteſtin; qu'en quelques-uns il a fait, outre la playe principale, une rigole dans la tunique nerveuſe, & qu'il a ouvert le vagin à la plûpart des femmes qu'on a taillés latéralement dans une direction oblique.

Piéces justificatives.

*Nous avons vû les Lettres de Paris, qui attestent la Notte ajoûtée à ces expériences ; sçavoir, que la lame du Lithotome caché s'est cassée dans une expérience faite par le Neveu du F** C** sur un cadavre, dans la vessie duquel on avoit mis une pierre.*

Nous avons lû des Lettres de plusieurs Chirurgiens célébres de Paris, qui portent sur le Lithotome caché & la situation horizontale le même jugement que M. le Cat, ainsi que les Originaux de toutes celles qui sont imprimées par extrait dans le Recuëil.

On nous a communiqué une suite de Lettres de feu M. le premier Chirurgien du Roi à M. le Cat, & de celui-ci au premier Chirurgien, qui constatent le fait avancé à la page 106 de son Recuëil.

Nous avons vérifié les textes cités dans le Recuëil, des Lettres de Maîtres Chirurgiens de Paris, très connus, qui certifient, 1°. Que deux Chirurgiens ont été à Chaillot, & se sont convaincus que la Dame Plâtre avoit une incontinence d'urine. 2°. Que l'opération faite au sieur Bernard a duré plus de quarante cinq minutes, & que sa pierre libre dans la vessie, n'étoit que de la grosseur d'un petit œuf. Nous avons vû pareillement les Originaux des Certificats ou Raports, ci-devant imprimés sous le titre de Piéces Justificatives.

Nous avons lû un long Raport du Chirurgien de la Charité qui a pansé M. Nicolas Caquias, Curé de Saint Maurice, dans le Diocèse de Sens, taillé le 25 Mai dernier à la Charité de Paris, avec le Lithotome caché, & mort le treize de Juin.

Plus, des Lettres de Chirurgiens de Paris, concernant le même Taillé, & nous y avons trouvé les faits avancés dans le Recuëil, pag. 417, 418.

A Rouen le 22 Juillet 1751.

PINARD, aggrégé au Collége des Médecins de Rouen, & ancien Directeur de l'Académie.

THIBAULT, ancien Prevôt de la Communauté des Maîtres en Chirurgie de Rouen, & Directeur de l'Académie.

ON se souvient que j'ai cité en plusieurs endroits de ce Recueïl, contre le Bistouri herniaire, modéle du Lithotome caché, les ouvrages du célébre M. Garengeot; j'ai été bien aise de sçavoir ce que cet Auteur pensoit du Lithotome caché même, & si l'aplication que j'ai faite à ce dernier instrument, de l'anathême lancé contre le premier, paroissoit juste à cet illustre Lithotomiste, Démonstrateur des Opérations de Chirurgie dans la premiere Ecole du Monde. Voici la Réponse que je viens d'en recevoir, dans le tems même qu'on imprime cette derniere feuille. Piéces justificatives.

LETTRE DE M. GARENGEOT,

A M. LE CAT.

Reçuë le deux Août 1751.

QUelques-uns de mes Auditeurs vous ayant mandé, Monsieur, que j'avois fait publiquement la démonstration & l'éloge d'un instrument apellé Bistouri caché, *apliqué par un Frere Feuillant à la Taille latérale; vous desirez sçavoir de moi-même, ce que j'en ai dit, & l'usage que je lui ai reconnu dans l'Opération de la Taille. Je vais vous satisfaire avec le plus de netteté qu'il me sera possible.*

J'entre dans les usages du Lithotome caché, par le premier de ses effets, qui est de faire, par le mécanisme de son manche, des incisions à la vessie, de différens dégrés, & proportionnés à la grosseur de la pierre; je dis que quand nous introduisons la sonde dans la vessie, & que par les différens mouvemens que nous lui donnons, nous rencontrons toujours la pierre, nous concluons qu'elle est grosse, sans pour cela, que nous puissions aprécier ni sa grosseur, ni sa figure. Donc, une incision prétenduë proportionnée au volume de la pierre, est impossible.

Piéces justificatives.

Entrons plus avant dans les autres avantages que l'Auteur prétend donner à son instrument. Il dit qu'un grand avantage de son Bistouri caché, est de couper de dedans en dehors. *Pour moi, j'ai toujours trouvé plus d'aisance & de sûreté à conduire un instrument tranchant, de façon que mes yeux l'aperçussent & le suivissent ; & quand les yeux n'ont pû le poursuivre, ou bien une sonde cannelée le diriger jusqu'au profond des incisions, un doigt de l'autre main a toujours marqué le chemin que mon instrument tranchant devoit tenir. Je pense que cette façon d'opérer est celle de tous les vrais Chirurgiens.*

Mais cet avantage spécieux de couper de dedans en dehors, *sembleroit faire imaginer que le Bistouri caché entre dans la vessie saine & entiére, je veux dire de la même maniere que la sonde y est introduite, sans lui avoir fait aucune incision ; ce qui n'est point, car c'est à la Taille latérale que l'Auteur a consacré son instrument. Cette Taille latérale n'est point de son invention : vous sçavez que je suis le premier en France, qui ait donné un Ouvrage sur cette méthode de tailler ; ouvrage dû à mes expériences, & qui a beaucoup servi à ceux qui en ont écrit depuis : Vous sçavez encore que j'ai fait nombre de Tailles fort heureuses par cette méthode, & qu'il y en a un exemple dans le volume de l'Académie Royale de Chirurgie, qui est d'autant plus singulier, que personne avant moi, n'avoit osé inciser une poche ou kiste dans la vessie, pour en tirer une pierre adhérante. Je suis donc en état de porter un jugement solide sur les usages du Bistouri caché, puisque l'Auteur ne l'employe que dans la Taille latérale, que j'ai méditée & pratiquée avec tant de soin & de succès. Son but a donc été de perfectionner cette Taille : Je vais cependant vous faire voir que son instrument y est toujours inutile, qu'il ne sert qu'à allonger l'Opération, & qu'il peut être souvent dangereux.*

Cet instrument est toujours inutile, & allonge l'Opération, parce que l'on ne s'en sert que lorsque

*l'incision ordinaire est achevée. Par cette incision ordinaire, on incise la partie membraneuse de l'urétbre, le côté gauche de la glande prostate, le bourlet de la vessie, & même quelques lignes de son corps, si la grosseur de la pierre l'exige, car on est à meme d'*inciser autant de son corps qu'on le croit nécessaire. *Immédiatement après cette incision convenable à la Taille latérale, on introduit le Gorgeret, & de suite la Tenette avec laquelle on charge la pierre, & on la tire avec beaucoup de facilité.* Piéces justificatives.

Si l'incision de la Taille latérale que je viens d'indiquer, est suffisante pour tirer facilement de très-grosses pierres, si l'on ne peut introduire le Bistouri caché *dans la vessie, qu'au* moyen de cette incision, *il est donc démontré que cet instrument est inutile, qu'il allonge l'Opération, & que cette prétenduë perfection de* couper du dedans en dehors, *est également inutile. D'ailleurs, quel est le Chirurgien assez ignorant pour préférer des incisions de dedans en debors, dans un viscere aussi important que la vessie, pendant que nous les faisons sûrement de debors en dedans? Peut-on ne pas sçavoir que le Bistouri caché ne peut être introduit dans la vessie, par l'incision dépendante de la Taille laterale, qu'il ne facilite aussi tôt la sortie de l'urine, comme cela arrive par l'introduction du Gorgeret? Alors la vessie s'affaissant & se plissant de toutes parts, ses parois s'aprocheront de son centre, & iront au-devant du tranchant d'un long Bistouri, éloigné de douze ou quinze lignes de sa canule. La vessie peut donc être percée en plusieurs endroits, dans le tems même qu'on ne voudra que dilater son orifice de* dedans en dehors. *Donc le Bistouri caché ne peut être que très dangereux.*

Telles sont à peu près les réflexions que j'ai renduës publiques dans mon dernier Cours. Je vous laisse le maître d'en faire tel usage qu'il vous plaira: mais comme les occupations que j'ai dans ce pays, ne me donnent pas le tems de faire une Lettre plus courte, vous me ferez plaisir de vouloir bien l'abreger. Il seroit avantageux pour moi & pour le public, si

Piéces justificatives. *mes productions pouvoient être revûës par une plume comme la vôtre. C'est par ces sentimens que je veux vous prouver l'estime avec laquelle je suis,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant Serviteur,

CROISSANT DE GARENGEOT.

A Nancy, le 30 Juillet 1751.

J'Ai annoncé dans une Apostille de la p. 259. qu'un de mes Taillés, des premiers guéris, avoit été pris, plusieurs jours après son entiére convalescence, d'accidens très-graves, étrangers à son opération, & je promis néanmoins de rendre compte au Public de l'événement. Je ne sçaurois le faire plus autentiquement que par la bouche de Messieurs les Commissaires de l'Académie.

RAPORT DE L'EXAMEN DU CADAVRE DE FRANÇOIS PORION.

NOus Commissaires nommés par l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen, nous sommes transportés à l'Hôtel-Dieu de cette Ville le 22 Juin, à la requisition de M. le Cat, Chirurgien en Chef de cet Hôpital, & avons assisté à l'ouverture du cadavre de François Porion, taillé le quinze Mai, & mort ce jourd'hui vingt-deux Juin.

Nous avons vû que l'incision de la Taille étoit cicatrisée, & nous avons apris des Chirurgiens & des

Religieuses de l'Hôpital, qu'elle avoit été cicatrisée des premieres entre les dix Tailles faites ce Printems, c'est-à-dire le vingtiéme de l'Opération, & que ce Taillé s'étoit levé le 21. Nous avons apris par les mêmes personnes qu'il avoit été sujet à constipation dans sa cure, & qu'il n'avoit pû être excité à aller à la selle depuis dix ou douze jours, quelques remédes qu'on lui eût donné par haut & par bas. Nous avons remarqué à sa tête des boutons de teigne, assez considérables. Piéces justificatives.

Le Cadavre étant ouvert devant Nous, & devant toute la Chirurgie de l'Hôtel Dieu Nous avons trouvé le colon retroici, & comme fermé en plusieurs endroits, sur-tout dans le trajet de son, S, & contenant quelques crottelins très petits & très-durs. Tous les autres intestins étoient distendus & gonflés de vents & de liqueurs. Il y avoit dans toute la capsule graisseuse, qui environnoit le rein droit par sa partie convexe, un abscès considérable qui communiquoit avec le reste de la capacité du ventre, & la remplissoit d'eau purulente. La substance du rein y étoit détruite, & il y avoit aussi communication de cet abscès dans l'intérieur du rein, où Nous avons trouvé les entonnoirs très-dilatés, & dans le plus considérable une pierre de la grosseur du doigt, figurée en bequille.

La vessie étoit très-saine, & l'issuë faite par l'Opération bien consolidée, nulle inflammation, nulle purulence dans ses environs.

A Rouen, ce 22 Juin 1751.

PINARD, Docteur en Médecine, ancien Directeur de l'Académie.

THIBAULT, ancien Prevôt de la Communauté des Maîtres en Chirurgie, & Directeur de l'Académie Royale des Sciences de Rouen.

Je crois donc n'avoir rien avancé de trop, quand j'ai dit à l'endroit cité, que les accidens

Piéces justificatives.

de ce Taillé bien guéri ne dérangeoient rien à l'histoire que j'avois donnée de cette Taille, & ne pouvoient pas empêcher de compter ce Printems pour le huitiéme dans lequel tous les Sujets ont été guéris de leurs Opérations; puisque celui-ci est mort dix-neuf jours après sa parfaite guérison.

F I N.

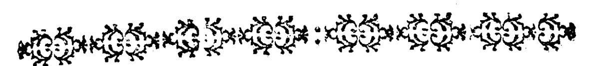


TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES CONTENUES DANS CE RECUEIL.

A.

K.

L.

M.

N.

O.

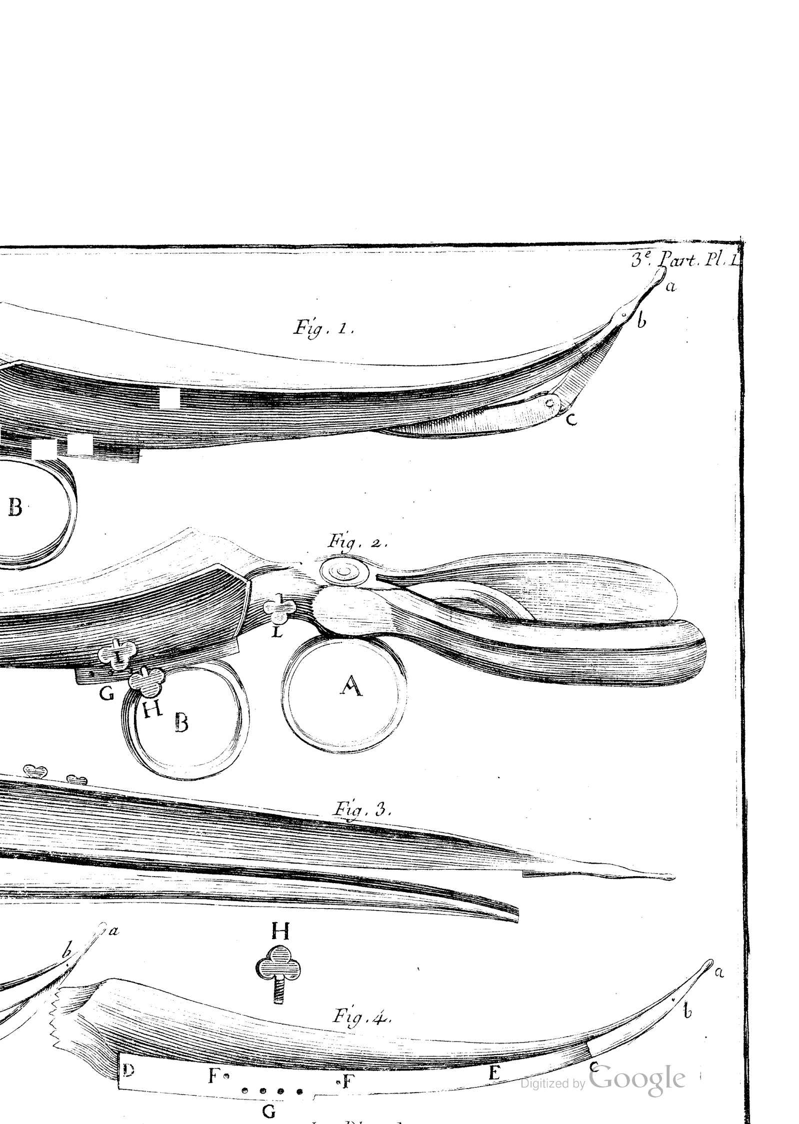
P.

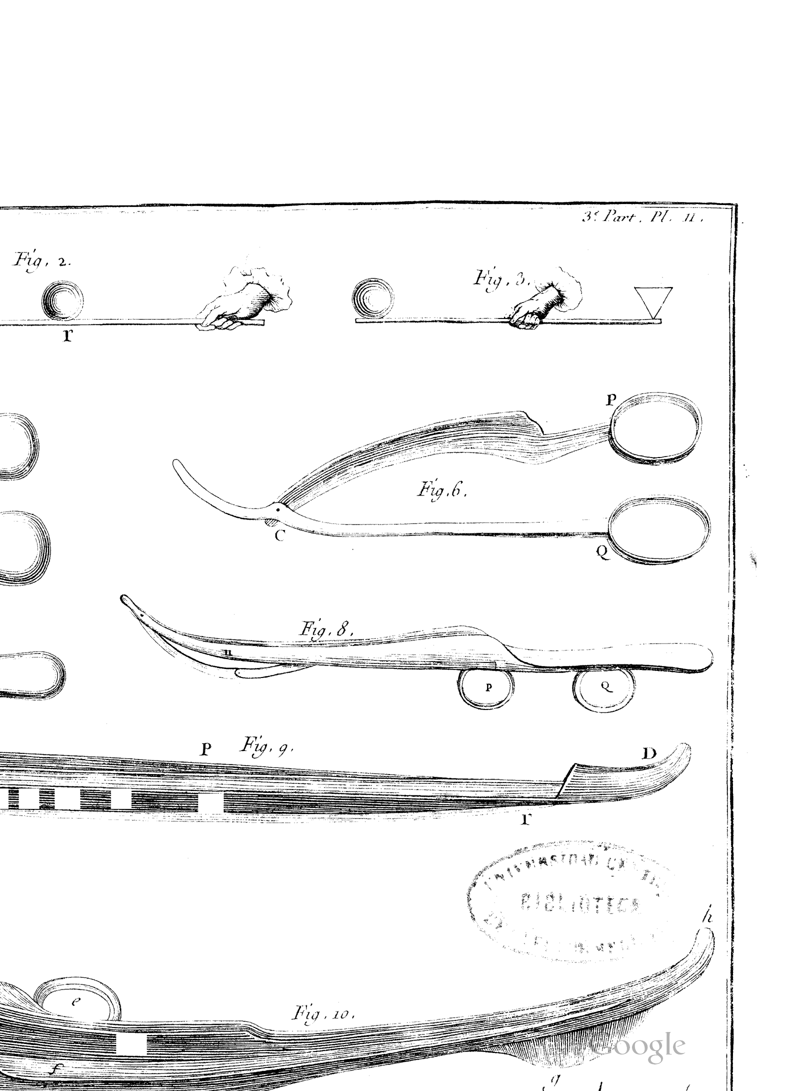
R.

T.

V.

Fin de la Table Alphabétique des Matiéres.


Fig. 1.
a
b
c
B
Fig. 2.
L
G
H
B
A
Fig. 3.
H
a
b
Fig. 4.
a
b
D
F
F
E
C
G


3e Part. Pl. II.
Fig. 2.
r
Fig. 3.
P
Fig. 6.
C
Q
Fig. 8.
n
P
Q
P
Fig. 9.
D
r
h
e
Fig. 10.
f
g

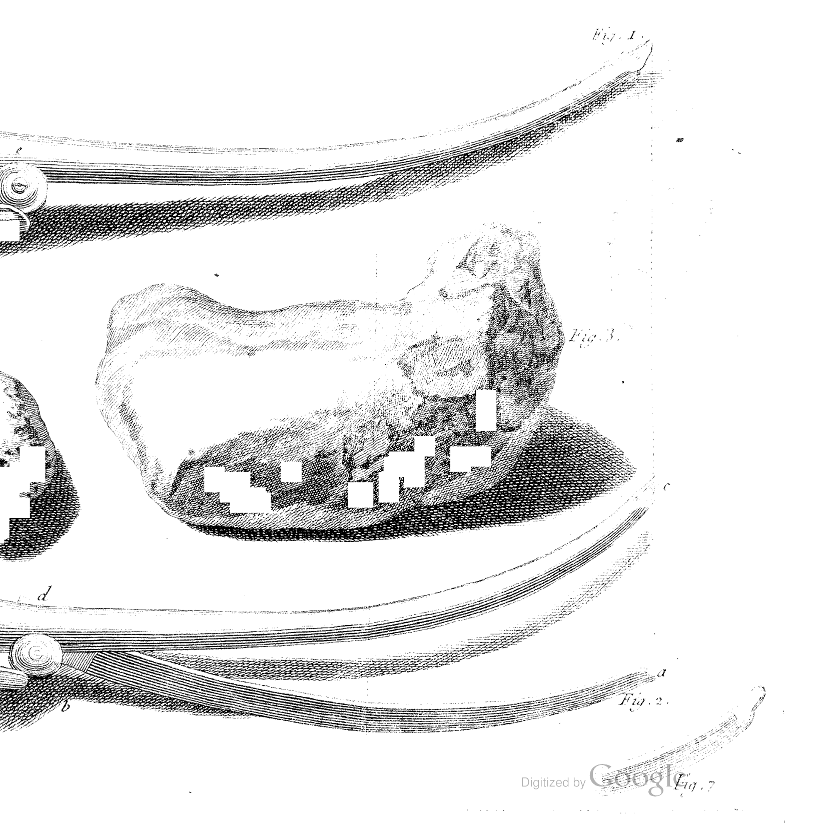
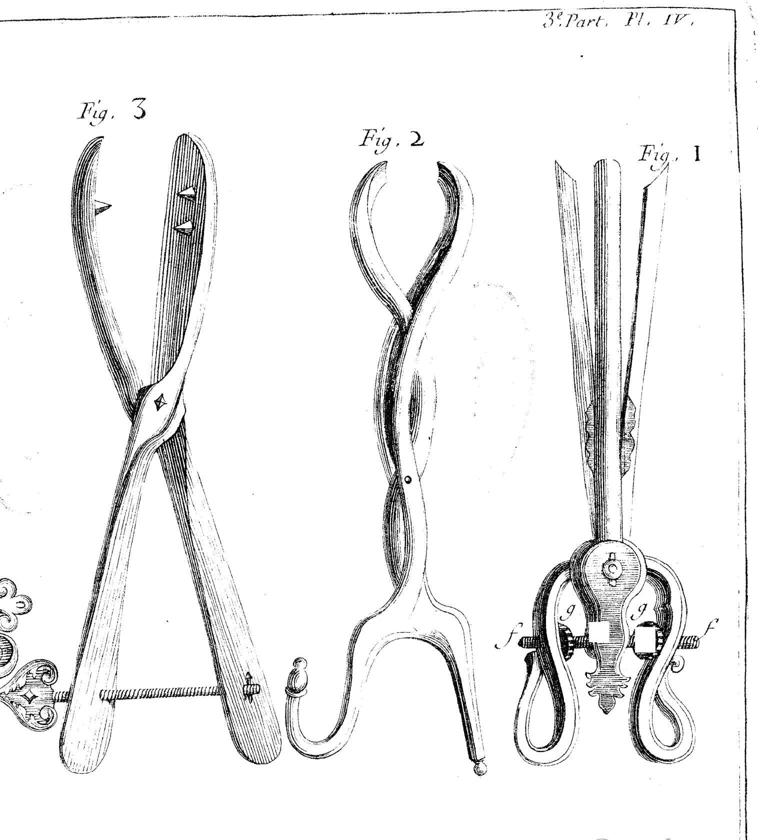
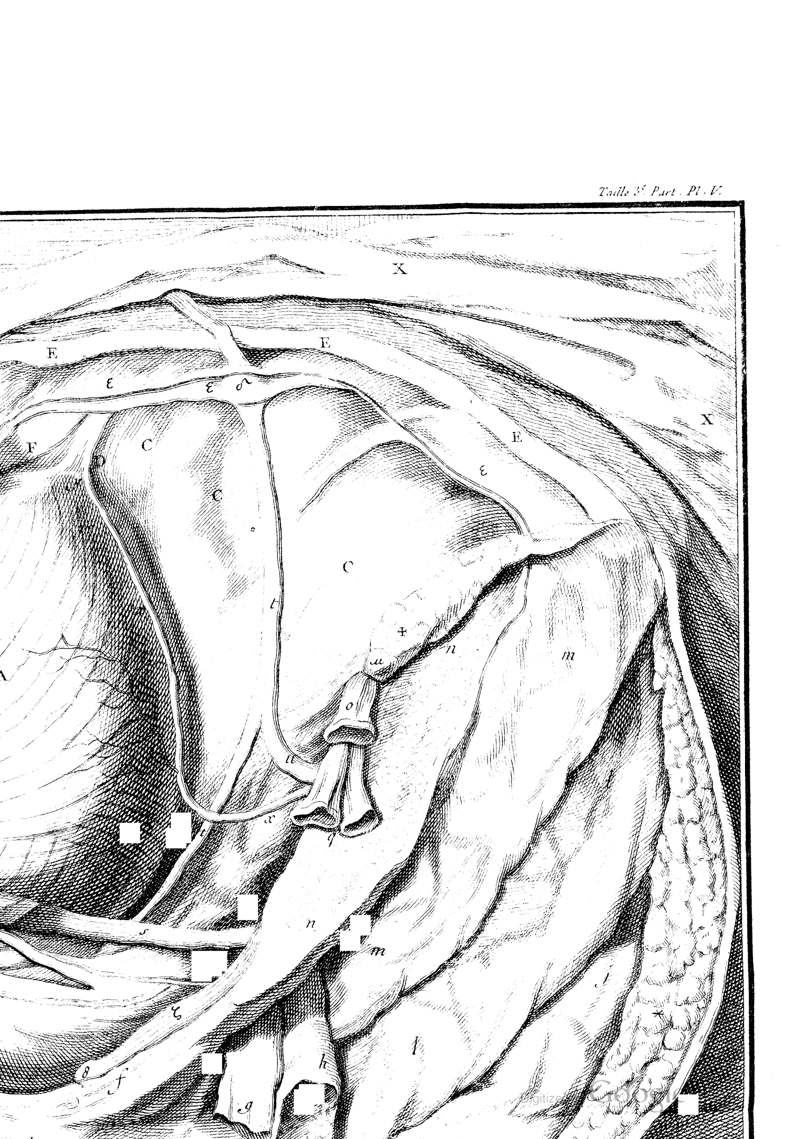
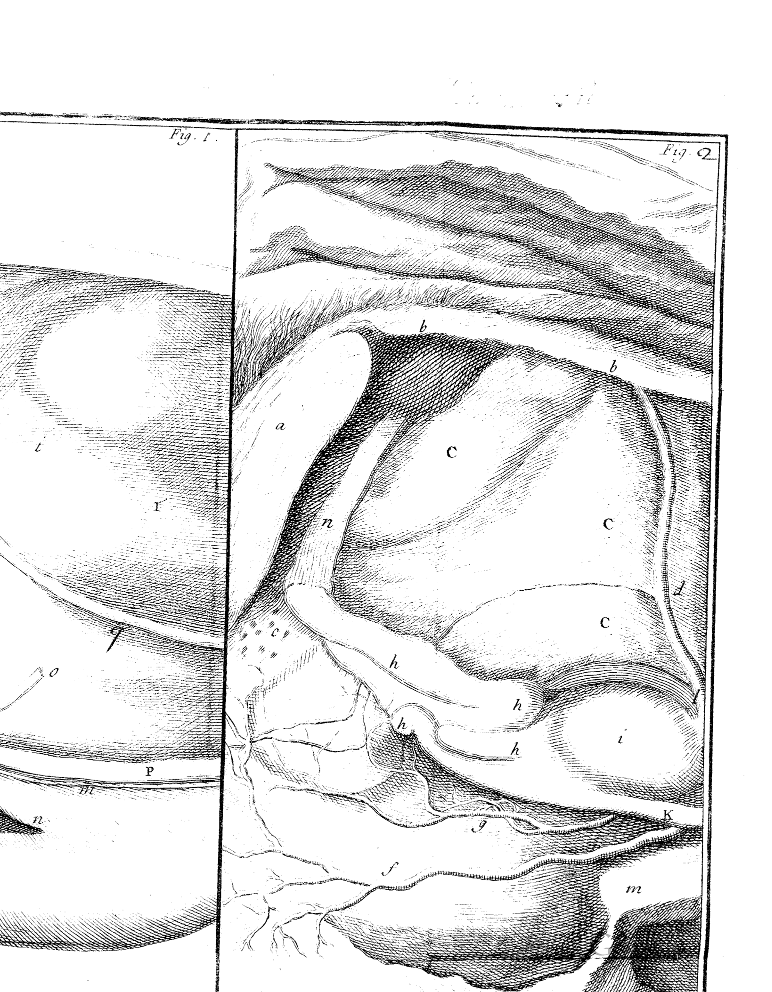


Fig. 1.
e
Fig. 3.
c
d
a
b
Fig. 2.
Fig. 7


Fig. 3
Fig. 2
Fig. 1
g
g
f
f


X
X
E
E
E
ε
ε
ε
δ
F
C
C
C
C
D
A
t
t
+
u
n
m
o
u
x
q
s
n
m
l
h
g
f
8
*

R
S
*
Y
T
V
M
K
Z


Fig. I.
l
I
e
o
P
m
n
Fig. 2
b
b
a
C
C
n
C
c
h
h
h
h
d
l
i
K
g
f
m